3792

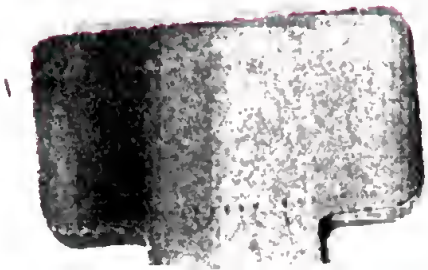

Palat XX 20

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR PIE VI.

T. I.

Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 Juillet 1793, l'An II de la République.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'Instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. Ier. Les Auteurs d'Ecrits en tout genre, les Compositeur, de Musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des Tableaux ou Dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs Ouvrages dans le territoire de la Répnblique, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

Art. II. Leurs Héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des Auteurs.

Art. III. Les Officiers de Paix, Juges de Paix ou Commissaires de Police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres ou Dessinateurs et autres, leurs Héritiers ou Cessionnaires, tous les Exemplaires des Editions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

Art. IV. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Edition originale.

Art. V. Tout Débitant d'Edition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivaleute au prix de cinq cents exemplaires de l'Edition originale.

Art. VI. Tout Citoyen qui mettra au jonr un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans qnelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux Exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estaupes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire ; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

Art. VII. Les Héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, on de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux Beaux-Arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente Edition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux tout Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant *d'Edition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le* Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant, *la moitié du dédommagement que la Loi accorde.* Paris, ce 15 Ventôse, l'an VII de la République Française.

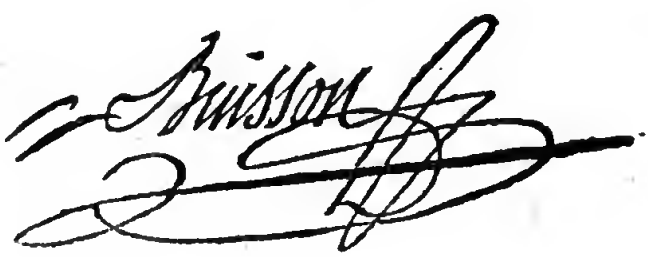

580733

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR PIE VI

ET SON PONTIFICAT,

JUSQU'A SA RETRAITE EN TOSCANE;

OU L'ON TROUVE

Des Détails curieux sur sa Vie Privée, sur ses querelles avec les diverses Puissances de l'Europe, sur les Causes qui ont amené le renversement du Trône Pontifical, et sur la Révolution de Rome :

TIRÉS DES SOURCES LES PLUS AUTHENTIQUES;

Avec le Portrait de Pie VI, et la Carte des Marais Pontins.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

AN 7 DE LA RÉPUBLIQUE.

AVANT-PROPOS.

Ce ne sont pas toujours les grandes qualités, ni les crimes célèbres, ni les illustres exploits d'un Souverain, qui font de son règne une époque importante pour l'Histoire. Il suffit qu'il ait été le co-opérateur de grands événemens, ou la victime éclatante de quelque grande calamité, qu'autour de lui, en son nom, à ses dépens même, il se soit passé de ces choses qui laissent de profondes traces dans la mémoire des hommes.

A ces différens titres, le Pontificat de Pie VI, dont la postérité vient déjà de s'emparer, mérite d'être présenté à son attention avec quelques développemens.

Ce n'est cependant pas son Histoire que nous prétendons écrire : nous

ne voulons en présenter que les Matériaux co-ordonnés suivant un plan philosophique. Quelle époque est, en effet, plus digne de l'attention de la philosophie, que celle où cet échafaudage imposant de puissance temporelle et spirituelle, entouré de tout ce qui sembloit devoir en garantir la solidité, s'écroule tout-à-coup, comme par un de ces miracles dont la superstition auroit pu le croire le principal sanctuaire; où l'on voit le sceptre et l'encensoir brisés à-la-fois, le Pontife précipité de sa chaire, le Souverain de son trône; ses Lévites et ses Courtisans, les Membres de son Aréopage spirituel, ceux de son Conseil temporel, dépouillés, emprisonnés, dispersés, expiant ainsi, par la plus épouvantable catastrophe, une longue suite d'erreurs consolidées par dix siècles, un long abus de la crédulité humaine, des

prétentions dont l'insolence n'excitoit plus que le sourire du mépris; enfin une conduite marquée, dans ces derniers temps, au coin de la plus aveugle frénésie, et telle que les ennemis du Saint-Siége n'auroient pas pu lui en dicter une plus propre à accélérer son renversement.

Comment cette chute subite a-t-elle pu s'opérer sans violentes secousses, et presque sans effusion de sang? Quel concours d'événemens a donc préparé, quelles causes immédiates ont donc amené un résultat qui fait triompher une partie de l'Europe, et frappe l'autre de stupeur? C'est ce que nous allons tâcher de développer dans ce Tableau du Pontificat de Pie VI, en nous astreignant moins à l'ordre chronologique, qu'à l'ordre des Matières. Nous nous abstiendrons de ces déclamations qu'il faut abandonner à l'in-

tolérance, qui ne prouvent que l'animosité, et qui rendent tous les récits suspects. Nous croyons que la saine raison ne doit se permettre envers un ennemi abattu et malheureux, ni les injures, ni même l'insultant dédain. Nous voulons justifier notre titre, et n'être qu'Historiens et Philosophes.

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

SUR PIE VI

ET SON PONTIFICAT.

CHAPITRE PREMIER.

Fin du Pontificat de Clément XIV. Dispositions du Sacré Collége.

A la mort du fanatique Rezzonico, Ganganelli avoit été porté, en 1769, au trône pontifical, par l'influence des cours de France et d'Espagne. Elles avoient chassé les jésuites de leurs états; mais la mesure restoit incomplète, tant que la trop fameuse société existoit encore dans les autres pays catholiques, et sur-tout, tant qu'elle étoit avouée et protégée par le saint-siége. Clément XIII avoit trouvé dans le sein de

cette société des instrumens fougueux qui avoient pensé déchirer l'église et embraser l'Europe; ou plutôt, les jésuites avoient fait de ce pontife, plus foible que méchant, l'instrument aveugle de leur ambition et de leur fanatisme. Il s'agissoit d'attaquer, par le tronc, cet arbre immense, qui couvroit de son pernicieux ombrage une grande partie du monde chrétien, et dont les profondes racines étoient sous la chaire même de Saint-Pierre. Le cardinal Ganganelli paroissoit avoir apprécié la dangereuse société. Sa raison saine n'avoit pas été altérée par le séjour du cloître, ni par les honneurs de la pourpre romaine. Il étoit sage et conciliant; il paroissoit réunir deux qualités qui s'excluent ordinairement, le courage et la modération. Les cours de la maison de Bourbon espérèrent obtenir de lui l'entière destruction des jésuites. Leurs ministres en firent une condition tacite de son élévation au trône pontifical. Celui d'Espagne sur-tout, don Joseph Monino, depuis comte de Florida Blanca, actif et persévérant par caractère, s'attacha à fixer ses incertitudes, à combattre ses scrupules, et sur-tout ses alarmes. Il eut à lutter

long-temps contre les intrigues sans cesse renaissantes du parti qu'il vouloit abattre, et qui avoit, à Rome sur-tout, des appuis nombreux et puissans. Enfin, le 21 juillet 1773, il obtint, ou plutôt il arracha le fameux bref *Motu proprio*, qui prononçoit l'extinction de la société des jésuites. Au moment de le signer, Clément XIV hésita encore, et, par une sorte de pressentiment, il dit : *Je sais bien que je vais signer l'arrêt de ma mort; mais, n'importe.*

Depuis ce jour, fatal pour lui autant que pour les jésuites, Ganganelli vécut dans les angoisses de tout genre. Les fanatiques cherchoient à soulever le peuple. On le faisoit menacer du fer ou du poison. Sa santé dépérissoit sensiblement. Rassuré par les ministres des couronnes, de temps en temps il reprenoit courage. Au mois d'avril 1774, il annonça au Consistoire, pour l'année suivante, le Jubilé, qui, depuis Sixte-Quint, se célébroit tous les vingt-cinq ans. Il étoit réservé à un autre de le célébrer. Clément XIV expira le 22 septembre. Sa mort n'excita pas les regrets publics qu'il méritoit à tant de titres. Les jésuites et leurs

partisans eurent l'insolence de la célébrer comme un triomphe ; le peuple y parut indifférent. Ils l'accusent de s'être laissé tromper par ses entours. La plupart des cardinaux ne pouvoient lui pardonner le bref qu'il avoit signé. Presque tous se plaignoient de n'avoir reçu de lui aucune preuve de confiance.

Le bruit courut bientôt que le poison avoit terminé ses jours. Démenti par la sagesse des médecins qui avoient assisté Clément XIV pendant sa maladie, ce bruit fut accrédité par l'indiscrétion des chirurgiens qui révélèrent que son corps, à peine privé de la vie, étoit tombé en lambeaux. Aujourd'hui que les faits sont plus faciles à recueillir, à l'abri des passions qui les altèrent, il paroît avéré qu'en effet Gangenelli avoit été empoisonné; et le cardinal de Bernis n'en doutoit pas. Plus d'un étranger qui l'a connu à Rome, peut l'attester. Gorani soutient, au contraire, que Clément XIV est mort naturellement des suites de la terreur dont il fut frappé après avoir signé ce qu'il avoit appelé *l'arrêt de sa mort*. Il nous permettra cependant de préférer à son témoignage celui des personnes

qui ont vu Ganganelli de près, et jusqu'à ses derniers momens, et qui n'avoient aucun motif pour inventer un crime atroce. Les détracteurs de ce pape avoient au contraire de fortes raisons pour nier ce qui pouvoit le rendre intéressant, en le présentant comme une victime immolée à la fureur d'un parti; et il paroît que c'est à cette source suspecte que Gorani a puisé ses notions sur Ganganelli. Il révoque en doute l'authenticité des Lettres qui ont été publiées sous son nom. Il prétend qu'elles ne peuvent être sorties de la plume d'un homme qui, nourri d'idées théologiques, avoit d'ailleurs des connoissances très-bornées. Nous croyons pouvoir assurer, qu'à cet égard, Gorani est aussi dans l'erreur. Ceux qui ont connu intimement Ganganelli, et entr'autres ce même cardinal de Bernis, qui savoit apprécier les hommes et les choses, ont affirmé qu'ils avoient vu les originaux des Lettres publiées par Carraccioli, et qu'ils y avoient reconnu les principes que professoit ce pape, ses idées philosophiques, et jusqu'à la manière dont il les exprimoit. Quoi qu'il en soit, quelque temps avant sa mort, dont plus d'un car-

dinal peut-être auroit pu prédire l'époque avec certitude, le sacré collége, animé d'un tout autre esprit que de l'esprit saint, préparoit ses intrigues pour porter sur la chaire de Saint-Pierre un pontife plus favorable à ses vues. Sa grande majorité étoit composée de ces *zelanti* ou zélés, que nous verrons jouer un rôle principal sous le pontificat de Pie VI. Pris en masse, ils formoient le parti opposé aux couronnes. Mais il y avoit entr'eux bien des nuances. Les uns, en petit nombre, étoient *zélés* par un fanatisme aveugle qui pouvoit les porter aux plus grands excès ; les autres, par une froide conviction qui produisoit l'entêtement, mais non pas la fureur. La plupart l'étoient par orgueil et par intérêt. Ils se montrèrent grands défenseurs des immunités ecclésiastiques, parce qu'ils participoient au pouvoir et à l'éclat qui en résultoit pour le saint-siége; parce que le maintien de ces immunités faisoit affluer dans les caisses apostoliques des trésors qui composoient une partie de leur patrimoine. Il leur eût fallu un effort de philosophie peu commune, pour se détacher de maximes qui leur assuroient des hommages, du pouvoir et de l'or.

Etoit-ce dans le sacré collége, même à la fin du dix-huitième siècle que la philosophie pouvoit trouver un asyle ?

Il contenoit donc à la mort de Ganganelli des *zelanti* fougueux, comme les Rezzonico, les Torrigiani; des *zelanti* modérés, comme les Albani, les Colonna. Quelques-uns étoient accessibles à la raison ; quelques autres l'étoient à la crainte : presque tous étoient plus ou moins attachés aux jésuites. Et comment ne l'eussent-ils pas été ? Les jésuites étoient les soutiens les plus fermes, les apologistes les plus adroits, les serviteurs les plus dévoués du saint-siége. Privé de leur appui, il ressembloit à un despote, dont on auroit licencié les gardes prétoriennes. Ils formoient, pour ainsi dire, la noblesse de la monarchie papale. Et c'étoit une vérité confusément sentie par-tout, une vérité que l'illustre Montesquieu avoit, le premier, clairement énoncée, et que l'expérience a depuis démontrée jusqu'à l'évidence : qu'il n'y avoit point de monarchie sans noblesse. Aussi, depuis l'abolition de la compagnie de Jésus a-t-on vu l'autorité papale pencher sensiblement vers sa ruine; et c'est peut-être plus encore à cette cause, qu'au progrès

des lumières qu'on doit attribuer son rapide et facile renversement.

Voilà ce que sentoient les *zelanti* et le parti nombreux dont ils étoient les coryphées. Ce n'est pas cependant qu'ils formassent tous le vœu de ressusciter la société éteinte. Tous affectionnoient ses maximes, tous conservoient des regrets et des espérances. Mais il en étoit qui, sages par timidité, ou modérés par caractère, eussent été effrayés des moyens violens qu'il eût fallu employer pour rendre tout-à-coup au saint-siége son précieux appui; des luttes qui se seroient établies entre lui et les souverains temporels, qu'il étoit le plus intéressé à ne pas s'aliéner; des calamités qu'elles auroient attiré sur l'église. Ils vouloient abandonner au temps, à la réflexion, au refroidissement successif des passions haineuses, le soin d'opérer cette révolution, en se permettant seulement d'en accélérer le terme par les sourdes intrigues et par tous ces ressorts de l'astuce, que savent si bien manier les prêtres, et sur-tout les prêtres italiens.

C'est dans ce *bas chœur* des *zelanti*, si l'on peut ainsi s'exprimer, qu'étoit placé le cardinal Braschi. Jusqu'alors, il n'avoit pas

été assez important pour appeler d'aucun côté, ni une affection bien décidée, ni une répugnance insurmontable. Il avoit de l'esprit, et des connoissances d'un certain ordre. Dans sa place de trésorier de la chambre apostolique, il avoit fait preuve de quelques talens. Il avoit une figure distinguée, une taille imposante; avantages extérieurs qui ne servent pas toujours, mais qui ne nuisent jamais. Voilà ses titres à l'attention de tous. Il étoit élève de Benoit XIV : c'étoit une heureuse prévention en faveur de sa sagesse. Il avoit été décoré de la pourpre par Clément XIII, le dernier des papes fanatiques : c'étoit une raison pour qu'il ne parût pas redoutable aux *zelanti*, pour qu'il leur laissât même concevoir quelques espérances.

Il n'est pas indifférent de connoître le jugement qu'en avoit porté, lorsqu'il n'y avoit encore aucune apparence qu'il fût élevé au pontificat, un observateur, étranger aux préventions odieuses autant qu'à l'engouement, un homme aussi estimable par sa modération et sa sagacité, que remarquable par les qualités brillantes de son esprit; c'est nommer le cardinal de Bernis.

Ce jugement aura d'ailleurs le mérite

d'offrir un abrégé de la vie de Pie VI jusqu'à son exaltation, et de mettre à même de comparer son pontificat avec l'opinion qu'on avoit conçue de lui.

« Jean-Ange Braschi est né à Cesene le 27 décembre 1717. Les bienfaits de Benoit XIV lui ont ouvert le chemin aux honneurs. Ce pape ayant employé M. Braschi dans quelques affaires, le gratifia d'un canonicat de Saint-Pierre, au moyen duquel il se procura une place dans la prélature. Clément XIII le nomma ensuite auditeur du camerlingue (1), et bientôt après trésorier de la chambre apostolique (2). Quoique l'on convienne assez généralement de ses talens, on n'a pas laissé d'attribuer une fortune aussi rapide à la faveur des jésuites à laquelle on disoit

(1) La place de camerlingue étoit une des plus distinguées de la cour de Rome ; mais elle étoit purement honorifique et à-peu-près sans fonctions. Le camerlingue étoit le chef nominal de la congrégation des fontaines et des rues. Il mettoit sa signature au bas de tous les actes relatifs aux finances. Il étoit regardé comme le premier chef de la chambre apostolique; mais le véritable ministre des finances étoit le trésorier.

(2) Nous expliquerons plus bas ce qu'étoit la chambre apostolique.

même qu'il avoit trop sacrifié. Il paroît que le pape régnant (Clément XIV n'étoit pas encore mort) après l'avoir élevé au chapeau, n'a pas continué à lui marquer la même confiance qu'avant sa promotion, et l'on n'a pas manqué de donner à ce changement une interprétation peu favorable au cardinal. On ne peut nier qu'il ne soit doué de beaucoup d'activité et d'un grand nombre de connoissances, de plus d'un genre. Quels que soient les motifs qui peuvent, pour un temps, réduire son crédit aux simples égards dus au rang qu'il occupe, on ne croit pas son caractère porté à souffrir tranquillement cet état. Il a assez d'esprit pour trouver les occasions de se rendre nécessaire, ou du moins de se donner de la considération. Il est vrai que la réputation qu'il a d'être trop entreprenant lui sera toujours très-nuisible. C'est un homme à ménager dans un conclave. »

Ce précis de la vie et du caractère de Pie VI, avant sa promotion au pontificat, est remarquable à plusieurs égards. Il prouve qu'alors rien n'annonçoit qu'on pût songer à lui pour cette dignité ; qu'un des cardinaux les plus influens n'avoit pour lui ni

aversion, ni affection marquées. Il prouve sur-tout qu'avant d'avoir été porté à la chaire de Saint-Pierre, il n'étoit connu qu'imparfaitement. Dans ce portrait, tracé d'une main impartiale et éclairée, on ne trouve l'indice de presqu'aucun de ces défauts qui l'ont, tour-à-tour, voué au ridicule et à la haine, et dont nous allons voir le développement dans le tableau de son pontificat. Tant il est vrai que, chez la plupart des hommes, ce sont les circonstances qui développent, qui créent peut-être ce qu'ils ont de bon et de mauvais ; ou plutôt, que ce qui est une qualité ou un léger défaut dans telle position, devient un grand inconvénient dans telle autre.

Rien n'annonçoit donc à la mort de Clément XIV que le cardinal Braschi pût devenir son successeur. Les ministres des couronnes sentirent seulement qu'il leur seroit impossible de faire un choix entièrement conforme à leurs vœux. Ils pouvoient donner l'exclusion à quelques sujets seulement; mais ils craignoient de prodiguer ce violent remède. Parmi les cardinaux dont ils auroient désiré l'élévation, les uns, comme Stoppani, qui, au dernier conclave, avoit

été

été le principal concurrent de Ganganelli, touchoient à la caducité; les autres, comme Conti et Simone, quoique doués de talens, et professant des principes modérés, n'inspiroient pas une entière confiance; d'autres, comme Malvezzi, Negroni, Zelada, distingués par leurs lumières et la sagesse de leurs opinions, avoient trop manifesté leur dévouement aux couronnes, leur opposition aux jésuites, pour n'être pas exclus par la grande majorité du sacré collége. Presque tous les autres étoient, ou sans capacité, ou très-suspects par leurs affections.

CHAPITRE II.

Détails sur le conclavè de 1774.

Nous venons de voir quelles étoient les dispositions des esprits, lorsque le conclave s'ouvrit le 5 octobre 1774.

Dès ce jour même, la faction des *zelanti* essaya d'emporter, comme d'assaut, l'élection d'un de ses affidés, le cardinal Colonna-Pamphili. Ce n'étoit pas à beaucoup près le plus fougueux du parti; s'il l'eût été, les *zelanti* n'eussent pas osé le proposer; mais ils le croyoient propre à seconder leurs vues, à la faveur de son apparente modération. Il n'étoit pas parmi ceux auxquels les ministres des couronnes auroient pu donner une exclusion formelle; mais ils le redoutoient. Ils vouloient, d'ailleurs, prendre le temps nécessaire pour grossir leur parti, en laissant arriver quelques cardinaux de France, d'Espagne, de Portugal et du reste de l'Italie : c'étoit précisément ce que redoutoient les *zelanti*. Le cardinal de Bernis et don Joseph Monino furent obligés de prendre plusieurs fois un

ton très-énergique pour contenir leur impatience; et la cour de Lisbonne, où dominoit encore l'impérieux Pombal, leur fit même tenir à ce sujet, un langage menaçant.

Le conclave fut ainsi, dès son début, livré aux cabales. Tous les jours un nouveau complot étoit ourdi, découvert et déjoué; et, sous le masque de la décence et des égards, et en invoquant hypocritement l'assistance de l'esprit divin, on se prodiguoit réciproquement les perfidies les plus mondaines. « Rien de plus imposant, mandoit » alors un des témoins de ces intrigues; » rien de plus édifiant à l'extérieur, que la » régularité, la piété et la modération appa- » rente du sacré collége dans le présent » conclave; mais je puis dire avec vérité, » que, sous ce voile sacré, un honnête » homme est bien affligé de voir tant de » fausseté, de ruses, d'équivoques et de » mauvaise foi. Ici, toutes les passions sont » réunies et concentrées. Il y a de plus, » dans la circonstance actuelle, la fureur de » la vengeance du parti des jésuites et le » mécontentement du dernier pontificat ».

Cependant, tout en laissant aux ministres

des couronnes le répit sur lequel ils insistoient avec tant de fermeté, le sacré collége essayoit ses forces, répétoit souvent le dénombrement des membres qui composoient les divers partis. Chaque jour il se faisoit au moins un scrutin, qui n'avoit d'autre résultat qu'une très-foible majorité relative pour quelques-uns des cardinaux. Le cardinal Marc-Antoine Colonna réunissoit le plus de voix dans ces coups d'essai. Il étoit éclairé, vertueux jusqu'à l'austérité, mais affectionné aux jésuites. Il ne pouvoit convenir aux cours catholiques; mais d'un autre côté, il jouissoit de trop de considération; il étoit d'une famille trop illustre pour que la faction dominante songeât sérieusement à lui. Il ne servoit donc proprement qu'à *amuser le tapis*. Le jeu dura plusieurs mois, pendant lesquels Braschi obtint, de loin en loin, à peine deux ou trois voix; et ni le cardinal de Bernis, ni le ministre d'Espagne ne prévoyoient encore en faveur de qui se réuniroit définitivement la majorité. Braschi commençoit seulement à prendre couleur parmi les partisans des jésuites. Il sentoit que, sans le concours de ceux-ci, il étoit impossible de parvenir à la papauté. Il n'appercevoit

pas qu'il fût personnellement désagréable aux couronnes; il vivoit même, depuis long-temps, avec leurs ministres dans une sorte d'intimité, et peut-être commençoit-il à concevoir quelques espérances.

En attendant que les cardinaux qu'on étoit forcé d'attendre arrivassent, les *zelanti* redoubloient leurs intrigues. Leur agent le plus actif étoit le cardinal J. B. Rezzonico, neveu du trop fameux Clément XIII. Ses talens étoient médiocres ; mais il avoit la mémoire de son oncle à venger, les jésuites à servir : et il participoit un peu du crédit de son frère le cardinal camerlingue. Il étoit donc un des instrumens les plus précieux du parti, dont les deux cardinaux Colonna étoient les chefs les plus apparens, mais non pas les plus dangereux. Immédiatement au-dessous des Rezzonico et des Colonna paroissoit *Castelli*, enthousiaste de bonne-foi, dont les qualités aimables étoient gâtées par beaucoup d'obstination; *Boschi*, homme à talens, d'un caractère doux et insinuant, mais qui avoit signé le fameux bref contre l'infant de Parme, et qui, par là, se trouvoit engagé dans la cause des *zelanti*; *Paracciani*, éclairé, mais dissimulé, et tout-à-fait

propre à l'intrigue ; *Buffalini*, adroit, délié, et jouissant d'une grande considération, et quelques autres qui jouoient un rôle moins apparent, mais rendoient dans l'ombre d'utiles services au parti. Les couronnes avoient donc contr'elles et le nombre et les talens ; et il ne falloit pas moins que leur prépondérance politique et la capacité de leurs deux principaux agens pour assurer leur triomphe. Encore leur fut-il long-temps disputé, et ne finit-il pas par être complet. Elles furent, comme nous allons le voir, obligées de capituler avec les difficultés.

Les cardinaux attendus étoient enfin arrivés. Dès-lors la scène commença à changer. Il étoit temps qu'on vît finir la comédie que jouoient les *zelanti*, et que le conclave s'occupât sérieusement d'un choix. Sur trente-sept cardinaux présens, seize étoient pour les couronnes. C'étoit assez pour qu'il ne se fît pas un pape contre leur vœu. Par les loix du conclave, il devoit réunir au moins les deux tiers des voix ; mais ce n'étoit pas assez pour disposer de la thiare à leur gré. D'ailleurs, les cours catholiques n'étoient pas même d'accord entr'elles. Celle d'Espagne portoit Pallavicini, proche parent

de son premier ministre le duc de Grimaldi.

Celle de Vienne favorisoit Visconti qui avoit été nonce auprès d'elle.

Mais ces deux candidats n'avoient rien d'ailleurs qui pût fixer l'attention du sacré collége. Braschi, qui s'étoit assez habilement ménagé les deux partis, sembloit avoir moins d'objections qu'un autre à redouter. Il avoit un ami plein de zèle et d'adresse, dans le cardinal Giraud, qui avoit été nonce en France. Le cardinal de Bernis écrivit à sa cour que, faute d'un meilleur choix, on pourroit se fixer à celui-là. On avoit confiance en ses lumières. Il n'éprouva pas d'oppositions. Les Rezzonico comptoient secrètement sur Braschi. Le cardinal doyen qui, par son caractère, devoit influer dans tous les temps, qui, par sa place, avoit une influence particulière pendant la vacance du Saint-Siége, Jean-François Albani, accueillit les insinuations du cardinal Giraud. Les ministres de France et d'Espagne auguroient bien de sa capacité et même de ses intentions. Don Joseph Monino, sans renoncer à Pallavicini, pensoit avec le cardinal de Bernis que, quoique créature du pape Rezzonico,

Braschi n'innoveroit rien dans les œuvres de Clément XIV. Mais le ministre portugais croyoit son attachement aux jésuites incurable, quoiqu'assez bien déguisé; et c'étoit encore à Lisbonne le plus grand tort qu'on pût avoir. Corsini, ministre de la cour de Vienne, avoit eu autrefois, avec ce cardinal, des querelles, dont il avoit conservé un souvenir profond. Ces deux oppositions firent renoncer à un vœu qui n'étoit pas encore très-prononcé. Braschi vit s'évanouir l'espoir qui l'avoit ébloui pendant quelques jours. Son nom reparut à peine dans les scrutins suivans, et l'année 1774 se termina au milieu des incertitudes.

Bernis commençoit à craindre que l'influence des couronnes ne se réduisît à peu de chose. Il prévoyoit même la possibilité qu'il se fît un choix tout-à-fait opposé à leurs vues, et demandoit, pour ce cas, des instructions à sa cour.

Le conclave se prolongeoit; les cardinaux n'y voyoient plus de terme. Ils se rappeloient avec frayeur, que celui d'où sortit l'élection de Benoît XIV avoit duré six mois. Les uns, poursuivis par les maladies, par l'ennui, la plus cruelle de toutes, sortent de leurs cel-

lules. Ceux mêmes auxquels l'intrigue servoit de passe-temps, s'impatientent.

Quelques-uns pensent au cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, que de fortes préventions avoient précédé à Rome, mais qui marquoit de la confiance aux ministres des couronnes, et que ceux-ci commençoient à goûter. Il est foiblement appuyé. Les uns pensent à Borromeo, homme d'esprit, mais d'un caractère original et dur, d'ailleurs trop dévoué aux jésuites. D'autres proposent Caraccioli: mais il est plein de scrupules, obstiné, attaché aux bulles; il ne peut convenir aux couronnes. Leurs ministres regrettent Braschi : ils le sondent. Braschi joue l'indifférence.

Monino revient à Pallavicini; Bernis le seconde : mais Pallavicini n'excite qu'un médiocre intérêt. Reviendra-t-on à Visconti? Il est sage, il est doux et timide; mais ses talens sont trop médiocres. D'ailleurs, les *zelanti* s'obstinent à repousser tout candidat qui sera porté par les couronnes.

Le cardinal Zelada est mis en avant pour rapprocher les partis. Ce rôle lui convenoit à merveille. On tombe d'accord que de part et d'autre on proposera trois sujets. Cette

tentative est faite deux fois, et deux fois elle échoue. D'aucun côté Braschi n'avoit été mis en avant.

Sur ces entrefaites on découvre, dans l'enceinte du conclave, une ouverture, que les uns attribuent à la curiosité, les autres, à l'intrigue. Ce n'étoit ni l'une ni l'autre qu'il falloit en accuser. L'intrigue est toute concentrée dans le conclave, et n'a pas besoin d'alimens du dehors. Les indiscrétions ne laissent rien à désirer à la curiosité. Il étoit bien plus probable que la cupidité, tentée par l'argenterie des cardinaux, avoit pratiqué cette ouverture. On se hâta de la murer : et il n'en resta plus que les soupçons qu'elle avoit fait naître.

Ce petit incident fit une courte diversion à l'ennui du conclave. On y étoit livré à de nouvelles incertitudes. Les ministres des couronnes, et les cardinaux qui leur étoient dévoués, flottèrent quelque temps encore entre Visconti, Pallavicini et Braschi. Ce dernier eut trente-deux voix, vers la fin de janvier; c'étoit deux de plus qu'il ne lui en falloit. Le ministre d'Espagne veut, avant de céder, tenter encore, épuiser même son crédit en faveur de Pallavicini, car, le

marquis de Grimaldi tenoit beaucoup à l'honneur d'avoir le pape pour cousin-germain : et Charles III, qui aimoit son ministre, partageoit ce vœu. Catholique par sa couronne, et pieux par son caractère, il devoit avoir des relations très-suivies avec le souverain pontife, et ne pouvoit être indifférent à son choix. D'ailleurs, et Charles III et Grimaldi et Monino, conservoient encore un vif ressentiment contre les jésuites; et le seul soupçon de tenir à leur parti suffisoit pour leur inspirer de la répugnance. La cour de Versailles, moins dévote, moins acharnée contre la défunte société, étoit moins difficile. Ne rien faire qui contrariât trop celle de Madrid, c'étoit à quoi se bornoient ses désirs et les instructions qu'elle envoyoit à Rome.

Pallavicini voyoit cependant que la bienveillance de l'Espagne pour lui restoit stérile; et soit timidité, soit modestie, soit crainte d'échouer avec trop d'éclat, il témoigna avec toute l'énergie dont il étoit capable, qu'il répugnoit à se voir la cause de tant de délais. Bernis lui fit les instances les plus attendrissantes pour lui rendre le courage et faire taire ses scrupules. Nous ne nous re-

buterons pas, lui disoit-il; nous resterons plutôt six mois encore dans nos cellules, si cela est nécessaire. Pallavicini fut inébranlable, et déclara formellement qu'il refuseroit la thiare et indiqua Braschi, comme le plus propre à tout concilier. Monino qui l'avoit servi, plus par devoir que par affection, se résigna, sans beaucoup d'efforts, à cette détermination. Par égard pour la cour de Vienne, les ministres des couronnes firent encore une tentative pour Visconti. Les *zelanti* lui étoient trop contraires; et il ne valoit point la peine d'une rupture ouverte, ni même la prolongation d'un conclave déjà si fatigant. Enfin les deux partis principaux se convainquirent qu'il leur étoit impossible de choisir un pape parmi les cardinaux que chacun des deux estimoit le plus; Bernis et Monino qui, par leurs talens, comme par l'importance de leurs cours, conservoient la principale influence, sentirent que ne pouvant réussir malgré les *zelanti*, il falloit, de guerre lasse, choisir dans leur parti un de de ceux qui inspiroient le moins de préventions aux couronnes. Ils revinrent donc à Braschi. Le cardinal Giraud, son ami, l'avoit servi avec zèle. Bernis et Monino

achevèrent de convertir l'ambassadeur impérial, Corsini, et les ministres de Portugal et de Naples. Le cardinal Zelada négocia avec sa dextérité ordinaire, applanit quelques difficultés, persuada aux *zelanti* que Braschi ne pouvoit être dangereux pour eux, répondit aux ministres des couronnes de sa modération, de ses principes, de sa fidélité aux engagemens contractés par son prédécesseur. Les voies ainsi préparées, on procéda, le 14 février, au scrutin, dans lequel le cardinal Braschi réunit tous les suffrages. Le sacré collége, suivant l'usage, alla aussitôt en corps lui baiser la main dans sa cellule, et lui rendre ce premier hommage auquel la superstition idolâtre n'a pas craint de donner le nom d'*adoration*.

Ce récit prouve assez que l'élection de Pie VI n'avoit pas été concertée de longue main, et qu'elle fut beaucoup moins l'ouvrage des couronnes que le résultat des circonstances. Bernis, en entrant au conclave, ne soupçonnoit pas qu'elle pût avoir lieu, et il commençoit à la désirer qu'il ne l'espéroit pas encore. Voici comme il l'annonça à sa cour:

« On croit que le cardinal Braschi remplira dignement cette place; du moins le

public en a toujours eu une idée favorable, et personne ne lui refuse des lumières, de la piété et une honnêteté rigide qui ne s'est jamais démentie. Jeune encore, il mérita l'estime de Benoît XIV, et ce pontife éclairé lui ouvrit le chemin des honneurs. Sous le pontificat de Clément XIII, quoiqu'il ait joui d'une grande faveur, on ne lui a jamais imputé des démarches qui l'aient fait soupçonner de fanatisme. Créé cardinal par Clément XIV, que quelques personnes, mal-intentionnées, avoient prévenu contre lui, il a supporté sa disgrace en silence, et n'a paru se souvenir que des bienfaits qu'il en avoit reçus. Dans le commencement du conclave, il a vu avec indifférence le projet de son élection presqu'aussitôt détruit que formé. En somme, toute sa conduite ne présente que l'idée *d'un honnête homme, plein de courage, de fermeté, de prudence et de modération.* On n'ose cependant répondre des événemens qui peuvent être le résultat de certaines circonstances, ni des variations qu'opère, sur le caractère et l'esprit de la plupart des hommes, une trop grande élévation ». — « Dieu seul connoît le fond des cœurs; et les hommes ne peuvent

juger que sur les apparences. Le règne du nouveau pape fera connoître si, avant son élection, on avoit vu son visage ou son masque. »

Un pareil horoscope, tiré par un homme aussi judicieux que le cardinal de Bernis, étoit assurément de bon augure. Il s'en faut cependant beaucoup qu'il ait été justifié par le pontificat de Pie VI, non pas qu'avant son exaltation il ait porté un *masque* qu'il ait déposé depuis. L'hypocrisie ne tient pas sa place parmi les défauts qu'on lui a reprochés : mais l'exercice de ses fonctions l'a présenté sous plusieurs aspects, sous lesquels on n'avoit pas eu jusques-là occasion de le voir. Son caractère, tour-à-tour, foible et obstiné, sa vanité sur-tout qu'on avoit à peine soupçonnée lorsqu'il étoit perdu dans la foule des cardinaux, expliquent ses fautes et ses malheurs. Mais il y auroit trop d'injustice à ne pas en mettre la plus grande partie sur le compte des circonstances. La fermeté de Sixte-Quint, la sagesse de Benoît XIV, n'eussent pas suffi pour sauver la barque de Saint-Pierre des orages dont elle a été le jouet pendant ce long pontificat, et qui ont fini par la submerger.

CHAPITRE III.

Début de Pie VI. — Ses premières Relations avec l'Espagne et avec le Roi de Prusse.

Le peuple de Rome, turbulent et capricieux, qui ne ressemble peut-être à celui de l'ancienne Rome que par ces seuls traits; le peuple de Rome parut d'abord ne pas applaudir au choix de Pie VI. Il voyoit en lui un élève de ces Rezzonico, dont le fanatisme irréfléchi avoit mis le saint-siége dans un si grand danger. Il lui appliqua ce fameux vers latin, qui, composé sous le pontificat d'Alexandre VI, rappeloit que Rome avoit toujours été perdue par des souverains qui portoient le titre de *Sextus*:

Semper sub Sextis perdita Roma fuit.

En effet, Sextus Tarquinius avoit, par sa tyrannie, provoqué l'expulsion des rois de Rome. Urbain VI avoit commencé le grand schisme d'Occident. Alexandre VI avoit épouvanté Rome et le monde par ses forfaits.

Pie VI

Pie VI n'a que trop confirmé le pressentiment que faisoit naître son nom. Jamais prophétie n'avoit paru moins fondée. Jamais aucune n'a été plus fidèlement accomplie.

Le nouveau pape n'épargna cependant rien d'abord pour donner de lui l'opinion la plus favorable. Au moment où son élection fut proclamée dans la chapelle d'élection, il se jeta à genoux et prononça une prière si touchante, que tous les assistans fondirent en larmes. Puis s'adressant aux cardinaux, *Pères vénérables*, leur dit-il, *votre assemblée est terminée ; mais que son résultat est malheureux pour moi !* N'étoit-ce qu'une vaine simagrée, ou pressentoit-il le sort qui l'attendoit ? Il fit distribuer de l'argent aux pauvres. Il recueillit dans Rome une femme peu fortunée, qui avoit eu soin de son enfance. Dans la première distribution qu'il fit des graces ecclésiastiques, il préféra les prélats les plus honnêtes et les moins riches. A ces actes de bienfaisance il joignit quelques actes de fermeté. Il réprimanda sévèrement le prélat Potenziani, gouverneur de Rome, à cause des désordres qu'il n'avoit pas su réprimer. Il priva de sa pension Nicolas Bischi, préfet de

l'Annone (1), et l'astreignit à rendre ses comptes. Il annonça qu'il dépouilleroit de leurs emplois tous ceux qui les avoient acquis par des moyens illégitimes. En supprimant plusieurs pensions, il économisa à la chambre apostolique une dépense annuelle de quarante mille écus romains. Il promit aux cardinaux de les consulter dans toutes les affaires. C'étoit se faire valoir aux dépens de son prédécesseur qui avoit été singulièrement avare de sa confiance. Il se montra humain, accessible, laborieux, tempérant. En un mot, son début concilia presque tous les suffrages. Mais quel est le souverain qui n'a pas débuté ainsi! Dans un nouvel ordre de choses, quel est l'homme qui ne se plaît pas à donner et à concevoir des espérances?

Son rôle principal et le plus difficile, étoit celui qu'il avoit à remplir envers les ministres des couronnes, auxquels il devoit la thiare et avec lesquels il avoit des engagemens d'autant plus délicats, qu'ils étoient en contradiction avec ses sentimens secrets. Car tout le cours de son pontificat a prouvé qu'au fond de son cœur il avoit de l'in-

(1) Conseil chargé des approvisionnemens de Rome. Nous parlerons plus bas et de l'Annone et de Nicolas Bischi.

clination pour les jésuites. Il devoit d'ailleurs de la reconnoissance aux *zelanti*; et qui sait s'il ne leur avoit pas aussi fait des promesses! Sa position étoit donc épineuse. Des deux côtés il étoit dominé par la crainte. Il sacrifioit tour-à-tour au parti qui lui présentoit le danger le plus imminent. Il sentoit l'intérêt pressant qu'il avoit à ménager les cours catholiques, celles sur-tout de Madrid et de Versailles; mais il se souvenoit souvent aussi de la fin tragique de Ganganelli. De là ces variations, ces mesures, en apparence contradictoires. De part et d'autre on les expliquoit par la duplicité de son caractère. Ce n'étoit cependant que les inconséquences si naturelles à la foiblesse; et pouvoit-on attendre autre chose d'un homme qui joignoit la foiblesse du pouvoir à celle du caractère ?

Il avoit cependant pour le cardinal de Bernis une docilité, qu'il puisoit autant dans son penchant que dans son défaut de courage. Il lui demandoit souvent des conseils, et les suivoit presque toujours. Il mettoit même une sorte d'affectation à paroître vivre avec lui dans l'intimité, et à lui donner des témoignages publics d'attachement et quelquefois de déférence.

Ce n'étoit pas assez pour les ministres des couronnes d'avoir porté sur la chaire de Saint-Pierre un pontife sur lequel ils pussent compter. Il falloit l'entourer de sujets qui fussent suivant leur cœur. C'étoit une des conditions, au moins tacites, de son élection. Ils obtinrent sans peine que la place de secrétaire d'état, celle qui les intéressoit le plus, seroit confirmée au cardinal Pallavicini.

Ils auroient voulu procurer la daterie au cardinal Malvezzi, qui avoit fait preuve de lumières, de vertus et de son attachement pour la France; mais il étoit trop odieux aux *zelanti*; et Bernis, toujours sage et modéré, n'exigeoit pas que Pie VI, à son début surtout, leur donnât de trop violens griefs. — Qu'ils obtiennent, lui disoit-il, quelques-unes des places plus honorables qu'importantes dont vous pouvez disposer. Acquittez ainsi votre reconnoissance, mais méfiez-vous de leurs conseils. — Après quelques hésitations, la daterie fut donnée à l'estimable cardinal Negroni, lui que les couronnes eussent voulu placer sur la chaire de St. Pierre, de préférence à tous, et la secrétairerie des brefs, au cardinal Conti, homme

intègre, laborieux, libéral, qui eût convenu bien plus que Pallavicini à la place de secrétaire-d'état. Mais de tous côtés on avoit de petites considérations à consulter. Et Pie VI passa ainsi tout son pontificat à ménager, tantôt les cours, tantôt ses bienfaiteurs, et le plus souvent ses ennemis. De là, ces vacillations, ces démarches hasardées qui lui causoient des regrets ou lui attiroient des reproches, ces demi-mesures qui affoiblissent l'autorité et multiplient les mécontens.

A peine fut-il assis sur la chaire de St. Pierre, que les *zelanti* qui affectèrent de le regarder comme leur créature, eurent à se plaindre de lui. Ils vouloient qu'il devînt le ministre de leurs vengeances, et le réparateur des prétendus torts du régne précédent. Le général des jésuites, Ricci, et plusieurs des partisans fougueux de la défunte société, avoient été enfermés au château Saint-Ange, et leur procès avoit été commencé sous le pontificat précédent. La mort de Clément XIV devoit, suivant les *zelanti*, mettre un terme à ces rigueurs. Pie VI eut le courage de déclarer qu'on suivroit, à l'égard des accusés, les formes ordinaires de la justice. Mais ce courage apparent, il le

puisoit dans la crainte que lui inspiroit le comte de Florida-Blanca, qui n'eût pas souffert qu'on portât la plus légère atteinte à son ouvrage. Il ne falloit pas moins que la fermeté de ce ministre espagnol, pour balancer l'impérieuse influence des nombreux partisans des jésuites, c'est-à-dire de tout ce qui, dans Rome, avoit ou de la fortune ou du crédit, si l'on en exceptoit quelques cardinaux et les ordres monastiques, jaloux de la compagnie de Jésus. Aussi, pendant ce long pontificat, ne se passa-t-il pas six mois sans quelques tentatives en sa faveur. Tantôt on tendoit des piéges à la facilité du pape, pour arracher de lui quelque promesse, quelque mesure équivoque. Tantôt on publioit des pamflets, fanatiquement injurieux à la mémoire de Clément XIV. Tout servoit de prétexte aux persécutions, ou d'aliment à l'animosité. Les diverses passions se couvroient tour-à-tour du voile de la religion, pour en venir à leurs fins. Il n'y avoit pas jusqu'aux canonisations qui n'acquissent une sorte d'intérêt politique.

Un prélat du siècle passé, distingué par ses lumières et sa piété, mais plus connu encore par ses querelles avec les mission-

naires des jésuites, pendant qu'il étoit évêque au Mexique, Jean Palafox, étoit devenu, cent ans après sa mort, une pomme de discorde dans l'église catholique. Rappelé en Espagne par Philippe IV, il fut promu au siége épiscopal d'Osma, mena une vie exemplaire, mourut en odeur de sainteté et fut mis au rang des bienheureux. Il seroit resté paisiblement à ce dernier degré de la hiérarchie céleste, mais l'animosité de la cour de Madrid contre les jésuites, réveilla tout-à-coup son intérêt pour un de leurs ennemis les plus ardens ; et la canonisation du vénérable Palafox, bonne tout au plus pour satisfaire la vanité de sa famille, ou pour amuser les loisirs des dévots, devint une affaire d'état. A peine Charles III eut-il chassé les jésuites de son royaume, qu'il la sollicita avec ardeur. Clément XIV étoit mort sans avoir pu satisfaire les désirs du monarque catholique. Une des premières preuves de dévouement que l'on demande à son successeur, c'est de presser cette *importante décision.* Il s'en occupe pour la forme mais l'intrigue jésuitique accumule les délais, les obstacles, et sert ainsi la répugnance secrète de Pie VI. De plus grands intérêts appellent

l'attention de l'Espagne. Charles III meurt; son fils hérite de son trône, de sa piété, de ses préventions contre les jésuites. Une des premières demandes qu'il fait présenter au souverain pontife, c'est la canonisation du vénérable Palafox. La congrégation des Rits recueille les documens qui peuvent faire révoquer en doute son orthodoxie; entr'autres, sa correspondance avec l'université de Louvain. C'étoient des matériaux précieux pour celui qu'on appelle, dans le ridicule style des canonisations, l'*avocat du diable*. La cabale en tira parti. Palafox, malgré l'intérêt que l'Espagne prend à sa gloire posthume, est réduit, pour long-temps, au simple titre de *bienheureux*. Les jésuites seuls s'apperçoivent de ce triomphe obscur.

Ils obtiennent cependant des succès moins disputés qui compromettent le malheureux Pie VI, constamment froissé entre ses vœux secrets et ses engagemens ostensibles. Qui eût prévu que la compagnie de Jésus, éliminée des pays dévoués à la superstition, trouveroit des asyles et une protection éclatante chez les hérétiques et les schismatiques? Deux souverains, les plus distingués peut-être du dix-huitième siècle

par leurs lumières et leur talent pour le gouvernement, se font une espèce de gloire de recueillir, dans leurs états, les débris de la société proscrite. Ils ne voient, dans ses membres, ni les professeurs d'une morale corrompue, dangereuse pour les sujets, plus dangereuse pour les rois, ni des intrigans, qui font servir la religion de masque et d'instrument à leur ambition; ils ne voient, en eux, que des hommes éclairés, propres, à beaucoup d'égards, à l'enseignement public. Ils ne les admettront ni dans leur cour ni dans leur confessionnal. Ils sauront les surveiller et les contenir. En quoi pouvoient-ils leur paroître redoutables? Tels furent, sans doute, les raisonnemens de Frédéric II et de Catherine II.

Fréderic II qui avoit dans ses états beaucoup de catholiques, ne pouvoit se dispenser d'avoir des relations avec le saint-siége. Il entretenoit à Rome un agent, l'abbé Ciofani, fort dévoué à la compagnie de Jésus. Le vœu principal de cet agent étoit de la ressusciter. L'objet principal de sa mission étoit de faire décider comment les jésuites pourroient s'établir dans quelques provinces de la monarchie prussienne. Croira-t-on que le grand Frédéric

fit dire que puisqu'on ne l'avoit pas consulté sur la suppression de cet ordre, elle étoit comme non avenue pour lui, et qu'il se croyoit en droit d'en faire abstraction, en laissant sur l'ancien pied les jésuites dans ses états. On pense bien que l'abbé Ciofani n'adoucissoit pas les expressions du mécontentement de Fréderic, et ne lui transmettoit pas très-fidèlement les réponses circonspectes qu'il obtenoit du pape. Le roi de Prusse étoit décidé à conserver des jésuites dans ses états, pour les consacrer à l'éducation de la jeunesse. Peu lui importoit qu'ils fussent fidèles ou non à leurs vœux et aux statuts de leur ordre; mais il vouloit qu'ils fussent contents et vécussent chez lui sous la forme qui convenoit le plus à ses vues. Egaré, sans doute, par son agent ou feignant de l'être, il consigna, dans une déclaration, que le souverain pontife ne feroit aucune opposition à la conservation de la société en Prusse; et lorsque cette déclaration fut communiquée au pape, il dit, suivant l'abbé Ciofani: « Qu'il n'étoit pas en son pouvoir de révo-
» quer la décision de son prédécesseur à
» cause de l'opposition puissante des cours ca-
» tholiques, mais qu'il promettoit *solemnel-*

» *lement* que jamais il ne déclareroit irrégu-
» lière la société qui se formoit en Prusse ».

Informés de cette singulière promesse, les ministres d'Espagne et de France firent à Pie VI les reproches les plus sanglans, le taxèrent de duplicité. Le pape s'excusa de son mieux, prétendit qu'on avoit mal interprété ses paroles, renouvela ses engagemens. Il avoit au moins pour ses sévères tuteurs, les apparences de la docilité; et jamais il ne cajoloit davantage le cardidal de Bernis qu'après en avoir reçu une réprimande. Il craignoit bien plus encore le ministre d'Espagne, dont la cour étoit plus exigeante, plus ombrageuse que celle de Versailles, et qui étoit lui-même beaucoup moins calme que le cardinal de Bernis. Aussi Pie VI éprouva-t-il une joie difficile à déguiser, lorsque M. de Florida-Blanca fut appelé en 1777 au premier ministère de la cour de Madrid. L'Espagne fut alors représentée à Rome par le duc de Grimaldi qui remplaçoit le comte de Florida-Blanca et par le chevalier Azara qui étoit depuis longtemps en Italie chargé de la confiance de sa cour, et qui la méritoit à tant de titres. Mais le pape vit bientôt qu'il n'avoit rien gagné au changement dont il s'étoit d'abord félicité.

Le duc de Grimaldi, honnête, bien intentionné, mais facile à subjuguer, et ne voyant que par les yeux de son parent Pallavicini, parut se livrer au parti opposé aux couronnes, et laissa concevoir quelques espérances. Mais son ambassade n'étoit guère qu'une retraite honorable dans laquelle on désiroit qu'il trouvât *otium cum dignitate*. Il faisoit de fréquentes absences. Le chevalier Azara ne perdoit pas un instant de vue le saint-siége. Sa surveillance, sa fermeté lui furent souvent importunes; mais il joignoit à ses austères conseils des marques d'intérêt qui lui concilièrent à la fois la bienveillance et la confiance du pape; et l'on peut dire à présent, que son influence et celle du cardinal de Bernis, avec lequel il vécut toujours dans la plus grande intimité, ont épargné à Pie VI bien des fautes, et ont peut-être retardé la subversion du saint-siége.

Quant au roi de Prusse, il étoit déterminé à conserver les jésuites dans ses états, sous un titre quelconque. « Je les protégerai, avoit-il dit dès l'année 1775, à l'un d'eux qui se trouvoit à Breslau; le pape ni personne n'a droit de me rien prescrire. J'ai promis à la cour impériale, dans le dernier traité de paix, de

maintenir le clergé catholique dans l'état où je l'ai trouvé. Je tiendrai ma parole ; et si chacun prétend faire ce qui lui convient, je chasserai, moi, tout le reste de la *prêtraille*, et je ne garderai que vous ». C'est vers le même temps qu'il écrivoit à M. D'Alembert, à la suite d'une maladie, à laquelle il avoit pensé succomber. « A force de vivre, j'ai » vu bien des choses. J'ai vu les soldats du » pape porter mon uniforme, les jésuites me » choisir pour leur général, et Voltaire » écrire comme une vieille femme. »

Ce n'étoit pas, au reste, par une obstination malfaisante qu'il protégeoit les jésuites. « J'ai, disoit-il, parmi mes sujets un million » et demi de catholiques. Il m'importe qu'ils » soient élevés sagement et uniformément » dans la religion de leurs pères. Les jésui- » tes ont fait leur preuve quant à leur ta- » lent pour l'éducation, ce n'est qu'en vivant » en corps qu'ils peuvent remplir convena- » blement cette tâche. Ils vivront donc ainsi, » sauf à se soumettre, d'ailleurs, aux loix » ecclésiastiques que le pape jugera à propos » de leur prescrire. »

Pie VI, pour ne pas indisposer les couronnes catholiques, exigea qu'ils quittassent

l'habit de leur ordre qu'ils continuoient à porter en Silésie, qu'ils s'abstinssent de prêcher et d'administrer les sacremens. Au commencement de 1776, l'évêque de Breslau leur communiqua ces intentions du pape, qui étoient aussi celles du roi de Prusse. Ils s'y résignèrent. Mais de nouveaux orages s'élevèrent à leur sujet dans d'autres parties de l'Europe, où ils se flattoient d'avoir une existence moins équivoque. Pie VI tourmenté par la France et l'Espagne, prenoit de temps en temps, à leur égard, un langage intolérant qui n'étoit pas dans son cœur. Ceux en particulier qui étoient dans la Prusse polonoise, donnèrent lieu à des plaintes, parce qu'ils continuoient de vivre en communauté. Mais Frédéric s'expliqua à cette occasion, de manière à fermer la bouche au pontife. « Je puis bien » écrivoit-il en 1779 à l'évêque de Culm, dans le diocèse duquel des jésuites s'étoient établis; je puis bien sacrifier aux désirs du pape leur nom et leur habit; mais pour l'essentiel de leur institut, il faut qu'il reste intact et sur le même pied qu'en Silésie, afin de favoriser la formation de la jeunesse confiée à leurs soins. »

C'est, en effet, ainsi que la compagnie de

Jésus a continué de subsister dans la Prusse polonoise et dans la Silésie. C'en étoit encore assez pour laisser quelques espérances aux partisans de cette trop fameuse société, et leur donner lieu de dire : Les jésuites sont persécutés, dispersés, supprimés, mais non pas anéantis. Les cours catholiques se sont peu-à-peu familiarisées avec cette exception; mais leur vigilance n'en a été que plus active pour empêcher les jésuites d'obtenir de nouveaux triomphes. Fréderic II pardonna, au reste, facilement à Pie VI les contrariétés passagères qu'il avoit éprouvées et dont il connoissoit bien la source; il conserva même pour ce pontife, souvent malheureux par sa faute, plus souvent par les circonstances, un tendre intérêt qu'il manifesta en quelques occasions, lorsqu'il le vit aux prises avec Joseph II qui entreprenoit des réformes avouées par la saine politique, mais affligeantes pour l'église. Il écrivoit à M. D'Alembert : « Ce qui me fâche seulement, c'est » que tant de bien ne se soit pas opéré sous » les papes qui ont mérité d'être humiliés, et » que cela atteigne précisément l'honnête » Braschi, celui qui a défriché les marais » Pontins ».

Indépendamment de son affection personnelle pour Pie VI, il attachoit à ses relations amicales avec le saint-siége, plus d'importance qu'on n'auroit pu l'attendre d'un prince si supérieur aux vaines formalités. Son titre de roi que les électeurs de Brandebourg ne portoient que depuis le commencement du siècle, n'avoit pas encore été reconnu par les papes. Il voulut bien faire de cette reconnoissance l'objet d'une sorte de négociation. Pendant que Pie VI se trouvoit à Vienne, le ministre de Prusse, le baron de Riedesel, la sollicita du pape lui-même, et l'obtint dans une audience particulière. De retour à Rome, il commença à accorder dans ses brefs le titre de roi au grand Frédéric. On pourroit se demander, lequel des deux a été le plus honoré par cette faveur. Le comte de Herztberg qui savoit l'apprécier, comme son maître, mais qui cependant ne la crut pas indigne d'être sollicitée, pensa, sans doute, qu'elle étoit propre à augmenter la considération du roi de Prusse aux yeux de ses sujets catholiques, et que dans cette vue, rien ne devoit être négligé.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE IV.

Relations embarrassantes de Pie VI avec Catherine II.

Ce n'est pas une des moindres singularités de la fin de ce siècle, que de voir les jésuites violemment chassés par des monarques dévots, proscrits, quoiqu'à regret, par le saint-siége, et consolés, recueillis par deux souverains philosophes, l'un hérétique et l'autre schismatique. Frédéric II et Catherine II, l'un et l'autre épris des choses extraordinaires, ont cru ajouter un lustre de plus à leur règne, en protégeant d'illustres opprimés, en accueillant, dans leurs états, des hommes renommés par leurs talens, en les vengeant des injustices de la persécution. Peut-être s'est-il mêlé aux motifs de leur détermination, un sentiment de malignité evers ces rois si pieux qui repoussèrent loin d'eux les appuis de leur sainte religion, et le désir orgueilleux de prouver que les dangers qui avoient servi de prétexte à cette grande mesure ne pou-

voient effrayer que la pusillanimité. Mais ils ont été mus, sur-tout, par le désir de donner à l'enseignement public, dans leurs états, une forme qui, quoi qu'on en ait pu dire après coup, avoit été sanctionnée par l'expérience dans plusieurs pays catholiques. Ils étoient trop sages l'un et l'autre pour prendre un pareil parti, uniquement par malice ou par ostentation.

Quoi qu'il en soit, ceux des jésuites expulsés, qui ne s'étoient pas réfugiés dans l'E'tat de l'Eglise, avoient cherché et trouvé des asyles dans des pays dont les souverains, indépendans du saint-siége, comptoient cependant des catholiques parmi leurs sujets; les uns dans la Prusse polonoise, les autres dans la Silésie, d'autres dans la Russie Blanche. Ils vivoient paisiblement dans cette dernière province, lorsqu'un noble lithuanien, évêque de Mallo *in partibus*, établi à Mohilow, avec le titre de visiteur apostolique, et qui, de là, étoit en relation intime avec les amis nombreux que la société avoit à Rome, s'avisa de donner aux facultés qu'il avoit reçues du pape l'extension la plus étrange, et permit aux jésuites de la Russie-Blanche de prendre des novices,

en se conformant, disoit-il, *aux intentions de Clément XIV et de Pie VI.* Pie VI étoit dangereusement malade. Les cardinaux, las de la longueur de son règne (il duroit déjà depuis plus de quatre ans), comptoient sur sa fin prochaine. C'étoit le moment de donner au loin le signal de la résurrection des jésuites. Avant que la demande qu'on auroit faite fût ébruitée, Pie VI seroit mort. Son successeur, quels que fussent ses principes, trouveroit la chose établie : elle seroit présentée comme l'ouvrage du pape défunt. Les cours catholiques le respecteroient peut-être : elles craindroient de livrer l'église à de nouveaux orages. Celles qui étoient le plus acharnées contre les jésuites étoient à une grande distance. On pourroit braver leurs murmures et les rendre impuissans.

L'événement trompa tous ces calculs. Pie VI se rétablit, et sa convalescence fut saluée des plus sévères remontrances de la part des ministres de France et d'Espagne. On lui reprochoit la manière ambiguë dont étoient rédigés les pouvoirs donnés à cet audacieux évêque de Mallo, qui, né calviniste, se fit catholique à la mort de son

père, se maria, devint veuf, embrassa la prêtrise, commença dès-lors à faire l'apôtre, établit le centre de ses prédications à Varsovie, parvint à intéresser les ministres russes qui y dominoient, à gagner l'amitié du nonce Garampi, zélé partisan des jésuites; et sur sa garantie et la demande formelle de la Russie, fut nommé évêque *in partibus*, et, dès-lors, s'intitula évêque de Mohilow et de la Russie-Blanche. Tel étoit cet aventurier qui jouoit le fanatique, et croyoit à peine en dieu. Il suscita à Pie VI un des plus grands embarras qu'il ait éprouvés. Il fit épouser sa cause à Catherine II, avec une ténacité, avec une hauteur qu'elle sembloit ne réserver que pour les affaires d'une importance majeure. Il occupa l'Europe pendant quelques années des résultats de son intrigue subalterne.

Mais qu'auroit-il pu faire s'il n'eût pas eu à Rome même de puissans appuis ! Le bref dont il avoit abusé, avoit été rédigé par le secrétaire de la Propagande, Borgia, prélat adroit, dont les affections étoient connues; et (comme il arrivoit souvent des mandemens de nos évêques) Pie VI n'avoit peut-être pas lu son bref. Sa confusion n'en

étoit que plus forte; sa perplexité n'en étoit pas moindre. Comment faire pour désarmer la France et l'Espagne, sans offenser Catherine II, sans l'indisposer contre les catholiques de ses états? On vouloit cependant qu'il donnât le désaveu le plus solemnel à la conduite de l'évêque de Mallo; qu'il le menaçât des peines canoniques, s'il ne se hâtoit de retirer son mandement. Rien ne fut négligé pour arracher cette révocation. L'Espagne la fit solliciter directement à Pétersbourg. Elle n'y étoit pas en faveur à cette époque. Elle venoit de faire arrêter quelques bâtimens russes. L'impérieuse Catherine répondit, par l'organe de Czernichew, que comme le roi d'Espagne avoit eu ses raisons pour chasser les jésuites de ses états, elle avoit les siennes pour les conserver dans son empire. On voulut employer l'entremise du roi de Pologne. Catherine lui répondit de sa main : « Je vous remercie de votre inter-
» vention; mais comme il s'agit d'une affaire
» purement économique, je n'ai besoin d'au-
» cune médiation ni négociation; je suis maî-
» tresse chez moi ». Stanislas revient à la charge. Catherine réplique : « Je veux sou-
» tenir l'ordonnance de l'évêque de Mo-

» hilow ; elle a été approuvée par moi : » que si le pape sévit contre lui, je le pro- » tégerai. Je consentirai plutôt à un schisme, » que de rien changer à l'établissement des » jésuites dans la Russie-Blanche ». Ce n'est pas cependant qu'elle eût une grande affection pour les jésuites. Elle savoit ce qu'ils valoient hors de l'enseignement public. Mais elle étoit piquée, et l'humeur la portoit hors des bornes qui étoient dans ses intentions comme dans ses intérêts.

Il y avoit alors, à Varsovie, un nonce (Archetti) d'un caractère simple et conciliant, qui vouloit désarmer le courroux de la grande Catherine, et épargner des mortifications au pape. Il obtint la permission de lui transmettre quelques expressions obligeantes.

Les cours de Madrid et de Versailles cessèrent d'agir directement. Elles étoient occupées d'intérêts d'une toute autre importance ; c'étoit l'époque où se préparoit leur guerre contre l'Angleterre : elles se bornèrent à harceler le foible pontife qui, à force de temporisations et favorisé par les circonstances, sortit de cette crise plus heureusement qu'il ne pouvoit l'espérer. Mais que d'angoisses il eut à éprouver auparavant !

Sollicité par les cours catholiques, il demanda que le bref de suppression des jésuites fût publié en Russie. C'étoit un biais pour anéantir l'œuvre du prélat de Mohilow. Pour y réussir, il essaya les cajoleries auxquelles la grande Catherine n'étoit pas inaccessible. Jusqu'alors, le souverain de Russie n'étoit point, pour le saint-siége, revêtu de la dignité d'empereur. Pie VI écrivit à Catherine, et pour la première fois l'intitula : *Sa Majesté Impériale*; sa vanité en fut flattée. Sa réponse fut bénigne et presqu'affectueuse; mais elle resta inexorable quant au bref de suppression. Vainement le pape lui avoit cité l'exemple du roi de Prusse. Chaque souverain, répondit-elle, est maître dans ses états : jamais, de mon vivant, on ne publiera une bulle dans les miens.

Ce sourire passager de bienveillance fit bientôt place à de nouveaux accès d'humeur. Il falloit l'influence de la mauvaise étoile de Pie VI, pour lui procurer des relations si multipliées et si fâcheuses avec une princesse schismatique, dont les états étoient si éloignés. Il croyoit Catherine un peu radoucie : il lui écrivit cérémonieusement pour lui demander que l'archevêché de

Poloczko, qui faisoit partie de son empire, fût, suivant l'usage, confié à un grec-uni. Catherine, encore piquée des chicanes qu'on faisoit à son protégé, répondit au pape, mais en langue russe, mais en joignant à sa lettre une traduction en langue grecque, mais en mesurant ligne par ligne, sa réponse sur la lettre du pape, en la terminant par la même finale et en mettant au frontispice: *Catherine II, impératrice de toutes les Russies, à Pie VI, évêque de Rome et pape dans son district.* Le contenu de cette épître, répondoit à sa forme; il n'étoit ni obligeant pour le pape, ni favorable à sa demande. Catherine ne vouloit y acquiescer qu'autant que le siége de Mohilow seroit érigé en métropole et donné à l'évêque de Mallo. Nouveaux chagrins, nouveaux embarras pour Pie VI: comment sortir de cette crise? S'il pousse l'impératrice à bout, il va faire perdre au saint-siége cinq cent mille Grecs-unis répandus dans l'empire de Russie. Mais comment braver le courroux des cours de Versailles et de Madrid, dont les ministres exigent que l'évêque de Mallo se rétracte solemnellement avant d'obtenir la grâce que l'impératrice sollicite pour lui?

Il se décide vers la fin de 1781, à tenter de nouveau de la désarmer : il lui représente d'un ton lamentable, qu'il ne peut, sans compromettre sa dignité, sans se faire accuser de foiblesse et de lâcheté, récompenser un prélat qui a osé interpréter un de ses brefs, et porter atteinte au bref de suppression. Mais qu'il se rétracte, et il se fera un devoir de complaire aux désirs de l'impératrice. Il étoit alors question du voyage du comte et de la comtesse du Nord. Pie VI témoigne l'intérêt qu'il prend à eux ; lui recommande le sort des catholiques de Russie. La lettre étoit écrite en entier de sa main et pleine des expressions les plus flatteuses. C'étoit le prélat, depuis cardinal Antonnelli, qu'il avoit chargé de sa rédaction, et Antonnelli étoit adroit, insinuant et avoit déjà la confiance de Pie VI, autant qu'on pouvoit l'avoir.

Catherine, qui mêloit souvent au déploiement impérieux de sa puissance, la coquetterie de son sexe, débute dans sa réplique par un préambule flatteur; lui parle de ses enfans, loue le pape de ses heureux efforts pour dessécher les marais Pontins, pour assurer à-la-fois sa propre gloire et la pros-

périté de ses états; mais entrant en matière, elle dit qu'elle a usé de ses droits en nommant l'évêque de Mallo à l'archevêché de Mohilow; qu'on n'a rien à reprocher à ce prélat, qu'il n'a fait qu'obéir en sujet fidèle aux volontés de sa souveraine. Elle termine par demander pour lui le Pallium, sans dire un mot de sa rétractation. *Nous joignons, au reste, notre voix à celle de notre église orthodoxe qui prie Dieu pour la réunion de toutes.*

Cette grave négociation, dont Catherine s'égayoit sans doute dans son intérieur, fut suspendue quelque temps par les querelles un peu plus sérieuses du pape avec Joseph II, et par son voyage à Vienne. L'affaire de Mohilow fut cependant rappelée à l'attention de Pie VI, pendant son séjour dans cette capitale. Joseph lui parla avec enthousiasme de Catherine II, l'exhorta instamment à lui complaire, le pénétra de l'inutilité, du danger même de sa résistance. Le pauvre pontife revint à Rome plus indécis que jamais; mais le voilà rendu aux remontrances des ministres ses tuteurs. Ils se méfient de sa fermeté et même de ses intentions, mais deviennent un peu moins pressans. Ils ne deman-

dent du pape qu'une déclaration adressée à chacun des deux rois, dans laquelle il leur répète qu'il regarde la suppression des jésuites comme irrévocable.

Pie VI désiroit qu'il se contentassent de l'improbation qu'il avoit fait donner par son nonce à Varsovie, à la conduite de l'évêque de Mallo.

Mais dans l'intervalle, un nouvel incident étoit venu embrouiller une affaire qui lui avoit déjà donné tant de chagrin. Catherine II, impatientée de ses délais, confuse peut-être de l'espèce d'hommage qu'elle avoit rendu au chef d'une église étrangère à la sienne, excitée contre lui par Czernichew, grand protecteur du prélat réfractaire; par le prince Potemkin qui, du sein de l'orgueil et de toutes les passions mondaines, daignoit jeter un regard de bienveillance sur un ordre religieux; par le dur et altier Stackelberg, qu'irritoit la plus légère résistance, Catherine II avoit donné aux jésuites de ses états le pouvoir d'élire un vicaire-général pour présider à leur société, *avec tous les priviléges dont cet institut jouissoit autrefois*, pourvu qu'ils s'accordassent avec les loix de son empire; et sans at-

tendre plus long-temps l'aveu du saint-siége, intitulé l'évêque de Mallo, archevêque de Mohilow *de l'église romaine.*

De son côté, Stackelberg déclare que Catherine II refuse absolument de se prêter aux demandes du pape; que s'il n'envoie pas aussitôt le pallium à l'évêque de Mallo, s'il ne nomme pas en même-temps pour son co-adjuteur, un ex-jésuite qu'elle affectionne, elle chassera de ses états tous les catholiques; qu'elle proscrira leur religion comme incompatible avec la dignité et l'autorité des souverains. Le ministre russe ne dit pas d'ailleurs un seul mot de la nomination d'un grec-uni à l'archevêché de Poloczko. Il envoie copie de sa déclaration à Vienne, pour que la cour de Rome ne manque pas d'en être informée par son nonce Garampi. Jamais l'arrogance ne déploya autant de dureté contre la foiblesse. A Varsovie, le nonce Archetti en est atterré; à Versailles, à Madrid même, on plaint le malheureux pontife, qui expie si douloureusement un moment de légéreté. A Rome, les observateurs éclairés prévoient la chute prochaine d'un trône que de toutes parts on dépouille des illusions qui seules font sa solidité.

Pie VI n'écoute plus que la frayeur que lui inspire le courroux lointain de Catherine. Il espère que les rois de France et d'Espagne se contenteront du bref adressé à chacun d'eux, par lequel il déclare *illégitime, abusif et nul*, tout ce qui s'est fait de contraire au bref de Clément XIV, soit dans la Russie-Blanche, soit ailleurs; et les deux monarques, occupés de plus graves intérêts, n'exigeront rien de plus; et rien ne manquera au triomphe du protégé de Catherine.

Ce n'est pas tout encore. Il faut désarmer l'auguste protectrice. Pie VI lui écrit de nouveau: « Vous aurez quelques égards pour ma dignité; vous ne permettrez pas qu'un de vos sujets m'ait offensé impunément. Eh bien, j'enverrai un ministre qui sera chargé d'ériger le siége de Mohilow en archevêché, de porter le pallium au nouvel archevêque; mais que V. M. I. souffre que je mette à ces preuves de condescendance, cette seule clause: *sauf les maximes de l'église catholique romaine.*

Dans l'intervalle, l'ex-jésuite qui devoit être co-adjuteur du nouvel archevêque, Benilawski, passe en Italie au commen-

cement de 1783, et il semble que ce soit pour braver le saint-siége de plus près. Partout où il paroît, il flatte ses amis du rétablissement prochain des jésuites. Il montre des rescripts, déjà d'ancienne date, où Pie VI leur permet de rester, *in statu quo*, par-tout où le bref de suppression n'a pas été publié. Il arrive à Rome et obtient du pape une première audience, dont les détails transpirent et réveillent les alarmes des ministres catholiques. Le cardinal de Bernis fait revivre ses anciens droits à la docilité et à la confiance du pontife ; mais il le trouve effrayé et séduit. Il entend de sa bouche l'apologie de l'évêque de Mallo. Benilawski lui a été présenté par l'agent de Russie, recommandé par le comte de Panin. Comment ne pas l'accueillir ?

Pie VI n'étoit cependant encore qu'ébranlé. Benilawski qui, sous le plus mince extérieur, cachoit beaucoup d'effronterie et d'adresse, n'épargnoit rien pour le corrompre et l'effrayer. Il étoit autorisé par l'impératrice de Russie à demander au pape qu'il reconnût formellement les jésuites établis dans son empire, qu'il conférât à ceux qui étoient employés dans le ministère ecclé-

siastique les mêmes facultés qu'aux évêques. Il veut justifier l'évêque de Mallo sur tous les points. Pie VI délibère, tergiverse; il alloit céder sans les conseils austères du cardinal de Bernis. Benilawski devient pressant. Il déclare qu'il va partir sur-le-champ, si on le fait languir. Il s'attache aux pas du pontife. Pie VI l'évite. Le moine impudent dit qu'il va s'établir dans son antichambre, jusqu'à ce que le pape l'admette et acquiesce à toutes ses demandes. Sa vanité et son imprudence égalent son audace. Il se croit si sûr de sa dignité de prélat, qu'il achète d'avance la croix et l'anneau pastoral. Il se fait peindre avec les ornemens épiscopaux. Il se vante qu'il va être sacré par le souverain pontife lui-même. Il est dans l'intimité des deux ex-jésuites les plus connus par leur fanatisme, *Zaccaria et Ambrogi*. Il menace du courroux de sa souveraine. Pie VI résiste comme un homme prêt à céder. On voit que, né pour craindre, il a passé de la crainte de la maison de Bourbon à celle de Catherine II, et d'autant plus que ce second sentiment se combine assez bien avec ses affections secrètes.

Sur ces entrefaites, il reçoit la réponse

de Catherine, à sa lettre soumise, et son amour-propre a quelques momens de jouissance qui le consolent de tout. L'impératrice l'appelle *très-puissant prince* : elle le remercie de la bonne grâce avec laquelle il veut bien accorder le pallium à un sujet d'un aussi grand mérite que l'évêque de Mallo qu'elle *a établi* archevêque de Mohilow, en lui donnant pour co-adjuteur, le chanoine Benilawski. Elle recevra, dit-elle, le ministre que sa sainteté veut lui envoyer *comme les ambassadeurs des têtes couronnées* : elle lui parle même de la gratitude qu'elle éprouvera s'il a égard à ses demandes; mais elle se taît sur tout le reste. Elle termine sa lettre en disant qu'elle fait toujours des vœux pour la réunion de l'église romaine *à son église orthodoxe.*

Ce retour des bonnes grâces de l'impératrice rend un peu de courage au saint-père. Il congédie poliment, mais froidement Benilawski, sans avoir rien accordé à son exigence. Ses relations directes avec la grande Catherine le dispensoient de traiter avec son ridicule agent.

Mais aussitôt après, le nonce Archetti a ordre de passer à Pétersbourg, et sa mission donne

donne lieu à quelques nouveaux orages. L'évêque de Mallo avoit accompagné Potemkin en Crimée. Il est mandé à Pétersbourg. Il y trouve Archetti ; et c'est pour lui principalement qu'il est envoyé par le pape. Un nonce au fond de la Baltique, accrédité auprès d'une princesse schismatique et qui pis est, philosophe ! Le spectacle étoit nouveau. Archetti pouvoit dire, comme certain doge de Gênes : ce que je trouve de plus remarquable à Pétersbourg, c'est de m'y voir. Il est d'abord bien accueilli. Mais bientôt on apperçoit qu'il s'exprime avec trop d'amertume, sur le compte des jésuites. On lui sait mauvais gré d'aller réchauffer, dans la société du ministre d'Espagne, la haine qu'il professe contre eux. Dès le début, la négociation se hérisse de petites difficultés. Catherine II veut obtenir tout du pape, avant de lui rien accorder. Il falloit donc d'abord s'occuper de sacrer le nouvel archevêque de Mohilow. Archetti, interrogé sur l'espèce de serment que ce prélat aura à prêter, répond qu'il doit jurer *de poursuivre les hérétiques et les schismatiques*. Tout étrange qu'étoit une pareille condition, elle se trouvoit dans les instructions du nonce, et il n'auroit pas

osé prendre sur lui d'y déroger. On lui dit, avec dureté qu'elles *manquent d'esprit et de réflexion*; qu'il est dérisoire d'imposer à un sujet l'obligation de persécuter ceux qui vivent sous la protection de la même souveraine que lui. Tant qu'il en sera question, l'impératrice ne nommera pas un grec-uni au siége de Poloczko. Mais enfin tout s'arrange. Le nonce est autorisé à passer sous silence le ridicule serment. Mohilow est érigé en archevêché. L'impératrice y nomme l'évêque de Mallo. Archetti le préconise et le sacre, ainsi que son coadjuteur Benilawski; et dans toutes ces formalités, le nom des jésuites n'est pas prononcé. La seule chose que Pie VI fit pour la satisfaction des couronnes catholiques, qui voulurent bien s'en contenter, fut qu'en renouvelant les pouvoirs du nouvel archevêque de Mohilow, pour ce qui concernoit les réguliers de son vaste diocèse, il excepta formellement tous les ordres religieux, dont l'existence et l'institut n'étoient pas approuvés du saint-siége.

Les jésuites n'en regardèrent pas moins la mission d'Archetti comme un triomphe. Le vicaire-général de cet ordre, étant mort dans le courant de 1785, ils en firent men-

tion dans la gazette de Varsovie, en y racontant tous les détails de leur établissement en Russie, et en y exprimant que le bref de leur suppression ne pouvoit avoir de force dans les états où il n'avoit pas été publié. Ils firent plus l'année suivante. A tant d'autres libelles, qu'ils avoient fait circuler pour effrayer les uns, pour ranimer le courage des autres, ils en ajoutèrent un, dans lequel ils cherchoient à constater la continuation de leur société dans la Russie-Blanche, et donnoient à entendre que le saint-siége favorisoit leurs succès.

Les cours catholiques renouvelèrent leurs plaintes et n'obtinrent que de vaines protestations. Le pape commençoit à s'aguerrir. Il paroissoit s'affecter peu de ces tentatives et de ces inculpations. Sans blesser trop directement les couronnes qu'il vouloit ménager, il s'étoit réconcilié avec la grande Catherine; il avoit eu, à la face de l'Europe, des rapports politiques avec elle. Il avoit assuré une puissante protection à cinq cent mille de ses ouailles, perdues dans le vaste empire de Russie. Sa vanité étoit satisfaite, sa conscience étoit tranquille.

L'impératrice de Russie qui ne perdoit

pas une occasion de donner tous les genres d'éclat à son règne, fut séduite par l'idée de voir un prélat placé dans le sacré collége, sur sa recommandation. Le nonce Archetti avoit rempli auprès d'elle une mission dont le résultat lui avoit été agréable. Le chapeau de cardinal devoit en être le prix. Elle le demande pour lui au saint-siége. Mais il y avoit à ménager les puissances catholiques, à qui seules appartenoit le droit de nommer des cardinaux. Avec quelques distinctions futiles leur prétention fut sauvée. Archetti fut nommé cardinal hors de rang, lorsqu'il étoit encore à Pétersbourg. Catherine conçut l'idée bizarre de le revêtir elle-même de la barrette. Déjà les gens scrupuleux crioient au scandale. Mais à Rome sur-tout, *il est avec le ciel, des accommodemens.* Une princesse schismatique décorer un nonce des marques du cardinalat ! Eh pourquoi pas, disoient les raisonneurs subtils qui n'étoient pas fâchés de donner ce lustre de plus au sacré collége. *Le cardinalat est une dignité et non pas un caractère.*

La vanité du sacré collége fut cependant privée de cette gloriole. Archetti, de retour à Varsovie, reçut la barrette avec les

formalités ordinaires. Catherine avoit mis à la promotion du cardinal Archetti la persévérance qu'elle apportoit dans toutes ses entreprises; elle n'épargna rien pour combattre les oppositions qu'elle redoutoit de la part des couronnes et la foiblesse, plus redoutable encore, du souverain pontife. M. Markow commençoit à avoir du crédit auprès d'elle, il n'en usoit pas modestement. Elle le chargea d'une mission auprès du pape. Lorsque Pie VI apprit que ce négociateur étoit arrivé en Italie, il eut un mouvement de frayeur. Il n'attendoit de Catherine II, que des demandes étranges : alloit-elle lui préparer de nouveaux embarras ? Déjà il craignoit que, pour mettre le comble à son humiliation, l'envoyé russe ne fût chargé de solliciter le chapeau pour le nouvel archevêque de Mohilow. Il se trompoit. Markow n'avoit d'autre mission que de presser la promotion d'Archetti au cardinalat. Aussitôt qu'elle fut décidée, le prince Yasoupoff fut envoyé à Rome pour en remercier le pape. Il y demeura plusieurs mois, pour quelques autres motifs. Il eût bien désiré y exécuter un projet déjà conçu depuis longtemps; un projet dont l'exécution eût flatté

l'orgueil de Catherine, et satisfait la vanité de Pie VI, plus encore que sa piété; celui de la réunion des deux églises grecque et latine: elle sembloit tenir à peu de chose; mais les petites passions triomphent souvent des grands intérêts. Cette tentative échoua comme les précédentes.

Les relations de Catherine II avec le souverain pontife, avoient du moins rendu aux jésuites une sorte d'existence. Ils affectèrent d'attacher au service qu'elle leur avoit rendu, plus d'importance qu'il n'en avoit réellement. Fidèles au plan d'ambition qui les suivoit au-delà du tombeau, ces religieux qui flattoient les puissances de la terre, lorsqu'ils ne pouvoient ni les dominer ni les effrayer, continuèrent, pendant tout le cours de son régne, à la prôner comme leur bienfaitrice. Lorsqu'en 1780, elle fit le voyage de Mohilow, qu'elle daigna visiter le collége qu'ils devoient à sa munificence, ils lui prodiguèrent tous les hommages de la reconnoissance. On remarqua sur-tout dans le discours latin qu'ils lui adressèrent, les vers qui rappeloient l'asyle qu'avoit trouvé dans ses états cette société:

Tot pulsata malis, tot tempestatibus acta.

Expoliata bonis, patris sedibus exsul,
Felix quod mediis hunc portum nacta procellis.

En effet, les jésuites furent constamment protégés dans les asiles qu'on leur avoit ouverts à Mohilow, à Poloczko, etc. Ils y vécurent en communauté ; ils y reçurent des novices. Leurs colléges furent fréquentés par les jeunes gens des familles les plus distinguées de Lithuanie et de Russie, et il ne leur a manqué pour la résurrection, objet de leurs intrigues et de leurs espérances, que l'aveu formel du saint-siége. Ce fut au milieu de son épineuse négociation avec l'impératrice de Russie, au sujet de l'archevêque de Mohilow, que le grand-duc et la grande-duchesse parurent en Italie; c'étoit pour le pape, une occasion favorable pour se ménager, par leur entremise, la bienveillance de leur mère. De pareilles visites lui étoient toujours agréables; celle-ci pouvoit lui être utile : il redoubla d'empressement envers les princes de Russie. Quoiqu'ils voyageassent *incognito*, sous le nom de comte et comtesse du Nord, il leur fit rendre, dans toutes les villes de ses états, les hommages les plus recherchés. Ils arrivèrent à Rome le 4 février 1782; le surlendemain, au nic-

ment où, suivant sa coutume, il descendoit du Vatican pour aller prier aux pieds de l'image du prince des apôtres, ils se trouvèrent comme par hasard sur son passage, l'entretinrent pendant une heure et demie du ton le plus affectueux; attendirent qu'il eût fini sa prière, l'approchèrent ensuite une seconde fois, et n'épargnèrent rien pour flatter son amour-propre. Un prince et une princesse destinés à occuper le trône du Nord, conférant amicalement avec le chef de l'église catholique, à neuf cens lieues de leur patrie, offroient un spectacle nouveau pour le dix-huitième siècle, nouveau pour le peuple Romain. On recueillit jusqu'aux moindres détails de cette entrevue; ils furent consignés dans les gazettes du temps; nous les y laisserons. Les comtes du Nord séjournèrent, cette première fois, peu de jours à Rome; mais il y reparurent le 23 février, à leur retour de Naples, et furent témoins du départ de Pie VI pour Vienne. Avant de se mettre en route, il désigna les présens qui leur étoient destinés. Outre de précieux morceaux de mosaïque et autres curiosités que la munificence pontificale distribue ordinairement aux voyageurs illustres,

on leur remit une copie fidelle de la colonne Trajane, en lapis-lazuli, dont les bas-reliefs, en vermeil, étoient sculptés avec un art infini, et dont le piédestal portoit une pendule richement décorée; l'ouvrage avoit coûté six mille ducats. On éblouit un instant par une pareille magnificence; on est prôné pendant quelques jours, au fond du Nord : mais c'est ainsi qu'on ruine ses finances, qu'on mécontente ses sujets, et qu'on prépare la chute de son trône. — Catherine II parut sensible à l'accueil que le pape avoit fait à ses enfans, mais elle n'en persista pas moins dans ses projets. L'archevêque de Mohilow, les jésuites, n'en continuèrent pas moins à être hautement protégés, et le but de Pie VI, celui du moins qu'il feignoit de vouloir atteindre, fut manqué.

CHAPITRE V.

Des Jésuites, et du vénérable Labre.

Les intrigues des jésuites s'entrelacèrent à tout le pontificat de Pie VI, et se reproduisirent sous toutes les formes. Comme au temps de leur faveur, étrangers à tous les scrupules, ils mettoient à profit toutes les circonstances. Ils employoient, tour-à-tour, les livres ascétiques et les libelles calomnieux, les prestiges de la superstition et les lumières de la philosophie. Ils faisoient servir à leurs fins, depuis les athées jusqu'aux capucins, depuis les souverains jusqu'aux mendians.

L'année 1783 vit se déployer une de leurs ressources les plus abjectes à-la-fois et les plus ridicules.

Dans le courant d'avril, pendant que Pie VI avoit été visiter les marais Pontins, le bruit se répand, tout-à-coup, dans Rome, qu'il est mort un mendiant françois qui est l'objet de la vénération publique. Pendant

trois jours on expose son corps, qui conservoit, disoit-on, la flexibilité de ses membres sans aucun signe de putréfaction. Il avoit vécu neuf ans à Rome sans que personne en parlât. A peine eut-il fermé les yeux, que l'on débite sur lui les plus édifiantes merveilles. Il avoit mené la conduite la plus pieuse et la plus exemplaire. Réduit à la plus entière pauvreté, il ajoutoit encore des austérités à toutes ses privations. Couvert de haillons, il restoit exposé aux injures de l'air; et, par pénitence, il se laissoit ronger par la vermine. On se rappeloit l'avoir vu souvent debout et immobile, dans les carrefours et aux portes des églises, attendant la charité des passans sans jamais la solliciter. On prétendoit qu'il distribuoit, aux autres pauvres, le superflu des aumônes qu'il recevoit. Il avoit prédit l'instant de sa mort. Tout respiroit en lui la sainteté. Les plus grands personnages de Rome, le peuple, les prêtres sur-tout, accourent en foule autour de sa tombe. Les miracles s'y multiplient. On apporte des infirmes, ils s'en retournent guéris; et ces merveilles, comme cela arrive toujours, sont attestées par des témoins nombreux et dignes de foi. On recueille les circonstances

les plus minutieuses de sa vie. On grave son image; et, en moins de vingt-quatre heures, il s'en débite plus de quatre mille exemplaires. En attendant qu'il soit canonisé, on lui adjuge le titre de vénérable. Les observateurs ne tardent pas de s'appercevoir que c'est un concurrent que le parti jésuitique veut opposer au vénérable Palafox, dont la cour d'Espagne, en haine des jésuites, sollicitoit, à cette époque, la prompte canonisation. C'étoient les chefs de ce parti qui paroissoient s'intéresser le plus vivement au nouveau bienheureux. En l'absence du pape, le cardinal-vicaire prête sa grave entremise à cette dégoûtante facétie. Au bout de trois jours d'exposition, il fait pompeusement inhumer le saint mendiant dans un caveau, creusé tout exprès pour lui, à côté du maître-autel de l'église de Notre-Dame du Mont; on enferme dans sa tombe l'extrait de sa vie écrit en latin, et la traduction italienne de cet écrit est distribuée avec profusion.

Malgré le ton d'exagération minutieuse qu'on avoit pris pour rédiger ce singulier nécrologe, on n'avoit pu parvenir à le rendre intéressant. Il se réduisit à ce peu de faits.

« Benoît-Joseph, fils de J. B. Labre et

d'Anne-Barbe Gransir, né le 26 mars 1748, en la paroisse de Saint-Sulpice d'Anettes, diocèse de Boulogne, après avoir passé son adolescence avec une excellente conduite, sous la tutelle d'un oncle, curé d'Erin, voulant se consacrer à Dieu par une vie pénitente, prit l'habit monastique dans le couvent de Sept-Fonts, ordre de Cîteaux. Ses austérités lui causèrent une maladie qu'il souffrit patiemment ; mais les médecins l'obligèrent de quitter l'habit après huit mois de noviciat. Il fit ensuite divers pélérinages, en particulier à Notre-Dame de Lorette et aux saints corps des apôtres Pierre et Paul, et vint s'établir à Rome qu'il ne quitta plus que pour aller tous les ans à Notre-Dame de Lorette. Il vivoit à Rome d'aumônes, qu'il ne recevoit pour lui-même qu'en petite quantité, donnant le surplus aux pauvres. Il a mené, d'ailleurs une vie très-exemplaire, ne se permettant pour sa nourriture et son habillement, que ce qui étoit rigoureusement nécessaire, ayant un profond mépris pour le monde et pour lui-même; édifiant par les rigueurs de la pénitence qu'il s'imposoit, par les prières continuelles qu'il faisoit dans les églises, et par les autres vertus qui bril-

loient en lui. Quoiqu'en vivant ainsi, il parût dégoûtant par les haillons dont il étoit couvert, il n'en étoit pas moins *cher et aimable* pour les autres hommes, par ses mœurs, s'oubliant lui-même et ne songeant qu'à plaire à Dieu. Le 16 avril 1783, après une longue prière dans l'église de Notre-Dame-du-Mont, il fut attaqué d'un évanouissement; il fut reçu chez un homme pieux qui se présenta. Son mal ayant empiré, il reçut l'extrême-onction, et à une heure de la nuit, il passa au repos éternel. Le jour suivant, son corps fut, aux dépens de quelques personnes, transporté avec une pompe décente, dans la même église; le bruit s'en répandit dans toute la ville. Bientôt une quantité innombrable d'hommes de tous rangs, accourut pour le voir; il fut nécessaire de recourir à l'aide des soldats pour contenir la foule: son corps fut ainsi exposé jusqu'au soir du 20 avril, jour de pâques, jour auquel, en présence d'un notaire, son corps fut reconnu par des témoins, *flexible, palpable et non corrompu*, mis dans une caisse de bois, qui fut scellée avec les sceaux dudit cardinal-vicaire, puis placée dans une autre caisse, aussi de bois, et déposée dans un

caveau fait exprès du côté de l'épître du maître-autel de ladite église. »

Ce monument de la superstition et de l'hypocrisie, mérite d'être conservé. Il faut que nos neveux sachent jusqu'à quel degré d'impudence les prêtres abusoient de la crédulité des peuples à la fin de ce siècle si renommé par ses lumières, dans une ville où abondoient les personnages illustres, les voyageurs de toutes les parties de l'Europe, les chef-d'œuvres de tous les arts. Il faut que nos neveux puissent apprécier ces factieux qui, couvrant d'un masque de fanatisme, leur ambition purement mondaine, mettoient effrontément le ciel aux prises avec la terre, appeloient les hommages des dévots sur un vil mendiant, dont le seul mérite, d'après leur propre aveu, étoit d'avoir mené une vie inutile et dégoûtante, livroient ainsi au ridicule, cette religion dont ils se disoient les soutiens, et préparoient son renversement.

Car, au défaut du doigt de Dieu, le doigt des jésuites étoit visiblement marqué dans toute cette affaire. Pour ne pas laisser refroidir l'enthousiasme qu'inspiroit le nouveau saint, on fait des quêtes pour sub-

venir aux frais de sa béatification, et cette pieuse fonction est confiée, par le cardinal-vicaire, à plusieurs personnages distingués de Rome, tous connus par leur dévouement à la défunte société. On a soin d'informer tous les amis qu'elle avoit en France, des miracles du bienheureux, auxquels il ne manquoit que des témoins; de ses prophéties qui n'étoient connues que de son seul confesseur et qui menaçoient le saint-siége des grandes calamités dont la suppression des jésuites devoit être suivie. Déjà l'évêque de Boulogne, un de leurs fougueux partisans, annonce à ses diocésains qu'ils ont un compatriote de plus dans le ciel et le recommande à leur dévotion. Il fait recueillir avec une scrupuleuse attention, les plus petits détails de la vie du vénérable Labre, pendant son séjour dans la maison paternelle et depuis qu'il l'a quittée. Ses parens, enivrés de l'honneur inespéré qui leur arrive, et sans attendre le bonheur qui doit leur en résulter dans le ciel, croient déjà leur fortune faite sur la terre, sollicitent des pensions, des bénéfices; et le sage cardinal de Bernis, ne sachant s'il doit rire ou gémir de toutes ces misères, voit un nouvel article ajouté

ajouté à sa correspondance diplomatique. Il conseille aux enthousiastes admirateurs du vénérable, de modérer leur zèle, d'en différer du moins l'expression jusqu'à ce qu'il soit bien prouvé que leur nouvelle idole le mérite. Mais à Rome rien ne peut contenir les élans de la dévotion. Douter des miracles du bienheureux Labre, c'est être impie : ses images vénérées se répandent avec profusion; le pinceau, le burin, le ciseau les répètent à l'envi; on se dispute les lambeaux de ses haillons; le pape lui-même, embarrassé de sa contenance, craignant le reproche de favoriser les intrigues jésuitiques, craignant plus encore le danger de les contrarier ouvertement, n'ose refuser de joindre ses pieux hommages à ceux que l'on prodigue aux restes du saint mendiant, fait porter au Vatican le bois de lit sur lequel reposèrent ses membres dégoûtans et veut y établir sa couche.

Cependant, on continuoit à recueillir des informations sur le compte de Benoît Labre, tant à Rome que hors de l'Italie, et toutes n'étoient pas à son avantage. L'évêque de Boulogne envoya même à Rome une de ses lettres, qui pensa attiédir un peu la ferveur

des dévots. Labre y recommandoit à son père et à sa mère la lecture des ouvrages d'un certain père Lejeune. Or, ce père Lejeune avoit été un disciple du père Quesnel. C'étoit une mauvaise recommandation auprès des jésuites que cette affection pour les œuvres d'un janséniste. Mais ils s'étoient trop mis en avant pour reculer sans honte. Ce qui leur importoit par-dessus tout, c'étoit d'alimenter la superstition; et pour cet objet le bienheureux Labre valoit autant qu'un autre.

Ce qui le discrédita davantage, c'étoit ce qui se répandoit, qu'ayant été invité à l'heure de sa mort à recevoir des sacremens, il avoit répondu que *cela n'étoit pas nécessaire*. C'étoit, sur-tout, ce que disoit son curé, que malgré ses instances, jamais Labre n'avoit voulu faire ses pâques dans sa paroisse; que son abstinence ne devoit pas être tant exaltée, parce qu'on savoit qu'il alloit souvent manger et boire dans une hôtellerie voisine, où on n'avoit pas été édifié de sa frugalité. On découvroit, d'ailleurs, qu'il n'avoit eu, à Rome, pour confesseur, que celui qui se disoit dépositaire de ses prophéties, et dont on connoissoit le dévouement aux jésuites. Bientôt il n'eut plus dans Rome de partisans bien zélés

que ceux-ci; mais, c'étoit encore beaucoup. Ils avoient pour agent très-actif un certain ex-jésuite *Zaccaria*, auquel Pie VI livroit une partie de sa confiance. C'étoit lui qui s'étoit chargé de composer la vie de Benoît Labre, en deux volumes, et de fournir une liste de ses prétendus miracles. Le pape qui ne résistoit jamais, avec constance, aux sollicitations du parti jésuitique, se laissa persuader de donner à un libraire le privilége exclusif d'imprimer l'histoire de la vie du vénérable, et tous les écrits relatifs à sa béatification. La congrégation des Rits s'étoit déjà emparée de cette grande opération, et son zèle s'empressoit d'en abréger les formalités.

Toutes ces intrigues, tous ces efforts ne produisirent cependant pas ce qu'on en attendoit; Labre ne faisoit fortune que dans les pays où les jésuites avoient un parti. En Espagne et en Portugal, on rioit de sa sainteté et de ses miracles. En France, quelques prélats seulement s'efforçoient de le mettre en vogue. Mais à Rome, dans ce centre des momeries religieuses, il trouva, pendant quelque temps, des prôneurs et même des imitateurs. Il n'étoit pas rare d'y rencontrer dans les rues, des dévots, mendiant comme

lui, déguenillés, immobiles comme lui, attendant l'aumône des passans, mais ne la demandant pas.

On continuoit de recueillir sur les lieux et au loin toutes les particularités relatives à sa vie. La plus singulière est celle à laquelle les amateurs ont dû son portrait révéré. Un peintre françois, nommé Bley, se trouvoit à Rome en 1777, méditant le tableau de la vocation de Saint-Pierre. Il rencontre, au coin d'une rue, un jeune mendiant qui portoit une petite barbe rousse. Il l'observe ; il trouve que sa tête pourroit lui servir pour la tête du Christ. Il lui demande en italien : — Veux-tu venir chez moi pour te faire peindre ? Le mendiant refuse sèchement. Le peintre reconnoît à son accent qu'il est étranger. — Seriez-vous françois ? — Oui, monsieur. — En ce cas, rendez un service à un de vos compatriotes. J'ai à peindre la tête du Sauveur, dans un tableau ; mais je ne sais où trouver mon modèle. Vous pourriez m'en servir. Faites-moi le plaisir de me suivre. — Les instances du peintre, le mot de *compatriote*, triomphent de la répugnance du mendiant. — Volontiers, lui dit-il, mais à condition que vous aurez bientôt fini. — Une matinée me suffira. Et les

voilà en chemin. Arrivé chez l'artiste, le mendiant se pose comme une statue. Il étoit habitué à ce rôle. La séance finie, un salaire lui est offert, il le refuse obstinément, et se retire. Le peintre n'entend plus parler de lui.

Comme il étoit assez content de cette étude, il la conserve dans ses cartons : mais il la laisse à Lyon dans un voyage qu'il y fait en 1782. Pendant la semaine sainte de 1783, le bruit se répand à Rome qu'un jeune mendiant françois y est mort en odeur de sainteté; que son corps exposé attire un concours prodigieux ; qu'on lui attribue des miracles. Le peintre n'avoit pas eu la curiosité de l'aller voir. Il avoit mieux à faire. Le mendiant enterré, même concours autour de sa tombe, mêmes résultats miraculeux. Un jour, certain modèle qui alloit souvent chez l'artiste, lui parle du nouveau bienheureux ; il l'avoit attentivement considéré. A la description qu'il en fait, l'artiste reconnoît son jeune françois. Il fait revenir son étude de Lyon, et bientôt la foule des curieux et des dévots abonde chez lui ; tous reconnoissent les traits du vénérable Labre, et pour satisfaire l'empressement du public et se soustraire à ses importunités, il remet son étude à un graveur du

pays, et l'image du bienheureux est bientôt répandue par-tout.

Ce violent enthousiasme ne dura cependant pas long-temps. Dès la fin de 1783, on parloit déjà un peu moins du *vénérable Labre*. Le crédit de ses miracles commençoit à s'affoiblir. On vit se répéter autour de sa tombe, ces scènes ridicules, dont le tombeau du diacre Pâris avoit donné l'exemple en France. Des estropiés alloient y chercher leur guérison; et malgré leur foi profonde, malgré les simagrées des prêtres, ils s'en retournoient estropiés. N'importe, ses miracles étoient déjà nombreux, incontestables; que pouvoient prouver quelques cures avortées? C'étoit la faute des malades et non pas celle du médecin. La congrégation des Rits n'en travailloit pas moins à la béatification du pieux mendiant; mais c'étoit un travail de longue haleine. Il falloit recueillir des renseignemens dans tous les lieux qu'avoit habités le candidat. Il falloit des témoignages bien authentiques. Il falloit remplir une foule de formalités lentes, minutieuses, telles, en un mot, que la fraude ne pût escamoter, en faveur d'un profane, le prix réservé aux seuls élus de Dieu. Il

falloit sur-tout de l'argent ; car l'église romaine n'accordoit rien gratuitement. C'étoit encore le reste le plus scandaleux de ces temps de superstition où elle avoit assujéti à un tribut tous les genres de folie : et on aura, quelque jour, de la peine à croire qu'elle ait osé défigurer ces brillantes apothéoses, empruntées des payens, au point de vendre, à prix d'argent, les places qu'elle accordoit dans la cour céleste, et de les adjuger, non pas aux hommes connus par des vertus éclatantes, par quelques grands services rendus à la patrie, au moins par d'illustres forfaits qui avoient influé sur le sort du monde, mais le plus souvent à de vils fainéans, qu'il eût fallu condamner au moins à l'obscurité à laquelle ils s'étoient voués eux-mêmes.

Cependant les contributions de la crédulité s'accrurent assez, en peu d'années, pour que la congrégation des Rits pût accélérer le premier triomphe du vénérable Labre. Il fut béatifié dans le courant de 1792, lorsque déjà le pays qui lui avoit donné le jour étoit arraché aux serres de la superstition. Labre fut donc mis au rang des *bienheureux*. Il lui restoit encore une grande victoire à rem-

porter, celle qui devoit le faire enregistrer dans le calendrier des saints, c'est-à-dire, le canoniser. Mais on n'arrivoit ni promptement ni facilement à ce dernier degré des honneurs célestes. Il y avoit une foule d'obstacles à franchir. Un siècle devoit s'être écoulé depuis la mort de celui pour lequel on sollicitoit cette insigne faveur; et il faut convenir que, dans ces derniers temps, les canonisations étoient devenues très-rares. Il n'en avoit pas été prononcé depuis le pontificat de Clément XIII. Il est au moins vraisemblable que celle du bienheureux Labre est ajournée indéfiniment.

CHAPITRE VI.

CARACTÈRE DE PIE VI. — SON GOUT POUR LES CHOSES D'ÉCLAT. — SA VANITÉ.

C'EST, sur-tout, dans la conduite de Pie VI à l'égard des jésuites, qu'on peut retrouver les principaux traits de son caractère. Jamais il n'aquiesça, que de bouche, à leur proscription. Il sentoit que le pontife de Rome avoit perdu en eux les principaux appuis de son siége; et cependant que leur ambition intrigante pouvoit les rendre redoutables. Il fut réduit, pendant la plus grande partie de son règne, tantôt à les regretter, et tantôt à les craindre. Il n'osa jamais ouvertement ni les protéger, ni les persécuter. Ils étoient odieux aux couronnes qu'il avoit tant d'intérêt à ménager. Ils augmentèrent l'irrésolution à laquelle il étoit enclin, et le forcèrent souvent à la duplicité, compagne ordinaire de la foiblesse : et cette situation embarrassante, même pour une ame beaucoup plus énergique que la

sienne, lui fit commettre tant d'inconséquences, que ceux même qui l'ont suivi de près, pendant plus de vingt ans, n'osoient, au moment de sa chute, se flatter de l'avoir bien connu.

A Dieu ne plaise, cependant, que nous veuillions le peindre sous de trop odieuses couleurs. Ce seroit une injustice, quand même il seroit encore en possession de son rang éminent. Ce seroit une lâcheté, après la catastrophe qui l'en a précipité. Non, Pie VI, ne fut ni pervers, ni vicieux. Il eut plusieurs défauts graves que l'œil le moins clairvoyant pouvoit saisir, et des travers qui contrastoient d'une manière choquante avec la gravité majestueuse du rôle qu'il avoit à remplir. Personne ne lui a refusé quelques qualités brillantes, de l'agrément et de l'étendue dans l'esprit, des formes nobles à-la-fois et prévenantes, une élocution facile et fleurie, des lumières, autant qu'on pouvoit en attendre d'un prêtre imbu des principes de son état; un goût assez éclairé pour les arts. Impatient, irascible, obstiné, susceptible de préventions, il n'a été, cependant, ni haineux avec persévérance, ni malfaisant avec réflexion. On

citeroit peu de traits de sa sensibilité; on peut en citer de sa bonté. Dans des circonstances moins difficiles, et avec des moyens proportionnés à ses vues, il eût, peut-être, passé pour un souverain sage. Mais il eut par-dessus tout un amour excessif de la gloire, qui fut la source principale de ses fautes et de ses revers; cet amour de la gloire, qui, lorsqu'il n'est pas joint à une ame forte, dégénère souvent en vanité puérile. Il eût voulu illustrer son pontificat de toutes les manières, et attacher son nom à toutes les entreprises d'éclat. Son amour-propre, toujours à découvert, lui attira de fréquentes mortifications. Issu d'une famille à peine noble, il se targua, dès son début, de l'illustration de sa race. Aux armoiries modestes qu'il avoit héritées de ses aïeux, il voulut joindre toutes les vaines décorations du blason, et se composa un écusson qui prêta beaucoup au ridicule. Or, on sait que le peuple italien, plus qu'aucun autre peuple peut-être, saisit le ridicule avec une impitoyable avidité. A deux vents qui composoient tout l'écusson de sa famille, il avoit ajouté un aigle, des fleurs-de-lys, et des étoiles. On fit la critique amère de ces pom-

peuses armoiries par le distique suivant :

Redde aquilam imperio, Francorum lilia regi.
Sydera redde polo ; cætera, Brasche, tua.

« Rends ton aigle à l'Empire, au roi des Francs » ses lys, les astres à l'Olympe, Braschi, le reste » t'appartient. »

Ces armoiries, son nom étoient mille fois répétés dans Rome et dans l'Etat de l'Eglise. On les trouvoit, non pas seulement sur les monumens qu'il a érigés, sur ceux qu'il a réparés, mais encore sur ceux même auxquels il a fait les plus légers changemens, et à moins que Rome ne soit détruite de fond en comble, le nom de *Pius Sextus* vivra, grâces à sa prévoyante vanité, sous les yeux de la postérité la plus reculée. En changeant le gouvernement Romain, les commissaires Français l'ont fait disparoître de tous les monumens profanes ; mais il subsiste encore sur tous les édifices sacrés auxquels Pie VI a eu la part même la plus indirecte. On calculoit, en 1786, que cette manie de saisir le plus léger prétexte pour immortaliser son nom avoit déjà coûté au fisc 200 mille écus. C'est cette vanité incurable, bien plus encore que sa piété et son goût pour les arts, qui lui a donné l'idée

de construire une sacristie à côté de l'église de Saint-Pierre ; il y a déployé une magnificence qui peut éblouir au premier aspect, mais qui ne dérobe pas ses nombreux défauts aux yeux des connoisseurs. Le goût peut lui appliquer ce jugement fameux porté par Appelles, sur la Vénus d'un peintre de son temps : *Tu l'as fait riche ne pouvant la faire belle.* En effet, la sacristie de St.-Pierre qui a coûté plus de 1600 mille écus romains, est surchargée de tout ce que l'architecture, la sculpture, la peinture, la dorure, offrent de plus éblouissant, mais n'en paroît pas moins mesquine, à côté du superbe monument de l'église de Saint-Pierre. Conception d'un architecte médiocre, nommé *Carlo Marchionni*, elle rappelle l'école défectueuse de Boromini : elle est d'un style ignoble et mesquin. Ses dimensions sont contraires aux règles de l'art. Ce ne sont, partout que des découpures, des niches et des saillies. Les colonnes et les autels y sont comme cachés dans des recoins obscurs, et le tout est surchargé de décorations du plus mauvais goût.

Pour élever ce monument à sa gloire bien plus qu'à celle du dieu dont il se disoit le

vicaire, il a fallu renverser le temple de Vénus, pour lequel Michel-Ange avoit tant de vénération, qu'il eût regardé comme sacrilége l'idée seule d'y toucher.

On se figure bien que Pie VI n'avoit pas épargné les inscriptions à la sacristie de St.-Pierre. Au-dessus de l'entrée principale on lisoit celle-ci :

Quod ad templi Vaticani ornamentum PUBLICA *vota flagitabant, Pius VI, pontifex maximus, fecit perfecitque anno, etc.*

« Ce que le *vœu public* demandoit pour l'ornement de l'église du Vatican, le souverain pontife, Pie VI, l'a entrepris et achevé en l'année, etc. »

Quel ne dut pas être son dépit lorsqu'il trouva au bas de cette inscription le démenti suivant :

Publica! mentiris. Non publica vota fuêre,
Sed tumidi ingenii vota fuêre tui.

« Tu mens ! le vœu public ne fut pas consulté,
» Et tu n'as pris conseil que de ta vanité ».

Ce mobile dirigeoit toutes ses entreprises: avant de parvenir au pontificat, il avoit possédé l'abbaye de Subiaco, à vingt milles de Rome. Ce fut là encore qu'il déploya,

et d'une manière très-dispendieuse, son goût pour la magnificence. Une abbaye où il avoit résidé, une église où il avoit célébré les saints mystères, ne pouvoient être livrées à l'obscurité; il dépensa, à embellir Subiaco, des sommes considérables; et ce n'est pas un des moindres reproches qu'on ait à faire à sa prodigalité.

Protecteur des arts, plus encore par ostentation que par goût, il a lié son nom au fameux Muséum qui faisoit une des plus belles et des plus utiles décorations du Vatican; et l'espèce de gloire qui en résulte pour son pontificat n'est pas tout-à-fait usurpée. Cette gloire l'avoit tenté, lorsqu'il étoit encore trésorier de la chambre apostolique. La fameuse statue d'Apollon, dit du Belvedère, étoit avec quelques autres, comme reléguée dans une des cours du Vatican. Braschi inspira à Clément XIV l'idée d'y former un dépôt de monumens antiques: et il présida comme trésorier à l'ébauche de cet établissement. Parvenu au saint-siége, il donna de la suite à ce brillant projet. Il bâtit autour de la cour de l'Apollon de vastes appartemens qu'il décora de statues, de bustes, d'hermès, de bas-reliefs, etc, et donna à cette riche collection

un titre qui associoit son nom à celui de son prédécesseur, celui de *Musœum-Pium-Clementinum*. Ce muséum est devenu successivement un des plus précieux qu'il y ait en Europe. Pie VI n'avoit rien négligé pour l'enrichir. Il s'étoit réservé le droit de préemption auprès de tous ceux qui découvroient des antiques, et, éludant ainsi la cupide entremise des antiquaires, se procuroit ces monumens de la première main et à des prix modiques. C'est là que sa vanité s'étoit ménagé de nombreux alimens ; on trouvoit au pied de chacun des morceaux qu'il avoit acquis, ces mots gravés en lettres d'or : *Munificentiâ Pii VI. P. M.* Un faux jour éclaire la plupart de ces monumens ; et on ne pouvoit en jouir qu'à l'aide d'un flambeau, dont la lueur mobile ajoutoit à leur beauté, en leur prêtant pour ainsi dire, la vie, la seule chose qui manque à quelques-uns d'eux. C'est ainsi qu'on alloit admirer et le Ganymède, et l'Apollon Musagetes, entouré des Muses, et le Torse, et le Laocoon, et sur-tout ce fameux Apollon du Belvédère, qui vaut à lui seul tout un muséum.

En 1783, on commença à donner au public, et sous les auspices de Pie VI, très-flatté de

de cet hommage, les gravures et les explications des principaux monumens rassemblés par ses soins. Louis Myrris se chargea de l'entreprise; et le savant Visconti qui, dans les premiers momens de la révolution, a été porté au consulat de Rome, ajouta aux gravures, des explications lumineuses qui prouvent son goût, sa sagacité et son érudition. L'un et l'autre furent, il faut en convenir, puissamment secondés par le pape. Les six premiers volumes de cet ouvrage, grand *in-folio*, avoient déjà paru en 1792; le septième étoit prêt lorsque les agitations de l'Italie commencèrent. Tous les amateurs de l'antiquité regretteroient qu'on suspendît cette entreprise qui honore doublement le pontificat de Pie VI.

Par-tout où il y avoit à faire des choses plus brillantes qu'utiles, on retrouvoit le zèle de ce pontife et sur-tout son nom. Il voulut embellir l'entrée du palais Quirinal, où il résidoit pendant la belle saison : il fit relever à grands frais, en 1783, l'obélisque qui étoit renversé près la *Scala Santa* et le plaça entre ces deux statues équestres, qui ont fait donner à l'éminence où est situé ce palais, le nom de *Monte-Cavallo*.

Cette restauration étoit en elle-même une chose peu méritoire : l'adulation y trouva cependant un prétexte de se déployer. Elle prodigua au saint-père, dans de pompeuses inscriptions, les éloges les plus ridiculement empoulés : le peuple Romain, réduit aux privations des choses les plus nécessaires, tandis que le fisc se ruinoit à des embellissemens, ne partageoit pas l'enthousiasme des auteurs d'inscriptions. Un plaisant, qui préféroit les subsistances aux obélisques, donna, à cette occasion, une leçon au saint-père; et lui appliquant un passage connu de l'évangile, écrivit au bas de l'obélisque, ces mots :

Signore, di à questa pietra che divenga pane.

« Seigneur, commandez que ces pierres deviennent du pain. »

Mais Pie VI s'est modelé sur celui dont il étoit le vicaire; il s'est abstenu de ce miracle.

Cette manie de mettre son nom par-tout, de laisser célébrer sa *munificence* à l'occasion des entreprises les plus insignifiantes, lui a valu plus d'un sarcasme semblable. On

sait qu'il ne se faisoit à Rome, d'autres pains que de petits pains ronds, du poids de deux ou trois onces, qu'on nommoit *pagnotta* et dont le prix étoit de deux *bajoques*, environ deux sols tournois. Le prix ne varioit jamais; mais suivant que le bled étoit plus ou moins cher, on diminuoit ou on augmentoit le volume de la *pagnotta*. A une époque où la cherté avoit obligé l'administration des vivres de réduire de beaucoup la grosseur de ce pain, un de ces mécontens, peu dangereux, dont tout le fiel s'exhale en plaisanteries, imagina de mettre entre les mains de Pasquin une *pagnotta* d'une excessive petitesse, et d'écrire au bas de la statue, ces mots pompeux, si souvent répétés dans Rome : MUNIFICENTIA PII SEXTI.

Les cloches avoient un double titre à sa prédilection; elles tenoient au culte dont la pompe le flattoit beaucoup; plus elles avoient de volume, plus elles annonçoient au loin celui dont l'ordre les faisoit mouvoir. La malignité lui reproche, dans ce genre, plus d'une grave puérilité. Il y avoit à Saint-Pierre de Rome une cloche qui ne pesoit que 21,244 livres; il voulut qu'on la refondit en 1783, et qu'on y ajoutât 400

quintaux de métal. Trois ans après, il en fit fondre une de 280 quintaux, la baptisa avec beaucoup de solemnité : on y grava ensuite des vers barbares qu'admirèrent les dévots et dont les hommes de goût s'offensèrent. On la surchargea de perles précieuses, on la décora de huit dauphins, d'une couronne et de mille autres ornemens. Mais le fondeur avoit manqué son coup; la cloche ne rendoit pas de son. Les plaisans s'égayèrent aux dépens de la cloche, et du fondeur, et du parrain. Ils opinèrent pour qu'on recueillît cet avorton ou dans le *Museum Pio-Clementinum*, ou dans l'arsenal, à l'exemple des sages Abdéritains qui avoient ouvert un avis pareil au sujet d'un puits, construit très-artistement, et auquel il ne manquoit que de l'eau.

En général, Pie VI n'étoit pas heureux dans les entreprises que concevoit sa vanité. Les souverains de Rome, depuis les empereurs jusqu'à nos jours, s'étoient fait une gloire d'agrandir, de fortifier, de décorer le port d'Ancône. Les ruines du beau monument élevé par le sénat, à Trajan, y attestent encore la bienfaisance de cet empereur. Dans ces temps modernes, Clément XII

est le pape qui s'est le plus occupé d'embellir ce port : un arc de triomphe, érigé en son honneur vis-à-vis celui de Trajan, et sa statue en marbre, y sont les gages de la reconnoissance de ses habitans. Pie VI a voulu aussi illustrer son pontificat en ajoutant aux travaux de ses prédécesseurs. Le port d'Ancône lui doit quelques améliorations, et entr'autres un fanal ; mais il a été encore plus empressé de s'y faire ériger une statue que de la mériter. On y travailloit, en 1789, lorsqu'une partie de l'échafaudage fit périr, en s'abattant, un grand nombre d'ouvriers : cet accident, joint à tant d'autres, parut d'un mauvais présage ; Pie VI touchoit en effet à l'époque de ses plus grandes infortunes.

Mais c'étoit sur-tout dans l'exercice de ses fonctions pontificales que brilloit son goût pour l'ostentation, et que son amour-propre trouvoit de fréquentes jouissances ; et il faut convenir qu'à cet égard, la nature l'avoit servi aussi bien que la pompe des cérémonies de l'église romaine. Il étoit, à tous égards, un des plus beaux hommes de son temps ; il joignoit à une très-haute stature, des traits nobles et gracieux, un teint

fleuri, dont l'âge n'avoit presque pas terni l'éclat. Il savoit tirer un tel parti de ses habits pontificaux, qu'ils ne lui faisoient rien perdre de ses avantages extérieurs. En tout il mettoit à les faire valoir une recherche de coquetterie qui prêtoit beaucoup au ridicule. Parvenu à la papauté, il avoit, conformément à un usage qui avoit force de loi, déposé la perruque qu'il portoit étant cardinal. Son front étoit entièrement chauve; mais il lui restoit par derrière et des deux côtés de la tête, un tour de cheveux touffus, d'une blancheur éclatante, qu'il faisoit peigner avec beaucoup d'art, et qui lui donnoit l'air à-la-fois noble et vénérable. Il avoit aussi une des plus belles jambes qu'il y eût en Italie, et il en étoit très-vain. Toujours parfaitement chaussé, il ne vouloit pas que son long vêtement pontifical dérobât entièrement aux regards toute cette portion de sa personne. Il avoit donc soin de le relever d'un côté, de façon qu'une de ses jambes étoit entièrement découverte. Cette affectation, si peu digne d'un grave pontife, d'étaler sa chevelure et de faire briller l'élégance de sa jambe, a donné lieu au distique suivant, qui, quoiqu'assez mau-

vais en lui-même, prouve cependant que, sur aucun objet on ne lui épargnoit les ridicules :

Aspice, Roma, Pium. Pius! haud est: aspice mimum.
Luxuriante comâ, luxuriante pede.

« Rome, regardes Pie. Lui Pie ! Il ne l'est pas. C'est » un comédien. Vois l'étalage de sa chevelure. Vois » comme il est vain de sa jambe ».

Rien, au reste, n'étoit plus imposant que de le voir, dans les jours d'appareil, la tête ceinte du triple diadême, paré de vêtemens d'une blancheur éblouissante, que relevoit encore l'éclat de la pourpre romaine, planant, pour ainsi dire, sur une foule d'ecclésiastiques de tous les grades, et semblant annoncer, par là, sa domination sur l'église universelle. A ces époques solemnelles, tous les membres du clergé venoient l'adorer à plusieurs reprises, et chaque classe, d'une manière différente. Les cardinaux n'étoient admis à lui baiser la main qu'après s'être inclinés profondément devant son trône. Les prélats, les chefs d'ordre se prosternoient plus humblement encore, et ne s'élevoient qu'à la hauteur de ses genoux. Le bas clergé restoit à ses pieds. L'allégorie du

statuaire qui se prosterne devant l'ouvrage de ses mains, n'a jamais trouvé mieux son application que dans cette vénération stupide, des cardinaux sur-tout, pour le souverain pontife, créature de leurs intrigues et de leurs caprices, dans laquelle pas un d'eux, peut-être, n'a cru sérieusement voir l'ouvrage de l'esprit saint.

Il est inutile de dire combien la philosophie regarde d'un œil de pitié ces hommages avilissans d'une foule d'êtres raisonnables devant un de leurs semblables. Cependant beaucoup de spectateurs, ceux mêmes qui sont le plus à l'abri de tous ces vains prestiges, n'ont pu se défendre d'une vive émotion à l'aspect de cet appareil qui entouroit la chaire de Saint-Pierre, sur-tout pendant qu'elle a été occupée par Pie VI. La plus grande magnificence l'accompagnoit toutes les fois qu'il sortoit. Une voiture au fond de laquelle il étoit assis seul, sur un fauteuil richement décoré, s'avançoit, escortée de domestiques à cheval et en habit long, conduite par un cocher et des postillons qui avoient la tête découverte, roulant avec une majestueuse lenteur, entre deux haies de Suisses à pied, suivis de détachemens de

chevaux légers et de cuirassiers à cheval. Rien n'étoit plus imposant.

Mais quand il paroissoit dans les grandes cérémonies de l'église, il étoit difficile, même aux hérétiques, même aux esprits forts, de se défendre d'une sorte d'enthousiasme religieux. Un anglois, John Moore, après avoir décrit un de ces spectacles, où il n'avoit apporté qu'un esprit de curiosité très-profane, mais où il avoit admiré la noblesse, la grâce avec laquelle Pie VI y avoit rempli son rôle, ne peut s'empêcher d'ajouter : « Jamais aucune » cérémonie ne fut mieux calculée pour frap- » per les sens et l'imagination, que celle du » souverain-pontife donnant la bénédiction » du haut de la tribune de Saint-Pierre. Quant » à moi, si je n'avois pas reçu, dès l'en- » fance, de fortes préventions contre l'acteur » principal de cette magnifique représenta- » tion, j'aurois été en danger de lui payer » une sorte de tribut de respect peu com- » patible avec la religion dans laquelle j'ai » été élevé ». Ecoutons la description qu'a donnée de l'une de ces cérémonies, un autre témoin oculaire, qui n'est assurément pas suspect. C'est un protestant et un protestant philosophe.

« Les solemnités du jour de l'ascension » consistent dans l'adoration solemnelle du » pape par le sacré collége, et dans la béné- » diction publique. C'est en cette occasion » que Pie VI déploie toutes les grâces de » sa personne, qu'il rend presque supportable » la cérémonie, d'ailleurs si repoussante, du » baisement des mains et des pieds, et qu'il » distribue des bénédictions avec une dignité » dont on ne trouve pas ailleurs de modèle. » Le corps doucement penché en avant, » comme s'il vouloit relever celui qui va » s'agenouiller devant lui, il présente au » cardinal qui s'approche sa main à baiser, » et tandis qu'un prélat placé à ses côtés » retire doucement sa robe et découvre une » jambe faite au tour, il avance son pied » prêt à recevoir un autre hommage. Le » cardinal à genou baise le pied du pontife, » reçoit sa bénédiction, et pendant qu'il se » relève, le pontife lui donne le baiser de paix » sur le front. — Quand la cérémonie fut » terminée, Pie VI, revêtu de tous ses habits » pontificaux, monta sur le fauteuil qui lui » est destiné, et fut porté en pompe à la *log-* » *gia,* espèce de tribune qui est au-dessus de » l'entrée de l'église de Saint-Pierre. Le

» moment où l'on tira le rideau intérieur de
» cette tribune et où l'on avança jusqu'à la
» balustrade le siége sur lequel le pape étoit
» assis, fut celui auquel on entendit la salve
» d'artillerie du château Saint-Ange et le son
» des cloches de Rome mises en branle tou-
» tes à la fois. Au même instant la place de
» Saint-Pierre, où les gardes du pape étoient
» en parade, retentit d'une musique guer-
» rière; et au bruit éclatant des timbales
» et des trompettes se mêlèrent les accla-
» mations d'un nombre prodigieux de spec-
» tateurs enivrés d'enthousiasme. Un calme
» profond fait ensuite place à cet ébranle-
» ment universel, à ce mélange étourdis-
» sant de sons et de cris. Alors le pape se
» lève de son siége. Devant lui, au même
» instant, toute cette foule immense tombe
» à genoux. Il élève ses regards, il étend
» ses bras vers le ciel, rapproche ensuite
» avec une religieuse lenteur, ses mains de
» sa poitrine, les déploie de nouveau comme
» pour répandre sur Rome et sur l'univers
» la bénédiction qu'il vient d'obtenir du ciel,
» et disparoît de la tribune. »

Ecoutons encore la description que le même observateur a donnée du rôle, également

imposant, que jouoit le pape à la procession pompeuse de la Fête-Dieu. Elle nous fournira, d'ailleurs en passant, quelques traits du caractère de ce peuple que nous avons cru mûr pour la liberté.

« Après avoir vu défiler, pendant deux heures et dans le plus grand ordre, cette foule de corporations religieuses qui composent la principale population de Rome, on entendit, tout-à-coup, le son des cloches et le bruit des canons du château Saint-Ange. C'est ainsi que s'annonçoit l'apparition du souverain pontife, que l'on portoit en pompe, et qui sortoit par la grande porte de l'église de Saint-Pierre. Il est impossible de retracer avec la plume, tout ce que ce groupe a de pittoresque et de vraiment beau, ainsi que l'impression profonde qu'il produit sur les spectateurs les moins prévenus. Assis sur une espèce de brancard que recouvroit une riche étoffe, le vénérable vieillard, dont l'âge avoit respecté les belles formes, étoit porté sur les épaules de ses trabans et s'avançoit ainsi sous un dais magnifique, soutenu par les personnages les plus distingués de sa cour. La démarche des porteurs étoit lente, et tellement mesurée, que le pontife sembloit

planer dans les airs, au-dessus de tout ce qui l'environnoit. On le vit ensuite se pencher en avant pour atteindre l'autel sur lequel le saint-sacrement étoit exposé dans un ostensoir enrichi de diamans. Quoique le pape fût réellement assis, comme dans cette position il étoit entièrement entouré d'un vaste drap de satin blanc, parsemé de couronnes brodées en or, qui descendoit en plis ondoyans jusques sur ses porteurs, et enveloppoit son siége en entier et l'autel même, il sembloit être à genoux devant le saint-sacrement. On ne voyoit, de toute sa personne, que ses mains jointes posées sur l'autel, et sa tête nue ornée de ses cheveux blancs. Dans cette attitude, il prioit à voix basse, et ses yeux, élevés vers le ciel, étoient humectés des larmes de la componction. Tous ses traits portoient l'empreinte de la dévotion la plus fervente. Pourroit-on s'étonner qu'une scène si bien conçue, disposée avec tant d'ordre dans tous ses détails, produisît sur la foule rassemblée, sur le peuple, l'effet qu'on s'en étoit promis; il étoit si général, si profond, qu'il étoit impossible de n'en être pas vivement ému. Déjà, dès le moment où les salves d'artillerie et le son des cloches

avoient annoncé l'approche du pape, et où on avoit vu de loin ce groupe pyramidal s'avancer et passer les grandes portes de l'église, le peuple, comme atteint d'un coup de foudre, s'étoit précipité contre terre, s'étoit frappé la poitrine, avoit ensuite élevé vers le pape, qui s'approchoit du saint sacrement, ses yeux respectueusement attendris, et, comme si une divinité lui eût apparu, le suivit de ses regards enchantés, jusqu'à ce qu'il eût échappé à sa vue. Quelques princes, les généraux du pape, couverts de cuirasses de l'acier le plus poli, marchoient à sa suite. Un grand nombre de ses trabans, les suisses qui sont à sa solde, ses gardes, tant à pied qu'à cheval, formoient cette marche solemnelle, qui employa près de cinq heures à traverser les colonnades et trois des rues les plus voisines. Ensuite le pape monta au maître-autel de l'église de Saint-Pierre, et donna sa bénédiction apostolique au peuple, dont les flots se pressoient autour de lui. Ce peuple, si dévot, se retira ensuite pour passer le reste de ce jour solemnel dans ces grossières orgies, qui se terminent souvent par des coups de stilet et des assassinats. Tant est légère cette impression, si vive en appa-

rence! L'art des prêtres a inventé ce tableau magique pour tenir pendant quelques heures le peuple dans une religieuse stupeur; mais qu'ont-ils fait pour son amélioration! Leur but est de l'éblouir, de l'asservir, mais non de réformer ses mœurs. »

A ces réflexions du philosophe, nous ajouterons que ce peuple si dévot et si dépravé a continué jusqu'au renversement du trône papal à rendre à celui qui l'occupoit ces hommages idolâtres, gages apparens de son dévouement servile, mais que par un singulier contraste, souvent après avoir adoré le pontife il maudissoit le souverain. Pie VI, comme celui dont il se nommoit le vicaire, semboit avoir revêtu deux natures. Paré de ses vêtemens pontificaux, entouré de la pompe des cérémonies religieuses, occupé de la distribution des trésors célestes, Pie VI sembloit un dieu pour les Romains. Rentré dans le Vatican, il n'étoit plus pour eux, sur-tout dans les dernières années de son pontificat, qu'un homme livré à leurs murmures et à leurs sarcasmes. Cette double souveraineté avoit cela de singulier, que le sceptre se croyoit inviolable à l'abri de la tiare, que la dévotion des sujets sembloit répon-

dre de leur docilité, et que les bénédictions, les indulgences et toutes les faveurs célestes dont le monarque demi-dieu s'étoit fait le distributeur, avoient à la fois pour objet et pour résultat de les sanctifier, de les contenir et de les désarmer. Aussi, ne falloit-il pas moins que le violent ouragan de la révolution françoise, pour déraciner cet arbre gigantesque

De qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

Au reste, toutes les pompeuses momeries, dont nous venons de présenter quelques échantillons, entouroient depuis longtemps le trône pontifical. Mais aucun pape n'avoit réuni au même degré que Pie VI, tout ce qu'il falloit pour assurer leur effet. Son prédécesseur, bien plus recommandable que lui, à beaucoup d'égards, étoit humain, affable, généreux. Il possédoit toutes les vertus domestiques, mais il avoit conservé, sous la tiare, la modestie de son premier état. Il avoit pour le faste une sorte de dédain philosophique. Ses principaux entours qui sentoient combien l'appareil des cérémonies ajoutoit à la puissance temporelle de l'église

et

et augmentoit l'illusion dont elle a tant besoin, savoient mauvais gré à Ganganelli de négliger avec une sorte d'affectation, cette dignité extérieure qui en impose tant au vulgaire. Le prestige sacré alloit s'évanouir sous un pontife qui sembloit ne vouloir se distinguer que par sa simplicité. Braschi, au contraire, portoit dans ses manières, dans ses goûts, dans tout son extérieur, ce qui imprime du respect aux hommes; et le contraste frappant qu'il y avoit à cet égard entre lui et son prédécesseur, a fait croire que les cardinaux, en choisissant Pie VI, avoient été sur-tout déterminés par l'espoir que la chaire de Saint-Pierre, rabaissée par Ganganelli, alloit se relever et briller d'un nouvel éclat. Ils imitèrent en cela, suivant l'observation d'un voyageur anglais, le sénat Romain, qui choisissoit quelquefois un dictateur pour réparer et restaurer l'ancienne discipline.

L'espoir des cardinaux n'a pas été trompé, du moins à cet égard: aucun pape n'a déployé plus de pompe que Pie VI dans l'exercice de ses fonctions, et aucun n'a vu son goût dominant, mieux servi par les circonstances. La manie de voir l'Italie étoit devenue gé-

nérale et avoit gagné tous les pays et tous les rangs. Pie VI eut le bonheur, inappréciable pour sa vanité, de passer en revue une foule de personnages illustres, et la plupart des princes de l'Europe; de recevoir leurs hommages et de leur faire les honneurs de sa cour et de son église.

L'époque à laquelle il fut élu lui procura, dès la première année de son pontificat, une de ces occasions rares, où l'église Romaine déploie le plus de faste et prodigue le plus ses trésors spirituels; c'étoit, pour Pie VI, une véritable bonne fortune; nous voulons parler du jubilé. On oubliera bientôt en France, mais on s'y souvient peut-être encore, qu'il y avoit des jubilés de deux espèces; l'un qui revenoit périodiquement, s'appeloit proprement l'*Année Sainte*; l'autre étoit le *Jubilé d'exaltation* et se célébroit à l'avénement de chaque pape au trône pontifical. Le premier, comme plus rare, étoit, sans comparaison, le plus solemnel.

Il avoit d'abord été établi en 1300, par Boniface VIII qui, voulant sanctifier l'institution profane des jeux séculaires de l'ancienne Rome, imagina d'indiquer la première année de chaque siècle, comme celle

où désormais le ciel, plus particulièrement propice, verseroit plus abondamment sur les fidèles, les grâces dont les papes se disoient les dispensateurs. Clément VI trouva que ces époques de faveur pour les fidèles, de gloire pour le saint-siége, étoient trop éloignées; il ordonna qu'elles reviendroient tous les cinquante ans. Le second jubilé fut donc célébré en 1350. Sixte-Quint renchérit encore sur la libéralité de ses prédécesseurs, et régla que les jubilés auroient lieu tous les vingt-cinq ans; ce qui s'est toujours pratiqué depuis.

Cément XIV, déjà atteint de la maladie lente dont il mourut, avoit, comme nous l'avons dit, annoncé en plein consistoire, au mois d'avril 1774, l'ouverture de l'année sainte. Il étoit réservé à un autre de la célébrer. Pie VI eut *ce bonheur* l'année suivante; et sans la catastrophe qui l'a précipité de son trône, il l'auroit eu probablement une seconde fois.

Le jubilé de 1775, qui sera le dernier sans doute, fut célébré avec une magnificence qui surpassa celle de tous les précédens. Pie VI y fit l'essai de son goût pour les cérémonies pompeuses. Une des princi-

pales circonstances de cette fête, celle qui en est pour ainsi dire le premier acte, c'est l'ouverture de la fameuse *porta-santa*, ou porte sacrée. Cette porte, qui est l'une de celles de l'église de St.-Pierre; restoit constamment fermée, excepté pendant l'année sainte : on l'ouvroit alors avec un appareil dont Pie VI se garda bien de diminuer l'éclat. C'étoit à lui à présider à la démolition d'un mur de briques qui fermoit l'entrée de la porte sacrée; il s'avance avec une gravité majestueuse et porte le premier coup : à l'instant le mur s'écroule sous les coups redoublés des ouvriers qui ont reçu le signal. Les pieux assistans se jettent avec avidité sur ses débris; chacune de ces pierres est l'objet d'une grande vénération. Par leur contact avec celle qui fut posée vingt-quatre ans auparavant de la main sacrée du souverain pontife, elles ont acquis la vertu de guérir de toutes sortes de maladies. La *porta-santa* resta ainsi, suivant l'usage, ouverte pendant toute l'année sainte; et elle fut l'objet des plus ridicules momeries. Le pape lui-même, ne la passoit qu'avec les témoignages du respect le plus profond. Les pélerins, dédaignant les nom-

breuses entrées qui conduisent à l'église de Saint-Pierre, n'y pénétroient qu'en se traînant le ventre contre terre, sous la porte sacrée. Elle fut fermée avec une grande solemnité au bout de l'année révolue. Le pape s'approche, assis sur une espèce de trône, entouré des cardinaux : une antienne est chantée au son d'une musique éclatante; c'est la lyre d'Amphion qui va rebâtir les murailles de Thèbes : le pontife descend, une truelle d'or à la main, pose la première pierre de ce mur qui doit durer vingt-cinq ans, y applique un peu de mortier, et remonte sur son trône. De véritables maçons prennent sa place et achèvent de murer la porte sacrée. La cérémonie se termine par une messe solemnelle : ainsi, les catholiques prodiguoient les augustes mystères de leur religion, tantôt pour le baptême d'une cloche, tantôt pour la reconstruction d'une muraille.

Le lendemain, la fête fut continuée. Pie VI y déploya tout son talent, jusqu'alors peu connu, pour la représentation; il avoit déjà près de soixante ans, mais conservoit encore sur son teint les restes brillans de la jeunesse. On étoit accoutumé à ne voir

que des pontifes courbés sous le poids des années, et remplissant d'un air pénible leurs fonctions publiques, souvent longues et fatigantes. On admira l'adresse, la grâce avec laquelle le nouveau pape remplit les siennes; l'église sembla se rajeunir et pouvoir, comme son chef, se promettre des jours prospères.

Ce fut peu de temps après que la beauté de ses formes reçut un hommage auquel les vicaires de Jésus-Christ n'étoient pas accoutumés. Pie VI traversoit une des rues de Rome, porté avec tout l'appareil de sa dignité : de l'une des fenêtres où étoit placée la foule des curieux, part une voix; c'étoit celle d'une jeune femme : *Quanto è bello, quanto è bello*, s'écria-t-elle dans un moment d'enthousiasme : à quoi une vieille, empressée de corriger ce que cette exclamation avoit de trop profane, joignant ses mains ridées, et levant vers le ciel ses yeux éraillés, répliqua : *Tanto è bello quanto è santo.* On prétend que Pie VI étoit secrètement plus flatté d'un pareil tribut, que de l'encens que les prélats lui prodiguoient à l'autel, et que des génuflexions des cardinaux.

Ce n'est pas, cependant, que parmi les

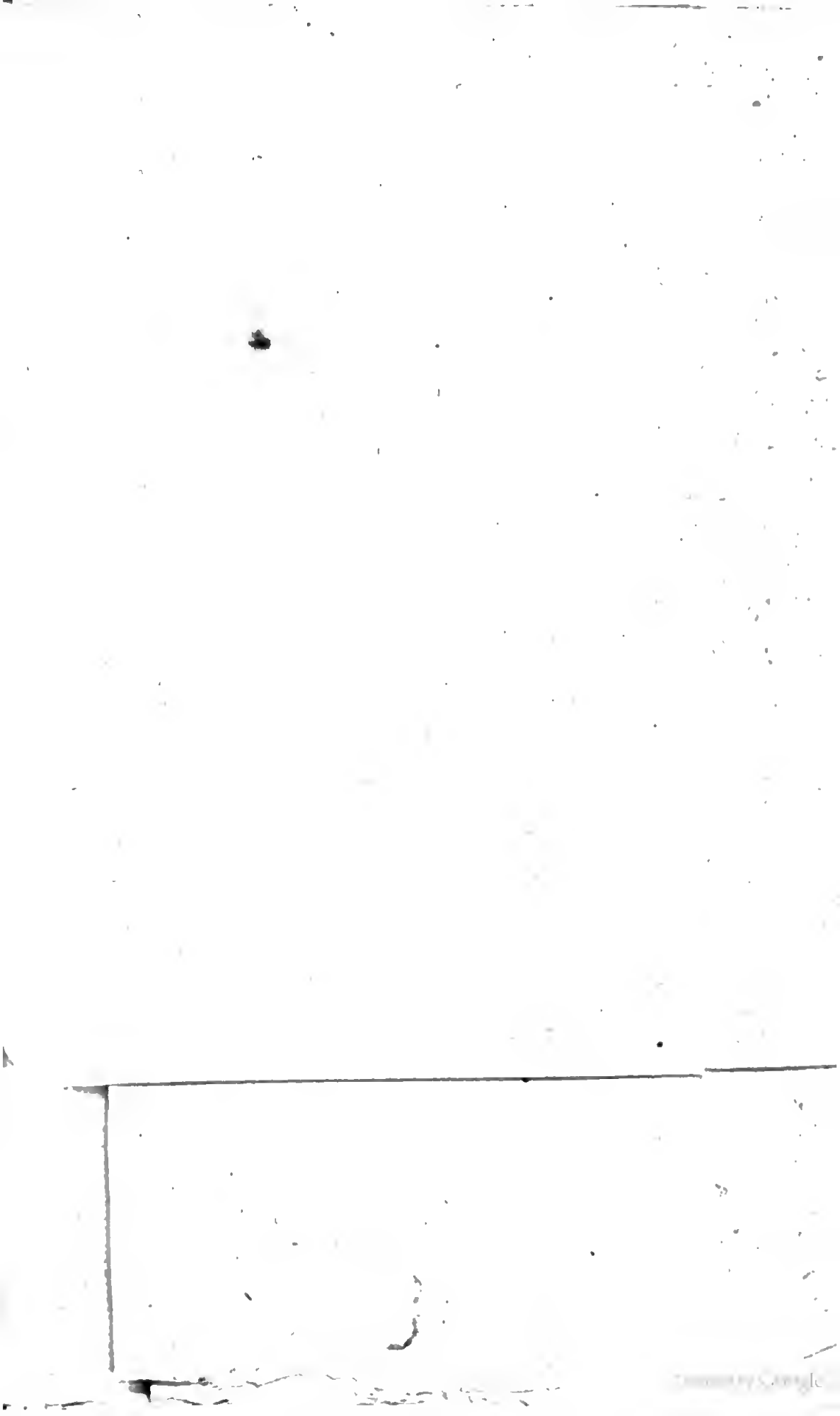

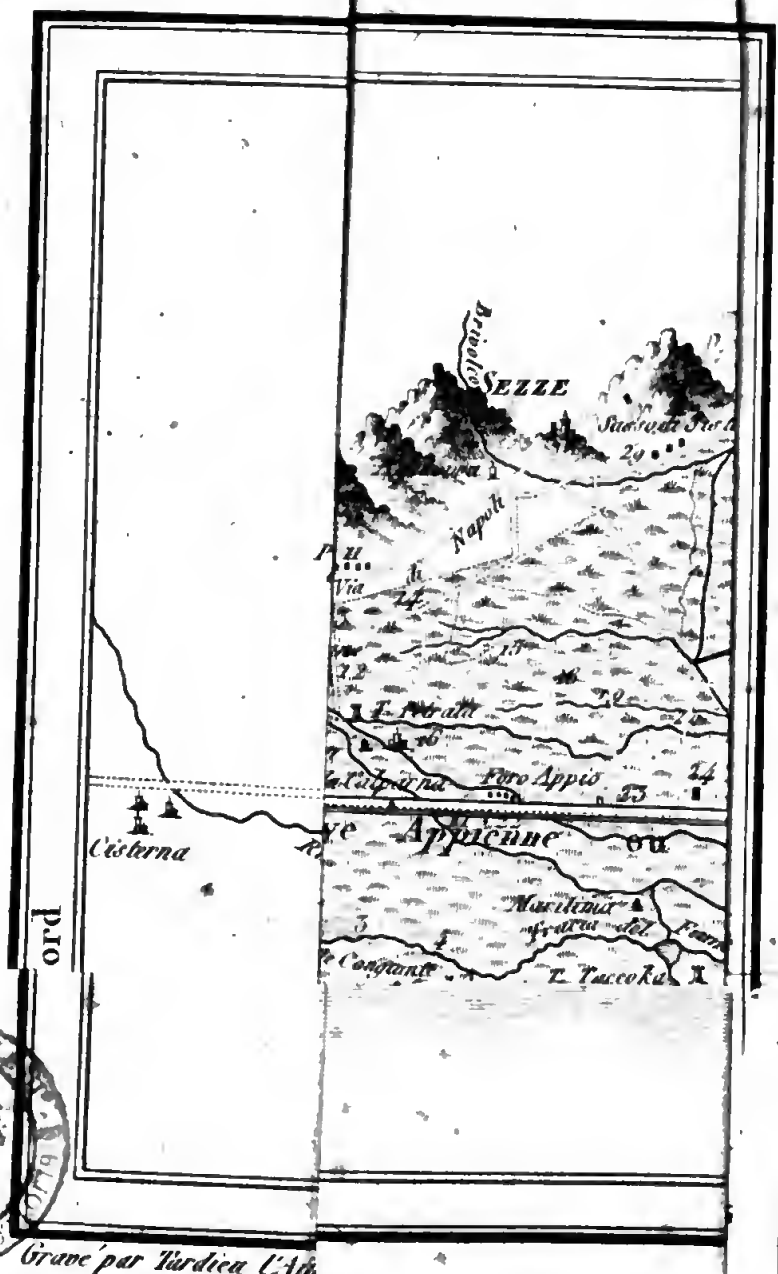
Ariano
SEZZE
Napoli
Cisterna
Appienne ou
Foro Appio
Gravé par Tardieu l'Ai

nombreuses inculpations dont il a été chargé pendant le cours de son long pontificat, on lui ait reproché un goût qui étoit d'ailleurs si familier aux membres du sacré collége. Ses ennemis même, à moins d'être tout-à-fait injustes, conviennent que, quant à la pureté des mœurs, il a toujours été irréprochable. Dans les premiers temps qu'il passa à Rome, l'ambition lui fit rechercher la société d'une grande dame, fort intrigante, et qui passoit pour avoir beaucoup de crédit; c'étoit madame Falconieri, mère de la jeune personne qui est devenue, dans la suite, duchesse de Braschi; il lui est redevable de ses premiers succès dans la carrière ecclésiastique: mais madame Falconieri, très-précieuse à ménager, comme protectrice, n'avoit rien de ce qui pouvoit la faire aimer comme maîtresse. Braschi ne la fréquenta que peu de temps, s'en éloigna dès qu'il en eut obtenu la seule faveur qu'il en attendoit; et c'est seulement dans ces derniers temps que l'humeur qu'il avoit excitée à beaucoup d'égards, et sa tendresse aveugle pour mademoiselle Falconieri, devenue sa nièce, ont fait dire qu'il en étoit le père.

Tant qu'il a été trésorier de la chambre

apostolique, c'est-à-dire, depuis 1766 jusqu'en 1773, on l'a vu constamment appliqué, laborieux, indifférent aux plaisirs profanes, et méritant l'estime générale par la régularité de sa conduite : il ne s'est point démenti pendant son cardinalat, qui n'a pas duré deux ans; et lorsqu'il fut porté sur la chaire de Saint-Pierre, à la duplicité près, qu'on soupçonnoit en lui et que sembloit rendre excusable l'embarras des circonstances, on ne lui faisoit aucun reproche grave. Depuis qu'il a été promu à la papauté, ses défauts, qu'il avoit cachés ou qu'il n'avoit pas eu occasion de développer, ont éveillé bien des haines; mais la médisance, qui ne l'a pas ménagé, ne s'est presque jamais attaquée à ses mœurs. Gorani est peut-être le seul qui le traite aussi mal à cet égard, qu'à tous les autres. Il jette des soupçons sur les motifs de l'affection que le cardinal Ruffo lui témoigna dans sa jeunesse : il prétend que l'ambition seule ne l'avoit pas rapproché de madame Falconieri ; il donne même à entendre que la galanterie a été un des principaux moyens qui l'ont porté au trône pontifical. Il seroit au fond assez indifférent que ces inculpations fussent fon-

dées ; il importe beaucoup pour le salut, mais fort peu pour la gloire de Pie VI, qu'il ait fidèlement observé une des premières vertus chrétiennes : mais nous devons à la vérité, d'assurer que ceux qui l'ont connu depuis très-long-temps et de très-près, n'ont rien remarqué qui pût élever le plus léger doute sur la pureté de ses mœurs, du moins depuis l'époque à laquelle il fut porté à la place de trésorier, jusqu'à la fin de son pontificat. Si les liaisons galantes d'un souverain temporel ne peuvent échapper à la surveillance de ses nombreux entours, comment un pape, dont tous les pas, tous les momens sont comptés, pourroit-il se soustraire à l'œil sévère du scrupule, à l'œil clairvoyant de la malignité, et couvrir ses intrigues secrètes d'un voile impénétrable ? Pie VI partageoit tout son temps entre ses devoirs religieux, son cabinet, son muséum et la bibliothèque du Vatican. Il sortoit très-rarement et toujours accompagné ; il n'avoit aucun goût pour le séjour de la campagne ni même pour aucune de ces récréations honnêtes, que les hommes les plus graves se permettent pour se délasser de leurs travaux : il passoit la belle saison au

palais Quirinal, et le reste de l'année au Vatican. La seule dissipation qu'il se donnât étoit d'aller, presque tous les ans, faire un voyage aux marais Pontins. Par-tout, livré à des occupations sérieuses, ou aux fonctions de son état, il dédaignoit les entretiens frivoles, et fuyoit, plutôt qu'il ne recherchoit, la société des femmes.

Comme pape, il ne pouvoit donc mener une conduite plus exemplaire; mais comme homme et comme souverain, il y a eu, sans doute, bien des reproches graves à lui faire. On avoit été trompé sur son compte à plusieurs égards. Dès que sa place éminente l'eut mis en évidence, on ne tarda pas d'appercevoir en lui, une grande ignorance des choses de la vie, et sur-tout de la politique; une obstination dont on ne triomphoit jamais en l'attaquant de front, un attachement invincible à certains préjugés, inhérens peut-être à son état, mais dont il ne soupçonnoit pas l'inconvenance, ni même le danger. Nous aurons souvent l'occasion de nous en appercevoir dans le cours de ces Mémoires. Il avoit, de sa capacité, l'idée la plus favorable. Plus entêté que ferme, il revenoit souvent sur ses pas; et ce mélange d'amour-

propre et de foiblesse, a eu pour lui deux graves inconvéniens. On prenoit pour de la duplicité ce qui n'étoit qu'irrésolution et inconsistance. Il ne s'est jamais livré avec abandon, que lorsque la frayeur le rendoit docile; froidement affable, il n'a jamais eu pour personne une affection véritable.

Parmi les cinq cardinaux qu'il a eu successivement pour secrétaires d'état, il n'en est pas un qui puisse se flatter d'avoir eu sa confiance entière. Il l'accordoit, mais seulement à certains égards, à deux autres cardinaux, Gerdyl et Antonelli, et les consultoit uniquement dans les objets pour lesquels il croyoit avoir besoin de leurs talens.

Vif et impétueux, quelquefois jusqu'à l'emportement, il avoit besoin d'être contenu par la crainte ou ramené par un langage affectueux, qui lui prouvoit de l'intérêt, sans blesser sa présomption. Le cardinal de Bernis disoit de lui, vers la fin de 1777 : *Je le surveille sans cesse comme un enfant d'un excellent naturel, mais trop vif, et qui seroit capable de se jeter par la fenêtre, si on n'y prenoit pas garde.*

Les hommages, l'habitude du pouvoir, l'absence d'hommes qui osassent lui dire la

vérité ou qui voulussent en prendre la peine, gâtèrent beaucoup, par la suite, *cet excellent naturel.* On vit se déployer en lui des défauts que les plus clairvoyans n'avoient pas soupçonnés. Son long pontificat étoit, d'ailleurs, pour les cardinaux et même pour le peuple de Rome, un grief qu'on ne pouvoit lui pardonner. Bref, un concours de circonstances fâcheuses auxquelles il ne sut pas se plier, son imprévoyance, sa vanité, source principale de sa prodigalité et de son goût pour les entreprises brillantes, mais dispendieuses, ont fini par le rendre plus odieux que ne l'ont été souvent les princes véritablement méchans. Une seule de ses opérations trouvera cependant grâce devant la postérité, et même immortalisera son nom, quoiqu'elle ait été entachée de ce défaut dominant qui se retrouve par-tout, et qu'elle n'ait pas été une des moindres causes de ses chagrins. C'est le desséchement, du moins ebauché, des marais Pontins.

CHAPITRE VII.

Desséchement des Marais Pontins.

De toutes les entreprises de Pie VI, celle à laquelle il a constamment attaché le plus de prix, celle qui doit illustrer son pontificat aux yeux même de ceux qui le jugeront avec sévérité, c'est le desséchement des marais Pontins. Elle a procuré à son amour-propre des jouissances et des mortifications. Elle lui a valu de pompeux éloges et de violens sarcasmes. Elle tient à la prospérité et à la salubrité d'une partie de l'Italie. Par les dépenses qu'elle a entraînées, elle a causé l'épuisement du trésor papal, les murmures du peuple Romain, et l'a préparé à une révolution. Elle mérite quelques détails (1).

La voie Appienne, *via Appia*, si fameuse

(1) Nous avons tiré, en grande partie, ces détails d'un ouvrage sur l'Italie, qu'a publié en allemand, le docteur Meyer, hambourgeois, aussi estimable par ses talens que par ses vertus, ouvrage qui parut à Berlin, en 1792, sous le titre de *Darstellungen aus Italien*, et que nous croyons n'avoir pas encore été traduit.

dans l'histoire, et par l'époque de sa construction et par le nom de son fondateur, illustrée par tant de marches triomphales, ce chemin, dont les débris, survivant aux ravages des siècles, suffiroient seuls pour donner une haute idée de la magnificence des Romains dans leurs ouvrages publics, traversoit le pays qu'on a appelé depuis les *marais Pontins*. L'origine de leur existence se perd dans la nuit des temps; deux rivières qui, jusqu'à nos jours, ont conservé leurs noms antiques, l'*Amasenus* et l'*Ufens*, paroissent avoir été, par leur débordement, la première cause de la dévastation à laquelle ce pays a été livré, toutes les fois que l'incurie des gouvernemens a cessé d'appeler à son secours la main bienfaisante de l'industrie. De cette partie de l'Apennin qui borde l'ancienne Campanie, et aux pieds de laquelle est une large vallée qui s'étend jusqu'à la mer, s'écoule une foule de ruisseaux grands et petits qui trouvent dans les sommets et dans les flancs de cette chaîne de montagnes des sources intarissables. Leur réunion forme plusieurs rivières dont le lit, sans cesse retréci par le limon qui y est entraîné, ne peut contenir l'abondant

tribut qu'elles reçoivent, sur-tout dans la saison pluvieuse ; elles s'enflent, se débordent et couvrent la plaine qui est de niveau avec leurs rives. Quelques-uns de ces torrens s'écoulent dans les parties les plus basses de la vallée, et y forment de vastes étangs où les poissons abondent.

Telle est la cause permanente de la tendance de ce pays à se couvrir de marécages; tels sont les obstacles que les Romains, pendant la splendeur de leur république, ont eu constamment à vaincre, et dont ils ont constamment triomphé.

Une colonie de Spartiates, rebutés par la sévérité des loix de Lycurgue, quitta Lacédémone, et, après une navigation longue et périlleuse, vint aborder à cette côte. Elle y trouve un pays fertile, s'y établit, et suivant l'usage de ces temps superstitieux, elle consacre un temple, un bois sacré et des fontaines à une déesse inconnue, qu'il lui plut d'appeler *Feronia* et dont les vers d'Horace ont immortalisé le culte et les autels (1).

Par les soins de cette colonie industrieuse,

(1) Ora manusque tuâ lavimus, FERONIA, lymphâ.
(*Lib. I. Sat. V.*)

le pays qu'elle avoit paisiblement conquis, se peupla rapidement et devint brillant de culture. C'est la patrie de ces Volsques qui ont joué un rôle dans l'enfance robuste de la république Romaine : elle fut, pendant long-temps, un de ses principaux greniers. Mais déjà, vers l'époque où Rome jetoit le plus d'éclat, ce pays dévasté par les débordemens, prenoit indistinctement les dénominations de campagne et de marais ; *ager Pontinus, palus Pontina :* et les vingt-trois villes qui, autrefois, avoient décoré sa surface, ne vivoient plus que dans le souvenir des Romains. Les principales familles de Rome, cependant, établirent dans les cantons que l'élévation du terrain ou les efforts de l'industrie préservoient du ravage des eaux stagnantes, ces maisons de campagne, dont le charme et la fécondité ont été chantés par les muses romaines.

Environ trois siècles avant l'ère chrétienne, le censeur Appius Claudius, dit l'Aveugle, paroît comme le premier restaurateur de cette contrée. Il élève à travers ces marais cette voie qui a conservé son nom. Aucune autre ne l'égala jamais en magnificence ; entr'autres monumens, elle présentoit ces tombeaux

tombeaux qui réveilloient dans l'ame du voyageur distrait, cette pensée philosophique : *Ceux qui reposent ici vécurent un jour, et comme toi ils étoient mortels.*

Ce n'est cependant qu'un siècle et demi après la construction de la voie Appienne que le consul Cornelius Cethegus entreprit le desséchement des marais Pontins. Efforts passagers et impuissans ! Jules-César trouva ce pays livré à de nouvelles dévastations. Avide de tous les genres de gloire, il alloit le rendre à la fertilité. Une mort prématurée vint l'arracher à cette grande entreprise.

Mais Auguste s'en saisit. C'est lui qui fit creuser, le long de la voie Appienne, un canal destiné à recevoir les eaux stagnantes et à leur procurer de l'écoulement, et qui servoit aussi à la navigation et aux voyageurs (1). C'est ce canal, où Horace s'embarqua avec Mecène pour se rendre de Rome à Brindes, et dont il assaisonne la description du sel de son humeur satirique.

Trajan paroît ensuite dans la liste des réparateurs de cette contrée fatale. Mais il se borna à réparer, à embellir la voie Appienne,

(1) Voyez la carte jointe à ce volume.

et à en construire une qui porte son nom (1).

Près de trois siècles après, pendant le règne mémorable de Théodoric Ier., roi des Goths en Italie, les marais Pontins reparoissent sous leur forme hideuse. Il faut entendre ce prince lui-même, par l'organe de son ministre, l'illustre Cassiodore, en tracer le tableau au sénat romain, dans le style poëtique de ces temps encore barbares: « Ces » marais, dit-il, dont la fureur ennemie » dévaste la contrée voisine, où depuis » long-temps la violence irrésistible des » eaux s'étend comme une mer, et domine » au loin tout le pays, désole d'inondations » effrayantes les plus belles campagnes, et » flétrit leur riant aspect en les convertis- » sant en déserts, déshonore un sol qui, » dépouillé de ses fruits par les déborde- » mens, ne porte plus de productions utiles » depuis qu'il est livré aux ravages des » eaux stagnantes. Admirons et faisons re- » vivre, ajoute-t-il, l'audace entreprenante » des temps passés, dans un de nos contem- » porains, qui vient lui seul tenter ce que » les forces réunies de l'état n'ont pas osé » entreprendre, etc. ». Il vouloit parler d'un

(1) Voyez la carte.

riche patricien, nommé *Decius*, qui obtint en effet d'être seul chargé du desséchement de ces marais, et à qui Théodoric abandonna la propriété des plaines qu'il alloit rendre fertiles, parce que, disoit-il, « Il est juste » que chacun jouisse du fruit de ses tra- » vaux ». Une inscription, trouvée près de Terracine, prouve que les efforts de Decius furent couronnés de quelques succès.

Mais après lui, le temps, puissamment secondé par les ravages de la guerre, par l'ignorance et l'incurie des gouvernans, reprit ses droits sur cette contrée, tour-à-tour vouée aux délices d'une culture féconde ou aux dévastations des débordemens. Les papes qui, les premiers, y établirent leur autorité temporelle, n'eurent d'abord ni l'activité constante, ni les lumières, ni les trésors, trois choses dont la réunion peut seule enfanter les miracles de l'industrie. Quelques-uns, cependant, essayèrent de signaler leur règne par de hardies tentatives. Boniface VIII, Martin V, Léon X, Sixte-Quint sur-tout, dont le caractère énergique rappelle, à beaucoup d'égards, les beaux siècles de Rome, ambitionnèrent ce genre de gloire, et ce ne fut pas sans succès. On retrouve encore les

traces de deux canaux qui auroient pu, à peu de frais, être rendus à leur ancienne destination, et dont les noms (*Rio Martino* et *Fiume Sisto*) rappellent les pontifes qui les ont fait creuser.

Leurs successeurs indolens laissèrent dépérir ces beaux ouvrages. De loin en loin, quelques-uns furent tentés de les reprendre; mais que peuvent des velléités passagères pour des entreprises qui demandent une volonté forte et soutenue? on enfanta quelques projets; on leva des cartes; on consulta des artistes Hollandais, comme les plus habiles de l'Europe dans ce genre de travaux. Quelques Italiens, dans ces derniers temps, présentèrent des plans de desséchement qui furent légèrement examinés et restèrent dans les porte-feuilles; en attendant, la source des ravages couloit lentement mais sans interruption, et lorsque Pie VI parvint au pontificat, les marais Pontins, après deux siècles d'incurie, offroient l'aspect le plus hideux. Les rendre à la culture, rendre à la salubrité le vaste terrain qu'ils couvroient, étoit une entreprise qui auroit pu effrayer un courage ordinaire: le sien fut soutenu par la perspective de gloire dont il alloit couvrir son nom,

ou plutôt son courage n'étoit que l'amour même de ces choses d'éclat, qui a enfanté le peu de bien qu'il a fait et toutes les erreurs qu'il expie. Dès son début, il alla visiter cette contrée désolée : un frémissement le saisit lorsque du haut d'une colline d'où on la découvre, il vit à ses pieds, les ravages profonds du temps et des eaux, les brouillards empoisonnés qui s'étendoient au loin, les dangers qui menaçoient même sa personne sacrée, si elle osoit fouler ce terrain mal affermi. Il conçut dès-lors le projet de commencer par pratiquer une route sûre, et construire de grands ponts sur cette espèce d'abyme, afin de s'y assurer du moins le moyen de la parcourir sans péril. Il s'occupa ensuite de la grande opération du desséchement. Ces marais commencent au port d'Astura, où Cicéron fut décapité, où l'infortuné Conradin tomba, treize siècles après, entre les mains de son cruel vainqueur. Ils régnent le long de la côte jusqu'à Terracine, aux confins du royaume de Naples ; et en quelques endroits, s'étendent fort avant dans l'intérieur des terres : depuis long-temps ils auroient empoisonné Rome, si les vapeurs pestilentielles qui s'en exhalent n'eussent été

arrêtées par les forêts qui abritent les villes de Cisterna et de Sermonnetta.

Au commencement d'un règne, toutes les attentions se réveillent, toutes les espérances se raniment. On a devant soi une perspective qui permet de se livrer aux projets d'une certaine étendue. La vanité, l'ambition, l'adulation s'empressent de seconder les vœux du souverain. Ceux de Pie VI furent accueillis par ses nouveaux sujets; il établit une banque qui, sous le nom de *Mont des Marais*, devoit recevoir les fonds consacrés à cette entreprise; en peu de temps, elle recueillit des souscriptions volontaires pour une somme de 120 mille écus romains. Bolognini, un de ceux dont les plans avoient déjà été présentés sous le pontificat de Clément XIII, fut d'abord mis à la tête de l'opération. Un habile arpenteur, Sani, fut chargé, en 1777, de lever la carte de tout le terrain, et d'indiquer les endroits où les travaux pouvoient commencer avec le plus de succès.

On découvrit d'abord, sous le limon, un ancien aqueduc qui fournissoit de l'eau à la ville de Terracine; il fut réparé à peu de frais. La fameuse voie Appienne fut dégagée des couches de vase sous lesquelles

elle étoit ensevelie, et ce chef-d'œuvre de la magnificence romaine, tout construit en pierres de lave, et traversant le terrain qui sépare Rome de Capoue, fut rendu au jour et aux voyageurs : mais ce ne fut pas sans des travaux pénibles et dispendieux. Appius Claudius, plus versé que ses successeurs dans la connoissance des loix de l'hydraulique, avoit senti que ce chemin, pratiqué au milieu des eaux stagnantes, ne devoit pas dépasser de beaucoup leur niveau ordinaire. Sans doute aux époques des grands débordemens la voie Appienne, ainsi construite, étoit passagèrement cachée sous les eaux ; mais du moins son peu d'élévation favorisoit leur écoulement vers la mer: ceux qui vinrent après lui voulurent remédier à cet inconvénient de quelques heures, en exhaussant la route, la rendirent plus constamment praticable pour les voyageurs, mais créèrent un autre inconvénient bien plus grave : cette route, ainsi élevée de cinq à six pieds par Trajan, et quatre siècles après, de quelques pieds de plus, par le roi Théodoric étoit percée transversalement, de distance, en distance, par des arches sous lesquelles les eaux qui venoient de l'Apennin, trouvoient

leur écoulement vers la mer. Ces arches, faute de soins, s'obstruèrent. Les eaux qui, lors des inondations franchissoient si facilement la route ancienne, se trouvèrent contenues par l'espèce de digue que l'imprévoyance avoit construite, restèrent stagnantes, s'étendirent, s'élevèrent, et le mal auquel on avoit voulu remédier ne fit qu'empirer de plus en plus. Il étoit au comble, lorsque Pie VI entreprit de l'attaquer dans sa source; on démolit d'abord, à force de travaux, ces couches successives de pierres qu'on avoit posées sur l'ouvrage des anciens Romains; on reconnut par des inscriptions, que le temps et les eaux avoient respectées, l'époque de leur construction et le nom de leurs auteurs. On arriva enfin jusqu'à la véritable voie Appienne. On la trouva sillonnée encore des profondes ornières qu'y avoient creusées les voitures des Romains de la république, et peut-être leurs chars de triomphe; traces sacrées, qui réveilloient de si grands souvenirs. Ce fut sur ces fondemens révérés que Pie VI fit construire la nouvelle grande route qui a été portée jusqu'à Terracine, dernière ville de ses états vers le Midi, et que la cour de Naples a fait continuer jusqu'à la fameuse

Capoue. En 1786, cette belle route, entièrement achevée, étoit praticable pour les voyageurs, et faisoit un des principaux embellissemens de l'Italie moderne.

Concurremment à ce magnifique ouvrage, on s'occupa à creuser, à travers les marais, un large canal qui devoit aboutir au lac de Fogliano, séparé de la côte par une langue de terre très-étroite. Des milliers de bras furent employés à ces travaux, et ce ne fut pas sans succès. Dès le mois d'octobre 1778, un terrain de 80 *rubbies*, arraché aux eaux stagnantes, se trouva propre à la culture pour l'année suivante.

Cependant, le premier enthousiasme des Romains s'étoit refroidi, et, dès cette même année, faisoit place aux murmures. Les souscriptions volontaires ne suffisoient pas, à beaucoup près, à tant de dépenses. L'entreprise nécessitoit des emprunts onéreux, et ne paroissoit pas couronner ces ruineux efforts. Elle fut décriée. L'humeur qu'en conçut le pape ne fit que l'affermir dans ses projets; elle donna quelquefois lieu à des scènes qui peignent son caractère irascible, mais juste et bienfaisant. Dans le courant de cette année un prêtre de Terracine, bon ecclésiastique,

mais mauvais courtisan, se rendit à Rome pour solliciter une prébende. Il venoit de traverser un pays qui occupoit les veilles du pontife. Il pouvoit lui en donner des nouvelles certaines et récentes. Il répondit naïvement aux questions de sa Sainteté que le desséchement ne faisoit aucun progrès; que l'argent qu'on y consacroit étoit de *l'argent perdu*. De *l'argent perdu*, répliqua le pape en fureur; vous êtes un insolent. Quoi! vous venez ainsi me braver jusques chez moi. Ce fut un coup de foudre pour le malheureux prêtre. Il tombe en défaillance: on l'emporte chez lui. Quand il eut repris ses sens, il crut n'avoir plus qu'à s'en retourner au plus vîte. Il étoit au désespoir. Il emportoit, au lieu de sa prébende, la malédiction du saint-père. Quel fut son étonnement, lorsque tout-à-coup, il vit entrer un chambellan du pape qui venoit lui remettre, non-seulement le bref de sa prébende, mais encore l'ordre d'aller au plutôt trouver sa sainteté. Cette seconde entrevue fut moins orageuse que la première, mais fut, sans doute, plus utile au pape. Il en tira des lumières dont il profita.

Mais que peut la constance des hommes contre les caprices des élémens! Vers la fin

de 1779, des débordemens extraordinaires détruisirent tous les travaux, engloutirent les sommes énormes qu'ils avoient déjà coûté, et justifièrent la fâcheuse prédiction du prêtre de Terracine. On ne savoit comment lui apprendre cette fatale nouvelle. Elle lui arriva déguisée, affoiblie, mais cependant encore assez alarmante pour lui inspirer le désir d'aller lui-même sur les lieux apprécier le mal et ordonner le remède.

C'étoit une chose extrêmement rare, de voir un pape s'éloigner de son siége. Depuis Benoît XIII qui, en 1727, avoit été jusqu'à Bénévent, on n'en avoit vu aucun aller plus loin que Castel-Gandolfo, qui n'est qu'à quelques milles de Rome. Pie VI relevoit à peine d'une maladie très-grave. Ses médecins, son neveu chéri le comte Onesti, ses courtisans sur-tout, voulurent le détourner de son projet. Il y persista. Il partit le 5 avril 1780 avec une suite très-peu nombreuse. Cette preuve de son goût pour la simplicité, de son aversion pour un luxe inutile, auroit dû lui mériter des éloges; elle lui valut des sarcasmes. On ne vit que de la mesquinerie dans cette économie; qu'un défaut de dignité dans cette absence du faste.

Le souverain pontife, le vicaire de Jésus-Christ étoit, comme dit un de nos poëtes modernes, *condamné à la magnificence.* Bizarre injustice! On déïfie les hommes; et on leur fait un crime, lorsqu'entourés de pompe et d'hommages, ils se croient au moins des demi-dieux. Mais suivons Pie VI dans son voyage.

Il ne voulut pas que le cardinal de Bernis l'accompagnât, du moins jusqu'à son siége épiscopal (Albano), à dix milles de Rome. La docile éminence obéit. Mais il connoissoit déjà le goût que le pape cherchoit à déguiser sous un voile de modestie. Pie VI trouva, en arrivant à Albano, des inscriptions dont il permit à sa vanité d'être flattée. A Veletri, où il fit la première couchée, le doyen du sacré collége, le cardinal Albani, outre l'encens des inscriptions, lui prodigua un genre d'hommages, auquel il n'étoit pas insensible; ce furent quelques meubles de grand prix dont il venoit d'hériter. Au sortir de Veletri, il fut accompagné d'un escadron de cuirassiers jusqu'à Terracine, où il devoit s'arrêter. Les villes voisines envoyèrent des détachemens de soldats pour prévenir les désordres qu'auroit pu

causer cette foule de curieux attirés sur ses pas, tant de l'Etat de l'Eglise que du royaume de Naples. Pendant le peu de jours qu'il passa à Terracine, il occupa la modeste habitation d'un particulier. De là, il alloit visiter les marais Pontins, qui n'en sont qu'à quelques milles. De là, il expédioit les affaires courantes, qui ne souffroient pas de délais. Les affaires importantes furent ajournées jusqu'à son retour.

Ce voyage dura douze jours en tout. Il en revint fort satisfait. Suivant l'usage observé envers les souverains, grands et petits, on ne lui fit voir des travaux qu'il avoit visités, que ce qui pouvoit lui donner de brillantes espérances. On alla jusqu'à lui promettre que dans un an sa grande entreprise seroit consommée, et il fit distribuer aux ouvriers, des médailles d'or et d'argent. Il vouloit que tous les cœurs fussent *heureux de sa joie:* A l'allée et au retour, il parcourut avec complaisance cette belle route qui, depuis qu'elle avoit été ressuscitée par ses soins, avoit changé son nom de *Via Appia* en celui de *Via Pia*, cette route qui fait encore l'admiration des voyageurs et qui est peut-être la seule chose vraiment utile

qu'aient produit tant de soins et de travaux; car dès cette époque, on prévoyoit que le desséchement complet des marais seroit impossible, parce que l'eau qui les couvroit étoit plus basse que la mer et qu'ils étoient alimentés par les sources qui couloient sans interruption des montagnes voisines. Pour obvier à cet inconvénient, Pie VI ordonna que l'on creusât un nouveau canal. Toujours occupé des choses brillantes, de préférence encore aux choses utiles, il forma, sur les lieux, le dessin de bâtir une nouvelle ville au milieu du terrain arraché aux eaux. Le plan en fut dressé sous ses yeux. Cette ville qui auroit contenu environ dix mille feux, devoit être un carré parfait qu'auroit traversé un large canal où seroient venues se perdre toutes les eaux du voisinage. Le canal lui-même auroit été se jeter à la mer après avoir favorisé, dans son cours, l'exportation et le commerce intérieur. Le dénuement de la chambre apostolique obligea Pie VI de renvoyer ce projet à un autre temps. Au retour, il visita le lac de Fogliano et les carrières de marbre qu'on avoit récemment découvertes dans une montagne voisine de la mer. Il vit en passant, le progrès des

édifices somptueux qu'il ajoutoit à l'abbaye de Subiaco ; il l'avoit possédée avant de parvenir au trône pontifical. Tout ce qui lui tenoit de près ou de loin, devoit être enrichi ou embelli. Il faisoit construire à Subiaco, une église superbe, un séminaire, un palais ; ouvrages splendides, mais inutiles et dispendieux, qui n'ajoutoient pas peu à la détresse des finances romaines, et qui déjà accusoient son goût ruineux pour la magnificence.

Pendant ce voyage, on lui fit voir beaucoup de ruines précieuses, qui paroissent avoir appartenu à l'ancienne ville de Suessa-Pometia, et aux édifices somptueux qui décoroient la voie Appienne. On avoit trouvé parmi ces ruines, des tronçons de statues, des inscriptions antiques, des bas-reliefs, des meubles, les uns mutilés par le temps, d'autres qu'il n'avoit pas défigurés. Déjà le pape ordonnoit qu'on récueillît ces précieux débris, et les réservoit pour le Muséum de la ville qu'il vouloit fonder.

Mais Pie VI n'eut jamais que des jouissances imparfaites. Sans cesse de fâcheux accidens, ou, au moins, de vives alarmes venoient troubler sa joie ou altérer sa sérénité.

A peine fut-il revenu des marais Pontins qu'il apprit que la cour de Naples lui envioit le fruit brillant de ses sollicitudes et son principal titre à la gloire. Le marquis de la Sambucca qui, sans avoir hérité de la malveillance du marquis de Tanucci pour le saint-siége, avoit alors des griefs personnels contre Pie VI, faisoit, disoit-on, travailler à une déduction, où l'on revendiquoit pour le royaume de Naples la propriété d'une grande partie des marais Pontins et de la ville de Terracine. L'envie voyoit déjà, avec inquiétude, un pays si voisin de ce royaume, couvert d'une brillante culture; les misérables habitans de l'Abruzze attirés par les délices de ce nouvel Eden, une ville magnifique s'élevant du sein des marais desséchés, le port de Terracine offrant un abri sûr aux petits bâtimens et rivalisant celui de Naples. La déduction parut en effet; le pape en fut consterné. Il trouva quelques consolations dans le cœur du cardinal de Bernis, souvent son austère censeur, mais toujours son ami. Déjà l'on fouilloit les archives pontificales pour y puiser les matériaux d'une réfutation victorieuse. Ces efforts d'érudition eussent été impuissans contre l'exécution d'un plan sérieusement arrêté. Ils devinrent

devinrent inutiles. La malignité du ministre napolitain se contenta, pour cette fois, des transes du saint-père.

D'ailleurs, la jalousie inquiète de la cour de Naples étoit, au moins, prématurée. Les brillantes chimères de Pie VI étoient loin de se réaliser. Plusieurs curieux, peu de temps après son retour, le duc de Grimaldi entr'autres, alors ambassadeur d'Espagne, allèrent visiter les marais Pontins, et lui rapportèrent, sans doute du ton de l'affliction, que l'exécution de son magnifique projet étoit réputée impraticable. « Les sources cachées ne tarissoient point. Le fond des marais étoit, décidément, plus bas que le niveau de la mer. La partie voisine des montagnes promettoit des moissons abondantes; mais le côté opposé étoit condamné à rester submergé ». Il pouvoit y avoir de l'exagération dans ces récits alarmans; mais la vérité étoit que les travaux n'avoient pas, à beaucoup près, justifié les brillantes espérances de l'année précédente. Dix-huit cens hommes y étoient constamment employés, mais les vapeurs pestilentielles avoient répandu parmi eux une maladie épidémique. Les pluies abondantes avoient causé de gran-

des inondations. Les semences étoient ensevelies et pourrissoient sous les eaux. Les propriétaires de ces terrains, trompés dans leurs spéculations, demandoient des indemnités à la chambre apostolique. Ils prouvoient que les écluses, destinées au desséchement, n'avoient pas été construites suivant les règles de l'art. Ils accusoient de leurs dommages l'impéritie des constructeurs.

L'œil du maître fut jugé nécessaire une seconde fois. Pie VI se rendit encore sur les lieux, pour apprécier ces plaintes et y remédier s'il étoit possible. Le voilà de nouveau à Terracine. Au lieu des tributs de la reconnoissance, il n'entend que des murmures, des réclamations. Tout rempli des objets qu'il avoit sous les yeux, il écrit au secrétaire-d'état, Pallavicini, qu'il veut qu'on suive désormais avec plus d'activité le grand ouvrage qu'il affectionnoit par-dessus tout. Mais les fonds manquoient; il fallut y suppléer par des augmentations d'impôts, et provoquer des plaintes d'un autre genre. Le pontife marchoit au milieu des écueils; quelque parti qu'il prît, il faisoit des mécontens et il l'étoit lui-même.

Mais que pouvoit-il voir, que pouvoit-

il déterminer avec connoissance de causes, dans des voyages aussi rapides ! Au bout de quelques jours, il retourna à Rome avec une telle célérité, que son médecin en fut alarmé pour sa santé. Pour s'excuser, Pie VI lui alléguoit les intérêts de tant de communautés chrétiennes, qui souffroient de son absence, ceux des généraux d'ordre, ceux de toute la catholicité qui restoient en souffrance. Les souverains, purement temporels, ont tant de peine à suffire à leur tâche immense ! Qu'attendre de ceux qui ont à pourvoir à-la-fois aux affaires du ciel et à celles de la terre ?

Les travaux des marais Pontins se continuoient cependant; les espérances du pontife se ranimoient, lorsque de nouveaux débordemens vinrent, en 1783, lui donner de nouvelles alarmes. Il entreprend un troisième voyage; il trouve qu'on avoit exagéré les ravages des eaux. Vicaire de la divinité sur la terre, il sembloit croire que sa présence rétablissoit l'ordre dans les élémens; ou que, comme un autre Neptune, un *quos ego* de sa bouche, suffisoit pour en imposer aux flots. Il étoit parti au désespoir et presque découragé; il revint rassuré et content. L'année

suivante (1784), il fit encore un voyage de quinze jours aux marais Pontins. Il en rapporta la même sécurité sur le succès de leur desséchement; mais il n'étoit pas au terme de ses peines. Non-seulement l'amère censure, par l'organe de Pasquin, prodiguoit les sarcasmes à son entreprise chérie; mais les personnes même qui lui étoient le plus dévouées, cherchoient à l'en détourner. En 1785, le cardinal Orsini, revenant de Naples, et ayant traversé les marais Pontins, l'affligea par les objections les plus décourageantes. Les étrangers, observateurs plus impartiaux, ne ménageoient pas non plus cet enfant chéri de sa vanité. Un voyageur anglais s'en exprimoit ainsi, en 1787: « L'exécution de ce plan a été mal calculée; on s'est convaincu que la pente manquoit pour l'écoulement des eaux. Après dix ans de travaux, il n'y a pas encore autant de terrains desséchés qu'il y en avoit du temps d'Auguste; et l'air est devenu encore plus mal-sain. D'ailleurs, n'y a-t-il pas dans l'Etat Ecclésiastique plus de bonnes terres que sa population (de 2,200,000 ames) n'en peut cultiver! Avec moitié moins d'argent on eût pu obtenir des résultats bien plus profitables.

Des travaux si longs, si dispendieux, n'ont produit d'avantageux que le rétablissement de la voie Appienne, qui, pour un dixième des sommes dépensées, eût pu être complétement restaurée. »

Le judicieux Archenholtz, dans son ouvrage sur l'Italie (deuxième partie, page 228) s'en exprime encore avec plus de sévérité. Il applaudit à l'entreprise en elle-même; mais les moyens lui paroissent beaucoup trop foibles, et les résultats bien peu satisfaisans. Selon lui, le salaire des ouvriers est trop modique. Leurs habitations sont de misérables chaumières, où, presque nus, comme des sauvages, pâles et livides, comme des spectres, ils vont se reposer de leurs dangereux travaux. Ce projet, conçu par le pape dans les meilleures intentions, est, entre les mains de la chambre apostolique qui préside à son exécution, un de ces ruineux enfantillages, avec lesquels elle éblouit le vulgaire et rassasie sa propre cupidité.

Mais toutes ces critiques, toutes ces contrariétés des passions humaines et des élémens n'ont pas découragé Pie VI. Le printemps de 1787 le vit encore reparoître sur le théâtre prétendu de sa gloire. Cette fois,

il se convainquit par ses yeux des ravages causés par les débordemens. Son neveu chéri, le duc de Nemi, qui possédoit une portion des terrains desséchés, à l'aspect des fâcheux résultats de tant de travaux, voulut le déterminer à les interrompre. Alors, ils avoient déjà coûté un million d'écus romains. Les fonds disponibles se trouvoient épuisés, mais non pas la constance, disons plutôt l'obstination du saint père. L'ouvrage fut continué, mais avec une lenteur, une imperfection proportionnée à la foiblesse des ressources. Vainement des faiseurs de projets, un certain Muller sur-tout, qui avoit la surintendance des douanes et des péages, en imaginoient de nouvelles. Ils ne faisoient qu'irriter les sujets appauvris et rendre le souverain odieux, sans trouver les moyens de suffire à tant de dépenses. Bref, après tant de sollicitudes, après douze ans de travaux; si l'on en excepte quelques terrains rendus à la culture, une belle route, et un canal qui porte le nom de *Linea Pia*, tout le pays qui s'étend de Cisterna à Terracine, n'étoit encore qu'un marais hideux et pestilentiel.

L'année suivante, nouveau voyage aux

marais Pontins, nouveaux efforts pécuniaires pour en poursuivre les travaux. Sous prétexte de mettre une partie au moins des trésors de Notre-Dame de Lorette à l'abri de la rapacité des Algériens, on en tira des lingots d'argent pour la valeur de 400 mille écus romains, qui furent portés à la chambre apostolique, et pour lesquels elle paya à la *Santa Casa* un intérêt de trois et demi pour cent. Une grande portion de cette somme fut consacrée, dit-on, aux travaux des marais, c'est à-dire, à-peu-près perdue suivant l'opinion publique, car la malveillance s'attachoit, de plus en plus, à décrier cette entreprise; et c'étoit un proverbe reçu dans l'Etat Romain, quand on vouloit parler de sommes employées à quelques projets extravagans : *Sono andate alle paludi Pontine :* Elles ont été aux marais Pontins.

En traversant les rues de Rome, Pie VI s'est souvent entendu appeler *il secatore* ; sobriquet à double entente, qui faisoit allusion à-la-fois, à sa manie de *dessécher* les marais, et aux vexations qui en résultoient pour le peuple. Bref, il n'a guère retiré de la seule opération qui auroit dû illustrer son pontificat, que des malédictions et des sarcas-

mes. Elle n'étoit aux yeux de ses sujets qu'une folie dont ils étoient obligés de payer la dépense, et dont ils profitoient peu. Les étrangers seuls jouissoient du fruit de tant de travaux et de trésors. Quand ils traversoient la superbe voie Appienne restaurée par Pie VI, ils ne voyoient pas les sommes englouties dans les marais environnans. Ils ne voyoient pas là foule des malheureux que les vapeurs morbifères qui s'en exhaloient, avoient fait périr d'une mort lente. Ils applaudissoient aux brillans résultats de ces pénibles et dangereux travaux, comme nous admirons les imposantes pyramides d'Egypte, sans songer aux milliers d'esclaves employés à leur construction; ou comme la foule légère applaudit à quelque pompeux spectacle que lui donne à grands frais un riche mal-aisé, où les spectateurs s'amusent, où l'ordonnateur triomphe, tandis que les créanciers enragent.

Il s'en faut de beaucoup que l'objet principal de cette entreprise, celui d'assainir l'air, ait été rempli. Les voyageurs ne parcourent qu'en tremblant les six postes et demie que traverse la voie Appienne, et sur-tout la première qu'on trouve en sortant de Terracine. Rien n'annonce cependant le danger

qui les environne. A la vérité, la verdure fraîche sur laquelle des deux côtés l'œil se promène au loin, n'est guères que celle des roseaux qui occupent presque tout l'espace qui n'est pas couvert de bois ou de broussailles. Par ce seul indice ils devinent assez qu'ils traversent des marécages. Mais, d'ailleurs, l'horizon leur semble aussi sérein qu'il l'est dans le reste de l'Italie. L'air ne leur paroît pas plus chargé de vapeurs que dans les pays les plus salubres. Ils voient seulement dans le lointain la crête de l'Apennin couverte de nuages, à peu près comme l'est, presqu'en tout temps, la cime des hautes montagnes. Mais une expérience trop bien constatée doit les mettre en garde contre ces trompeuses apparences. On ne sauroit franchir avec trop de rapidité cet espace, où la mort semble avoir établi son empire. Il faut éviter, sur-tout, de traverser les marais Pontins de nuit, ou même à la chute du jour. Malheur alors à celui dont la paupière se fermeroit pendant ce trajet dangereux; elle pourroit bien s'être fermée pour toujours. L'aspect livide de ceux que le besoin ou l'habitude fixe sur cette contrée, atteste assez son insalubrité. Leur existence languissante n'est,

pour ainsi dire, qu'une mort plus ou moins prolongée. Aussi, n'y rencontre-on guère d'autres habitations que celles qui sont destinées au service de la poste. Les malheureux qui les occupent inspirent une pitié qu'il est difficile de leur déguiser, et ils ne se dissimulent pas eux-mêmes combien est fragile le fil qui les attache à la vie. Il y a peu d'années qu'un voyageur, appercevant un groupe de ces spectres encore animés, leur demanda comment ils faisoient *pour vivre*, dans un tel pays. *Nous mourons*, lui répondirent-ils. Le voyageur fut frappé de ce sublime et douloureux laconisme. Le lecteur y trouvera de quoi apprécier le pays, les habitans et les services que Pie VI leur a rendus.

Cependant, pour être humains et compatissans, ne soyons pas injustes. C'est quelque chose, du moins, pour les Romains, pour les habitans d'une partie de l'Etat Ecclésiastique que d'avoir pratiqué une superbe route qui, en facilitant les communications entre les deux plus grandes villes de l'Italie, devoit vivifier le pays qu'elle traverse. Avant la restauration de la voie Appienne, on ne pouvoit aller de Rome à Naples qu'en faisant un long détour pour aller, par la Foglia, gagner

les côteaux de l'Apennin, et descendre à Terracine par Sermoneta et Piperno.

Mais, quant à la partie directement utile du magnifique plan qu'avoit adopté Pie VI, il faut convenir que les améliorations ont été fort imparfaites. Tous les travaux ont été entrepris et payés par la chambre apostolique, et les fonds qu'on y avoit consacrés ont été, pour la plupart, abandonnés aux déprédations de ses agens. Quelques portions de terrains submergés ont cependant été mises en culture et affermées par la chambre apostolique à des habitans que les fréquentes inondations ont souvent obligés de demander des indemnités. Pie VI, peu scrupuleux sur les moyens d'enrichir sa famille, a profité presque seul du produit liquide de sa dispendieuse entreprise. Il étoit parvenu à former, dans cette terre conquise sur les eaux, un bel apanage pour un de ses neveux; mais ce n'étoit, pour ses sujets appauvris, qu'un grief de plus. La république française les a vengés en confisquant la portion de ce terrain qui appartenoit au duc de Braschi.

On a calculé qu'avec les fonds employés à ces vaines tentatives on eût pu défricher et rendre florissans beaucoup de terrains de

l'Etat Ecclésiastique, qui accusent la paresse de son ancien gouvernement. Pie VI a sacrifié à une vaine gloire des entreprises utiles. Mais des routes fastueuses, des ponts, des palais décorés de ses armes et de son nom, ont paru plus séduisans pour sa vanité, que des campagnes couvertes de moissons. Il a donc laissé beaucoup à faire pour le desséchement des marais Pontins. Aussitôt après l'occupation de l'Etat Ecclésiastique, une compagnie de Français avoit entrepris de consommer cette opération. Faute de fonds, elle a été bientôt obligée d'y renoncer. Ce sera sans doute une des premières tâches du nouveau gouvernement Romain.

Au reste, cette grande entreprise a été une des causes principales de l'appauvrissement des finances romaines. Leur désordre, quand Pie VI obtint la tiare, étoit déjà porté à un haut degré. Il s'est accru par l'avidité de ce pontife, par son goût pour l'ostentation, par ses prodigalités pour ses neveux. Loin de remédier aux abus d'une administration essentiellement défectueuse, il les augmenta par sa foiblesse et par son exemple. C'est ce que nous allons développer dans les chapitres suivans.

CHAPITRE VIII.

Vices de l'Administration Romaine, et en particulier de celle de Pie VI.

Nous n'entreprendrons pas de décrire en détail la forme du gouvernement romain qui vient d'être détruit. Il suffira de dire que nulle ne fut plus compliquée et nulle ne remplit plus mal le but de tout gouvernement, celui de contenir les hommes par la seule force des loix, et de les encourager, par des établissemens d'industrie, à travailler à leur propre bonheur. Aussi peut-on dire, sans exagération, que nul état ne fut plus mal administré que l'Etat Ecclésiastique, sur-tout dans ces derniers temps. Pie VI parut d'abord en avoir senti les défectuosités et avoir conçu le projet de les réformer. Il nomma une congrégation de cardinaux, chargée particulièrement de remédier aux désordres des finances, de donner aux impôts une forme moins oppressive pour l'état, moins ruineuse pour les particuliers. Mais il

ne vouloit le bien que par accès, et quoiqu'assez enclin au despotisme, il n'eut jamais cette volonté forte qui rend quelquefois les despotes supportables, en leur faisant produire des choses utiles. Au premier aspect du danger, il annonçoit une sorte de courage. Il s'en effrayoit dès qu'il l'avoit considéré. Les obstacles sembloient d'abord irriter sa constance. Bientôt il imploroit contr'eux le secours de l'astuce italienne, ou revenoit sur ses pas. Il craignoit, par-dessus tout, de paroître dominé. Il l'étoit souvent, cependant, mais c'étoit par la crainte qu'on lui inspiroit facilement, beaucoup plus que par l'ascendant des sentimens affectueux, ou par celui de la raison.

Il débuta cependant par quelques mesures qui auroient pu lui faire croire de la fermeté et un désir sincère de mettre un terme aux désordres du fisc. Il donna même, dans ce genre, une preuve de sévérité qui pensa le brouiller avec les deux couronnes qu'il avoit le plus d'intérêt de ménager. A peine Clément XIV eut-il fermé les yeux, que Nicolas Bischi, son parent et son ami, qu'il avoit mis à la tête de l'administration des vivres, fut durement sommé de rendre compte de

l'emploi de 900,000 écus qu'il avoit reçus pour acheter des grains pendant la disette. Pie VI, qui avoit fait parade d'une grande intégrité pendant qu'il étoit trésorier, voulut soutenir sa réputation, en poursuivant, sans ménagement, un administrateur soupçonné de friponnerie. Il mit même, dans cette affaire, un acharnement qui le fit accuser par les ministres de France et d'Espagne de persécuter, dans Bischi, beaucoup moins le déprédateur que le favori de Clément XIV, et de vouloir jeter de la défaveur sur le gouvernement de ce pontife. Malgré le crédit dont ces deux ministres jouissoient déjà, à beaucoup d'égards, Bischi eut à soutenir un procès très-fâcheux, dont le résultat fut qu'on le condamna à restituer deux cent quatre-vingt-deux mille écus, quoiqu'il eût justifié de l'emploi de toutes les sommes qu'on lui avoit confiées, et quoiqu'il eût déjà rendu ses comptes à Clément XIV, qui les avoit approuvés. La passion présida bien plus que la sévère équité à ce jugement. Il fut, sur-tout, provoqué par le prélat Livizzani, partisan fougueux des jésuites, et ennemi implacable de quiconque leur étoit contraire. Jamais, peut-être, Pie VI ne montra plus de ténacité que

dans cette occasion. Il refusa obstinément à Bischi un répit de huit jours qu'il lui demandoit pour se justifier. Vainement le cardinal de Bernis et le duc de Grimaldi, alors Ambassadeur d'Espagne, intercédèrent-ils en faveur de Bischi; sa sentence fut exécutée avec la dernière rigueur ; et pour retrouver la somme qu'il devoit rendre, on vendit ses biens à vil prix. Les deux ministres de la maison de Bourbon, voulurent, au moins, faire expier au prélat Livizzani son indécente partialité qui cherchoit à flétrir la mémoire de Clément XIV. Livizzani n'en fut pas moins, bientôt après, promu à la légation d'Urbin et n'en parvint pas moins au cardinalat. Tout ce que put faire le roi d'Espagne en faveur de Bischi, plus malheureux que coupable, fut de le sauver de la misère, en lui accordant une pension de quinze cents écus romains.

Mais ce zèle de Pie VI pour la poursuite des malversations, ne tarda pas à se ralentir. Dès les premières années de son pontificat, les abus de tout genre avoient fait des progrès alarmans, et le peuple, trompé dans presque toutes ses espérances, commençoit à murmurer hautement. Il s'élevoit, sur-tout, un

un cri général contre la chambre apostolique.

Ce nom seul réveille l'idée de l'administration la plus inepte et la plus désastreuse. On sait qu'elle avoit la direction suprême des finances et de leurs branches principales. C'étoit moins un ministère qu'une aggrégation de ministres qui, sous différens titres, étoient chargés de percevoir, de conserver, de dispenser et de défendre le trésor public, et qui, pour la plupart, s'acquittoient de ces diverses fonctions avec autant d'avidité que d'ignorance. La chambre apostolique avoit pour premier chef le *cardinal camerlingue*, qu'on pouvoit comparer aux questeurs de l'ancienne Rome. Sa dignité étoit la première de Rome moderne. Elle tenoit autant et plus encore au gouvernement de l'église qu'à celui de l'état. Elle remontoit aux premiers temps de la chrétienté. Elle étoit placée immédiatement au-dessous de la dignité papale. Dès qu'un souverain pontife mouroit, le cardinal camerlingue se mettoit en possession des honneurs de la papauté, et devenoit une sorte d'inter-roi. Son autorité, les hommages qu'on lui rendoit duroient autant que le conclave. Une place aussi éminente pouvoit donner un grand crédit à celui qui l'occupoit,

lorsqu'il y portoit des talens et de l'énergie. Elle fut conférée, sous le pontificat de Clément XIII, au cardinal Rezzonico, l'un de ses neveux, qui l'a conservée, à travers les deux pontificats suivans, jusqu'au moment de la révolution de Rome. Mais ce cardinal, bien différent de son frère, qui avoit pensé embraser l'église et une partie de l'Europe, à l'occasion du fameux monitoire contre le duc de Parme, étoit d'un caractère doux et modéré ; et, quoiqu'il ait été le chef nominal du parti des *zelanti*, et qu'il ait occupé si long-temps la première dignité de Rome, il n'a jamais eu qu'une influence médiocre.

Le cardinal camerlingue étoit donc proprement le chef de la chambre apostolique. Aucun des édits de ce conseil suprême n'avoit de force que par son attache; mais sous le cardinal Rezzonico, cette signature n'a guères été qu'une simple formalité.

Immédiatement au-dessous du camerlingue étoit le *trésorier*. Braschi l'avoit été pendant quinze ans. C'étoit le plus important ministre du pape. Il avoit, plus par le fait que par le droit, une autorité à-peu-près absolue sur tout ce qui regardoit les impôts.

Il pouvoit impunément en abuser; c'est dire qu'il en abusoit souvent.

On pourroit croire que, quand le trésorier étoit intègre, comme il paroît que Braschi l'avoit été, les malversations devoient être rares. Mais il étoit assisté de trois substituts, entre lesquels tout l'Etat Ecclésiastique étoit partagé. C'étoit chez eux, sur-tout, que l'entêtement se trouvoit uni à la dureté et à l'ignorance. Ils n'avoient qu'un salaire extrêmement modique; mais ils étoient si avides, ils recevoient tant de présens, qu'ils parvenoient bientôt à une scandaleuse opulence.

Le trésorier avoit sous ses ordres immédiats, le commissaire de la chambre apostolique. C'étoit à lui qu'avoient affaire tous les fermiers, tous les concessionnaires. Sa faveur, qui étoit rarement gratuite, leur étoit indispensablement nécessaire. S'ils étoient assez malheureux pour lui déplaire, il n'y avoit pas de chicanes auxquelles ils ne dussent s'attendre, pas de dommages qu'ils n'eussent à éprouver. Il étoit chargé de révendiquer tous les droits réels ou prétendus de la chambre apostolique.

Ainsi, quelque pures que fussent les intentions des chefs, sous ce gouvernement

foible, tout étoit livré aux caprices et à la rapacité des subalternes. Braschi, élevé à la dignité de cardinal, fut remplacé, dans la charge de trésorier, par le prélat Palotta: c'étoit un des hommes les plus honnêtes de Rome, et même un des plus éclairés. Il avoit des formes dures et repoussantes; il étoit l'épouvantail des intrigans et des fripons; mais il ne pouvoit les frapper dans l'ombre dont ils savoient s'envelopper. Il essaya d'utiles réformes; mais contrarié par les sous-ordres, mal secondé par le pape lui-même, il n'a guère pu prouver que son zèle et ses lumières. Pie VI l'estimoit. Lorsqu'il le porta au cardinalat, il lui conserva sa place malgré l'usage; mais inconstant dans ses affections, inconséquent dans toutes ses démarches, il fut injuste pour ne pas paroître ingrat. Il devoit le commencement de sa fortune à la maison Ruffo. C'étoit un cardinal de ce nom qui, séduit par les agrémens de sa figure, lorsque très-jeune encore il arriva, pour la première fois, de Cesena à Rome, lui avoit marqué une bienveillance toute particulière: il l'attacha d'abord à sa personne. Mais Benoît XIV ayant besoin d'un secrétaire, et Braschi qui a toujours

eu une très-belle écriture, fut proposé par le cardinal Ruffo et agréé par le pape. Ce fut le commencement de sa fortune. Il avoit conservé de ce bienfait un souvenir profond. Un prélat, neveu de son bienfaiteur, se trouvoit à Rome; c'étoit un homme éclairé, brillant jusques dans ses vices, immoral et tout-à-fait propre à l'intrigue; il n'épargna rien pour se faire remarquer d'un pape, qui étoit une créature de sa maison. Il flatta les goûts du pontife et obtint facilement une place dans un cœur déjà préparé par la gratitude. Pie VI crut devoir s'acquitter aux dépens du vertueux cardinal Palotta, et donna au prélat Ruffo, la place de trésorier de la chambre apostolique. Il ne pouvoit faire un choix plus propre à-la-fois à exciter contre lui l'indignation publique et à servir sa propre cupidité. Ruffo, sans scrupules pour lui-même, n'en eut pas davantage pour favoriser les passions dominantes du pontife, sa vanité, sa prodigalité, son aveugle attachement pour sa famille. Craignant à son tour de se montrer ingrat, il encouragea les projets séduisans, mais désastreux, de Pie VI, et sans s'oublier lui-même, il enrichit les princes-neveux d'une manière scan-

daleuse. C'est ainsi que, par cette cascade de bienfaits reçus et rendus, les foiblesses et même les vices se parent quelquefois des beaux dehors de la reconnoissance.

Ce prélat Ruffo a contribué lui seul, plus qu'aucun des ministres de ce long pontificat, à le rendre odieux au peuple Romain, et à faire pencher ce gouvernement vers sa ruine, en portant ses dettes à un degré dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple. Lorsque Braschi, alors trésorier lui-même, présenta, en 1766, le bilan de la chambre apostolique, ses dettes se montoient à soixante-un millions d'écus. En 1789, elles s'étoient élevées à quatre-vingt-sept. La coupable complaisance de Ruffo avoit fait, au gré des ruineux caprices du pape, des émissions immodérées de cédules. Ce papier-monnoie perdoit six et sept pour cent; le numéraire étoit devenu rare et cher, et les denrées de première nécessité s'étoient élevées à un prix intolérable; car la police des grains étoit, dans l'Etat Ecclésiastique, la source des plus grands abus, et pouvoit, d'un moment à l'autre, devenir celle des plus grands désastres. Ce pays, médiocrement cultivé, auroit pu suffire à

la subsistance de ses habitans. Dans les bonnes années, malgré les vices de l'agriculture, il avoit même quelquefois du bled à exporter ; mais dans les temps de sécheresse, toutes les espèces de grains manquoient. Les hommes et les animaux étoient affamés; il n'y avoit, à cet égard, nulle prévoyance dans l'administration; elle *vivoit au jour le jour*, c'est dire que les administrés étoient souvent à la veille de mourir de faim. La noblesse de Rome, les cardinaux avoient toujours des ressources dans les produits de leurs fermes; mais lorsque les récoltes étoient mauvaises, le reste du peuple couroit le risque de la plus affreuse disette.

Ces abus, ces dangers, tenoient sur-tout à la manière dont les sujets du pape étoient approvisionnés. A la tête des subsistances étoit placé un préfet de l'Annone qui embrassoit tout l'Etat Ecclésiastique, excepté les trois légations (celles de Bologne, de Ferrare et la présidence du duché d'Urbin). C'est lui qui, en particulier, étoit chargé de l'approvisionnement de Rome. Toute exportation de grains étoit prohibée. Les propriétaires éprouvoient les plus criantes vexations ; le gouvernement achetoit presque

toutes leurs récoltes, et en fixoit le prix. Il se réservoit cependant la faculté d'enrichir les personnes en faveur, en leur accordant des permissions particulières d'exporter. Ainsi, tout étoit combiné pour exciter les plaintes et rendre la misère infaillible. Encore, cette branche étoit si mal-adroitement administrée, qu'elle ne s'enrichissoit pas même en appauvrissant le peuple, et que dans ces dernières années elle étoit endettée de deux millions d'écus. Aussi les Français, en occupant l'Etat Ecclésiastique, y ont-ils trouvé l'agriculture dans la situation la plus déplorable. Mal-adroit dans tous ses plans, dans ceux même qui paroissoient avoir pour but l'utilité publique, le gouvernement avoit imaginé un moyen vexatoire pour le cultivateur, dans la vue de ranimer l'agriculture. L'inertie générale, qui tient beaucoup moins au caractère des habitans qu'aux vices des instituteurs qui les régissent, laissoit en friche la plus grande partie de cette terre que la nature a tant favorisée. Le long de la mer Adriatique, ils tiroient du moins quelque partie de ces avances. On y recueilloit assez abondamment des grains, des légumes, des huiles, du vin, du bois, du

chanvre, de la laine et de la soie ; mais dans les provinces qui avoisinent la côte opposée, il n'y avoit pas la vingtième partie du sol qui fût mise en valeur. Qu'a imaginé le gouvernement romain, sous le pontificat de Pie VI, pour remédier à ce mal ? Il a autorisé les fermiers des biens ruraux à cultiver toute terre quelconque qui se trouvoit à leur portée, qu'elle fût comprise dans leur bail ou non ; mais comme ce véhicule pouvoit être encore sans effet sur la paresse, il établit, qu'au défaut des fermiers indolens, le préfet de l'Annone pourroit faire entrer la charrue dans les terrains en friche, et les faire semer pour le compte de la chambre apostolique. Ils devoient rester à la merci du préfet de l'Annone tant qu'il le jugeroit à propos. Le fermier étoit dépossédé de sa jouissance, et le propriétaire devoit se contenter, pour le revenu de ses terres, ainsi cultivées sans son concours, de celui qu'elles lui produisoient dans l'état de pâturages. Jamais gouvernement ne semble avoir porté plus loin ses sollicitudes paternelles. Se mettre ainsi à la place de ses enfans! Prendre soi-même la peine à laquelle leur indolence répugne! Quelle sublime conception de philantropie!

Mais on sait comment réussissent les entreprises dont se chargent les gouvernemens même les plus actifs, même les plus éclairés. Si le beau plan imaginé par celui de Rome, n'a pas été plus désastreux, c'est qu'il n'a été que très-incomplettement exécuté. Le délabrement de l'agriculture, dans l'Etat Ecclésiastique, tenoit à un vice radical, à cet établissement de l'Annone, source de vexations, objet du plus criant monopole. Avant le régne du grand-duc Léopold, la Toscane en avoit un semblable. Il a été détruit; et depuis cette époque, l'agriculture de la Toscane est dans l'état le plus florissant. Mais Rome sembloit être la vraie patrie des préjugés de tous les genres. Le long usage sembloit les avoir sanctionnés comme la religion elle-même. Tant de gens étoient intéressés à leur conservation, que leur destruction ne pouvoit venir de l'intérieur. La dissolution étoit inévitable : le renversement violent étoit presqu'impossible. D'ailleurs, les abus profanes et les abus sacrés étoient tellement entrelacés dans ce gouvernement où le trône étoit sur l'autel, qu'on croyoit ne pouvoir toucher aux uns, sans porter atteinte aux autres. Ils se tiennent tous,

de quelque nature qu'ils soient : on en a eu la preuve en France. Qui ne désiroit pas, en 1789, l'abolition de la corvée, la suppression de la gabelle, l'égale répartition des impôts ? etc. Mais à peine s'est-on occupé de l'accomplissement de ces vœux unanimes, que l'impulsion imprimée par l'enthousiasme, s'est attaquée à tous les autres abus, en dépit de ceux qui étoient intéressés à leur conservation.

Revenons aux autres institutions vicieuses que Pie VI a trouvées, et qui n'ont fait qu'empirer sous son pontificat.

Ce n'étoit pas assez que les sujets du pape fussent à la merci de son gouvernement pour les approvisionnemens de grains, ils étoient condamnés aux mêmes vexations pour la viande et l'huile. Le gouvernement, comme s'il eût conspiré contre les propriétaires, taxoit lui-même les bestiaux à un prix modique, et on n'obtenoit que très-difficilement la permission de les exporter. Comment auroit-on été intéressé à leur multiplication ? Le gouvernement avoit aussi le monopole de l'huile. Toute celle de l'état étoit apportée à Rome. Là, le prix en étoit fixé par le département de la *Grascia*, qui le revendoit

ensuite aux détailleurs. L'exportation de l'huile eût été un crime capital. Que résultoit-il des moyens qu'on prenoit pour approvisionner le peuple romain abondamment et à bas prix? Que le pain, la viande et l'huile étoient rares, et par conséquent chers. Que l'huile, par exemple, que l'Etat Ecclésiastique auroit pu récueillir en assez grande quantité pour se passer de secours étrangers, manquoit souvent, et qu'on étoit obligé d'en faire venir tous les ans du royaume de Naples; que les établissemens chargés de ces monopoles ruinoient le peuple en se ruinant eux-mêmes. Aussi le peuple, dans ces derniers temps, avoit-il fait souvent éclater ses murmures, et le pape passant dans les rues de Rome, et distribuant à ses *fidèles sujets* des bénédictions, la seule chose dont il ait été prodigue pour eux, a-t-il plus d'une fois entendu ces paroles alarmantes : *Saint-père, ce ne sont pas des bénédictions qu'il nous faut: c'est de la viande, c'est de l'huile.* Mais le peuple romain sentoit sa propre foiblesse ainsi que celle de son gouvernement, et sembloit attendre, comme le paralytique de l'évangile, une main bienfaisante qui le jetât dans la piscine.

Tout se ressentoit, à Rome, de cette foiblesse, avant-coureur d'une dissolution prochaine ; manufactures, commerce, police.

Il y avoit dans l'Etat Ecclésiastique quelques fabriques de toiles communes, pour l'usage du peuple.

On faisoit à Rome des tapisseries travaillées avec assez d'art et sur lesquels les plus beaux tableaux étoient parfaitement rendus; mais ce n'étoit qu'une de ces manufactures de parade, qui contribuent plutôt à l'appauvrissement qu'à la prospérité des sujets. Nous ne parlerons pas de quelques fabriques de soie peu au-dessus du médiocre. Pie VI étant trésorier, avoit persuadé à Clément XIV d'établir des fabriques de coton aux dépens de la chambre apostolique. Elles ont eu le sort de toutes celles que les gouvernemens prennent à leur compte. On fabriquoit aussi avec quelques succès des chapeaux, même de l'espèce la plus fine, et quelques étoffes de soie. Une seule branche d'industrie avoit bien réussi, malgré tant de vices d'administration, c'est celles des tanneries.

Quant au commerce, tout sembloit conjuré contre sa prospérité. Dans aucun pays

il n'étoit hérissé de plus de prohibitions. Les mesures de Pie VI renchérirent encore sur ce régime désastreux. Pour assurer le succès de la manufacture de toiles de coton, qu'il regardoit comme son ouvrage, il mit, en 1777, un droit de 24 pour 100 sur toutes les cotonnades étrangères. Il en résulta, ce qui résulte toujours de semblables mesures, un encouragement, non pas pour la fabrique dont on veut écarter les rivales, mais pour la contrebande. Rien ne pouvoit d'ailleurs s'exporter sans la permission des prélats qui présidoient aux divers établissemens, et ces exceptions à la règle générale ne s'accordoient qu'avec peine, et éprouvoient dans l'exécution, une foule d'entraves et de lenteurs. La production qui seule, peut-être, auroit dû être retenue dans le pays, s'exportoit très-facilement, c'étoient les laines : elles sont d'une excellente qualité, et auroient pu occuper une grande quantité de bras. Que faisoit-on cependant? Elles sortoient en abondance pour la France et la Suisse, rentroient ensuite fabriquées; et le pauvre peuple, qui eût pu se vêtir de ses propres mains et avec sa propre laine, étoit condamné à soudoyer

l'industrie étrangère. On avoit cependant établi quelques fabriques de draps fins; une, entr'autres, qui est connue à Rome sous le nom de *Saint-Michel*; mais leur administration étoit si dispendieuse, que quoique les productions fussent de très-peu inférieures aux draps de France et d'Angleterre, on leur préféroit ceux-ci parce qu'ils étoient à meilleur marché; ce n'étoit pas-là, à beaucoup près, les seuls objets pour lesquels le peuple Romain étoit tributaire des étrangers. Les importations étoient énormément multipliées dans l'Etat Ecclésiastique. Qu'on en juge par un seul article. Il y a quelques années que l'on calcula qu'il recevoit du chocolat, tous les ans, pour près de deux millions d'écus romains.

La chambre apostolique étoit responsable, par sa mauvaise gestion, de toutes les causes d'appauvrissement. Les finances, dont elle administroit les principales branches, dépérissoient sensiblement entre ses mains. Il a toujours été fort difficile d'avérer, avec précision, quels étoient les revenus de l'Etat Ecclésiastique. Les calculs les plus authentiques en portoient la totalité à deux mil-

lions et demi d'écus romains (douze à quatorze millions de France), en y comprenant le produit des douanes et les perceptions de la daterie et de la chancellerie. Les seuls revenus territoriaux qu'elle recouvroit, auroient pu se monter à 800 mille écus romains; mais comme c'étoit la faveur et l'intrigue qui les affermoient, ils en rendoient à peine 450 mille. L'incurie, l'inhabileté faisoient, dans l'Etat Ecclésiastique, plus de mal que n'en font dans les autres, les concussions les plus criantes et les déprédations les plus scandaleuses. Les vexations y étoient très-rares; et, cependant, le désordre régnoit par-tout. Les causes de dissolution qui agissoient sourdement sur ce pays, ressembloient à ces maladies chroniques qui, sans douleurs aiguës, conduisent à une mort inévitable et prochaine.

Comme le gouvernement manquoit d'énergie et de lumières pour l'administration des finances, et pour les encouragemens de l'industrie, il en manquoit également pour la répression des crimes, dans un pays où tout concouroit à les rendre communs; l'influence d'un climat brûlant; le défaut d'éducation; la fainéantise; l'espoir de l'impunité, fondé

sur

sur les privilèges dont jouissoient une foule de lieux et de personnes ; et c'étoit principalement dans Rome que toutes ces causes de désordres influoient d'une manière puissante. Pendant les onze années qu'avoit duré le pontificat de Clément XIII, il s'étoit commis dix mille meurtres dans tout l'Etat Ecclésiastique, et près de quatre mille dans la seule ville de Rome.

Les Romains modernes avoient presque tous, sous la main, les moyens de servir promptement leur colère ou leur vengeance. Il y en avoit peu qui ne portassent des pistolets de poche. Ils étoient, sur-tout, pourvus de stylets, leur arme favorite. En vain des prohibitions avoient proscrit l'usage de ces instrumens meurtriers. Respectées seulement par ceux pour lesquels elles étoient inutiles, elles étoient enfreintes par ceux que leur perversité rendoit redoutables, et par cette foule d'oisifs attachés au service des grands, des prélats, des cardinaux. Un des privilèges de ces illustres personnages, étoit d'être entourés d'assassins : et ce gouvernement, qui passoit pour doux, parce qu'il étoit foible, respectoit peu la vie des citoyens, mais en revanche, respectoit beau-

coup les priviléges. Ces fatales immunités s'étendoient à tout. Il suffisoit même d'être sous la protection d'une puissance étrangère, et sur-tout d'être prêtre, pour en jouir. On en eut un exemple frappant en 1784.

Un prêtre espagnol, don Miguel Espinosa, avoit fabriqué de faux billets de banque. C'étoit un crime capital : il en fut convaincu. Mais il avoit un double titre aux ménagemens du gouvernement. Le gouverneur de Rome envoya ses agens chez lui. Le prêtre montre, avec beaucoup de sérénité, les billets qu'il avoit fabriqués. Il reçoit des éloges sur l'adresse de sa contrefaction. Il désigne un de ses amis qui lui avoit envoyé, de Naples, le papier dont il les avoit faits. Il en donne quelques-uns aux agens du gouverneur, pour qu'on puisse les confronter avec de véritables billets ; et la ressemblance est trouvée parfaite. La place de gouverneur de Rome conduisoit à la dignité de cardinal ; celui qui l'occupoit ne vouloit pas, par un acte de justice sévère, compromettre sa fortune. Il a une conférence avec le secrétaire d'état, Pallavicini, qui lui recommande le silence. Le cardinal va ensuite trouver le ministre d'Espagne. Ils font ap-

peler don Miguel. Celui-ci avoue qu'il est à Rome depuis quelques années, occupé à solliciter un bénéfice ; qu'il n'a pu encore obtenir du pape que des espérances ; qu'ayant dépensé le peu d'argent qu'il avoit apporté, il ne lui est resté d'autre moyen de vivre que de contrefaire des cédules ; qu'il en a déjà jeté dans la circulation pour la valeur de cinq mille écus. Le ministre et le cardinal se regardent, étonnés de la naïveté du faussaire. Mais il s'agissoit d'éviter un éclat fâcheux pour la nation de don Miguel, d'éviter un scandale à l'église. Il ne falloit cependant pas laisser mourir de faim *un malheureux* qui alloit être privé de sa seule ressource. Le cardinal convient qu'il lui sera payé une pension de vingt écus par mois, jusqu'à ce qu'on lui donne un *bon* bénéfice. De son côté, don Miguel veut bien promettre de ne plus fabriquer de fausses cédules, pourvu qu'on lui tienne parole. Et voilà ce qu'on appeloit un gouvernement modéré.

Quelques années après il se passa, à Rome, un fait qui prouve comment la justice étoit administrée, et quels étoient les moyens qu'imaginoit Pie VI, pour suppléer à la vigilance de la police. Il est cité par Gorani,

qui prétend le tenir du ministre d'Espagne.

Rovaglio, horloger du pape, qui demeuroit dans une des rues les plus fréquentées de Rome, avoit couru risque d'être volé pendant la nuit. Il va se plaindre au gouverneur de Rome, le prélat Busca, depuis cardinal, qui lui promet que sa maison sera surveillée. Les voleurs savoient aussi bien que l'horloger ce que valoit une telle promesse. Ils veulent prendre leur revanche. Mais Rovaglio étoit préparé. Il supplée à la police, et le coup est manqué une seconde fois. Peu après le pape ayant vu Rovaglio lui demande le récit de son aventure et lui fournit un expédient qui peint d'un seul trait le caractère du pontife et le gouvernement de Rome. *Vous voilà bien embarrassé*, lui dit-il, *pour vous défaire de ces voleurs. Eh ! parbleu, munissez-vous de fusils et de pistolets. Tirez sur ces coquins ; et si vous les tuez, je vous donne d'avance l'absolution.* Un gouvernement qui avouoit ainsi son impuissance, pouvoit-il compter sur une longue durée? Aussi, plusieurs années avant son renversement, les Romains eux-mêmes, pour s'expliquer sa conservation, disoient qu'elle étoit *un miracle perpétuel de Saint-Pierre.*

Les Juifs étoient peut-être les seuls qui eussent à se plaindre de la sévérité du gouvernement romain, disons plus, de sa cruauté. Le fanatisme, tour-à-tour féroce et absurde, avoit dicté les loix sous lesquelles ils gémissoient; elles avoient acquis un surcroît de rigueur sous le pontificat de Pie VI. Dès l'année 1775, ce pontife, persuadé que les loix de l'humanité n'étoient pas faites pour des infidèles, avoit publié contre eux l'édit le plus barbare. Renfermés dans leur quartier infecte, le *Ghetto*, ils ne pouvoient se montrer que de jour dans le reste de la ville, et *sous peine de mort* ils devoient rentrer dans leur prison au coucher du soleil. Vouloient-ils aller respirer pendant quelques jours un air moins impur, à la campagne, ils avoient besoin d'une permission particulière. Il leur étoit défendu, sous peine des galères, de s'approcher du couvent des Annonciades, et de se laisser voir dans aucune des églises, dans aucun des couvents et des hôpitaux de Rome. Tout commerce avec les chrétiens leur étoit interdit. Ils encouroient des punitions corporelles s'ils osoient employer à leur service des domestiques de cette religion. Les chrétiens ne pouvoient les

admettre dans leur carrosse, ni même le leur prêter, et ce n'étoit qu'en voyage que l'usage d'une voiture leur étoit permis. En signe de réprobation, ils devoient, les femmes comme les hommes, ne jamais sortir qu'avec une distinction de couleur jaune. Leurs funérailles se faisoient sans aucun appareil. Aucune inscription ne devoit désigner leur tombe et rappeler leur souvenir à ceux à qui ils avoient été chers.

Ces loix n'étoient pas rigoureusement observées dans la pratique. Plusieurs étoient tombées en désuétude. D'autres trouvoient dans leur sévérité même, un gage de leur inexécution. Mais la flétrissure qu'elles imprimoient sur ceux qu'elles devoient frapper étoit ineffaçable. On pouvoit les remettre en vigueur d'un moment à l'autre. On le tentoit quelquefois. Les juifs languissoient sous le joug d'une terreur continuelle. C'étoit au poids de l'or que quelques-uns achetoient des faveurs passagères; celle, par exemple, d'échapper à l'asile empoisonné où le reste de la secte se trouvoit relégué. La cupidité qui, dans Rome, ne négligeoit aucun moyen de s'assouvir, vendoit à ces malheureuses victimes quelques actes de tolérance; et c'étoit

dans la résidence de celui qui se disoit le vicaire d'un Dieu bon, d'un Dieu de charité; c'étoit avec son aveu que se portoient ces atteintes à l'humanité. Ce n'étoit pas assez. Dans un siècle encore plus barbare, s'il est possible, dans le quinzième, on avoit imaginé pour assimiler les Juifs aux animaux, de les faire courir pendant le carnaval, pour le divertissement du public, en présence du souverain-pontife lui-même. Il y avoit à Rome des courses de Juifs, comme ailleurs des courses de chevaux. On les avoit enfin dispensés de cette avilissante servitude; mais, pour qu'ils gardassent le souvenir d'un pareil acte de bienfaisance, ou plutôt pour prolonger leur humiliation, ils étoient obligés d'envoyer tous les ans au magistrat de Rome une députation qui, dans la plus humble attitude, payoit cent écus en signe de reconnoissance. C'étoit au Capitole que se jouoit cette indigne parodie des hommages que jadis les rois tributaires de l'Asie venoient rendre au Sénat Romain.

Tourmentés dans tous les actes extérieurs de leur vie, les Juifs de Rome l'étoient aussi dans leur conscience; et par un moyen aussi ridicule que barbare, chaque jour de sabbat,

ils étoient forcés d'assister à un sermon dans lequel un dominicain à voix de tonnerre les invitoit, par des malédictions, à se convertir, leur montroit l'enfer entr'ouvert pour les engloutir s'ils ne se hâtoient de se réfugier dans le giron de l'église. Vainement ces malheureux avoient essayé de se soustraire à ces exhortations périodiques, aussi fatigantes qu'inutiles. Ils imaginèrent de se boucher les oreilles. Leurs oreilles furent soumises à l'examen de leurs surveillans. Ils s'endormoient ou feignoient de s'endormir. On les réveilloit avec violence. Il ne leur restoit plus d'autres ressources que de tousser, de cracher, de bâiller. Ils sortoient enfin de l'église un peu moins chrétiens qu'ils n'y étoient entrés : les uns riant de l'ineptie de leurs tyrans, les autres maudissant une religion qui employoit de pareils moyens pour faire des prosélytes. On peut dire que Pie VI, à qui quelques traits semés sur sa longue carrière faisoient soupçonner un peu d'humanité, a, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, appesanti le joug de l'intolérance sur ces malheureuses victimes. Elles eurent aussi plus d'un tribut à payer à sa cupidité, dont les effets ont été si funestes pour lui, et les pro-

duits si mal employés. Car, il sembloit avoir un goût exclusif pour les entreprises brillantes. Celles qui n'étoient qu'utiles n'étoient pas séduisantes pour sa vanité. Au lieu d'engloutir des millions dans les marais Pontins, au lieu d'appauvrir son trésor pour enrichir la sacristie de Saint-Pierre, pour embellir son abbaye de Subiaco, pour établir à Césena, sa patrie, une bibliothèque somptueuse dont elle pouvoit se passer, que n'employoit-il son superflu à perfectionner les réparations ébauchées par ses prédécesseurs, dans le port d'Ancône, à contenir dans leurs lits les rivières de la Romagne et du Ferrarois, à dessécher les marais de ces deux provinces, et à rendre à la salubrité, à la fertilité, ce pays jadis si sain, si brillant de culture. Le seul objet dont il s'occupât pour le vivifier fut la construction et la réparation des routes; encore ne fût-ce que par des moyens vexatoires qui ne firent qu'ajouter à la misère du peuple. Il se présentoit à la chambre apostolique des entrepreneurs qui lui proposoient la confection d'un chemin nouveau. Leur plan étoit approuvé. Ils faisoient les avances de son exécution; mais ensuite, pour les rembourser, les communes, qui étoient

intéressées à ces travaux, étoient arbitrairement taxées par la chambre apostolique. Le pape avoit ainsi, il faut en convenir, fait faire plusieurs routes nouvelles, et avoit réparé les anciennes; et au moment où a fini son pontificat, c'étoit la partie de son administration la moins négligée. Mais à combien de mécontentemens il a donné lieu, même en s'occupant d'entreprises qui, mieux combinées, auroient pu être utiles au peuple! Il paroissoit insensible à ses murmures. Epris de tout ce qui pouvoit porter sa renommée au loin, il connut peu les sollicitudes du bien public. Le père des fidèles oublia qu'il devoit être aussi le père de ses sujets. Il n'éprouva d'affection que pour lui et pour sa famille. Encore, dans ses neveux, n'aima-t-il que lui-même. Les écarts auxquels l'a conduit ce sentiment, enfant de son amour-propre, seront l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Népotisme de Pie VI.

Cette aveugle affection des Pontifes de Rome pour leur famille, pour leurs neveux sur-tout, dans lesquels, au défaut d'enfans qu'ils pussent avouer, ils sembloient se voir renaître, a créé souvent, dans le gouvernement de Rome moderne, un désordre à-peu-près inconnu dans les autres gouvernemens. Les neveux des papes remplaçoient ordinairement les favoris, les maîtresses des autres souverains. L'abus qui en résultoit, pour être un peu moins scandaleux, n'en a pas été moins criant. Les autres despotes peuvent changer de favoris et de maîtresses; les dépouiller après les avoir enrichis; leur retirer une confiance, un crédit dont ils se montrent indignes. Le mal, qui se fait par eux et pour eux, peut n'être pas irréparable. Il n'en est pas ainsi des neveux du pape. La vanité de l'oncle les met à l'abri de l'inconstance. Sa foiblesse leur assure la facilité d'acquérir de l'ascendant et la certitude de le

conserver. Les familles des souverains héréditaires, ont un état permanent, indépendant de la vie d'un seul homme. La fortune des parens d'un souverain électif tient à la durée de son règne. Les papes sont communément choisis dans un âge avancé. Il n'étoit donc pas rare de voir leurs neveux, comme les favoris du vieux Galba

. . . . . S'empresser ardemment,
A qui dévoreroit le règne d'un moment.

Le pontificat de Pie VI a réuni tous ces inconvéniens, et sa longueur y avoit mis le comble. Celui de Clément XIII avoit peu duré, assez cependant pour laisser aux abus du népotisme le temps de se déployer. Il décora de la pourpre romaine, deux de ses neveux : et l'on sait combien l'ascendant qu'il laissa acquérir à l'un des deux, pensa lui être funeste.

Son successeur, Ganganelli, fit oublier jusqu'au nom de népotisme. Sans fortune comme sans naissance, il conserva la modestie de son premier état. Il déclara, en débutant, qu'il vivroit en apôtre, et il tint parole. Il ne fit presque rien pour sa famille. On attira, pour ainsi dire à son insu, deux

de ses neveux au collége de Rome. On les lui présenta. *Si vous travaillez*, leur dit-il, *j'aurai soin de vous. Si vous ne faites rien, je vous renverrai à vos parens.* Pendant les cinq années que dura le pontificat de leur oncle, ils n'en obtinrent que très-peu de chose. Ils pleurèrent à sa mort; et, quoique Clément XIV possédât toutes les vertus qui concilient l'affection et l'estime, ils furent presque les seuls. On n'a rien fait pour les consoler.

Au début de Pie VI, on ne soupçonnoit pas qu'il fît revivre un abus que son prédécesseur avoit fait oublier. Le cardinal de Bernis mandoit à Versailles: *Il est le dernier de son nom; ainsi, il n'y a pas de népotisme à craindre.*

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter.

Pie VI n'avoit en effet aucun parent mâle de son nom. Il commença par annoncer un désintéressement exemplaire pour l'avancement de sa famille. Il avoit une promotion de cardinaux à faire, deux mois après son élection. Le prélat Bandi, son oncle, vieillard obscur, mais estimable, étoit évêque d'Imola. On le pressa de le faire cardinal. Il s'y refusa avec une fermeté qui parut du

meilleur augure, ainsi que tout ce qu'on remarqua en lui dans les premiers mois. Voici comme le peignoit alors un observateur impartial, qui avoit déjà eu beaucoup de rapports avec lui, et qui commençoit à démêler son caractère.

» Pie VI a des défauts, et sur-tout des » préjugés. Les objets politiques le frappent » peu, parce qu'il a fait toute sa vie le métier » d'avocat ou de juge. Il est vif, impétueux » dans le premier moment, mais revient aisément de lui-même ou par les raisons qui » lui sont alléguées. Il est inutile de vouloir » lui faire accepter un projet qu'il s'est obstiné » à rejeter: mais il adopte volontiers un équivalent. Le grand art avec lui est de ménager ou sauver *son amour-propre*. Il » aime la gloire, et son cœur est humain et » généreux. Il est dommage que l'éducation » romaine ait un peu altéré l'ouvrage de » la nature; mais, avec tout cela, aucun » cardinal *papable* ne mérite de lui être » préféré. »

A quelques restrictions près, tel étoit encore le jugement que portoient de lui des personnes très-judicieuses, peu de temps avant la révolution de Rome. Quelques traits prin-

cipaux avoient cependant échappé alors à l'œil scrutateur de ses juges. Nous avons déjà vu les écarts auxquels l'avoient conduit son amour désordonné pour les choses d'éclat et sa prodigalité qui en étoit la suite. Nous allons voir ceux auxquels l'a porté son affection pour ses neveux.

Autrefois les neveux du pape pouvoient s'enrichir par les tributs pieux qui affluoient de toutes les parties de l'Europe dans le trésor de leur oncle ; mais depuis que cette source s'est diminuée, ce n'a plus été qu'en grévant leurs sujets que les papes ont pu se livrer aux foiblesses du népotisme. Car les épargnes légitimes d'un pontife de Rome se réduisoient à peu de choses. Celles de Ganganelli, malgré les libéralités de quelques princes étrangers et son extrême économie, n'avoient pu s'élever au-delà de soixante-dix mille écus. Nous allons voir comment Pie VI, moins scrupuleux que son prédécesseur, a suppléé à l'insuffisance des moyens regardés jusqu'alors comme légitimes.

Sa sœur avoit deux fils qui s'appeloient Onesti, du nom de leur père. Avant de les faire venir à Rome, il s'occupa déjà de leur fortune. Dès l'année 1775, il achete du duc

de Lante tous les biens qu'il possédoit dans les environs d'Imola, pour la valeur de soixante mille écus, et leur en fit présent. On ne connoissoit encore ni l'un ni l'autre, lorsque Romuald, le plus jeune, parut à Rome au commencement de 1778, et fut placé à l'académie ecclésiastique. Il prévint d'abord beaucoup en sa faveur. Il joignoit à une figure aimable et noble, de la candeur et de l'aménité. Pie VI l'accueillit avec une tendresse de père. Il le logea dans l'appartement qu'il occupoit avant d'être pape. Le jeune Romuald, qui alloit passer tous les jours deux heures auprès de son oncle, sortoit peu et cherchoit à s'instruire. Tout le monde s'intéressoit à lui, et on prévoyoit déjà que son avancement ne seroit pas négligé. La première faveur que lui accorda Pie VI fut de le destiner à porter la barette en France aux cardinaux de Rohan et de la Rochefoucauld. Il attachoit un grand prix à ce qu'il fût bien reçu en France. On n'y avoit alors aucun grief contre Pie VI. Le cardinal de Bernis crut que l'envoi de son neveu à Paris, ne pouvoit qu'alimenter la bonne intelligence qui existoit entre le chef de l'église et son fils aîné. Il ne négligea rien pour

pour faire agréer ce choix et intéresser sa cour au jeune prélat qui en étoit l'objet. Onesti, qui déjà avoit pris le nom de son oncle, partit pour Paris au mois d'octobre.

C'est pendant qu'il y étoit, que Pie VI fit un de *ces coups de tête*, auxquels il étoit sujet quand on ne le surveilloit pas.

Un suffragant de l'électeur de Trèves, nommé *Hontheim*, avoit publié, quelques années auparavant, sous le nom de *Febronius*, un livre très-hardi pour le temps, dans lequel, rappelant les principes de la primitive église, il tonnoit contre les usurpations de la cour de Rome. Le saint-siége, qui étoit en possession de croire la religion en danger, dès qu'il éprouvoit quelqu'atteinte dans ses prérogatives, en avoit été vivement affecté. Mais le temps des foudres spirituelles étoit passé. Il dévoroit ses chagrins en silence, lorsque tout-à-coup paroît la rétractation de l'ouvrage de Febronius. Pie VI ne peut contenir sa joie. Il se propose de célébrer, avec le plus grand éclat, ce triomphe de l'église romaine. Il se garde, toutefois, de confier son projet au cardinal de Bernis, qui, sans doute, l'auroit combattu : car, il ne se cachoit de lui, que quand il avoit quelque

fausse démarche à faire. La veille de Noël, après la messe de minuit, tout haletant encore de ses fatigues pontificales ; il monte en chaire dans l'église de Saint-Pierre; et, en présence de tous les cardinaux et d'un auditoire immense ; il lit, d'une voix de Stentor, l'édifiante rétractation, et l'accompagne d'une sortie assez violente contre les maximes opposées à celles du saint-siége, sans songer qu'il y avoit alors plusieurs gouvernemens qui pouvoient s'en offenser. Revenu de son premier enthousiasme, il eut cependant des scrupules. Les observations sévères du cardinal de Bernis réveillèrent ses craintes. Il en fut heureusement quitte pour les sarcasmes qui ne lui furent pas épargnés, même de la part des Romains.

Lorsque le prélat-neveu fut informé de cette ridicule scène, il rougit un peu de l'imprudence du pape. Il étoit dans un pays où la bonne compagnie, sur-tout, qualifioit déjà, sans ménagement, ces pieuses facéties. Le bruit s'étoit répandu, à cette époque, que la raison du souverain pontife étoit un peu aliénée ; et, au grand chagrin du jeune Romuald, la nouvelle de la scène que sa sain-

teté venoit de donner, ne laissa pas d'accréditer ce bruit.

Il revint à Rome dans le courant d'avril 1779. Le pape étoit alors à peine convalescent d'une maladie très-grave ; le jeune comte Onesti parut fort ému en le trouvant foible et languissant. Son affliction s'augmenta, sans doute, de l'idée que le chapeau qu'il attendoit, pour prix de sa mission, alloit lui échapper. Elle ne tarda cependant pas à se calmer. La convalescence de son oncle fit renaître ses espérances. Pie VI commença à reparoître en public. Il reçut du peuple, à cette occasion, quelques témoignages d'intérêt, qu'il put croire sincères, parce qu'alors ils étoient encore mérités à quelques égards. Il se rendit à pied au palais du comte Romuald, pour y voir les peintures, les ameublemens, les riches tapisseries dont il s'étoit dépouillé ; pour ajouter au luxe de son neveu. En admirant ces décorations, il sembloit jouir des sacrifices qu'elle lui avoient coûté ; et la reconnoissance paroissoit au neveu chéri, un tribut bien doux à payer. De part et d'autre, on étoit attendri. Ce tableau eût été touchant, si le peuple romain n'avoit pas dû en faire les frais.

Mais ce n'étoit pas assez d'un seul neveu pour l'affection de Pie VI. Le comte Romuald avoit un frère aîné, le comte Louis, que l'on ne connoissoit pas. Il n'étoit pas destiné à l'état ecclésiastique. Il falloit bien lui procurer un riche établissement. Il parut à Rome vers la fin de l'année. Les seigneurs romains, tous ceux qui avoient quelqu'intérêt à plaire au pape, comblèrent ses deux neveux de prévenances ; et ceux-ci n'épargnèrent rien pour y répondre. On commençoit à prévoir qu'ils coûteroient cher à l'état.

Dans le courant de 1780, le comte de Romuald fut créé proto-notaire apostolique. C'étoit une dignité purement honorifique. Elle donnoit le droit de porter la robe violette, et le titre de *monsignor*. Dans le pays de la vanité par excellence, il n'en eût pas fallu davantage pour la faire convoiter. Mais elle avoit d'autres avantages. Sans elle, on n'eût pu courir la carrière de l'ambition. Pour l'obtenir, on étoit obligé de prouver qu'on avoit au moins 1500 écus romains de revenu. On pense bien que le neveu du pape n'avoit pas de peine à fournir cette preuve. Bientôt après le jeune Romuald fut créé majordome du souverain pontife, c'est-

à-dire, grand-maître de sa maison. C'étoit une de ces places nommées *cardinalitiennes*, parce qu'elles conduisoient infailliblement au chapeau. Telles étoient celles de gouverneur de Rome, de trésorier, d'auditeur de la chambre, de président d'Urbin, etc. et les principales nonciatures. Jusques-là, ces diverses grâces n'avoient encore rien de criant. Le comte Romuald n'obtenoit que des dignités qui, à son défaut, eussent été données à d'autres, des revenus qui n'obéroient pas le trésor public. D'ailleurs, ses talens étoient peu brillans; son caractère étoit paisible et modeste. La faveur ne l'enorgueillissoit pas; on étoit disposé à la lui pardonner. Mais comment pouvoit-on pardonner au pape les prodigalités, les excès d'avidité auxquels il se livra, par la suite, pour accumuler les richesses sur le comte Romuald et sur son frère?

Celui-ci, sur-tout, qui en arrivant du fond de sa province avoit à peine quatre à cinq cens écus romains, égala bientôt en opulence les plus riches familles de Rome, et abusa de la foiblesse de son oncle pour recevoir des présens de toutes mains, et pour faire les spéculations de la plus révoltante cupidité.

Son mariage avec Donna Constanza, fille

de cette dame Falconieri, qu'on a prétendu avoir été la maîtresse de son oncle, se célébra dans le cours de l'année 1781. Pie VI le bénit lui-même dans la chapelle Sixtine, et avec le plus grand appareil, prononça à ce sujet un de ces discours fleuris, dont il n'étoit pas avare, et pour lesquels il n'étoit pas sans talens; fit porter chez son neveu une cassette où se trouvoient dix mille doublons d'or; donna à chacun des deux époux, un rosaire d'or garni en diamans, une suite de médailles enrichies de pierreries, etc. Ce n'étoit pas assez encore. Le mariage de son neveu étoit plus illustre qu'opulent; mais il fut l'occasion d'une donation qui excita beaucoup de plaintes. Les biens que les jésuites possédoient à Tivoli, étoient retombés à la chambre apostolique. Le prince de Santa-Croce, et le marquis Bandini, lui en avoient offert cent trente mille écus. L'année précédente, on y avoit recueilli de l'huile pour la valeur de douze mille écus. La chambre l'abandonna au comte Onesti, pour celle de soixante-cinq mille: encore, lui laissa-t-on soixante-cinq ans pour payer cette somme. Une acquisition aussi scandaleusement illégale, ne devoit pas prospérer. Aussi ne plaindroit-on pas le duc de

Braschi, dans la misère à laquelle il est réduit, s'il n'avoit pas éprouvé d'autres pertes. Ce fut peu après qu'il acheta une terre voisine de ces biens de Tivoli, celle de Nemi, dont il prit le nom.

Son mariage lui valut des libéralités plus supportables. Les rois de France et d'Espagne envoyèrent des présens aux nouveaux époux. Ils en reçurent des cardinaux, des princes romains, de la noblesse, des prélats, des évêques, des fermiers de la chambre apostolique, des solliciteurs de toutes les classes. Les présens furent rassemblés dans une grande salle où la vanité de Pie VI vint se délecter à les contempler.

Il n'épargnoit aucun moyen de mettre la libéralité à contribution, en faveur de ses neveux, et sur-tout de ce couple chéri dans lequel la malignité se plaisoit à voir sa fille et son gendre. Un des usages de la cour de Rome, étoit d'envoyer des langes bénits aux enfans des principaux souverains catholiques. De quelle circonstance de la vie la superstition ne s'étoit-elle pas emparée pour étendre son empire ? Vers la fin de 1781, il naquit un fils à Louis XVI, et un infant au prince des Asturies. Pie VI chargea sa nièce du soin

de choisir elle-même les langes qu'il devoit faire porter aux deux illustres nouveaux nés. La comtesse Braschi s'appliqua à faire des emplettes qui honorassent son goût et la magnificence de son oncle. Elle espéroit bien que ces recherches de galanterie, ne seroient pas gratuites; déjà elle sourioit aux présens qui alloient en être le prix. Pie VI faisoit les mêmes calculs, et ils ne furent pas trompés.

Ce couple vit bientôt pleuvoir sur sa tête, les grâces, les pensions, les décorations de toute espèce. En 1785, le roi de Sardaigne donna au comte Braschi une commanderie de plus de deux mille écus; le créa en même-temps commandeur de son ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et lui envoya une grand'croix enrichie de diamans.

La promotion de son frère au cardinalat, offrit l'année suivante, à la munificence romaine, une nouvelle occasion de s'exercer. C'étoit un usage reçu, que les cardinaux, lors de leur nomination, fissent des présens au souverain pontife. Si le désintéressement de Ganganelli n'avoit pu se soustraire à cet usage, du moins n'avoit-il reçu que des objets propres à enrichir son *Museum*. Mais Pie VI avoit une affection particulière pour

les présens d'une valeur intrinsèque : ses neveux imitoient fidèlement son exemple, et ils avoient leur part aux libéralités des nouveaux cardinaux. Le cardinal Braschi, déjà enrichi par elles, le fut aussi par celles des courtisans qui s'empressèrent de célébrer ainsi sa promotion. Les principales maisons de Rome lui envoyèrent des présens très-étrangers à sa dignité, et même au *Museum* de son oncle. Il reçut d'elles de magnifiques voitures avec leurs attelages de six chevaux ; de beaux services de porcelaine ; des boîtes d'or et des montres garnies de brillans ; des chevaux de selle richement enharnachés, et jusqu'à des billets de banque, galamment enchâssés dans des tablettes de chocolat. La totalité de ces présens fut évaluée à cent mille écus romains.

Tout ceci n'étoit, au reste, que des preuves de cupidité *passive*. Le cardinal Braschi pouvoit dire comme Célimène :

Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable !

Mais il donna la même année une preuve de cupidité *active*, un peu plus difficile à excuser. Certain prieur, nommé *Antoreni*, qui possédoit un mobilier immense et très-

précieux, lui fit dans son testament un legs indéterminé. Il l'autorisa à choisir dans ce mobilier, avant qu'aucun acheteur se présentât, tout ce qui lui conviendroit en ameublement, argenterie, bijoux, et autres choses de prix. Le cardinal-neveu usa amplement de cette permission, à la faveur de laquelle il lui étoit facile de se meubler à peu de frais. C'étoit dans le prieuré de ce singulier testateur que le pape s'étoit fait construire une habitation charmante, où le goût le plus raffiné le disputoit à la magnificence. Ainsi Pie VI, quoiqu'avec toutes les apparences de la piété et du zèle apostolique, n'étoit pas assez exclusivement occupé des intérêts du ciel, qu'il ne savourât les jouissances des vanités terrestres ; et ses neveux, avec plus de loisir et moins d'entraves, étoient encore moins scrupuleux. Mais si ces diverses manières d'acquérir des trésors et d'embellir leur vie avoient quelque chose de honteux, du moins n'avoient-elles rien de criminel. On n'en peut dire autant de ce qui nous reste à rapporter de leur insatiable avidité.

Croira-t-on qu'à-peu-près vers ce temps, le duc de Braschi fit acheter dans l'Etat

Ecclésiastique toute l'huile qui s'y trouvoit, sans respect pour les loix qui interdisoient à tout particulier l'accaparement de cette denrée de première nécessité? Le président de la *Grascia*, dans le département duquel elle se trouvoit, fut obligé de la lui racheter et d'en élever le prix de dix pour cent, aux dépens des consommateurs. Croira-t-on qu'à la même époque il exerçoit un semblable monopole sur le bled, en l'acquérant à bas prix des gens de la campagne, et en se faisant donner la permission exclusive de l'exporter? La foiblesse de Pie VI dissimuloit tous ces désordres; mais les Romains ne les lui pardonnoient pas; et lorsque vers ce temps il paroissoit en public, il reçut plus d'une fois des huées en échange de ses bénédictions.

Mais un trait de cupidité peut-être plus criant, une preuve scandaleuse de son aveugle affection pour ses neveux porta l'indignation au comble. Ce trait mérite quelques détails.

Il y avoit à Rome en 1783 un certain Amanzio-Lepri, dernier rejeton mâle d'un Milanois qui s'étoit enrichi dans les douanes de l'Etat Ecclésiastique. Il s'étoit fait prêtre,

et il joignoit à un esprit foible, ce qui l'accompagne assez ordinairement, une conscience timorée. Sa grande fortune lui donnoit sans doute quelques remords. Il crut la légitimer : il crut faire une chose très-agréable à Dieu que d'ajouter à l'opulence de son vicaire et de sa famille. Il va trouver le souverain-pontife et lui présente une donation en bonne forme de tout son patrimoine, en faveur des neveux chéris de S. S. Pie VI fut attendri de cette générosité inattendue ; et faisant taire ses scrupules, il l'accepta les larmes aux yeux (il pleuroit facilement), et prodigua au donateur les trésors de ses bénédictions. Il fit un peu plus, cependant, pour lui témoigner sa reconnoissance. Le bon Amanzio-Lepri, s'étoit modestement réservé sur sa grande fortune une pension de cinq cens écus par an. Pie VI se piqua à son tour de générosité. Il voulut que cette somme lui fût payée tous les mois. Le Saint-Esprit lui avoit-il révélé qu'il ne la payeroit pas long-temps ?

Cependant Amanzio avoit une nièce en bas âge, nommée Marianne, qui étoit sa pupille. Sa pieuse libéralité n'avoit édifié que le pontife et ses neveux. La jeune Ma-

rianne trouva des défenseurs. Beaucoup de Romains distingués, le doyen même du sacré collége, le cardinal Jean-François-Albani, plaidèrent sa cause. Ce fut d'abord sans succès. Sa mère, la marquise Victoire Lepri, eut le courage d'intenter un procès au pape. Elle attaqua la donation de son imbécille parent au tribunal de l'auditeur de la Chambre. C'est une place qui attache celui qui l'occupe à la personne du saint-père, qui le rend l'organe de sa justice et qui conduit au cardinalat. L'auditeur débouta Victoire Lepri de sa demande; et le chapeau fut bientôt après le prix de sa lâche complaisance.

Mais la famille Lepri ne se découragea pas. Elle porta, par appel, sa cause au tribunal de la Rote, qui, au milieu de la corruption générale, étoit encore renommé par son inflexible équité. C'étoit, peut-être, dans Rome, parmi tant de conseils, de congrégations, de tribunaux, le seul établissement qui eût conservé sans atteinte, tous ses droits à l'estime publique. Ses décisions faisoient, pour ainsi dire, loi, même hors de l'Etat Ecclésiastique. Il n'y avoit de ressource contre elle qu'une demande en révision qu'on lui présentoit à elle-même, et qu'elle étoit

libre d'accepter ou de refuser. Il étoit difficile d'imaginer un hommage plus honorable à l'intégrité d'un tribunal. Celui de la Rote étoit composé de douze juges qu'on appeloit auditeurs. Trois étoient Romains, un de Bologne, un de Ferrare, un Vénitien, un Milanois, un Allemand, un François et deux Espagnols. Les cinq premiers étoient payés par le pape; chacun des autres, par l'Etat auquel il appartenoit. A chaque vacance le souverain qui avoit à fournir un auditeur présentoit trois ou quatre candidats, entre lesquels le pape choisissoit: mais ce choix tomboit ordinairement sur le premier de la liste. Le rapporteur de chaque cause étoit un de ces douze auditeurs de Rote, mais ne votoit pas. La cause plaidée par des avocats étoit d'abord soumise au jugement de quatre auditeurs. Elle étoit décidée, si trois d'entre eux étoient du même avis. S'il y avoit partage, elle étoit examinée de nouveau, mais par six auditeurs. Dans le cas où, à ce second jugement, il n'y avoit pas encore de pluralité absolue, la cause étoit portée devant tout le tribunal; et alors seulement le rapporteur votoit, si cela étoit nécessaire, pour départager les voix.

Telle étoit l'organisation du tribunal de la Rote. Sa composition mettoit la plupart de ses membres dans une sorte d'indépendance, garant principal de l'intégrité des juges. Les auditeurs de Rote, tous prélats, avoient aussi, quoiqu'étrangers, des grâces à attendre de la cour de Rome. Mais ils étoient choisis avec soin. Ils s'écartoient rarement de leur devoir. L'intérêt même de leur ambition leur faisoit de la probité une loi impérieuse. Quand on a des droits constans à l'estime, on en acquiert bientôt à la faveur. D'ailleurs, il étoit difficile qu'ils ne joignissent pas les lumières à la pureté des intentions. Ils étoient obligés de motiver leur opinion, et par conséquent, d'étudier les loix. Leur confusion eût été la plus légère expiation de leur ignorance. La forme de leurs jugemens étoit simple, et laissoit peu de prises à la chicane; et tout concouroit à les rendre, à-la-fois, redoutables et respectables. Aussi un Anglais, d'ailleurs très-peu enthousiaste, qui les avoit vu de près à l'époque où nous sommes, terminoit-il ainsi leur apologie : « Oui, glo-
» rieux conservateurs de l'ancienne juris-
» prudence romaine, c'est avec une douce
» satisfaction que je consigne ici le témoi-

» gnage public de mon estime et de ma » vénération. »

C'est devant ce tribunal, craint par le saint-siége lui-même, que fut portée, par appel, la cause de la jeune Marianne Lepri. Des quatre premiers juges qui avoient à prononcer, trois reconnurent ses droits. Ils eurent cependant un moment de foiblesse. Séduits, par le pape, ils appelèrent deux autres juges à l'examen de la cause déjà légalement décidée, afin de laisser au saint-père, le temps de travailler à un accommodement. A force de chicanes, on pouvoit prouver qu'Amanzio avoit eu le droit de disposer de son héritage. Son grand-père avoit établi un fidéi-commis d'environ un million d'écus, en faveur de Joseph, un de ses fils, père de la jeune pupille, et en faveur de sa lignée mâle; au défaut de cette lignée, le fidéi-commis devoit revenir à son second fils Jean, et avec les mêmes clauses; enfin, dans le cas où Jean mourroit sans enfans mâles, à son troisième fils Amanzio, et toujours *à l'exclusion des femelles, tant que dureroit la lignée mâle.* C'étoit de cette clause que Pie VI arguoit pour soutenir la légitimité de la donation. Mais la spoliation de la pupille n'en

n'en étoit ni moins manifeste ni moins odieuse. Il sentit donc la foiblesse de ses moyens, et proposa un arrangement à la marquise de Lepri. Il offrit de payer deux cent mille écus. La marquise répondit que, même pour trois cent mille, elle ne souffriroit pas que sa fille fût frustrée de son héritage. Il s'offroit un autre expédient : c'étoit de marier à la jeune Lepri, un des neveux du pape, le majordome Onesti, qui n'étoit pas encore cardinal ; mais la procédure alla plus vîte que la négociation, et en dépit de toutes les intrigues, la Rote, en seconde instance, prononça unanimement en faveur de Marianne : ce fut le 2 juin 1785. Le peuple qui a par-tout, même à Rome, le sentiment inné de l'honnête et du juste, fit au saint-père le chagrin d'aller célébrer, devant le palais de la Rote, par ses bruyantes acclamations, le triomphe de la justice.

Un incident, plus fâcheux encore, survint bientôt après. Amanzio Lepri mourut. Le comte Braschi fait aussitôt lire et sceller le testament favorable à ses vues. Mais, quel fut son dépit, lorsque la jeune Marianne en présenta un autre plus récent, que son oncle avoit fait en secret, et par lequel

il lui assuroit son héritage en annulant la donation entre-vifs, faite par lui au pape et à ses neveux, comme lui ayant été *escamotée* par l'intrigue. Etrange embarras dans la famille papale! Mais les hommes puissans ont toujours des moyens de se mettre au-dessus des loix. Vainement la voix publique s'élève contre Pie VI, vainement la famille du défunt réclame l'exécution du jugement de la Rote. Le pape s'y refuse, et de ce ton d'humeur et de dureté que prend volontiers l'autorité, quand elle sent qu'elle a tort. Il séduit les jurisconsultes, obtient la révision du procès, parvient même à ébranler l'équité de la Rote. Quelques membres, plus courageux que les autres, persistèrent dans leur première opinion. L'un des deux auditeurs de Rote fournis par l'Espagne, l'estimable Acevédo, tandis que son confrère d'Espuig, depuis archevêque de Séville, flattoit lâchement la cupidité du pontife, soutint hardiment la cause de sa partie adverse, et dit que la dépouiller de son héritage, c'étoit commettre une honteuse iniquité. Son opposition fut inutile. Dans le courant de 1786, on apporta à Pie VI sur un plat d'or, l'arrêt définitif qui confirmoit la donation de l'insensé

Amanzio, et condamnoit aux dépens les légitimes héritiers, réduits ainsi à la misère et au désespoir.

A cette nouvelle, l'indignation fut au comble. Le pape ne fit que la soupçoner. Il étoit entouré de flatteurs ou d'amis foibles qui, craignant l'avilissement du saint-siége, cherchoient à pallier les torts du pontife. Pie, pour s'excuser lui-même, disoit ingénument qu'il ne vouloit que le triomphe du bon droit; mais que quand ce triomphe seroit une fois assuré, la famille Lepri pouvoit se reposer sur sa générosité. Les étrangers, en revanche, ne l'épargnèrent pas. La cour de Toscane étoit alors en querelle avec le saint-siége. Elle applaudit au moyen qu'il employoit lui-même pour diminuer l'intérêt qu'on prenoit à lui. Le gazetier de Florence accompagna des réflexions les plus amères, le récit du procès et de ses résultats, et ne fut pas désavoué par son gouvernement.

Le pape trouva cependant des antagonistes plus redoutables. La famille d'Altieri, une des plus considérables de Rome, prit, avec chaleur, le parti de la jeune Marianne. Le prince de ce nom l'épousa même

bientôt après. Le pape fut obligé de céder. On en vint en 1787 à un accommodement, en vertu duquel, le duc de Braschi, en gardant tous les effets mobiliers de la riche succession, devoit continuer pendant six ans à jouir des revenus de tous les capitaux.

Se persuadera t-on, cependant, que l'avidité se repentit des sacrifices que lui avoit arrachés un reste de pudeur, elle recourut à de nouvelles chicanes pour recommencer le procès. La Rote ternit sa réputation d'intégrité en leur prêtant son entremise. Enfin, en 1789, des commissaires nommés de part et d'autre, moyennèrent un nouvel accommodement, plus avantageux encore au népotisme. Toute la succession fut partagée par moitié entre les nevenx du pape et la véritable héritière; mais il resta de plus à l'une des parties co-partageantes le remords et la honte. Et quand on se rappelle cette hideuse affaire, on se sent peu disposé à plaindre ces neveux, si riches il y a un an, et à présent si malheureux; et on est porté à croire à la vérité de ce vieux adage qui fixe le sort des *biens mal acquis*. Lorsque les apologistes de Pie VI veulent sauver la gloire de son pontificat en citant la restauration de la voie

Appienne et le desséchement des marais Pontins, la protection qu'il a accordée aux arts, on leur ferme la bouche en leur rappelant la succession de Lepri.

Elle est assurément l'affaire qui déshonore le plus son règne. Mais on pourroit encore reprocher à Pie VI d'autres traits d'avidité, sinon aussi éclatans, du moins aussi honteux. Ne l'a-t-on pas vu saisir les expédiens les plus vils pour enrichir ses neveux, et puiser des trésors aux sources les plus corrompues? Cette célèbre anglaise qui, tour-à-tour, a diverti l'Europe par ses extravagances, et l'a révoltée par ses égaremens; cette femme qui promenoit d'états en états, le scandale de sa bigamie, la duchesse de Kingston, lui avoit légué, en mourant, un tableau garni de diamans. Le legs étoit précieux: on l'évaluoit à quarante mille florins. On croyoit que la délicatesse de Pie VI repousseroit un pareil bienfait; mais il ne fit pas cet affront aux mânes de l'illustre aventurière. Il ne se bornoit pas à accepter sans pudeur; il envahissoit quelquefois sans titre, au moins apparent, et sans scrupule. Lors de la destruction des jésuites toute l'argenterie de ceux de Rome avoit été enlevée et déposée

au mont de piété. Pie VI se la fit apporter, en fit faire des chandeliers pour son abbaye favorite de Subiaco, et garda le reste pour son usage, ou pour les caprices de sa libéralité. Les ex-jésuites furent fort irrités de cette conduite. Ils prétendoient que, même après leur suppression, leurs propriétés mobiliaires du moins, devoient leur rester. Ils avoient à Rome, comme on sait, un parti nombreux et redoutable. Pour les appaiser Pie VI fut obligé de se prêter en leur faveur à quelque condescendance, et par conséquent il donna lieu à de nouveaux soupçons, à de nouvelles plaintes de la part des puissances catholiques. Souvent un seul défaut bien caractérisé conduit à des fautes très-graves et à des malheurs que n'entraîne pas toujours les vices même les plus odieux. La vanité de Pie VI explique presque toutes ses erreurs, et a été la source la plus abondante de ses calamités. Il fut avide, parce qu'il vouloit avoir à tout prix les moyens de rendre son pontificat brillant, et d'immortaliser son nom. De là, ces vexations, ces émissions immodérées de papier-monnoie qui, en enfantant les mécontentemens de ses sujets, ont, sinon causé immédiatement, du moins facilité sa chute.

CHAPITRE X.

Causes du Renversement du Gouvernement Romain.

Ils étoient donc assurément très-fondés les griefs du peuple romain contre Pie VI ; et dans un autre pays ils auroient pu avoir les suites les plus fâcheuses. Mais avec des sujets comme les Romains modernes le danger d'un soulèvement pouvoit paroître éloigné. Plus patiens encore que leurs ancêtres à l'époque de leur avilissement, ils pouvoient même se passer de *pain*, pourvu qu'on leur donnât des *spectacles* ; et à cet égard, Rome moderne étoit encore mieux traitée que l'ancienne Rome. Quelle variété, quelle multiplicité de distractions elle offroit à l'ignorance, à la frivolité, à la fainéantise ! Chaque jour on y voyoit répéter ce qui se passa une fois sur la place de Saint-Marc, à Venise, lorsqu'un missionnaire, jaloux des succès d'un directeur de marionnettes, ne trouva d'autre moyen pour appeler à lui le nombreux auditoire de son rival, que de tirer de dessous sa robe un cruxifix et de l'agiter dans

l'air, en s'écriant : *Ecco lo, ecco lo il vero Polichinello !* le voilà, le voilà, le véritable Polichinelle! A Rome, il y avoit une sorte de lutte continuelle entre les théâtres profanes et les temples. Les prêtres le disputoient aux saltimbanques. Il n'y avoit entr'eux d'autre différence que celle du ridicule au plaisant. Ici, un joueur de gobelets étonnoit la multitude par ses prétendus prodiges. Là, elle étoit éblouie par les prestiges de la superstition. Ses yeux ébahis se portoient tantôt sur les tours d'un escamoteur, tantôt sur une madonne, à laquelle un moine fanatique ordonnoit de pleurer; et tandis que les hommes d'un goût raffiné savouroient et payoient les ariettes de Métastase, et les accens mélodieux de Paysiello, la canaille alloit gratis à l'opéra de l'église de Saint-Pierre. Il n'y avoit pas un jour pour l'ennui, pas un moment pour l'oisiveté malfaisante.

Et puis, cette réunion des deux pouvoirs en une seule main, étoit merveilleusement inventée pour rendre supportables les abus de l'autorité. Les Romains, superstitieux par essence, voyoient dans leur souverain un double individu, tour-à-tour, ridicule et sacré, odieux et respectable. Un jour ils

maudissoient le prince prodigue, cupide, présomptueux; le lendemain ils se prosternoient devant le vicaire de Jésus-Christ; et pour leur faire oublier la cherté des denrées il suffisoit d'une procession ou d'une bénédiction solemnelle. Leur vanité étoit flattée de posséder dans leurs murs la source des grâces spirituelles, l'objet des hommages de tout l'univers catholique. Ils étoient éblouis de la pompe à la fois religieuse et profane qui environnoit le pontife; et chacun d'eux croyoit participer à son éclat.

Ce gouvernement, d'ailleurs si vicieux, flattoit à beaucoup d'égards les passions de la multitude. Dans cette hiérarchie immense qui, du plus obscur sacristain, s'élevoit jusqu'au pape, elle ne voyoit pas un degré auquel elle ne pût atteindre; et quoiqu'il y eût dans Rome certaines grandes familles auxquelles le pape ne pouvoit guères se dispenser de réserver quelques chapeaux de cardinal, il n'y avoit pas un seul sujet de l'Etat Ecclésiastique qui ne pût aspirer aux premières dignités de l'Eglise, et espérer de procurer à sa famille une illustration durable. Quelle étoit la race de la plupart des cardinaux? et sans parler du fameux pâtre de Montalte,

qu'on avoit vu dans le siècle dernier passer successivement de l'état le plus avili jusqu'au trône pontifical, Ganganelli n'étoit-il pas de l'extraction la plus obscure ? Et qu'étoit Braschi, lui-même? Un très-simple gentilhomme d'une province éloignée.

Il y avoit donc dans ce gouvernement Romain deux circonstances qui sembloient, malgré tant de causes de destruction, devoir garantir sa durée; deux circonstances qui ont tant d'influence sur les hommes, la superstition dans sa pompe la plus éblouissante, et la vanité. L'imagination du vulgaire y voyoit quelque chose de sur-humain, et son amour-propre y trouvoit plus d'un genre de jouissances. Dans l'Etat Ecclésiastique, grâces au climat, les besoins étoient peu multipliés et faciles à satisfaire. Dans sa capitale il y avoit tant d'alimens pour la curiosité, tant de ressources pour l'oisiveté, si peu de points de réunion pour les mécontens, qu'une insurrection organisée d'une manière dangereuse étoit presque impossible. Rome étoit proprement la ville de l'Europe, la ville des artistes, des curieux, des étrangers. On y eût vainement cherché la ville des Romains. Dans toute sa population d'environ cent

soixante mille ames, il n'y avoit guère que les Transteverins et les habitans du quartier de Monti qui fussent indigens; et c'étoit précisément la partie de cette population la plus grossière et la plus superstitieuse. Là, peut-être on eût pu trouver les instrumens d'une révolution. Mais parmi les autres habitans de Rome, quels étoient ceux qui eussent été intéressés à l'exciter? Etoient-ce les artistes essentiellement amis de la paix? les étrangers qui venoient chercher à Rome l'instruction ou le plaisir? les nombreux ecclésiastiques de tous les grades qui avoient tous leur carrière d'ambition à fournir? les prélats qui pouvoient devenir cardinaux? les cardinaux, dont chacun entrevoyoit la possibilité de parvenir à la papauté, qui, d'ailleurs, jouissoient tous d'une considération qu'une révolution quelconque pouvoit compromettre? Tous les intérêts se réunissoient donc à faire, sinon chérir, du moins tolérer un ordre de choses auquel tenoit l'existence de tous. On peut ajouter que le règne d'un pontife romain devoit, quel qu'il fût, paroître tolérable pour d'autres raisons. Il étoit ordinairement d'une courte durée. Il laissoit donc constamment la porte ouverte à l'espérance. On est dis-

posé à prendre patience, quand on est chaque jour à la veille d'un changement exempt de convulsion. Rarement, d'ailleurs, le règne des papes étoit signalé par de scandaleux désordres, par des actes crians d'oppression. Leur âge, la vie qu'ils avoient dû mener avant de parvenir au rang suprême, l'habitude de jeter un voile sur leurs désordres quand ils s'en permettoient, tout concouroit à les éloigner de ces accès de violence qui révoltent tout un peuple, qui appellent les cris unanimes de l'indignation, et Pie VI, malgré ses défauts, n'avoit pas fait d'exception à cette règle. Il a donné lieu, sans doute, à des plaintes amères; mais on ne lui reproche pas de ces actes de despotisme qui enfantent des rebellions, sur-tout chez un peuple peu énergique, occupé de ses pieuses momeries et de ses plaisirs. Il avoit trouvé le gouvernement accoutumé aux mesures de douceur, et il ne l'avoit pas rendu plus sévère. Les agens de ce gouvernement étoient souvent infidèles dans leur gestion; mais leurs formes n'avoient rien de repoussant. Le peuple n'étoit assurément pas dans un état de prospérité; il se consumoit d'une maladie de langueur; mais

il ignoroit le tourment des maladies aiguës. La justice s'administroit, si l'on veut, avec partialité; mais jamais avec sévérité. Les loix étoient mauvaises ou méconnues; mais elles n'étoient pas rigoureuses. Les finances étoient dans le plus grand désordre. Les impôts, d'après lesquels le peuple apprécie presque par-tout sa félicité, les impôts étoient légers. Aussi, peu d'années avant la révolution française, à l'époque où les graves erreurs du règne de Pie VI commençoient à frapper tous les yeux, on disoit aux voyageurs, même dans les provinces les plus reculées de l'Etat Ecclésiastique, les plus éloignées de cet éclat qui éblouit la multitude et lui fait illusion sur ses maux: « Oui, la dou-
» ceur de notre gouvernement nous le fait
» aimer, tout défectueux qu'il est, tout ri-
» dicule qu'il peut paroître; et nous crain-
» drions d'en changer. Si nous avions un
» gouvernement séculier, l'agriculture, les
» arts fleuriroient peut-être davantage; mais
» nous aurions des impôts onéreux; nous
» serions en proie aux exactions. Voyez les
» duchés de Modène et de Parme, comme
» le peuple y est écrasé! Il n'y a que les
» ennemis du bien public qui puissent dé-

» sirer un changement d'état. Nulle part » on ne seroit aussi heureux. Nous sommes, » il est vrai, assujétis aux caprices d'un » gouvernement qui change souvent, qui » est sans plans fixes, quant à l'extraction » des denrées, qui tantôt la favorise et » tantôt la gêne. Mais, où est l'administra- » tion qui soit sans défauts ? Où sont les » agens auxquels on n'a pas quelques vexa- » tions à reprocher (1). »

Autre part, des juges plus sévères inculpoient l'administration de Pie VI, mais faisoient encore l'apologie du gouvernement romain. Le pape actuel, disoient-ils, a poussé plus loin que ses prédécesseurs, l'abus auquel le peuple est le plus sensible. Le monopole du bled, de l'huile, de la viande, est devenu plus désastreux que jamais. Nous éprouvons des chertés, quelquefois même des disettes. Mais du moins nous n'avons pas de guerres dont il faille faire les frais. Nous n'avons pas d'occasions de dépenses extraordinaires. Le pape est cupide, à la vérité, mais il ne thésaurise pas. Il n'a aucun intérêt à exercer des vexations. Nos loix sont peu

(1) Voy. Roland, Lettres écrites de Suisse et d'Italie, tome V, p. 515.

répressives. Nos tribunaux ne sont ni sévères ni même vigilans. Il en résulte une très-mauvaise police et l'impunité des crimes. Mais quels sont les inconvéniens que ne compense pas le bonheur de ne pas voir toujours la menace et la violence sur sa tête ?

Nous ne prétendons pas prouver par-là, que le gouvernement romain ne fût pas entièrement contraire aux maximes de la saine philosophie, et même aux lumières de la seule raison. Nous voulons seulement dire que s'il avoit en lui-même les élémens d'une destruction lente, mais inévitable, il n'excitoit pas encore, même sous le règne de Pie VI, ces violens mécontentemens qui provoquent le peuple à une révolution.

C'est donc ailleurs, c'est au-dehors qu'il faut en chercher les causes principales, et c'est beaucoup moins dans les efforts des hérétiques, des poëtes, des athées, pour miner le trône pontifical, que dans la conduite des puissances catholiques à son égard. Dupaty, dans ses Lettres sur l'Italie, où l'on trouve un grand nombre de vérités si finement exprimées, qu'elles ont un faux air de paradoxes, Dupaty a dit : « l'Etat Ecclésias-

» tique n'a jamais été si stable que depuis » qu'il est si foible. Il n'a plus rien à redouter » désormais; car, désormais, il n'est plus à » craindre ». — Il a voulu redevenir redoutable; il n'a pas su se plier aux circonstances. Il a essayé de montrer quelque force, il est tombé.

Voilà ce que développeront les chapitres suivans.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XI.

Relations du Saint-Siége avec la Cour de Vienne.

Tant que Marie-Thérèse vécut, la cour de Vienne conserva une attitude d'égards et de respect pour le saint-siége. Cette princesse, grande sous plusieurs rapports, avoit, sur-tout vers la fin de sa vie, rapetissé son ame dans les langes de la dévotion. Elle avoit considéré long-temps les jésuites comme les principaux appuis de la religion. D'autres cours, rivales de la sienne en piété, eurent de violens griefs contr'eux. Elles sollicitèrent leur destruction. Marie-Thérèse crut faire un grand effort en ne s'y opposant pas; et peut-être mourut-elle en regrettant la compagnie de Jésus.

Le trône qu'elle laissoit vaquant fut alors occupé par un prince entreprenant, fécond en projets de réforme, et quoi qu'en aient dit l'humeur et l'envie, plein d'esprit et de lumières, auquel il ne manquoit que de la mesure et de la prévoyance, pour opérer de

très-grandes choses. Depuis long-temps il méditoit, sous la tutelle d'une mère impérieuse et beaucoup moins philosophe que lui, de vastes plans dont son impatience auroit voulu hâter l'exécution; et parce qu'il y avoit long-temps songé, il crut les avoir mûris, ou plutôt, jugeant le reste de l'Europe et ses peuples par lui-même, il crut que tout étoit mûr pour ses projets.

A peine commença-t-il à régner que les ménagemens de la cour de Vienne pour le saint-siége diminuèrent sensiblement, comme on l'avoit prévu. Il est vrai que Pie VI, lui-même, eut la mal-adresse de provoquer ce brusque changement. Ses plus grands embarras ont toujours été de concilier les égards qu'il vouloit marquer aux grandes puissances, lorsqu'elles avoient des vues opposées. Souvent il ne pouvoit céder aux demandes de l'une sans indisposer les autres. Il recouroit alors à ces *mezzo terminé* qui manquent rarement de mécontenter également celui à qui on cède, comme celui à qui on résiste. Il s'étoit trouvé dans cette épineuse situation, vers la fin du règne de Marie-Therèse.

Toute pieuse qu'elle étoit, cette princesse

poussoit au plus haut degré toutes les foiblesses de la vanité maternelle; et pour les satisfaire, ses scrupules religieux même, se taisoient pour quelque temps. L'archiduc Maximilien, un de ses fils, avoit embrassé l'état ecclésiastique; ce n'étoit pas assez pour elle de lui avoir assuré l'électorat de Cologne. Elle vouloit encore y joindre l'évêché de Munster et plusieurs autres. Si on eût laissé faire l'impératrice-reine, la maison d'Autriche eût successivement envahi toutes les riches prélatures de l'Allemagne. Les deux cours de Versailles et de Madrid en conçurent de l'ombrage. Le roi de Prusse en marqua de l'humeur. Il fit même faire quelques menaces aux chanoines de Munster. Mais c'étoit à Rome qu'on eût pu, sous un pontife moins facile à effrayer, et sur-tout à séduire, arrêter le mal dans sa source. La France et l'Espagne insistèrent auprès de Pie VI, pour qu'il refusât à l'archiduc les brefs d'éligibilité. On vouloit qu'il opposât aux demandes de la cour de Vienne, les saints canons qui défendoient la pluralité des bénéfices. C'est ainsi que ces grandes puissances, qui portoient de fréquentes atteintes à l'autorité du saint-siége, l'invoquoient

quand elle pouvoit servir à leurs vues. Pie VI se trouvoit dans une grande perplexité. Il n'osoit pas contrarier trop ouvertement la cour de Vienne. Pourquoi les autres cours, qui pouvoient lutter avec elle à armes égales, ne se chargeoient-elles pas de cette tâche importune? Au fond de l'ame, il n'étoit pas fâché de voir les grandes puissances aux prises. Il sentoit que s'il est vrai que les *petits ont pâti des sottises des grands*, il ne l'est pas moins que les foibles profitent de leurs querelles. Mais les foibles ne savent pas toujours tirer parti des avantages que leur présentent les circonstances. Le pape voulant ménager, à-la-fois, la maison de Bourbon et la maison d'Autriche, donna des griefs à l'une sans enchaîner la reconnoissance de l'autre.

Celle-ci reçut d'abord de lui une première preuve de condescendance. Il commença par dispenser l'archiduc Maximilien, de recevoir les ordres sacrés avant d'accepter la co-adjutorerie de l'archevêché de Cologne et de l'évêché de Munster. Il eût pourtant le courage de mettre une condition à cette grâce; ce fut que l'archiduc seroit demandé pour co-adjuteur, par l'électeur

lui-même, et s'assureroit de la pluralité des suffrages dans les deux chapitres : vaine formalité, qu'on étoit bien sûr que le cabinet de Vienne rempliroit facilement. Cet acte de fermeté apparente, n'empêcha pas les cabinets de Versailles et de Madrid de lui savoir très-mauvais gré de sa complaisance. Mais le premier, dominé par la reine, se tut. Le ministre d'Espagne parla avec la fermeté qui étoit dans son caractère comme dans ses instructions. Pie VI, qui le craignoit, hésita quelque temps. Mais la cour de Vienne prodigua les cajoleries au Pontife, les présens à ses neveux, à tout le ministère papal, sans oublier les derniers officiers de la chancellerie : la cour de Vienne l'emporta.

Ce furent les dernières relations d'égards et d'amitié entr'elle et le saint-siége. La mort de Marie-Thérèse suivit de près ce petit triomphe : et dès-lors on prévit que le temps des ménagemens étoit passé. Pie VI le sentoit. Il connoissoit le caractère et les principes de Joseph II ; et par une de ces inconséquences, qu'on retrouve souvent sous son pontificat, il parut prendre à tâche d'accélérer le moment des rigueurs.

C'étoit un usage établi à Rome, que le

pape rendît dans sa chapelle les honneurs funèbres aux souverains catholiques qui venoient d'expirer. Croira-t-on que Pie VI refusa ce vain hommage à la mémoire de Marie - Thérèse ? Il venoit de déroger, en faveur de cette princesse, aux saints canons ; et il ne vouloit pas déroger pour elle à un usage indifférent en lui - même, étranger au culte, étranger à la discipline. Il s'obstina à soutenir, que de pareils honneurs ne se rendoient pas aux reines. Il feignoit d'ignorer que Marie - Thérèse, qui avoit régné par elle-même pendant vingt ans, devoit être assimilée aux autres souverains. Et, qu'importoit, d'ailleurs, cette dérogation aux usages, quand il s'agissoit de ne pas déplaire à un prince qu'il avoit tant d'intérêt à ménager !

Joseph II eut, à son tour, la foiblesse d'être offensé de cette mauvaise chicane : et Pie VI, trompant tous les calculs de ceux qui croyoient le connoître, repoussant les sages conseils de ses vrais amis, se fit un point d'honneur de le braver. Lorsque le ministre impérial, le cardinal Herzan, voulut lui exposer les inconvéniens de son incivilité. — *Hé bien*, répliqua le pape en

colère ; *que l'empereur se fâche de ce fait, ou le méprise.* Joseph prit le premier des deux partis ; et quand on lui présenta à signer une dépêche que sa chancellerie adressoit à son ministre près du saint-siége, il y ajouta, de sa propre main : *Peu m'importe que l'évêque de Rome soit poli ou malhonnête ;* et il crut s'être bien vengé.

Mais ce n'étoit pas là le seul chagrin qu'il réservoit au pape. Joseph II avoit sans doute son plan fait en montant sur le trône de Marie-Thérèse. Une oraison funèbre prononcée par le pape n'y eût sans doute rien changé. Mais le très-petit incident de son omission influa, dès le début, sur les formes de l'exécution ; et on observa que l'empereur, en suivant ses grands principes philosophiques, jouissoit des inquiétudes qu'il alloit donner au pape.

Dès le commencement de l'année 1781, il parloit d'introduire, dans ses états, les maximes de l'église gallicane, d'abolir la pluralité des bénéfices, de donner plus de liberté à la presse. Il ordonna qu'on dressât le tableau de tous les revenus ecclésiastiques du Milanais et du Mantouan. C'étoit rapprocher du saint-siége les sujets d'alarmes.

Joseph II mêla quelques traits d'animosité puérile à l'annonce de ces mesures effrayantes. Il espéra piquer Pie VI en prenant un confesseur parmi les ex-jésuites. Il ne connoissoit donc pas encore ses secrets sentimens !

Bientôt il en vint des propos, des mesures préliminaires, à des réformes très-sérieuses. La même année, il fit paroître deux édits qui astreignoient à des formes gênantes, l'admission des brefs, des bulles, des rescripts de la cour de Rome. Par un autre, il déclara qu'à l'avenir les ordres monastiques ne seroient plus exempts de l'autorité des évêques, et que le pape n'auroit plus sur eux de juridiction immédiate. Pie VI conçut, de ces innovations, un dépit qu'il eut d'abord la force de concentrer. Il vouloit, disoit-il, se borner à des représentations paternelles. Mais il recevoit, de toutes parts, des plaintes auxquelles il falloit répondre. On lui demandoit des règles de conduite. Il crut ne pouvoir se dispenser de les donner. Il en auroit eu besoin pour lui-même. La confusion s'étoit emparée de toute l'armée ecclésiastique, et couroit de rangs en rangs jusqu'au chef suprême. Les moines s'agitoient dans leurs cellules. Leurs

provinciaux consultèrent les généraux d'ordre qui résidoient à Rome. Ceux-ci s'adressèrent au pape. Ils convinrent avec lui qu'il falloit faire tête à l'orage. D'après son avis, ils mandèrent à leurs subordonnés : *Souvenez-vous des constitutions de votre ordre et de vos devoirs.* Les armées étoient en présence : la guerre commençoit sans être déclarée.

Joseph II continue ses réformes : il diminue de moitié les rétributions pour les baptêmes et les enterremens. Pie VI veut essayer l'effet de ses remontrances paternelles. L'empereur répond sèchement à son nonce : *Je ne demande point conseil sur les affaires de mes états qui ne regardent que mes propres sujets et des objets purement temporels.*

Tout ce que Joseph II a dit depuis, tout ce qu'il a fait relativement aux réformes dans la discipline de l'église, n'a été que le commentaire ou l'application de cette phrase. Nous n'indiquerons que les principales : toutes les autres, et leurs fatigans détails, doivent être abandonnés aux théologiens et aux canonistes.

Les jésuites, soutiens constans, zélés, adroits du saint-siége, qui avoit bien ses raisons pour les regretter, avoient fait insérer,

dans les rituels, les principales dispositions des deux fameuses bulles *In cœna Domini* et *Unigenitus*. C'étoit un moyen de tenir constamment les yeux des fidèles, fixés sur les prérogatives de la cour de Rome, de les leur faire regarder comme parties essentielles du culte, d'obtenir des souverains pieux une sorte d'aveu tacite à ses prétentions. Joseph II fait disparoître ces dangereuses intercallations de tous les rituels de ses états.

Il défend aux séminaires, aux colléges des missions, toute dépendance de la cour de Rome.

Ce n'étoient encore que des atteintes éloignées portées à son autorité. En voici une plus sérieuse, dont l'effet devoit être immédiat, et sur laquelle il falloit, sur-le-champ, prendre un parti. L'empereur écrit à Pie VI, pour lui demander un indult qui l'autorise à nommer à tous les évêchés et à tous les bénéfices de la Lombardie. L'embarras du pape fut extrême. Falloit-il éclater, au risque de provoquer un schisme? Falloit-il dissimuler? C'étoit déshonorer son pontificat; c'étoit s'attirer les reproches de toute l'église. Déjà ses entours accusoient sa nonchalance et cherchoient à réchauffer son zèle. Il fut tenté de

suspendre toutes les expéditions de bulles pour les états héréditaires de l'empereur. Mais quelques personnes, mieux avisées, lui observent que Joseph II étoit capable de se passer de ce qu'on ne voudroit pas lui accorder de bonne grace. Gémissez secrétement, lui disoient-elles, aux pieds du crucifix, sur les prétentions que l'empereur énonce; faites ce qu'on appelle des actes conservatoires; mais gardez-vous d'énoncer des refus. Avez-vous oublié ce mot fameux de Benoît XIV, votre premier protecteur, qui, en parlant des souverains, avoit dit: *Ne les dégoûtons pas de nous faire des demandes.*

Mais il étoit dur, il étoit honteux de se rendre sans combat. Eh bien, combattons se disoit Pie VI, mais avec les armes de la douceur et de la charité chrétienne. Il réplique donc à la demande de l'indult, par une lettre respectueuse où il cherchoit à désarmer Joseph II, en flattant sa vanité, Je sais bien, disoit-il, que je n'en obtiendrai rien; mais c'est toujours beaucoup que de gagner du temps.

Le pape pouvoit paroître à cette époque un objet de pitié. Presque tous les souverains de l'Europe sembloient s'être donné

le mot pour le tourmenter : la France étoit presque la seule puissance dont il n'eût pas à se plaindre, ce qui ajoutoit encore à l'ascendant du cardinal de Bernis et lui fournissoit le moyen de parler, du moins avec quelques succès passagers, le langage qui lui étoit le plus familier, celui de la conciliation et de la douceur. Il l'employa pour calmer l'extrême sensibilité du pontife au décret impérial, qui défendoit de s'adresser à la cour de Rome pour des dispenses, et à un autre qui parut peu après, et qui obligeoit tous les évêques des Etats héréditaires à promettre d'obéir à tous les ordres qui étoient déjà émanés de l'empereur, ou *qui pourroient en émaner par la suite.* Ce décret ressembloit un peu à celui de l'inquisition d'Espagne, qui proscrivoit *tous* les ouvrages de Voltaire, tant ceux qu'il avoit déjà composés que *ceux qu'il pourroit composer encore.* On sent combien une pareille exigence devoit paroître à-la-fois scandaleuse et alarmante au saint-siége et à tous ses partisans. Mais quel parti prendre ? Etoit-ce par la résignation ou par la résistance qu'on pouvoit sauver l'église romaine des calamités qui la menaçoient ? Pie VI attendoit, avec une extrême anxiété,

la réponse de Joseph II, relativement à l'indult. Ce que lui disoit d'avance le cardinal Herzan, étoit de très-mauvais augure. « Si » votre sainteté n'accorde pas ce que l'empe- » reur lui demande, qu'elle soit certaine qu'il » nommera, sans votre concours, à tous les » bénéfices de la Lombardie ». La réponse de Joseph arriva peu après. Elle étoit affectueuse, mais énergique, et ne laissoit pas le plus léger espoir d'une capitulation. Il désiroit sincèrement l'aveu du saint-père; mais il ne le croyoit nullement nécessaire. Son parti étoit pris. Il vouloit rétablir l'autorité souveraine à laquelle ses prédécesseurs avoient eu la foiblesse de laisser porter atteinte.

Le pontife gémit, délibère; il va se résigner. Jusques-là, il s'étoit montré ardent jusqu'à l'emportement. Ses meilleurs amis ne le reconnoissoient plus. Son flegme, sa patience, leur paroissoient surnaturels. Ils le trouvent disposé à accorder le fatal indult, pourvu que Joseph lui promette de ne plus innover davantage.

Pie VI ne connoissoit pas encore l'empereur. Il n'avoit encore vu dérouler qu'une partie de son vaste plan. Pendant qu'il se croit au terme de ses chagrins et de ses

sacrifices, un nouveau décret impérial paroît. C'est pour supprimer tous les monastères dont les religieux, purement contemplatifs, ne servoient ni à l'instruction de la jeunesse, ni aux missions ni à la prédication. C'est pour ouvrir tous les couvens de filles, excepté ceux où l'on s'occupoit de l'éducation.

Ce n'étoit encore, pour la saine philosophie, que de légers triomphes. Pour la cour de Rome, ce furent des coups de foudre. Ils provoquèrent une détermination à laquelle on ne s'attendoit pas en France, et qui prit au dépourvu le cardinal de Bernis lui-même.

Pie VI avoit imaginé que s'il y avoit un moyen de convertir l'empereur, c'étoit d'aller en personne le trouver à Vienne. Il ne mit d'abord dans la confidence de cet étrange projet que le cardinal-doyen, Jean-François Albani, homme habile et influant, qu'il falloit ménager, le cardinal Gerdyl, conseiller intime du pape pour tout ce qui tenoit à la théologie, et le cardinal Pallavicini, pour lequel il n'avoit ni amitié ni confiance, mais qui, par sa place de secrétaire d'état, se trouvoit le confident né du projet.

Ce fut par la cour de Vienne que celle de Versailles en eut le premier avis. Celle-ci

trouva l'idée extravagante et propre à jeter du ridicule sur la religion catholique et sur son chef. Quant au cardinal de Bernis, il refusoit obstinément d'y croire ; et la démarche étoit déjà faite à Vienne, lorsque le cardinal Conti, secrétaire des brefs, dit aux ministres de France et d'Espagne, qu'il comptoit demander au pape la permission de leur communiquer *une très-grande nouvelle.* Bernis et le chevalier Azara ne surent, pendant quelque temps, sur quoi fixer leurs conjectures. De tous les projets que le pape pouvoit avoir conçus, celui d'un voyage à Vienne leur paroissoit le moins vraisemblable. Leur surprise fut extrême, lorsqu'on leur communiqua le bref que Pie VI avoit adressé à l'empereur, pour lui annoncer qu'il étoit déterminé à aller auprès de lui, terminer, de vive voix, les différens qui les divisoient; que ni son âge ni la longueur de la route, ne pouvoient le détourner d'une démarche qui devoit, comme il l'espéroit, rétablir entr'eux la bonne harmonie.

Ce bref avoit été remis à Joseph II, par le nonce Garampi. Son contenu devoit, d'abord, rester secret. Dès qu'il fut ébruité à Vienne par l'indiscrétion de l'ambassadeur

de Venise, il fut l'objet des réflexions les plus malignes. Jamais on n'eût attendu de l'orgueilleux Vatican, une démarche aussi humiliante. Quel triomphe pour la vanité de l'empereur ! Quelle mortification pour le saint-siége ! A Rome, on tenoit à-peu-près le même langage dans toutes les classes. On ne pouvoit pardonner aux amis du pape de lui avoir donné un conseil aussi perfide. Qu'eussent pu faire de plus les ennemis de son repos et ceux de sa gloire !

L'empereur lui-même étoit loin de s'attendre à la résolution du pape ; mais il dissimula son étonnement. On chercha à l'alarmer, en lui observant que la présence du souverain pontife pourroit échauffer les cervaux des fanatiques, et opposer de dangereux obstacles aux utiles réformes qu'il avoit entreprises. Il se mit au-dessus de ces vaines terreurs. Il étoit accoutumé à braver les dangers ; et ceux-là ne lui paroissoient nullement redoutables. Il fit donc à Pie VI une réponse affectueuse, dans laquelle, après lui avoir présenté quelques objections obligeantes, relativement à sa santé, il applaudit à son projet. Il convient que deux princes, qui ont des démêlés ensemble, ne peuvent

mieux

mieux s'accorder que par une conférence amicale.

Quelques personnes firent, à Pie VI, l'honneur de croire que sa proposition d'aller à Vienne n'étoit qu'une simagrée dont il avoit attendu un heureux effet; qu'il avoit espéré donner seulement une preuve éclatante de son zèle apostolique, et se faire comparer au bon pasteur de l'évangile, qui va chercher sa brebis égarée; mais qu'il avoit compté que l'empereur ne le prendroit pas au mot. Ceux qui ont connu Pie VI de près ne le croyoient nullement capable d'un pareil calcul. La vérité étoit que, comptant beaucoup sur son éloquence et sur ses autres moyens de séduction, il s'étoit flatté que l'empereur ne lui feroit pas éprouver un refus en face, que sa présence réveilleroit le zéle des évêques allemands, et que son triomphe seroit infaillible. Joseph II en avoit jugé autrement, et l'événement l'a justifié. On sait que, même avant le départ de Pie VI, ce prince avoit dit: « Si le pape ne vient que » dans l'espoir d'obtenir de moi le plus léger » changement dans le systême que j'ai em- » brassé sur les affaires ecclésiastiques, il peut » s'épargner la peine d'un si long voyage. »

Il s'écoula encore quelques mois entre l'aveu désiré par Joseph II et le départ de Pie VI, et ce temps se passa en intrigues, en conjectures, en tentatives pour ébranler sa résolution. Elle étoit sur-tout extrêmement fâcheuse pour l'aîné de ses neveux. Selon lui, le pape se donnoit un ridicule ineffaçable; et puis, songeant à lui-même, il voyoit sa fortune compromise, si son oncle venoit à mourir en route. Qu'alloient devenir ces brillantes entreprises, l'honneur de son pontificat? Oui, s'écrioit-il avec douleur: le pape suit des conseils perfides. Ses ennemis veulent le faire mourir de chagrin et de honte.

Bernis qui s'intéressoit franchement à sa gloire et à son repos, espéra qu'il seroit encore temps de le dissuader; et sans s'offenser d'une discrétion qui prouvoit moins son défaut de confiance que la crainte que lui inspiroit l'austérité de ses conseils, il lui adressa une lettre pressante, dont voici la substance:

« Tout le monde regarde ce que vous » allez faire comme une fausse démarche » qui, sans aucun avantage pour le saint- » siége, va compromettre la dignité ponti- » ficale. A Rome même, on la tourne déjà » en ridicule. Or, vous connoissez combien

» cette arme est puissante pour attaquer la
» religion et ses ministres. Ceux qui vous
» entourent n'osent vous contrarier. Ils con-
» noissent peu l'esprit des cours et l'esprit
» du siècle. De grâce, très-saint-père, sus-
» pendez l'exécution de votre projet, jusqu'à
» ce que vous connoissiez l'opinion des cours
» de France et d'Espagne, et des autres,
» dont le suffrage doit être de quelque
» poids pour vous, etc. ».

La leçon, quoiqu'un peu sévère, fut bien reçue. Car, Pie VI, malgré son obstination habituelle, accueilloit les remontrances dont il ne pouvoit suspecter l'intention. Le Cardinal Borroméo et quelques autres cardinaux sages, désapprouvoient hautement sa résolution; mais les adulateurs l'emportèrent; et parmi ceux-ci il y avoit probablement quelques ambitieux qui espéroient que le chagrin du pontife feroit bientôt vaquer le saint-siége; mais ils ne connoissoient pas encore l'heureuse impassibilité qui lui a fait conserver une brillante santé au milieu des orages, et qui devoit le faire survivre aux plus grandes calamités.

Pie VI voulut bien, cependant, entrer dans une sorte de discussion avec le cardinal

de Bernis. Son grand argument étoit qu'il avoit donné sa parole et que l'empereur l'avoit reçue. Il citoit, avec complaisance, les expressions affectueuses de ce prince.— « Mais » vous voyez, lui répliquoient ses amis sin» cères, que l'empereur vous annonce d'a» vance que rien ne pourra le faire changer. » Pourquoi donc risquer, sans aucun fruit, » une démarche mortifiante ? »

Cette réflexion le fit chanceler quelque temps. Pour achever de s'éclairer, il prend le parti de consulter sept cardinaux, chacun en particulier. Ils donnent tous leur avis par écrit et à l'insçu les uns des autres; et tous opinent pour le voyage de Vienne. Cette unanimité parut au superstitieux pontife tout-à-fait surnaturelle. C'étoit ainsi qu'autrefois la version des Septante avoit été dictée par le saint-esprit lui-même. Un seul des cardinaux avoit cependant pensé qu'il eût fallu, *peut-être*, consulter les cours catholiques. Mais le pape prétendoit que le délai nécessaire pour suivre cet avis d'un seul, auroit *irrité l'empereur*; et puis les cours auroient pu craindre de se compromettre à l'égard de ce prince. Il avoit des réponses sans réplique, selon lui, à toutes les objec-

tions. Lui parloit-on des dangers qu'il pouvoit courir, du moins des affronts auxquels il alloit s'exposer ? il répliquoit avec un zèle ingénu qui auroit pu intéresser, si le désir de faire une démarche éclatante et de se donner en spectacle, n'eût pas dominé parmi les motifs qui le déterminoient ; il répliquoit : « Je vais à Vienne comme j'irois au martyre: » pour l'intérêt de la religion, nous devons » exposer la vie même. Il ne nous est pas » possible d'abandonner le vaisseau de l'é- » glise dans les orages les plus violens ». Quand on lui retraçoit les railleries auxquelles il alloit être en butte : « Peu im- » porte, disoit-il, que les ministres impé- » riaux me ridiculisent, leurs sentimens sont » connus (il avoit sur-tout en vue M. de » Kaunitz) ; ne savons-nous pas que nous » devons paroître insensés pour Jésus- » Christ ? »

En exprimant cette dernière crainte, on avoit, sur-tout en vue, sa dévotion féconde en simagrées, qui devoit prêter aux plaisanteries ; son peu de connoissance des usages du monde, son ignorance de tout ce qui n'étoit pas relatif aux affaires ecclésiastiques. La société, dont il alloit partir entouré, n'é-

toit nullement propre à lui sauver des ridicules et des torts. Il emmenoit son confesseur, l'abbé Ponzetti, espion de la secte jésuitique, imbu de principes exagérés, auquel il ne manquoit que de l'esprit pour être dangereux; un patriarche Marucci, un archevêque Contessini, tous deux infectés de jésuitisme, ainsi que le reste du cortége; et, pour mettre le comble à l'inconvenance, celui qui avoit le plus insisté pour qu'on refusât les honneurs funèbres à Marie-Thérèse, le prélat Dini, son maître des cérémonies, étoit du voyage.

Le pape terminoit sa réplique au cardinal de Bernis, en lui disant qu'il alloit, *au plutôt*, se rendre auprès de l'empereur, ainsi qu'il venoit de le lui promettre.

Bernis ne se rebuta pas. Il combattit la résolution de Pie VI, par de nouvelles instances. « Ne vous fiez pas uniquement à ceux » que vous avez consultés. Il en est d'autres, » dans le sacré collége, capables de vous don- » ner des conseils. Ceux même, à l'avis ap- » parent desquels vous vous conformez, » s'expliquent bien différemment quand ils » ne sont pas en votre présence. D'ailleurs, » des théologiens sont-ils de bons juges » des convenances politiques et des bien-

» séances ? Rapportez-vous-en bien plutôt
» à ceux qui ont la connoissance du monde
» et des cours. Votre nonce à Vienne est
» compromis. Il est tout simple qu'il désire
» ardemment que vous veniez à son secours.
» Vous allez donner le signal d'une guerre
» de plume. Vous allez faire naître des dis-
» cussions que l'intérêt même de la religion
» voudroit qu'on évitât. Le vrai bien de
» l'église ne se trouve-t-il pas dans la paix
» et la concorde »? Le cardinal de Bernis terminoit ce billet touchant par une phrase de son état : *Tristis est anima mea usque ad mortem.*

Mais le parti de Pie VI étoit pris : rien ne pouvoit l'ébranler. Quand sa détermination parut irrévocable, voici comme s'en expliquoient ses amis sincères : ils n'étoient pas nombreux. « Un certain enthousiasme, le
» goût des choses extraordinaires, un zèle
» mal-entendu, un peu trop d'amour-propre
» et de présomption ; de faux conseils don-
» nés, pour la plupart, à mauvaise intention ;
» l'ignorance la plus forte du monde et des
» cours, ont prévalu sur le bon sens, sur
» l'amitié, sur les vrais intérêts de l'église et
» du saint-siége. Dieu n'est pas obligé de

» réparer, par des miracles, les imprudences » de ses vicaires. »

Jusqu'au dernier moment cependant ses amis espérèrent que le voyage projeté n'auroit pas lieu ; que par quelque prétexte, soit d'un côté, soit de l'autre, on éluderoit cette singulière entrevue. Mais, de part et d'autre, on se croyoit lié par sa parole. Tout, jusqu'au scrupule, confirmoit le pape dans sa résolution ; car il savoit que Joseph avoit dit au nonce Garampi : « Sa sainteté est obligée de » venir s'aboucher avec moi, si elle ne veut » pas se démentir et s'exposer au ridicule » et à l'improbation. »

Pie VI fait donc très-sérieusement les apprêts de son voyage. Il vouloit, d'abord, voyager *incognito*, sous le nom d'*évêque de St.-Jean-de-Latran*, descendre à Vienne, au palais de la nonciature, et de là se rendre au château de Schœnbrun, où on lui auroit disposé des appartemens. Mais Joseph II, sous une apparence de dévouement religieux pour le chef de l'église, ne fut pas fâché de donner l'appareil le plus éclatant à l'hommage que lui-même alloit recevoir. Il exigea que le souverain pontife vînt loger dans son château de Vienne. Il lui fit préparer un appar-

tement meublé avec somptuosité. Il fit dresser, dans l'oratoire qu'il lui destinoit, un autel magnifique, où il eut soin qu'on plaçât des reliques et un crucifix d'une grande valeur; ce même crucifix qui avoit, dit-on, parlé à un de ses prédécesseurs, Ferdinand II. L'empereur vouloit, à-la-fois, flatter la dévotion du pontife, et prouver la sienne.

Le 25 février, Pie VI tint un consistoire dans lequel, entr'autres règlemens, il établit que, pendant son absence, le gouvernement seroit entre les mains du cardinal-vicaire Colonna. Prévoyant le cas où il mourroit avant son retour, il annulla la bulle *Ubi papa, ibi Roma*, et ordonna, par un bref, que le conclave où l'on feroit choix de son successeur, seroit tenu à Rome, quand même il viendroit à décéder loin de ses murs. Le cardinal Pallavicini, secrétaire-d'état, se trouvant alors dans un état alarmant, il désigna, dans un billet cacheté, celui qui devoit le remplacer.

Après les soins que réclamoit l'église, il se livra à ceux de la tendresse. Il fit venir le comte Onesti, son neveu, et en lui remettant son testament, lui dit : — « Si je meurs » pendant ce voyage, vous verrez ici mes

» dernières volontés. Souvenez-vous de moi » dans vos prières. Adieu ». — Le neveu parut fort attendri; et le pape, qui pleuroit en des circonstances moins touchantes, se détourna pour lui dérober ses larmes.

Les saints apôtres ne pouvoient être oubliés à la veille d'une démarche aussi importante. Le 26 février, pendant le silence de la nuit, Pie VI descendit auprès de leurs tombeaux, au-dessous du maître-autel de l'église de Saint-Pierre, implora pieusement leur assistance, et célébra l'office divin. Avec de pareils préparatifs, il ne pouvoit manquer de faire un heureux voyage.

CHAPITRE XII.

Voyage du Pape a Vienne.

Le lendemain étoit le jour fixé pour le départ de Pie VI. De grand matin il se rendit dans la chapelle du Vatican, y fit sa prière, passa de là à l'église de Saint Pierre, y entendit la messe, puis se retira dans cette pompeuse sacristie si chèrement bâtie et décorée par ses soins. C'est là qu'il reçut les adieux des héritiers du prince de Russie, du comte et de la comtesse du Nord, qui étoient de retour de Naples depuis quelques jours. Ils lui firent présent d'une pelisse magnifique, et l'accompagnèrent jusqu'à sa voiture. Pie VI parut fort touché de ces attentions délicates de la part de princes schismatiques, lui qui, à cette époque, avoit si peu à se louer de la cour de Naples, du grand-duc de Toscane, et qui partoit pour aller fléchir la rigueur du premier monarque catholique de l'Europe. Il monta enfin en voiture, en présence d'un peuple immense qui, à grands cris, lui demandoit ses dernières bénédictions. Les plus bruyantes acclamations l'accompagnèrent à

travers toutes les rues de Rome et jusqu'à la première poste. Il put se méprendre alors aux sentimens qu'il inspiroit à ses sujets. Les vœux qu'il emportoit paroissoient ardens, sincères, unanimes. Mais qui ne connoît pas le peuple et sur-tout celui de Rome ?

Parmi les provisions du voyage on n'avoit pas oublié ce qui devoit servir à la décoration personnelle du souverain pontife et prouver sa munificence. Il emporta la thiare et deux crosses magnifiquement décorées, qui étoient ordinairement en dépôt au château Saint-Ange. Car il se proposoit de déployer à Vienne tout l'appareil de la dignité pontificale. Par précaution, il emporta aussi quatre chapeaux de cardinaux. Il les destinoit aux prélats allemands qu'il se proposoit de décorer de la pourpre romaine. Il avoit fait frapper mille médailles d'or, valant chacune quinze écus. Elles portoient d'un côté l'image des saints apôtres, et de l'autre sa propre effigie. Il les distribua sur sa route. Quatre-vingt mille écus romains avoient été destinés pour les frais de tout le voyage.

Tout ce brillant étalage pouvoit éblouir les sots, mais ne diminuoit pas l'humiliation de la démarche qu'alloit faire le pape. Quelle différence entre Pie VI et ce pontife qui

avoit mis la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, et cet arrogant Grégoire VII qui avoit laissé l'empereur Henri IV, excommunié, suppliant, exposé pendant plusieurs nuits aux injures de l'air, dans les fossés du château de Canossa, et ce fougueux Innocent IV proscrivant Frédéric II, déliant ses sujets du serment de fidélité, et opposant avec succès les foudres du Vatican aux triomphes de ce prince belliqueux. Pie VI étoit loin de cet impérieux, de ce révoltant fanatisme; mais il expioit les insolences de ses prédécesseurs, et Joseph II, sous des formes d'urbanité, vengeoit les outrages qu'avoient éprouvés les siens.

Pie VI ne voyoit dans son voyage qu'une preuve de son zèle apostolique, et sa vanité s'enivroit des hommages qu'il alloit recevoir sur sa longue route.

Avant de quitter Rome, il remplit un dernier acte de dévotion. Il s'arrêta à la porte des pères de l'oratoire de Santa-Maria de Vellicella, fit ses prières, remonta en voiture, et sortit enfin par la porte dite del Popolo.

Les principaux seigneurs romains l'accompagnèrent jusqu'à Otricoli, petite ville qu'ont

illustrée depuis nos victoires sur les Napolitains; c'est là que le prélat Braschi, son neveu, et le gouverneur de Rome se séparèrent de lui. Il voulut y donner aux princes de Russie une dernière preuve de bienveillance, et leur faire quoiqu'absent, les honneurs de sa capitale. D'Otricoli, il envoya l'ordre d'illuminer pour eux l'église de Saint Pierre, et de donner un feu d'artifice dans le château Saint-Ange.

Il arriva le troisième jour à Tolentino, dans cet endroit où, quatorze ans après, il devoit sauver pour quelque temps son trône, par de douloureux sacrifices. C'est là que reposoient les os d'un Saint qui est en grande vénération dans le pays, et qui est connu des autres dévots de l'Europe, sous le nom de *Saint-Nicolas de Tolentin*. Un prince guerrier qui voyage, visite les forteresses, les camps fameux. Un prince philosophe va observer, encourager les établissemens d'utilité publique. Le voyage d'un pape devoit être un pélérinage continuel, aux mortifications près. Pie VI va par-tout révérer des ossemens, célébrer des miracles, prier, bénir, faire baiser sa mule à quelques privilégiés, sa main à tout le monde; et c'est ce qu'il appelera un voyage apostolique.

Sa route le conduisoit à Notre-Dame de Lorette. Il fit une pause devant l'image révérée, admira les brillans tributs dont la dévotion fastueuse l'avoit enrichie, et y joignit les siens. Par-tout les dévots, les curieux se pressoient sur son passage. Par-tout les prélats, les dignitaires de la cour de Rome accouroient pour former son cortége ; et par-tout le pontife, entouré de gloire, prodiguoit ses bénédictions.

Pour arriver à Cesena, lieu de sa naissance, il avoit à passer cette rivière si fameuse dans l'histoire de la république Romaine. Son aspect réveilla des souvenirs dont la flatterie ne manqua pas de s'emparer. Autrefois, disoit-on, César passa le Rubicon pour porter la guerre à Rome. Le pape le passe aujourd'hui pour aller offrir la paix à César. Ce rapprochement eût suffi pour consoler la vanité de Pie VI ; mais elle n'avoit pas encore besoin de consolation.

A Cesena, il se trouva entouré de sa famille des deux sexes et de tous les âges. L'étiquette sévère qui isole constamment le souverain pontife fut mis de côté. Hommes, femmes et enfans furent admis à sa table. Il parut fort attendri de cette réunion. Mais

il fut peut-être encore plus sensiblement affecté, en voyant arriver un des quarante sénateurs de Bologne, le comte de Zambeccari, nommé plénipotentiaire du roi d'Espagne pour le complimenter sur son voyage.

Charles III lui écrivoit de sa propre main. « Je porte envie à l'empereur, lui disoit-il, de ce qu'il va avoir le bonheur de vous posséder à Vienne. Je ne désirerois rien tant que de pouvoir jouir d'un pareil bonheur ». Voilà le langage des cours. On savoit bien que celle de Madrid ne désapprouvoit pas moins que celle de Versailles le ridicule voyage du pape; mais le titre de roi catholique n'étoit pas pour Charles III un vain titre; et l'honneur du saint-siége intéressoit beaucoup *son cœur royal.*

Arrivé le lendemain, 8 mars, à Imola, Pie VI reçut encore un hommage d'une tête couronnée. Le roi de Sardaigne envoya quelques seigneurs de sa cour pour le complimenter. Le lendemain, le pieux duc de Parme vint s'acquitter lui-même de ce devoir. Il baisa et la main et la mule du pontife, et s'en retourna content.

Le pape trouva, à Ferrare, un homme de la garde noble de l'empereur, qui accouroit

roit de Vienne au-devant de lui. Le lendemain de son départ de Rome, la réponse de Joseph, que Pie VI n'avoit pas voulu attendre, étoit arrivée. Affectueuse comme la première, elle lui enlevoit cependant tout espoir d'obtenir aucun changement dans les plans de l'empereur. On regretta qu'il n'eût pas différé son départ de vingt-quatre heures. On croyoit que cette réponse l'eût peut-être guéri. C'étoit mal le connoître. Obstiné, présomptueux, il n'eût apperçu dans la lettre de l'empereur que ce qui étoit propre à flatter sa vanité. Joseph, après avoir répété qu'il étoit inébranlable dans ses résolutions, lui disoit : *J'attends votre visite : mais je vous prie d'accepter mon palais ; ce qui sera beaucoup plus commode pour vous et pour moi, puisque, comme nous aurons bien des choses à traiter ensemble, il ne faut pas donner au public malin le plaisir de compter le nombre de nos conférences.*

Joseph avoit espéré que Pie VI devineroit ses secrètes intentions. Quand il apprit qu'il n'avoit saisi que le sens littéral de sa lettre, et qu'il étoit parti de Rome, il ne songea plus qu'à lui préparer l'accueil le plus éblouissant.

Le courrier qu'il lui expédia, étoit chargé d'aller au-devant de lui, jusqu'à ce qu'il le rencontrât. Les dépêches qu'il remit au pape lui annonçoient que l'empereur lui avoit preparé un appartement dans sa résidence à Vienne, celui même qu'occupoit sa mère; qu'il devoit s'attendre à une réception digne de son rang suprême. Pie VI ne put contenir sa joie. Il savouroit d'avance les tributs de respect et d'amour dont on alloit le combler.

Au sortir de Ferrare, et arrivé au bord du Pô, il trouva le Bucentaure que le sénat de Venise avoit fait préparer pour lui, et une foule immense qui l'attendoit sur les rives du fleuve. Il fut ainsi conduit jusqu'à l'endroit où l'Adige se jette dans le Pô, et de là à l'isle vénitienne de Chiozza, où il fut complimenté par les prélats vénitiens, par le doge et par le sénat, représentés par les deux procurateurs de Saint-Marc, qui l'accompagnèrent jusqu'à la frontière de l'Etat Vénitien. Le sacré collége craignoit beaucoup qu'égaré par la soif des honneurs, Pie VI ne fût tenté de paroître dans le chef-lieu de la république. Selon les cardinaux, elle ne méritoit pas cette attention de la part du souverain-pontife. Depuis long-temps elle

ménageoit fort peu le saint-siége; et c'étoit d'elle que l'empereur avoit reçu des exemples qu'il n'avoit que trop bien suivis.

Pie VI ne donna pas, pour cette fois, ce chagrin de plus au sacré collége. Il se borna à traverser tout l'Etat Vénitien, en laissant Venise très-près de lui, sur sa droite. Quand il fut arrivé aux canaux de la Lagune, d'où l'on voit *la reine des eaux*, il trouva une foule de barques et de gondoles, qui laissoient à peine de la place pour la barque, richement décorée, sur laquelle il fut reçu.

A son aspect, tout le peuple prosterné demanda et obtint sa bénédiction. Les femmes pleuroient de joie. Tous les arbres voisins plioient sous le poids des curieux. Il débarqua enfin à Malgherra, trouva sur le rivage un escalier couvert de tapis précieux. L'évêque de Trévise l'attendoit au haut de cet escalier et le conduisit à Mestre, où il fut reçu par tous les grands personnages des environs, par l'ambassadeur d'Espagne, par celui de la cour de Vienne, par son propre nonce, qui étoient venus de Venise pour être à leur tour bénis à son passage. Après avoir encore fait une pause à Trévise, il traversa la Piave, sur un pont bâti tout exprès pour lui, le

Tagliamento, dans une barque magnifiquement ornée ; et arriva enfin à Udine, dernière ville de cette république, dont le gouvernement affecta de lui prouver qu'il étoit aussi prodigue en vains hommages pour la personne du chef de l'église, qu'avare en témoignages de déférence pour son autorité.

Le voilà enfin sur la frontière des états de ce souverain, bien plus redoutable dans ses caprices, qui se disposoit à lui administrer les mêmes consolations. Il arriva à Goertz ou Goritz, première ville de l'Autriche, le 14 mars. Il y trouva le nonce Garampi, le comte Cobentzel, vice-chancelier de l'empereur, un escadron de la garde-noble, et plusieurs seigneurs autrichiens. Tout lui présageoit la plus brillante réception. Mais sa joie fut un peu troublée, lorsqu'il apprit que l'archevêque de Goertz venoit d'être mandé à Vienne, pour y recevoir une sévère réprimande. Il alloit y expier son aveugle dévouement pour le saint-siége. Il avoit refusé de publier dans son diocèse les édits de tolérance, et avoit osé en appeler à Rome. Pie VI dissimula assez bien la douleur que lui causa cette première preuve de l'inflexibilité de Joseph,

et proféra ces paroles remarquables, dont les assistans tirèrent diverses inductions : *C'est très-bien fait : il faut obéir ponctuellement aux ordres du souverain.* Mais ceux qui recueillent les paroles des grands personnages, devroient être accompagnés d'un musicien et d'un peintre; de l'un, pour noter le ton; de l'autre, pour peindre les traits de celui qui les profère. On sauroit alors dans quel sens on doit les interpréter. Arrivé à Vienne, l'archevêque de Goertz se vit proposer une alternative embarrassante. Signez l'un de ces deux écrits, lui dit la sévère commission devant laquelle il fut traduit. Or, l'un de ces deux écrits étoit la résignation de son archevêché; l'autre, le serment d'obéissance aux ordres de l'empereur. Il demanda un jour de réflexion qui ne lui fut pas accordé. Il signa le serment, confessa qu'il avoit grossièrement désobéi aux ordres de l'empereur, et s'abandonna à sa clémence. On lui fit ensuite une forte réprimande; il fut obligé d'écouter un long sermon sur le devoir des évêques envers leur souverain, et reçut l'ordre de se rendre dans son diocèse, sans même voir le pape qui étoit arrivé sur ces entrefaites, et d'y

faire exécuter les édits suspendus. Il fut en-outre menacé d'une amende, s'il se permettoit le moindre délai, et condamné à payer quinze cens florins par an, pour l'entretien d'une fondation pieuse. Pie VI lui devoit assurément son intercession auprès de l'empereur: elle fut impuissante. Quel présage pour le succès de son voyage apostolique !

Mais continuons à le suivre sur la route de Vienne. Arrivant à Laybach en Carniole, il y trouva l'archiduchesse Marie-Anne, sœur aînée de l'empereur, que la dévotion avoit amenée de son couvent de Clagenfurt, aux pieds du souverain pontife. Elle voulut s'y jeter en effet. Le pape se hâta de la relever, mais ne put l'empêcher de lui baiser la main, et les badauts de s'édifier de l'humble dévotion de la princesse et de la bonté modeste du pontife. Les hommages religieux de l'archiduchesse furent d'autant mieux accueillis, que le reste de sa maison avoit donné de vifs chagrins à Pie VI, et lui en laissoit pressentir de nouveaux. Il épancha ses alarmes dans le sein de l'illustre confidente, qui paya ses abondantes bénédictions des seules choses dont elle pût disposer, de ses stériles vœux, de ses vains encouragemens.

A Laybach, à Marpurg, à Gratz en Styrie, il trouva sur ses pas la même affluence de curieux et de dévots. Dans la première de ces villes, il marcha pendant une grande heure, entre deux haies épaisses de spectateurs. A Gratz, l'empressement fut plus vif encore. La foule l'entouroit de très-près. Chacun vouloit baiser, toucher du moins, les vêtemens sacrés du pontife. Au milieu de tant d'hommages, le moyen de ne se croire qu'un homme! Aussi Pie VI s'identifiant avec celui dont il se disoit le vicaire, et voyant qu'on s'efforçoit d'écarter de lui le peuple des fidèles, prononça-t il, avec un pieux orgueil, ces paroles de Saint-Marc: *Laissez ces enfans s'approcher de moi, et ne les repoussez pas.*

Pie VI n'étoit pas loin des portes de Vienne. Les tributs de respect alloient devenir encore plus éclatans. Joseph II ne put défendre sa malignité d'y joindre quelques sarcasmes en actions et en paroles. Il envoya à sa rencontre trois nobles de la garde hongroise, qui devoient lui servir de courriers; et pour accoutumer le pape à ses principes de tolérance, il les choisit dans les trois religions admises en Allemagne. L'un étoit

catholique, l'autre luthérien, le troisième calviniste. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, partant pour aller au-devant de lui, demanda à l'empereur si on devoit sonner les cloches de sa capitale, au moment où le pape y feroit son entrée : *Belle demande !* répondit Joseph. *Les cloches ne sont-elles pas votre artillerie ?*

L'empereur et son frère Maximilien allèrent au-devant du pontife jusqu'à Neunkirchen, bourg, à quelques lieues de Vienne. Aussitôt qu'ils apperçurent sa voiture, ils mirent pied à terre. Le pape se hâta de descendre aussi. L'accueil fut de part et d'autre extrêmement empressé. Le pape embrassa l'empereur, et lui donna trois baisers fraternels. On crut remarquer que quelques larmes d'attendrissement rouloient dans les yeux des deux éminens personnages ; l'un pleuroit facilement et l'autre savoit pleurer à propos. L'empereur prit le pape dans sa voiture, et lui donna la droite. Leur entrée dans Vienne fut pompeuse et bruyante. (C'étoit le 22 mars 1782). Le pape ne cessa de répandre les flots de sa bénédiction sur une foule de fidèles, ivres de joie et de dévotion.

Pie VI, enchanté de tant d'empressement,

voulut qu'avant même d'arriver à Vienne, ses amis sévères, mais sincères, Bernis et Azara partageassent sa satisfaction. Il leur fit dire par le cardinal Pallavicini, qu'il recevoit par-tout les témoignages les plus flatteurs de l'affection de l'empereur. Ils devoient, selon lui, en conclure que ce prince agréoit son voyage, et qu'il étoit dans les meilleures dispositions. Ces deux sages ministres se seroient amusés de ses préventions, s'ils eussent pris à lui un intérêt moins véritable.

Ils apprirent avec plaisir qu'il avoit parfaitement réussi dans son début à Vienne. Son extérieur parut très-prévenant. On y trouva un mélange de noblesse, d'affabilité et de modestie. On sut cependant que Joseph, qui joignoit plusieurs petitesses à de grandes qualités, avoit conçu de l'humeur des acclamations qu'il avoit récueillies sur sa route; on apprit que sur-tout il étoit piqué que Pie VI se fût permis de faire des reproches aux évêques qui avoient publié avec une complaisance affectée ses décrets impériaux. Joseph ne le lui dissimula pas; mais Pie VI s'est bien gardé d'en faire la confidence à personne. Dès les premiers jours de

son séjour à Vienne il écrivit au cardinal de Bernis ; il lui parla beaucoup des fêtes que lui donnoit l'empereur, des propos flatteurs qu'il recevoit de lui, mais ne lui dit pas un mot de sa négociation. Il prescrivit le même silence à tous ceux qui l'accompagnoient ; mais à Rome on ne se méprenoit pas aux vraies causes de cette discrétion.

Les cardinaux trouvoient qu'il avoit beaucoup trop fait pour la république de Venise, dont il avoit tant à se plaindre. Ils se moquoient du prix qu'il attachoit à ces acclamations populaires, à ces vains hommages d'étiquette qui ne changeoient rien au fond des choses. Ils craignoient que son amour-propre ébloui ne lui fît faire quelque honteuse capitulation. Nous aimerions beaucoup mieux, disoient-ils, qu'il revînt sans avoir rien obtenu, que s'il croyoit devoir payer les cajoleries de l'empereur en transigeant, même à quelques égards, sur les prérogatives de l'église romaine. Ils n'avoient pas encore sondé la profondeur de l'abyme qui se creusoit autour du saint-siége. Le peuple de Rome étoit bien plus stupidement obstiné dans son fanatisme. On l'entendoit dire : *Saint-Pierre ne l'abandonnera pas. Si*

l'empereur ose se refuser aux demandes du pape, il perdra la vue. A cette époque, Joseph II avoit, en effet, mal aux yeux. Il fut onze jours sans voir le pape et sans pouvoir communiquer avec lui autrement que par écrit : et déjà les Romains triomphoient. Un bon régime et les oculistes de Vienne firent mentir la prophétie.

Nous renvoyons aux gazettes du temps ceux qui voudront connoître les détails minutieux du séjour de Pie VI à Vienne, qui voudront savoir à quelles cérémonies religieuses, à quelles fêtes furent consacrés les trente et un jours qu'il y passa. Il nous suffira de dire que rien ne fut épargné de la part de l'empereur pour développer sous les yeux du pontife, toute la magnificence de sa capitale, pour lui faire admirer ses palais, ses galeries, ses manufactures, ses établissemens publics; de même que Pie VI n'omit rien pour déployer à Vienne toute la pompe des cérémonies de l'église romaine, pour présenter au peuple superstitieux de l'Autriche tout ce que peut avoir d'imposant aux yeux du vulgaire le chef de la catholicité. Son but ne paroît pas avoir été manqué. La sensation qu'il fit à Vienne doit avoir été très-

vive, si on en juge par le rapport de tous les témoins oculaires, et sur-tout par ce qu'en a écrit dans le temps un luthérien, dont le témoignage ne doit pas être suspect. « L'ef- » fet de la présence du pape à Vienne, » écrivoit-il à un de ses amis, est prodi- » gieux ; et je ne m'étonne pas qu'elle ait » produit autrefois de si étranges révolutions. » J'ai vu plusieurs fois le pontife au moment » où il donnoit sa bénédiction au peuple de » cette capitale ; je ne suis pas catholique ; » je ne suis pas facile à émouvoir ; mais je » dois assurer que ce spectacle m'a attendri » jusqu'aux larmes. Vous ne pouvez vous » figurer combien il est intéressant de voir » plus de cinquante mille hommes réunis » dans un même lieu par le même sentiment, » portant dans leurs regards, dans leur at- » titude l'empreinte de la dévotion, de » l'enthousiasme avec lequel ils attendent » une bénédiction, dont ils font dépendre » leur prospérité sur la terre et leur bonheur » dans une autre vie. Tout occupés de cet » objet, ils ne s'apperçoivent nullement de » l'incommodité de leur situation ; pressés les » uns contre les autres, et respirant à peine, » ils voient paroître le chef de l'église ca-

» tholique dans toute sa pompe, la thiare
» sur la tête, revêtu de ses vêtemens pon-
» tificaux, sacrés pour eux, magnifiques
» pour tous, entouré des cardinaux qui se
» trouvoient à Vienne et de tout le haut
» clergé. Le pontife se courbe vers la terre,
» élève ses bras vers le ciel, dans l'attitude
» d'un homme profondément persuadé qu'il
» y porte les vœux de tout un peuple, et qui
» exprime dans ses regards l'ardent desir
» qu'ils soient exaucés. Qu'on se représente
» ces fonctions remplies par un vieillard,
» d'une taille majestueuse, de la physiono-
» mie la plus noble et la plus agréable, et
» qu'on se défende d'une vive émotion en
» voyant cette foule immense se précipitant
» à genoux, au moment où la bénédiction
» lui est donnée, et la recevant avec le
» même enthousiasme qui paroît animer celui
» dont elle la reçoit. Pour moi, je l'avoue,
» je conserverai toute ma vie l'impression
» de cette scène. Combien ne doit-elle donc
» pas être vive et profonde chez ceux qui
» sont disposés à se laisser séduire par les
» actes extérieurs ! »

Le pape se trouvoit à Vienne précisément pendant la semaine sainte, et les jours de

pâques. La circonstance ne pouvoit être plus favorable pour le déployement de toutes les cérémonies de l'église romaine. Joseph en profita pour détruire les préventions que sa philosophie avoit données aux dévots, et pour prouver qu'elle étoit compatible avec la piété. Il assista pieusement aux offices célébrés avec l'appareil le plus magnifique. Il céda au pape l'honneur de le suppléer dans ce jour où, célébrant l'institution de la cène, l'orgueil de la grandeur souveraine daigne s'abaisser jusqu'à laver les pieds de douze vieillards indigens, et à les servir à table. Joseph avoit choisi lui-même ces représentans des douze apôtres, parmi lesquels il s'en trouvoit un de cent six ans. Le matin il avoit, ainsi que son frère l'archiduc, communié de la main du pontife. Ils assistèrent ensuite à la cérémonie, mais en gardant l'incognito. Le pape, après avoir béni les plats, les plaça lui-même sur la table des convives. Il en présenta un à l'empereur qui s'excusa, en disant qu'il n'étoit là que comme simple spectateur. Chaque pauvre reçut vingt ducats de ses mains et deux médailles d'or et d'argent de celles de Pie VI. Le jour de pâques fut marqué par une magnificence d'un autre genre.

Le pape célébra la grand-messe avec une solemnité dont il n'y avoit jamais eu d'exemple à Vienne. Deux princes, ceux de Schwartzenberg et d'Aversperg lui lavèrent les mains tour-à-tour. Après l'évangile, il prononça une harangue latine, et il eut le double plaisir de faire admirer son éloquence et d'attendrir son auditoire.

Malgré toutes les précautions de la police pour prévenir les accidens inévitables dans de pareils rassemblemens ; il y eut, pendant ces augustes cérémonies, des contusions, des bras cassés. On trouva plus d'une fois la grande place du marché jonchée de souliers et de chapeaux perdus; mais tout étoit réparé par le bonheur de contempler le pontife et de recevoir sa bénédiction. L'empressement à se trouver sur son passage tenoit de la frénésie. Le cours du Danube étoit souvent obstrué par la foule de barques qui remontoient ou descendoient chargées de curieux. Ils se pressoient par vingt et trente mille, dans les rues qui aboutissoient à la résidence de l'empereur, demandant à grands cris la bénédiction du pape. Tous les passages se trouvoient interceptés; et plus d'une fois par jour, Pie VI étoit obligé de

paroître à son balcon, pour accorder à la foule impatiente le facile bienfait qu'elle imploroit avec tant d'ardeur. A peine étoit-elle ainsi congédiée qu'on la voyoit remplacée par une autre foule qui aspiroit au même bonheur. L'affluence étoit si prodigieuse dans Vienne qu'on craignit pendant quelque temps de manquer de subsistances. On accouroit des parties les plus reculées des Etats héréditaires. On remarqua l'obstination plaisante d'un paysan qui étoit venu de soixante lieues pour voir le pape. Il alla, en arrivant, se placer dans une des salles de l'appartement où demeuroit sa sainteté. Que venez-vous faire ici? lui demanda la garde. — Je veux voir le pape. — Ce n'est pas ici que vous le verrez. Sortez. — Non pas; j'attendrai jusqu'à ce qu'il paroisse. Je ne suis pas pressé, moi; faites, faites ce que vous avez à faire, — et il s'assied et mange son pain fort tranquillement. Il y avoit quelques heures qu'il attendoit ainsi, lorsque l'empereur instruit de sa persévérance, l'introduisit lui-même chez le pape, qui reçut fort bien l'empressé villageois, lui donna sa main à baiser, sa bénédiction, et en outre une des médailles qu'il avoit apportées de Rome.

Qu'ils

Qu'ils sont donc discrets, ces Viennois ! disoit le paysan, en se retirant fort satisfait, *ils m'avoient caché que le pape donnoit de l'argent à ceux qui alloient le voir.*

Ce n'étoit pas sa personne seule qui étoit l'objet de la vénération. Qui ne connoît pas l'espèce de culte que les pontifes romains étoient en possession de laisser rendre à leur chaussure. Pie VI avoit prévu qu'il ne seroit pas refusé par les superstitieux Viennois, et n'avoit pas oublié sa mule. Elle étoit placée sur un coussin, dans la chambre d'audience, et fut baisée par tous les ecclésiastiques, qui se présentèrent en très-grand nombre; par beaucoup de dévots de toutes les classes, et même par bien des curieux qui vouloient se donner le plaisir malin de jouer leur rôle dans la scène la plus ridicule, peut-être, que la superstition ait inventée pour avilir l'espèce humaine. La sainte mule fut même promenée, comme une relique, dans plusieurs des maisons les plus distinguées de Vienne. Mais la plupart des laïcs ne furent admis qu'à baiser la main du pontife et l'anneau du pêcheur, dont elle étoit décorée.

Au reste ces jouissances, que tant d'hommages publics et particuliers procuroient à

la vanité de Pie VI, furent altérées par plusieurs mortifications sur des objets plus essentiels. Peu de personnes furent dans la confidence des conférences fréquentes qu'il eut avec l'empereur. Les suites ont seulement prouvé qu'il n'a pas dû en être aussi satisfait qu'il a affecté de le dire après son départ de Vienne. Il éprouva même, pendant son séjour, plusieurs contrariétés qui démentoient ses assurances. On sut que, dans ses entretiens avec l'empereur, jamais les grandes questions dont la décision avoit motivé son voyage ne furent traitées à fond. Il n'y eut, dans le cabinet de l'empereur, qu'une seule conférence politique, à laquelle assistèrent le prince Kaunitz, le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, et le cardinal Herzan, ministre de l'empereur, à Rome. Le pape essaya d'émouvoir Joseph II, par une harangue pathétique, à laquelle il entremêla des argumens tirés du droit canon. Il n'eut pas à s'applaudir de l'effet de cette harangue. L'empereur éluda toute discussion, en répondant : « Je ne suis pas théologien ; j'en-
» tends trop peu le droit canon pour rien
» traiter de vive voix. Votre sainteté trou-
» vera bon de coucher par écrit les repré-

» sentations qu'elle croit devoir me faire, » afin que je puisse les remettre à l'examen » de mes théologiens. Vous connoissez déjà, » par le cardinal Herzan, les résolutions » que j'ai prises relativement aux églises et » aux couvens de mes états. Tout ce qui a » été fait, tout ce qui sera fait encore, a » eu pour objet le bien de mes sujets. Les » nouveaux arrangemens que j'ai arrêtés, » étoient d'une nécessité indispensable ; *je* » *les maintiendrai avec d'autant plus de* » *constance*, qu'aucun ne porte la plus » légère atteinte à la doctrine. Si votre » sainteté veut une explication plus éten- » due, qu'elle me présente ses objections » par écrit ; mon chancelier y répondra mi- » nistériellement et dans le plus grand détail ; » et je les ferai même imprimer pour l'ins- » truction de mes sujets ». C'étoit assez lui laisser pressentir ce qu'il avoit à attendre. Ce redoutable chancelier étoit le prince de Kaunitz, non moins philosophe et plus inflexible peut-être que l'empereur lui-même, et dont Pie VI pouvoit interpréter l'accueil glacé et le silence. Il voulut essayer de dérider, par quelques cajoleries, le front sévère du premier ministre. Il ne put en obtenir

que de froides politesses et d'insignifiantes réponses.

Il s'attendoit du moins à recevoir de lui la première visite. Le ministre de l'empereur ne pouvoit avoir la prétention que le souverain pontife de l'église universelle le prévînt; ainsi raisonnoit Pie VI. Pie VI raisonnoit mal. La fierté du prince de Kaunitz ne pouvoit s'abaisser même devant le saint-siége. Pie VI qui vouloit visiter ses magnifiques appartemens, et sur-tout sa galerie de tableaux, fut enfin réduit à lui faire des avances qui répugnoient beaucoup à sa dignité. Il lui fit demander quand il pourroit le voir et admirer avec lui les curiosités que renfermoit son palais. Kaunitz lui fit indiquer un jour et une heure : le pape est fidèle au rendez-vous. En arrivant chez le chancelier, il trouve ses enfans et sa famille en superbes habits de gala ; ses gens revêtus de leurs brillantes livrées. La porte, l'escalier, le vestibule, sont remplis d'hommes empressés qui viennent à sa rencontre, et lui rendent les honneurs dûs à son rang suprême. Il s'apprête à recevoir l'accueil le plus distingué de la part du maître de la maison. Il étoit déjà dans ses appartemens,

lorsque le prince de Kaunitz paroît enfin, mais en habit du matin, et avec un air beaucoup plus familier que respectueux. Pie VI lui tend la main. Kaunitz, au lieu de la baiser, comme le pape devoit s'y attendre, d'après un usage auquel personne jamais n'avoit encore dérogé, Kaunitz la saisit, la secoue, la serre très - affectueusement au grand étonnement du pontife, au grand scandale de tous les assistans. Ensuite, par une affectation de courtoisie, il veut bien lui servir de *Cicerone*. Il lui fait admirer ses tableaux. Il le fait avancer, reculer, tourner à droite, tourner à gauche, pour qu'il saisisse le véritable point-de-vue de chacun d'eux. C'étoit la première fois que Pie VI se sentoit tiré, poussé, dans tous les sens, par une main profane, lui qu'on n'approchoit jamais qu'avec l'air d'un respectueux recueillement, qu'on ne touchoit jamais que pour lui rendre hommage. Ce ne fut pas sans effort qu'il fit bonne contenance pendant toute cette scène, qui parut étrange à tout le monde, excepté à l'auteur principal; et pour ne pas augmenter la mortification qu'on lui faisoit, en paroissant s'en appercevoir, il fallut encore qu'il témoignât être très-

reconnoissant de cette extrême complaisance du prince de Kaunitz. Ce fut, au reste, la seule preuve qu'il en reçut. Le grave et austère chancelier ne pouvoit parler avec le pontife que des beaux-arts. Il éluda toutes ses ouvertures sur d'autres objets; et, à juger le souverain par le ministre, Pie VI ne devoit espérer aucun fruit de son voyage. En effet, il trouva Joseph II beaucoup plus ouvert, beaucoup plus affectueux que le prince de Kaunitz, mais tout aussi difficile à séduire. Jusques dans les circonstances les plus minutieuses, il put juger à quel point l'empereur tenoit à ses maximes politiques.

Les Barnabites de Vienne venoient de faire placer dans leur église un autel en marbre : le cardinal Migazzi le consacra. Ces religieux sollicitèrent du pape une indulgence plénière pour cet autel. La faveur étoit fort insignifiante et devoit intéresser peu l'empereur. Le pape l'accorda, sans peine, par un bref qu'il écrivit de sa propre main. Mais le provincial des Barnabites ayant voulu faire imprimer ce bref, ne put en obtenir la permission qu'après lui avoir fait subir la formalité exigée par les nouvelles ordonnances ; c'est-à-dire, qu'après l'avoir

fait signer par l'empereur, comme tout autre bref qui eût été expédié de Rome même.

Malgré ces fâcheuses apparences, Pie VI étoit content de l'empereur, ou du moins feignoit de l'être. Il est vrai qu'il obtenoit de Joseph tout ce qui pouvoit, d'ailleurs, flatter son amour-propre. Leurs conférences étoient tout-à-fait amicales. L'empereur lui parla confidentiellement sur les personnages principaux de l'Europe, sur les intérêts des autres cours; lui fit même des révélations qui auroient pu paroître indiscrètes. Il n'eut pas avec lui un seul moment d'humeur; ce qui assurément étoit, de la part de Joseph, une grande preuve du désir qu'il avoit de plaire au pontife.

De son côté, le pape ne négligea aucun moyen de se rendre agréable à l'empereur. Il louoit par-tout son affabilité, ses lumières, son esprit brillant et orné, et jusqu'à sa dévotion. Il commit même, quant à ce dernier objet, une imprudence dont l'intention pouvoit être bonne, mais qui fut relevée à Rome avec beaucoup d'amertume. Il y avoit alors à Vienne quatre cardinaux; Migazzi, Herzan, Firmian, évêque de Passau, et

Batthyani, seigneur hongrois. C'étoit un de plus qu'il n'en falloit, rigoureusement, pour un consistoire. Pie VI avoit assez prouvé combien il aimoit la représentation. Il en donna une nouvelle preuve en tenant un consistoire à Vienne, sous prétexte de donner le chapeau aux deux cardinaux, Firmian et Batthyani. Dans cette assemblée, à laquelle assistèrent Joseph II et son frère Maximilien, il prononça une harangue latine qu'il termina par un éloge pompeux de l'empereur. « Nous avons été, s'écria-t-il avec enthousiasme, souvent à portée de le voir; et nous sommes obligés d'admirer, non-seulement l'affabilité sans bornes avec laquelle il nous a reçus dans sa résidence impériale, avec laquelle il nous y accueille chaque jour, de la manière la plus magnifique, mais encore *sa dévotion particulière*, ses talens extraordinaires, son incroyable application aux affaires. Quelle consolation pour notre cœur paternel, d'avoir trouvé que la piété et la religion se maintiennent sans la plus légère atteinte, non-seulement dans cette brillante capitale, mais encore chez tous les peuples des Etats impériaux que nous avons rencontrés sur notre route ! Nous ne cesse-

rons donc jamais de célébrer ces vertus, et de les appuyer de nos ferventes prières ; nous supplions même instamment le dieu tout-puissant, qui n'abandonne pas celui qui cherche à venir à lui, de fortifier sa majesté impériale dans ses saintes résolutions, et de la combler de la féconde rosée de ses bénédictions célestes. »

Le peuple de Vienne, auquel la cour eut soin de faire connoître, par la voie de l'impression, ce passage de la harangue fut édifié du touchant épanchement du souverain pontife. Mais l'empereur ne dut-il pas rire intérieurement de louanges aussi peu attendues et aussi peu méritées ? Pie VI, dans la simplicité de son cœur, les justifioit à ses propres yeux, en se rappelant un entretien qu'il avoit eu avec lui quelques jours auparavant. Joseph lui avoit demandé si, dans une seule de ses nouvelles ordonnances, il y avoit un seul article qui intéressât la doctrine, et si sa sainteté ne devoit pas convenir qu'elles n'avoient rapport qu'à la discipline de l'église. Pie VI en étoit convenu ; sur quoi l'empereur avoit répliqué : *Je ne suis donc pas un hérétique comme on le prétend à Rome.* Le pape conclut, de cette

répartie, que l'empereur avoit cru voir quelques inculpations d'hérésies dans sa correspondance avec son nonce Garampi; et il saisit et il fit naître une occasion de réparer ce tort, à l'égard de l'hôte illustre qui l'accueilloit si bien. Mais les cardinaux romains qui n'avoient pas d'apologie à faire, qui sentoient que les ordonnances impériales attaquoient des prérogatives ecclésiastiques bien plus intéressantes pour eux que la doctrine, les cardinaux romains n'admirent point la justification de Pie VI, et prétendirent que sa pompeuse harangue, enfant de son amour-propre, étoit une approbation tacite des mesures désastreuses de l'empereur.

Tandis qu'il se vantoit des progrès qu'il faisoit auprès de lui; tandis que le cardinal Herzan mandoit à Rome que le pape ne parloit de l'empereur qu'*avec admiration et reconnoissance*, que faisoit ce prince? Il n'attendoit pas même le départ du pontife pour donner de la suite à ses réformes. Il continuoit à supprimer, sans le concours du saint-siége, des ordres monastiques dans le Milanais et le Mantouan. Pie VI pouvoit-il croire sincèrement à sa dévotion, qui, pour

lui, devoit consister sur-tout dans une respectueuse déférence à l'autorité pontificale ?

Mais on trouve l'explication de ces contradictions, dans l'inconséquence de son caractère, dans sa facilité à se laisser éblouir par les hommages extérieurs rendus à sa personne. Joseph, qui l'eut bientôt deviné, n'épargna pas ces moyens de séduction. Le pape apprit, dans le courant d'avril, par un courrier, que des affaires imprévues et importantes nécessitoient son prompt retour. Il s'occupa, dès-lors, des préparatifs de son départ; mais on remarqua bien que c'étoit à regret; car il ne pouvoit se dissimuler que son voyage n'avoit encore eu aucun véritable succès. Aussi, un ministre étranger ayant eu l'indiscrétion de lui demander quel jour il comptoit partir, Pie lui répondit: *Je suis pape, il est vrai, mais non pas prophète : mon départ tient à l'issue de ma négociation.* On prévoyoit, cependant, qu'il devoit être prochain. L'empereur lui fit disposer une belle voiture de voyage: c'étoit l'époque où sa magnificence alloit se déployer. Il lui fit présent d'un pectoral enrichi de diamans, évalué à deux cent mille

florins. Pie VI, en l'acceptant, dit : « Je » ne regarderai pas ce présent comme ma » propriété personnelle, mais il restera attaché au saint-siége, afin que mes successeurs puissent le porter, dans les grandes » solennités, comme un gage de la bienveillance impériale ». Joseph fit plus encore. Il fit remettre au pape, par le vice-chancelier de l'empire, un diplôme qui élevoit son neveu, Louis Braschi-Onesti, à la dignité de prince du saint-empire, en l'exemptant des taxes qu'on payoit en pareil cas, et qui sont évaluées à quatre-vingt-dix mille florins. Pie VI donna, en cette occasion, une preuve de sagesse à laquelle on ne se seroit pas attendu. Pour qu'elle fût complette, il n'y manqua que de n'être pas exaltée par le pape lui-même. On sait que la modestie n'étoit pas sa vertu favorite. Il accepta d'abord le diplôme, mais ensuite le rendit à l'empereur, en le priant de réserver cette grâce pour des temps plus favorables. *Je ne veux pas*, ajouta-t-il, *qu'on puisse dire que je me suis moins occupé de l'élévation de ma famille, que des intérêts de l'église.* L'empereur approuva cette retenue; et le diplôme resta, jusqu'à nouvel ordre, entre les mains

du prince Colloredo. De magnifiques présens furent faits aux personnes qui accompagnoient le pape. Pie VI ne pouvoit se dispenser de laisser aussi des preuves de sa libéralité à celles que l'empereur avoit attachées à son service ; ce qui ne laissa pas d'ajouter encore aux frais de son voyage, déjà si dispendieux. On a calculé que cette inutile fantaisie a augmenté d'un million d'écus romains les dettes de la chambre apostolique. Une pareille dépense, à une époque sur-tout où la mauvaise administration commençoit à exciter des murmures alarmans, eût à peine été justifiée par les succès les plus évidens. Nous verrons si elle l'a été.

Tout ce qui accompagna la séparation de Pie VI et de l'empereur, dut ajouter encore à la reconnoissance du pontife. Joseph affecta de prolonger son illusion jusqu'au moment de son départ, et même au-delà. Tout ce que l'étiquette de sa cour avoit de plus imposant et de plus somptueux fut prodigué pour rendre les derniers honneurs à son hôte, qui étoit devenu son ami, qui le croyoit du moins. Il lui avoit promis à plusieurs reprises, de lui rendre sa visite. Il vouloit s'acquitter envers lui. Assurément, il n'y avoit pas

parité. On connoissoit le goût de Joseph II pour les voyages, et ce goût ne convenoit ni à l'âge ordinaire ni à l'état des pontifes romains. Mais Pie VI, disposé à saisir en tout le côté favorable à sa vanité, partit fort satisfait de cette promesse. Joseph et son frère l'accompagnèrent jusqu'à une lieue de Vienne. Ils descendirent tous les trois devant l'église de Mariabrunn; ils y entrèrent, et après y avoir fait leurs prières, avec une égale ferveur, Joseph et l'archiduc furent embrassés et bénis par le saint-père et s'en séparèrent enfin avec l'air d'une vive émotion. La foule nombreuse qui les entouroit s'attendrit, les sanglots se mêlent aux acclamations; et le pape est sur la route du couvent de Mœlk, où il devoit passer la nuit.

Les moines de Mariabrunn, sur l'invitation même du pape et de l'empereur, immortalisèrent et l'époque et le lieu de cette touchante séparation. On y lut quelques mois après, sur un marbre placé à l'entrée de leur église, l'inscription suivante, en latin et en allemand.

« Pie VI, souverain pontife, et Joseph II, » empereur des Romains, avec l'archiduc » Maximilien, après avoir fait leurs prières

» dans cette église, se sont séparés au milieu » des plus tendres embrassemens et des lar- » mes de tous les assistans. »

Mais ce qu'il y eut de plus singulier que ce monument, c'est que le jour même où la *touchante* séparation s'étoit effectuée, des commissaires de l'empereur vinrent déclarer aux moines que désormais sa majesté impériale leur épargneroit la peine d'administrer leurs revenus, et que leur couvent étoit mis sous le séquestre. A cette nouvelle, ils devinrent un peu moins sensibles à l'honneur qu'ils venoient de recevoir. Ils commencèrent à soupçonner que le souverain pontife pouvoit bien n'avoir fait qu'un voyage inutile.

CHAPITRE XIII.

Retour du Pape a Rome.

Pie VI ne partageoit pas, ou du moins feignoit de ne pas partager les inquiétudes que l'on commençoit à concevoir en Autriche, même sur les résultats de son voyage. A la vérité, il écrivoit de Vienne, peu de jours avant son départ, et de quelques endroits de sa route, qu'il avoit été parfaitement content de l'accueil de l'empereur, mais *qu'il n'avoit pu rien en obtenir pour le fond*, parce que, lui, chef de l'église, n'avoit pas voulu faire des concessions qui lui répugnoient. A mesure qu'il se rapprochoit de sa résidence il sentit cependant que, pour se ménager une bonne réception, il falloit préparer les esprits par un autre langage. D'ailleurs, il avoit reçu pendant sa route trois lettres de l'empereur qui sans doute lui donnoient quelques vagues espérances. Aussi écrivoit-il de Bologne à son neveu. « J'ai obtenu de l'empereur tout ce » que je désirois. Il a supprimé le nouveau

» serment

» serment qu'il avoit prescrit aux évêques
» de ses Etats; et moi, je leur ai accordé
» la faculté de donner des dispenses pour
» mariages jusqu'au quatrième et au troi-
» sième degré, et même d'en donner pour
» les degrés plus rapprochés, en s'astrei-
» gnant seulement à m'en demander la per-
» mission en certains cas. — J'ai obtenu,
» d'ailleurs, plusieurs modifications, quant
» aux monastères des deux sexes et quant
» à la tolérance religieuse. — *En tout*,
» ajoutoit-il, *ma présence a fait un très-*
» *bon effet pour la religion, et je ne puis*
» *que me louer de mon voyage.* »

Il pouvoit s'exagérer sincèrement les très-légers avantages qu'il avoit remportés. Sa vanité avoit été complettement satisfaite, et c'étoit une grande raison pour qu'il se *louât de son voyage.* La vérité étoit qu'il s'étoit résigné sans peine à la suppression des couvens inutiles, parce que, dans le fond, il n'aimoit pas les moines; qu'il s'étoit prêté aux maximes de tolérance de l'empereur, parce qu'il n'étoit pas lui-même enclin à la persécution. Mais il revenoit profondément affligé de l'anéantissement de certaines bulles, monumens, précieux pour lui, de l'autorité

du saint-siége. Il gémissoit sur le rétablissement des évêques dans leurs droits primitifs, sur la mesure qui leur soumettoit les moines de leur diocèse, et qui rendoit ceux-ci indépendans de leurs généraux résidans à Rome. Sur tous ces objets il avoit vainement essayé de convertir Joseph et ses ministres. Mais il avoit obtenu quelques promesses dont il emporta l'illusion. L'empereur convint avec lui que les monastères superflus disparoîtroient, mais qu'il ne supprimeroit aucun ordre monastique, en totalité; que la censure ne permettroit l'impression d'aucun pamphlet contre l'usage *légitime* de l'autorité papale. Car deux publicistes autrichiens, l'un, M. Eybel, dans un écrit intitulé : *Qu'est-ce que le pape*; l'autre, M. de Sonnenfels, dans un ouvrage relatif au voyage de Pie VI, avoient apprécié avec une grande sévérité les prétentions de la cour de Rome. Joseph II lui permit aussi d'espérer que tant que son pontificat dureroit, les choses resteroient sur l'ancien pied quant aux évêchés et bénéfices de la Lombardie. Pie VI, en partant, pouvoit donc croire que son voyage apostolique n'avoit pas été tout-à-fait inutile.

Mais de ces deux négociateurs, dont chacun se flattoit peut-être d'avoir séduit l'autre, l'un croyoit n'avoir encore qu'ébauché ses succès, et l'autre n'avoit encore fait qu'ébaucher ses réformes. Bientôt après, l'un éprouva qu'il avoit été trompé, ou du moins qu'il s'étoit trompé lui-même, et l'autre prouva qu'il n'avoit pas été ébranlé dans ses résolutions. Mais suivons Pie VI dans son retour à Rome.

Le jour de son départ, il alla coucher à Mœlk, dans ce même couvent qui, seize ans après, lui fut destiné pour asile, lorsqu'au premier moment qui suivit la révolution de Rome, l'empereur, neveu de celui qui l'avoit accueilli à une époque plus prospère, convint avec le gouvernement françois de le recevoir dans ses Etats. Le comte de Cobenzl l'accompagna jusqu'à Braunau, première ville qu'on rencontre en Bavière, en venant de l'Autriche. L'électeur ne voulut pas que le pape s'apperçût qu'il voyageoit sous une autre domination. Il déploya pour lui tout l'appareil de son armée, de sa garde, toute la magnificence de sa cour. Il alla au-devant de lui, lui amenant un carrosse superbe, dans lequel

il le reçut, et le conduisit dans sa capitale, au milieu des pieuses acclamations d'un peuple qui le dispute en dévotion, même à celui de Vienne. Il passa six jours dans cette ville de Munich, qu'on appelle la *Rome de l'Allemagne*, et il put s'appercevoir que ce titre n'étoit pas usurpé. Le gouvernement bavarois étoit encore éloigné de ce courage philosophique qui avoit rendu celui de Vienne si redoutable au saint-siége. Pie VI ne reçut de lui que des hommages, dont aucune circonstance fâcheuse ne troubla la jouissance. La cour de Munich avoit même eu la galanterie de prévenir, par un redoublement de sévérité orthodoxe, tout ce qui auroit pu causer au pontife les plus legères alarmes. Deux jours avant son arrivée, tous les libraires, tous les imprimeurs eurent ordre de ne vendre ni publier aucun ouvrage qui n'eût pas passé par le collége de la censure. Sa piété eut autant à s'applaudir que son amour-propre de son séjour en Bavière. C'étoit le seul pays de l'Europe où l'autorité du saint-siége fût restée sans atteinte. La cour, quoique renommée pour sa galanterie, avoit conservé un grand attachement pour tout ce qui forme la partie extérieure

de la religion. Le peuple étoit un des plus ignorans et par conséquent des plus superstitieux de l'univers catholique. Des légions de moines bien fanatiques y formoient une des portions les plus précieuses de la milice papale. Aucune étincelle de philosophie n'avoit alteré ni leur pieuse croyance, ni leur aveugle subordination. Le saint-siége comptoit dans la seule Bavière plus de cinq mille satellites dévoués. Le pape s'y trouvoit plus révéré que dans Rome même. Les tributs qu'il y reçut furent aussi unanimes que profonds. Aussi, quand il approcha d'Augsbourg, prêt à franchir la limite occidentale de la Bavière, se retourna-t-il, avec émotion, du côté de ce pays si favorisé du ciel, et lui prodigua-t-il ses bénédictions et ses vœux, dont il s'étoit montré si digne.

L'électeur de Trèves, qui avoit été le trouver à Munich, l'attendoit à Augsbourg, dont il étoit évêque et où il avoit une résidence. En entrant sur le territoire de cette ville impériale, où les sectateurs des deux religions, catholique et protestante, sont également admis et ont part au gouvernement, Pie VI se trouva, pour la première fois, sur une terre infectée d'hérésie; mais

on avoit pris des mesures pour que rien ne l'en fît appercevoir. Les magistrats catholiques demandèrent à leurs collégues protestans comment ils se proposoient de recevoir le pape. Ceux-ci répondirent qu'il étoit contraire à leurs principes religieux de l'accueillir en cette qualité, mais qu'ils respectoient en lui une tête couronnée, et qu'ils concourroient volontiers aux hommages qui lui seroient rendus à ce titre. Ils tinrent parole. Pie VI fut complimenté par une députation du sénat, composée de deux catholiques et de deux protestans, et reçut les présens que les villes impériales sont dans l'usage de faire aux personnages distingués. On lui fit voir, en détail, tout ce qu'Augsbourg contenoit d'intéressant, et principalement tout ce qui tenoit aux arts et aux sciences.

Pie VI avoit de l'érudition, au moins dans ce qui étoit relatif aux affaires théologiques. Il la déploya avec affectation; et elle fut célébrée, comme il arrive toujours en pareil cas, avec les exagérations de la flatterie. A la bibliothèque de la ville, où brillèrent surtout ses connoissances littéraires, il se passa un incident assez minime en lui-même, mais qui fit grande sensation en Allemagne.

Le bibliothécaire, M. Mertens, qui étoit protestant, fut chargé de le haranguer; mais se regardant comme l'organe de toute une ville où la religion catholique étoit en concurrence avec la sienne, il hasarda des expressions si respectueuses, si peu conformes au langage d'un hérétique, que tous ceux de la secte en furent scandalisés, et que le pontife lui-même en parut presqu'aussi embarrassé que flatté. Ce fut bien pis encore, quand on vit ce savant protestant fléchir le genou devant le chef de l'église catholique. Tous les fanatiques (car il s'en trouve aussi parmi les luthériens) crièrent à l'idolâtrie. Vainement Mertens s'excusa en disant que la génuflexion tenoit au cérémonial de la cour d'Espagne. On ne lui pardonna pas d'avoir ménagé aux papistes un triomphe aussi éclatant.

Pie VI passa ainsi trois jours à Augsbourg, au milieu des cérémonies, soit religieuses, soit profanes, et nulle part il ne laissa une idée plus favorable de son affabilité, de son éloquence et de ses lumières. Les mémoires du temps n'en parlent qu'avec enthousiasme.

Augsbourg devoit l'intéresser à plus d'un titre. Il y recevoit les premiers hommages

de ces fils errans qu'il étoit accoutumé à n'envisager qu'avec horreur. C'étoit à Augsbourg que l'église romaine avoit reçu cette plaie douloureuse qui saigne encore. Enfin, il se trouvoit là sous les yeux de cet électeur de Trèves, à qui il devoit une des grandes consolations que Rome, affligée alors par tant de maux, eût reçues depuis long-temps. Car c'étoit aux sollicitations de ce prince dévot, qu'avoit cédé M. de Hontheim, son suffragant, en révoquant, comme nous l'avons dit plus haut, son ouvrage de *Febronius*, si rédoutable pour la cour de Rome. Aussi se complut-il beaucoup dans la société d'un client, dont le zèle ne lui paroissoit pas moins édifiant que sa naissance étoit illustre. Ce n'étoit pas un de ces fils rebelles, comme Joseph II, à ses exhortations paternelles; et les tributs de respect qu'il reçut de lui, n'étoient pas de vaines simagrées. Malgré sa sérénité apparente, il avoit besoin de consolations : il les trouva dans les épanchemens du pieux électeur.

Le chagrin secret, les inquiétudes qu'il emportoit de Vienne, se manifestèrent à Augsbourg dans une circonstance remarquable. Parmi les personnages, plus ou moins

distingués par leur rang, qui se pressèrent sur son passage, se trouvèrent quatre prélats d'Empire, imperceptibles souverains, dont le territoire paroît à peine sur les cartes topographiques. L'un d'eux, celui d'Ochsenhausen, en Souabe, s'entretenant avec lui en latin, le pape lui demanda combien il avoit de couvens sous sa domination. A quoi le prélat répondit d'un air affligé : *J'ai sous moi onze monastères; MAIS six sont situés dans le territoire de l'Autriche.* C'étoit réveiller dans l'ame de Pie VI de douloureux souvenirs. Car, entr'autres mesures qu'avoit prises l'empereur, il avoit arrêté qu'aucun prêtre de ses états ne reconnoîtroit plus désormais une souveraineté étrangère. Ici Pie VI levant ses yeux et ses mains vers le ciel, laissa échapper son douloureux secret, et répondit en soupirant. *O mes très-chers fils ! j'ai tout tenté pour que les choses restassent comme elles étoient autrefois, ou pour qu'elles rentrassent dans l'ancien ordre. MAIS... cependant l'affaire n'est pas encore terminée. Prions et espérons.* — Il ne s'exprimoit pas ainsi dans les lettres qu'il écrivoit à Rome.

Au bout de trois jours, il se mit en route

pour le Tyrol. L'électeur l'accompagna jusqu'aux frontières de son petit état; là, nouvelle séparation plus attendrissante encore que les précédentes. Il arriva le 7 mai à Inspruck, où il fut reçu par l'archiduchesse Elisabeth, troisième sœur de l'empereur. Elle étoit abbesse dans cette capitale du Tyrol. Son frère lui avoit recommandé d'accueillir le souverain pontife avec toute la solemnité compatible avec son état. Mais l'archiduchesse puisa dans ses sentimens pieux un supplément aux instructions de l'empereur. Il fut reçu à Brixen par l'évêque, qui, à force de respect, tâcha de faire oublier au saint-père le chagrin qu'il lui avoit causé l'année précédente, en défendant avec énergie à son clergé l'usage de la bulle *Unigenitus*. Il arriva à Trente le 10 mai, y fut accueilli par le prélat de cette ville, si fameuse dans les annales de l'église romaine, mais n'y séjourna pas. Après avoir traversé Roveredo, il se retrouva le 11 mai sur le territoire vénitien. Vérone déploya pour le recevoir toute la magnificence que comporte son local. Le large lit de l'Adige qui baigne les murs de cette ville, répéta l'éclat d'une illumination superbe. Pie VI fut conduit en

pompe à l'amphithéâtre de Vérone, et du haut de ce beau monument des anciens Romains, dominant cette vaste enceinte, autrefois consacrée à leurs plaisirs, le souverain, le grand pontife de Rome moderne, épancha les flots de ses bénédictions sur soixante mille fidèles prosternés à ses pieds. L'évêque de Vérone fut traité par le saint-père moins affectueusement que ses ouailles. Il avoit récemment adressé aux diocésains qu'il avoit dans le Tyrol, une lettre pastorale, qui respiroit beaucoup trop les principes du cabinet de Vienne pour n'avoir pas déplu à l'évêque de Rome. Il avoit osé supprimer les confréries du Cœur de Jésus, celles du Cordon de Saint-François. Il avoit osé défendre qu'on admît les indulgences du pape avant qu'il les eût examinées lui-même, et qu'elles eussent obtenues l'agrément de l'empereur. Il eût fallu à Pie VI un grand effort de charité chrétienne pour pardonner des torts aussi graves.

Aucune circonstance semblable ne troubla le plaisir que lui causa le brillant accueil qu'il reçut à Vicence et à Padoue. Il approchoit de la capitale de cette république contre laquelle il avoit plus d'un

grief; et malgré la répugnance du sacré collége, il ne put, à son retour, résister à la tentation de voir Venise. Le sénat qui connoissoit son intention, avoit envoyé à sa rencontre, jusqu'à la frontière du Tyrol, deux procurateurs de Saint-Marc, Manin et Contarini qui, sur toute la route, présidèrent aux fêtes qu'on lui avoit préparées. Son entrée à Venise offrit un spectacle d'un genre peut-être unique dans le monde, et que les Vénitiens eux-mêmes n'avoient jamais vu. Le patriarche et dix-huit évêques de l'Etat Vénitien avoient été au-devant de lui jusqu'à Fusina, chacun dans sa gondole particulière, chacun environné des chefs d'ordre de son diocèse. Au bord de la Brenta, il avoit trouvé une galère magnifiquement décorée, que le doge et la *signoria* lui envoyoient. Il fut ainsi conduit, entouré d'une foule de barques, de gondoles, jusqu'à l'île de San-Georgio-in-Alga, située à une demi-lieue de la ville. Là, il étoit attendu par le doge, le sénat et les principaux magistrats de la république, tous dans leur magnifique costume. A leur aspect, le pape descend de sa galère; le doge le reçoit dans ses bras, veut se précipiter à

ses pieds. Pie VI le relève avec bonté; et dès ce moment, la plus douce intimité s'établit entr'eux et commence à éveiller les soupçons des ombrageux surveillans du doge. Ils entrent dans la même gondole avec le patriarche et deux nonces, celui de Vienne, Garampi qui accompagnoit sa sainteté depuis son départ, et celui de Venise, Ranucci. Leur suite monte dans les deux autres gondoles du doge. Elles voguent au gré des rames, et ont pour cortége cinq à six mille barques, canots et autres bâtimens diversement ornés. A l'approche du grand canal de la Monnoie, où est la véritable entrée de Venise, le pape est salué de deux cents coups de canon, partis de sept galères placées en cet endroit. Depuis quelques heures, toutes les cloches de la ville annonçoient sa présence. Les bords des canaux: toutes les fenêtres, tous les toits étoient surchargés de curieux : jamais on n'avoit vu, à Venise, un enthousiasme aussi universel, une aussi prodigieuse affluence; et nulle ville en Europe ne pouvoit offrir, sous des formes plus variées, les groupes de cette multitude. Après de vaines, mais brillantes cérémonies, on fit parcourir au pape tout

ce que Venise présente de remarquable; on lui avoit ménagé la solemnité qui devoit le plus exciter sa curiosité, la cérémonie du mariage du doge avec la mer Adriatique : elle se célébroit tous les ans, le jour de l'Ascension; on la renvoya, en faveur du pape, au lundi de la Pentecôte. Tout étoit préparé pour le faire jouir de ce spectacle. La veille encore, il avoit officié avec la plus grande pompe dans une des principales églises de la ville. Son départ suivit de très-près : on insista vainement; sa résolution étoit inébranlable. Quel pouvoit en être le motif? C'est sur quoi on ne peut former que des conjectures; car Pie VI savoit quelquefois être discret et dissimulé. On avoit cependant remarqué que le doge avoit mis une extrême recherche dans ses attentions pour le souverain pontife; qu'il avoit eu avec lui plusieurs entretiens qu'on avoit trouvés trop intimes; que quelquefois même en public, il avoit affecté de lui parler à l'oreille. Quels secrets avoit-il à lui confier? Le chef nominal de la république, soumis à des loix plus rigoureuses qu'aucun de ses sujets, pouvoit-il avoir des confidences à dérober à la connoissance du sénat? La ré-

publique avoit contesté avec fermeté au saint-siége des prérogatives usurpées : en usant de ses droits inaliénables, elle avoit affligé le souverain pontife. Le doge vouloit-il écarter de lui l'odieux de cette conduite sévère ? donner des consolations, ou même des espérances ? Vouloit-il, pour ainsi dire, faire sa paix aux dépens de son souverain? Les sombres inquisiteurs d'état conçurent des soupçons sans doute, et ne les déguisèrent pas au doge. Ils lui rappelèrent, avec dureté, sa dépendance, ses devoirs, ses dangers. Le pape s'en apperçut : il se repentit d'avoir procuré à ce farouche sénat un honneur dont le sacré collége ne l'avoit pas cru digne. Il craignit de compromettre l'hôte affectueux dont l'affabilité pouvoit être travestie en crime d'état; et sans attendre la cérémonie, plus ridicule encore que pompeuse, qui devoit être célébrée le lendemain, il partit de Venise le jour même de la Pentecôte.

Il passa une seconde fois par Padoue où l'attendoient de nouveaux hommages. Arrivé à Canaro, où étoit la limite entre l'Etat Vénitien et l'Etat de l'Eglise, il prit congé des deux procurateurs de Saint-Marc, qui

l'avoient accompagné. Il fut reçu au bord du Pô par le cardinal des Lances et le cardinal Caraffa qui venoient le féliciter sur son retour en Italie. Après avoir passé le pont qui avoit été récemment construit sur le Pô, il fit son entrée solemnelle dans Ferrare, la première ville de ses états, et se remit aussitôt en possession de l'exercice de la souveraineté. Dès le lendemain de son arrivée, il célébra un consistoire dans lequel il proclama le cardinal Herzan, dont, suivant un usage bizarre, il réservoit *in petto* la nomination depuis trois ans. Il éleva à la même dignité l'archevêque de Ferrare, ce bon cardinal Mattei, que nous retrouverons plus bas lorsqu'il sera question de la révolution de Rome. Ce prélat joignoit à la piété de sa profession un caractère paisible, mais un esprit enclin aux superstitions, et un dévouement aveugle aux maximes du saint-siége. Son exaltation étonna une portion des habitans de Rome, mais fut un triomphe pour le parti jésuitique qui en conclut que Pie VI ne s'étoit pas perverti dans ses voyages.

A Bologne, il reçut la visite affectueuse d'un de ses fils les plus illustres et sur-tout les plus fidèles, du duc de Parme, qui n'avoit pas hérité

hérité de la hardiesse philosophique avec laquelle son père avoit osé résister aux prétentions de la cour de Rome. A Imola, il fut accueilli par son oncle le cardinal Bandi. Il trouva sur la porte de Faenza des inscriptions flatteuses auxquelles son amour-propre fut très-sensible. Il eut des jouissances d'un autre genre à Cesena, où il trouva encore sa famille rassemblée, heureuse de le revoir, de lui faire une seconde fois les honneurs de sa patrie. Continuant ensuite sa route par Pesaro, Fano, Sinigaglia, il arriva à Ancône, où il fut reçu avec un grand appareil. On lui avoit érigé dans cette ville une statue qui le représentoit donnant sa bénédiction au peuple. C'étoit autre chose que les habitans d'Ancône attendoient de sa magnificence. Il alla visiter leur port, et au bruit du canon et d'une musique guerrière, il monta sur un vaisseau qui avoit été préparé pour lui, et crut un instant qu'il avoit une marine. Il ne fit qu'une pause très-courte à Notre-Dame de Lorette, à Recanati et à Macerata, célébrant cependant, par-tout où il s'arrêtoit, l'office divin, et distribuant ses bénédictions.

A mesure qu'il approchoit de Rome, les tributs du respect et de la stupide admiration

s'accumuloient sur sa route. En plusieurs endroits, il passa sous des arcs de triomphe, il trouva de fastueuses inscriptions. A Foligno, des religieuses d'un pauvre couvent lui demandèrent des secours. *Ils vous sont inutiles*, leur répondit le pape, *votre communauté sera incessamment supprimée*; elle le fut en effet peu de temps après. Mais la suppression des couvens, de quelque part qu'elle vînt, devoit donner des chagrins au saint-père. Celle de la communauté de ces pauvres religieuses causa un soulèvement dans le peuple, et pour le réprimer, les deux autorités furent obligées de concerter leurs mesures. Le magistrat vint au secours de l'évêque et fit arrêter les séditieux. Pour opérer les réformes les plus utiles et même les plus indifférentes, il est des temps et des pays où la volonté seule ne suffit pas.

De Foligno, Pie VI alla par Spolette et Narni à Otricoli. Dans ce dernier endroit, il eut occasion de faire parade de son goût pour les arts et les sciences, que tant de curiosités de tous les genres, qu'il avoit vues depuis deux mois, n'avoient fait que ranimer. Il étoit attendu à Otricoli par le secrétaire de la congrégation du concile, Carrara, qui, dans un

état voué, pour l'ordinaire, à l'inutilité, avoit cultivé les beaux-arts avec succès. C'étoit lui qui étoit chargé de continuer, aux environs d'Otricoli, des fouilles qui avoient déjà procuré des monumens précieux au *Museum Pio Clementinum*, des statues antiques, des bustes, des colonnes, des trépieds, des mosaïques. Pie VI applaudit à ces découvertes comme à son propre ouvrage, et après avoir donné des ordres pour que les fouilles fussent continuées, il prit le chemin de Civita-Castellana. Ce fut son dernier gîte avant d'arriver à Rome. Il y trouva deux des heureux qu'il avoit faits sur sa route, monsignor Campanelli, récemment élevé à la place d'auditeur du pape, et monsignor Erskin, qu'il avoit nommé promoteur de la foi. Ces grâces prématurées n'avoient satisfait que ceux qui les avoient reçues. Campanelli et Erskin étoient deux hommes nouveaux qui avoient peu mérité du saint-siége. Leur faveur fut un grief de plus que la mal-adresse du pontife fournissoit aux mécontens de Rome, qu'il eût bien plutôt dû songer à désarmer. Mais depuis quelque temps, il sembloit condamné à ne rien faire à propos.

CHAPITRE XIV.

ARRIVÉE DU PAPE A ROME, ET COMMENT IL Y EST REÇU.

En approchant de sa capitale, Pie VI reçut des témoignages si expressifs de la satisfaction qu'on éprouvoit à le revoir, que même un homme plus modeste que lui auroit pu croire à leur sincérité. Cependant, soit qu'il fût fatigué d'hommages, soit qu'intérieurement il sentît qu'il ne méritoit pas ceux qu'on lui préparoit, il demanda et obtint qu'on en supprimât une partie. On vouloit ériger un arc-de-triomphe sur la place *del Popolo* qu'il alloit traverser, illuminer tous les quartiers par lesquels il alloit passer : on devoit célébrer son entrée par des feux d'artifice, des concerts, un grand souper, et même un bal. Le sacré collége vouloit venir à sa rencontre jusqu'à la porte *del Popolo*. Pie VI se refusa à tous ces honneurs. Il permit seulement que le cardinal-doyen Albani, le cardinal Antonelli son favori, et son neveu chéri le duc Louis Braschi, vinssent le recevoir au Ponte-Molle. Il ne put échapper, d'ailleurs, à tous

ces bruyans témoignages de la joie publique, qui sont plutôt des formalités que des hommages, aux salves d'artillerie, au son des nombreuses cloches de Rome, aux illuminations des principaux hôtels. Mais ces cris du cœur, mais ces acclamations spontanées que le peuple content laisse échapper, et qu'on lui commande en vain, tous ces gages d'affection et de reconnoissance, auxquels un souverain peut et doit être sensible, ne lui furent pas prodigués, et il dut s'en appercevoir. Ce n'est pas que le peuple romain doutât de ses succès auprès de l'empereur : et quand il en eût douté, Pie VI ayant d'autres titres à son amour, eût été plaint et n'en eût été que plus chéri; mais des intérêts qui touchoient de bien plus près le peuple romain étoient la mesure de ses sentimens pour le pontife. Tout l'Etat Ecclésiastique, et surtout sa capitale, se plaignoit hautement de la cherté des denrées; et ce n'étoit pas seulement par leur silence que ses sujets avoient exprimé leur mécontentement. Sur toute la route, depuis Bologne, il avoit entendu les plaintes les plus amères, reçu les requêtes les plus énergiques; et l'enthousiasme passager que causoit son retour n'effaçoit pas

ces fâcheuses impressions. Pendant qu'il traversoit pompeusement les rues de sa capitale, il s'éleva de ces voix que les courtisans appellent *séditieuses*. Les cardinaux et les prélats qui l'approchoient, lui cachoient ou lui déguisoient la vérité. Le cardinal Pallavicini, son secrétaire d'état, homme honnête, mais foible, gémissoit et se taisoit. Le cardinal de Bernis lui-même, son ami peut-être le plus sincère, n'osoit rompre un silence si fidèlement gardé par ses entours; mais il disoit dès-lors : *Je crains bien que le règne de Pie VI ne finisse par lui coûter bien des larmes.* Le peuple moins discret lui révéla ce qu'on s'efforçoit de lui cacher. Peu de jours après son retour, le pape fut hué dans les rues de Rome. Il n'osa plus sortir à pied. Mais il n'étoit alors affecté que d'une seule chose. Il étoit persuadé qu'il s'étoit immortalisé par son voyage apostolique; et, pour faire croire à ses succès, il ne tarissoit pas sur les éloges de l'empereur. Dès sa première entrevue avec ses plus intimes amis, il leur disoit ingénuement : « Ce prince a un grand fonds de religion. Il m'a assuré et prouvé qu'il étoit le meilleur catholique qu'il y eût sur la terre. Ce sont ses conseillers qui l'ont égaré après la mort de sa

respectable mère ». — Le ministre d'Espagne, toujours sage, mais sévère, convenoit avec lui que ce voyage lui faisoit honneur; mais je doute, ajoutoit-il, qu'il soit utile à la religion et au saint-siége. — Donnez-moi le temps, répliquoit le saint-père, et vous verrez que j'obtiendrai de l'empereur beaucoup plus qu'on ne peut l'imaginer.

La vérité, et elle fut bientôt évidente, même pour les moins clairvoyans, la vérité étoit qu'il s'étoit laissé éblouir par les cajoleries de Joseph II, et séduire par ses vagues promesses. Joseph étoit sûr de plaire quand il vouloit en prendre la peine, et il l'avoit prise auprès du pape. Pénétrant et adroit, il eut bientôt connu son adversaire, qui, étranger au langage des cours, n'avoit ni la volonté, ni la faculté de se déguiser avec lui. Il devina facilement ses penchans. Il eut soin de flatter celui qu'il lui reconnut pour la défunte société; et ce fut auprès de lui un de ses grands moyens de séduction. Aussi Pie VI à son retour, fort de l'assentiment de Joseph II, dissimula-t-il moins cette affection que les cours de Versailles et de Madrid lui soupçonnoient déjà depuis longtemps, malgré ses protestations. Il se plaisoit

à répéter aux ministres de ces cours que l'empereur lui avoit dit : « Si j'avois été maître de la suppression des Jésuites, elle n'auroit pas eu lieu. Charles III a eu tort de la poursuivre avec tant de chaleur. Mais l'impératrice de Russie est bien résolue à *en conserver au moins la graine* ». — Pie VI, par ces révélations, se préparoit une excuse pour la condescendance qu'il ne tarda pas de montrer sur cet objet à la redoutable Catherine. Mais il trahissoit son propre secret; et les ministres de France et d'Espagne lui en exprimèrent leurs inquiétudes. Peu importe, lui disoient-ils, que l'impératrice de Russie conserve les Jésuites dans son empire, pourvu que vous ne les reconnoissiez pas pour tels. Sur quoi le pape se hâta d'aller au-devant du soupçon, et protesta de nouveau qu'il tiendroit la parole qu'il avoit donnée.

Il s'agissoit cependant de rendre un compte solemnel de ce voyage si éclatant, si dispendieux, d'éblouir du moins les hommes crédules, et d'arracher les applaudissemens dont on avoit été si avare pour lui à son arrivée. Il avoit pris du temps pour préparer une relation pompeuse. Elle ne fut prête que plus de trois mois après son retour. Malgré la

haute idée qu'il avoit de son éloquence et malgré son peu de confiance dans le cardinal Pallavicini, il voulut bien soumettre cette relation à son jugement. Le cardinal la trouva diffuse et minutieuse, et se permit beaucoup de ratures. Elle n'en parut pas moins très-longue et très-déplacée. Il la débita avec emphase, dans un consistoire solemnel, le 23 septembre. A la suite d'une foule de détails qui ne prouvoient que sa vanité puérile, il y disoit : « Le *grand génie* de l'empereur Joseph, son affection toute particulière, dont nous avons reçu tant de témoignages, son affabilité, son humanité, nous avoient paru du meilleur augure, et nous devons avouer, ajoutoit-il, *que notre confiance n'a pas été trompée.* Nous avons déjà effectivement obtenu de son équité quelques concessions importantes, et on nous donne l'espoir d'en obtenir encore plusieurs autres. »

Le sacré collége ne s'attendoit pas à n'entendre de la bouche du pape qu'un long récit de complimens et de cérémonies. Qu'avoit produit pour l'église catholique, c'est-à-dire, pour eux, ce voyage qui devoit convertir l'empereur ? voilà ce que le pontife leur laissoit ignorer. Il est vrai qu'il promit de faire

connoître dans un bref, à toute la catholicité, tous les avantages qu'il en avoit recueillis. Mais cette promesse eût été difficile à remplir. Ce qui suivit de près son retour à Rome, auroit trop bien démenti les assertions qu'il eût osé insérer dans son bref.

Son voyage qui avoit eu si peu d'approbateurs à Rome même, avant qu'il fût commencé, devint, quand il fut fini, un objet de reproches amers et même d'invectives. Peu de temps après son consistoire, dont l'attente avoit peut-être suspendu le ressentiment des mécontens, il trouva dans sa chapelle, sur son prie-dieu, un écrit virulent qui, entr'autres injures, contenoit la phrase suivante: *Ce que Grégoire VII, le plus grand des prêtres, avoit établi, Pie VI, le dernier des prêtres, l'a détruit.* C'eût été un éloge dans la bouche d'un philosophe. C'étoit une calomnie dans celle d'un fanatique. Le Pape fut très-sensible à cette injustice. Il la reçut avec une résignation qui l'honore. Il écrivit avec son crayon la réponse suivante au bas de l'injurieux billet: *Le royaume du Christ n'est pas de ce monde; celui qui distribue les couronnes célestes ne ravit point des cou-*

ronnes périssables. Rendons à César ce qui appartient à César, à Dieu ce qui appartient à Dieu. Pie VI se fût épargné bien des tourmens, s'il eût conformé sa conduite à ces maximes ; mais c'étoit beaucoup pour un pape que de les professer. Cette réponse, au reste, respiroit bien autant l'abattement que la modération. Elle indiquoit assez que Pie VI commençoit à ouvrir les yeux. Dès cette époque, tout concouroit à l'affliger. Les redoutables prétentions de Joseph II, les opinions de tout ce qu'il y avoit alors d'hommes éclairés en Europe, trouvoient des partisans, même à Rome. On découvrit que deux libraires y vendoient secrètement plusieurs écrits contraires à l'autorité du saint-siége et au célibat, les ouvrages de ce prétendu Febronius, dont le véritable auteur avoit fait l'abjuration solemnelle, et les dissertations d'un savant allemand, nommé Eybel, aussi piquantes par leur contenu que par leurs titres : *Qu'est-ce que le pape? Qu'est-ce que le cardinal? Qu'est-ce que l'évêque?* Les deux délinquans furent traduits devant le Saint-Office, firent amende-honorable dans la salle d'audience, reçurent un coup de bâton à chacun des versets du pseaume 51,

récité en leur présence ; et payèrent une amende de cinq cents écus à la caisse de la *Propagande*, qui professoit des maximes un peu différentes de celles qu'ils vouloient répandre. Cet éclat ne fit qu'accréditer davantage les écrits dont on avoit tant de frayeur, inspira de l'intérêt pour les persécutés, et de l'indignation contre les persécuteurs.

CHAPITRE XV.

Suite des Relations du Pape avec l'Empereur.

Mais Pie VI avoit des chagrins bien plus vifs à éprouver de la part de ce prince, qu'il croyoit *son ami*. D'abord, avant la fin de cette année, dont il avoit passé un mois dans son intimité, il apprend que Joseph II alloit dépouiller de leurs biens fonds toutes les églises de ses états. Pie VI lui écrit une lettre dans laquelle, muni de tout l'attirail évangélique, il invoque les saintes écritures, interpelle les saints apôtres, cite les saints canons, lui rappelle ses promesses, hélas! qu'il avoit cru *saintes*.—« Quoi votre majesté prouveroit donc qu'elle n'a aucun égard à mes conseils, ou du moins qu'elle les a bientôt oubliés! Que sont donc devenues ces protestations d'attachement à la pureté de la religion, ces principes orthodoxes dont votre majesté fait profession, etc. etc. ». Cette lettre, longue et pathétique, étoit du 3 août. Dix jours après, Joseph y fit une réponse sèche

et laconique. — « Les bruits qui vous alarment sont faux ; et sans faire aucune recherche des textes de l'écriture sainte, qui sont sujets aux interprétations, aux explications, je sens en moi une voix qui me dit ce que, comme législateur et comme protecteur de la religion, il convient que je fasse, ou que j'omette ; et, avec le caractère honnête et juste que je me connois, cette voix ne peut jamais m'induire en erreur ».

Une pareille réponse n'étoit assurément pas d'un bon présage. Mais Pie VI, fidèle au conseil que Jésus-Christ avoit donné à ses disciples, de se rendre semblable aux enfans, étoit comme eux facile à alarmer, facile à rassurer, passant rapidement du chagrin à la sérénité, du découragement à l'espérance. Il ne pouvoit se persuader que l'*incomparable* Joseph II eût voulu le tromper. « Oh non! disoit-il ; mais ses ministres ont altéré la substance de ce dont j'étois convenu avec lui ». — Et c'est au milieu de ces sujets d'alarmes qu'il tint ce consistoire, et prononça ce discours, dont nous avons parlé plus haut. Son extérieur répondoit, en public, à cette sécurité, à laquelle il vouloit faire croire, mais son humeur, qu'il savoit contenir lorsqu'il étoit en

représentation, éclatoit dans son intérieur. Les gens de sa maison le trouvoient impatient, colère jusqu'à la brutalité, grossier même dans ses propos, lui qui affectoit toutes les formes de l'urbanité, qui avoit le langage le plus pur et le plus élégant dans ses discours préparés, dont le style respiroit la douceur, la charité et toutes les vertus chrétiennes. Le cardinal Pallavicini lui-même n'étoit pas à l'abri de ses brusqueries. Convaincu de l'inutilité de ses conseils, il avoit fini par se taire ainsi que le reste du sacré collége. Bernis lui-même se tenoit sur la réserve. Il continuoit à recevoir du pape des témoignages d'affection et de confiance; mais il le connoissoit indiscret, il le voyoit livré à des conseillers perfides ou égarés, soit par le fanatisme, soit par l'ambition. Depuis son retour de Vienne, ses principaux confidens étoient l'ex-jésuite Zaccaria et le cardinal de Gerdyl, qui visant dès-lors à la papauté, s'étoit rapproché des jésuites.

Pie VI affectoit une amitié particulière pour le cardinal des Lances, autrefois l'un des plus violens antagonistes de la défunte société, et devenu un de ses plus chauds partisans. C'étoit dans le commerce de ces

amis suspects qu'il puisoit ses espérances, ses règles de conduite. Peu susceptible d'impressions durables, après s'être lamenté quelque temps, il se consoloit : sa santé n'étoit pas altérée de ce concours de circonstances qui eût fait mourir tout autre de chagrin. Il avoit envie de règner et de vivre long-temps; et ceux qui le suivoient de près, voyoient bien que tant que le dogme ne seroit pas évidemment attaqué, il se résigneroit à tout.

Il supporta donc encore, avec ce courage de l'apathie qui l'a accompagné jusques dans les derniers temps, la suppression de tous les ordres mendians dans les Etats héréditaires; l'assujettissement de tous les ordres religieux à l'autorité des évêques, et ce qui devoit paroître bien plus douloureux encore, un nouvel édit de l'empereur, qui enlevoit à la daterie, la nomination à tous les évêchés du Milanais et du Mantouan. Joseph, levant tout-à-fait le masque, s'appeloit, dans cet édit, *suprême tuteur de l'église, administrateur de ses biens temporels.* On sentit bien à Rome ce que signifioient et présageoient ces expressions. Pie VI, lui seul, parut ne pas s'en appercevoir.

Dans

Dans le même temps, l'empereur supprimoit tous les couvens inutiles, appliquoit leurs revenus aux dépenses de l'état; s'attribuoit la nomination à tous les bénéfices dont la vacance arrivoit pendant les mois réservés au pape; restreignoit les prérogatives et la juridiction du nonce, etc., etc. Et ces exemples, si scandaleux dans tout autre temps, qui, un siècle plutôt, eussent causé des schismes, des révoltes et peut-être la guerre civile, ces exemples étoient imités par plusieurs princes de l'Empire, par quelques électeurs, et même par celui de Trèves, que le pape avoit trouvé si dévoué lors de son passage par Augsbourg. Tout annonçoit que le règne du pontife de Rome approchoit de sa fin.

L'objet principal, unique même depuis quelque temps, des sollicitudes du pontife, le *dogme*, mot obscur, sujet à tant d'interprétations, n'étoit pas encore directement attaqué. Une seule des ordonnances de l'empereur pouvoit le faire croire en danger par les catholiques timorés ou fanatiques. C'étoit son édit sur la tolérance, qui datoit de 1781, et que Joseph lui-même, éclairé par l'expérience, avoit modifié à quelques égards.

Il en avoit été question plus d'une fois dans ses conférences avec Pie VI, qui craignoit de voir, à la faveur de cet édit protecteur, l'hérésie audacieuse envahir de proche en proche le domaine de l'église catholique. Joseph avoit cherché à le rassurer, mais y avoit peu réussi; il lui avoit donné, vers la fin de l'année 1782, tant de sujets de chagrin, qu'il crut devoir lui adresser quelques lignes de consolation, au commencement de la suivante. Il lui écrivit donc, dans un style amical qui ne manqua pas son effet, que cet édit sur la tolérance, qui l'avoit tant alarmé, n'avoit causé presqu'aucune apostasie; qu'il avoit pris des mesures pour qu'il y en eût le moins possible; qu'il espéroit s'arranger ainsi avec lui à l'amiable sur plusieurs autres points. Ce peu de paroles rendit, pour quelque temps, la tranquillité au facile pontife. Elle ne tarda pas à être troublée de nouveau.

Pie VI, encouragé par cette espèce d'agacerie, entre en correspondance suivie avec Joseph; il lui écrit des lettres confidentielles; il comptoit beaucoup sur ce moyen de l'arrêter dans sa carrière de réforme, que l'empereur couroit avec plus d'ardeur que jamais.

Selon le pontife, le mal empiroit : il falloit y apporter quelque remède éclatant. *Je vais m'expliquer*, disoit-il aux ministres de France et d'Espagne, qui le retrouvoient un peu plus accessible aux conseils. Ils lui représentoient qu'il se compromettoit en écrivant familièrement à l'empereur sans en rien obtenir ; et il leur répondoit avec une chaleur ingénue : « Mais il faut bien que » nous lui fassions parvenir ce que nous » pensons, de la manière que nous le pou- » vons, pour n'avoir rien à nous reprocher » vis-à-vis de Dieu et des hommes : que » si l'empereur veut se moquer de nous, » *ce sera tant pis pour lui, comme il est* » *arrivé à tant d'autres* ; mais nous ne » pouvons pas, pour cela, négliger notre » devoir. Ce dont nous sommes assurés, » c'est que les reproches ne peuvent jamais » l'irriter, puisqu'il entend paisiblement » quoi que ce soit, et *fait ensuite ce qu'il* » *veut* ». Ses interlocuteurs ne savoient s'ils devoient plaindre sa bonhomie ou s'en amuser. Ils le voyoient dans une crise embarrassante. Joseph II, ferme dans son plan, avoit nommé le prélat Visconti à l'archevêché de Milan, sans le concours du saint-

siége. Rien n'étoit plus simple, plus conciliable avec le vrai catholicisme; mais rien aussi n'étoit plus dérogatoire aux usages reçus jusqu'alors, de plus contraire aux prétentions de la cour de Rome, qui s'étoit fait des droits de ces usages. Pie VI répugnoit beaucoup à confirmer cette nomination; mais il s'agissoit d'éviter un schisme dont l'empereur n'étoit point du tout effrayé. Les amis du pape lui conseilloient de se sauver par un expédient qui pouvoit tout concilier. Répondez à l'empereur, lui disoient-ils, qu'à sa recommandation, M. Visconti sera préconisé archevêque de Milan au premier consistoire. Le pape, cette fois, fut plus obstiné qu'à l'ordinaire; il écrit à l'empereur, non plus une de ces lettres amicales et confidentielles, qui avoient été si inutiles, dont Joseph rioit dans son intérieur, divulguoit quelques passages, en faisoit même imprimer quelques autres, mais un véritable bref où il parloit le langage suranné de chef de l'église. Il eût bien mieux fait de suivre le conseil de Bernis et du chevalier Azara. La lettre lui fut renvoyée de Vienne, sans un seul mot de réponse. Il étoit au désespoir, lorsqu'un évé-

nement sur lequel il comptoit, mais qu'il ne croyoit pas si prochain, vint consoler sa vanité, et faire luire dans son cœur pontifical quelques rayons d'espérance.

CHAPITRE XVI.

VOYAGE DE L'EMPEREUR EN ITALIE.

JOSEPH joignoit à une tête ardente et à un caractère violent, plus de bonté et de justice qu'on ne l'a cru en Europe. Constant jusqu'à l'obstination dans les plans qu'il avoit une fois adoptés, il ne se laissoit arrêter par aucune des petites considérations qui en font avorter tant d'autres. Il ne craignoit pas d'affliger ceux qui pouvoient souffrir de ses mesures; mais il n'étoit pas éloigné de leur donner les consolations indifférentes qu'il croyoit compatibles avec sa dignité. Il avoit l'amour désordonné de la célébrité. Il eût voulu que les regards de l'Europe eussent été sans cesse attachés sur lui. Il avoit une activité de corps et d'esprit qui le dévoroit et qui a accéléré sa mort. Les voyages lui plaisoient doublement, d'abord parce que, méfiant pour les autres et plein de confiance en lui-même, il croyoit ne connoître que ce qu'il avoit vu par ses propres yeux; et ensuite il vouloit faire admirer par-tout son esprit, qui, en effet, étoit à-la-fois brillant et solide, ses

lumières qui étoient très-étendues, son affabilité, sa simplicité extérieure qui déguisoient assez bien son orgueil. Il avoit promis à Pie VI de lui rendre sa visite. Il ne vouloit lui sacrifier aucune de ses idées ; mais il ne se faisoit pas un jeu des tourmens qu'il lui causoit. Il vouloit enfin prouver qu'il n'étoit pas plus facile à ébranler de près que de loin, pas plus dans sa cour philosophe qu'au centre de la superstitieuse Italie. Il savoit que ses nouvelles réformes faisoient une grande sensation à Rome, qu'on y parloit de lui sur un ton presque menaçant. Il voulut faire voir qu'il savoit braver les orages de tout genre. Son austère chancelier-d'état, le prince de Kaunitz, dur, altier, inflexible, l'encourageoit dans sa persévérance à l'égard du saint-siége, et s'exprimoit sur la résistance de l'évêque de Rome avec plus d'amertume encore que l'empereur lui-même. Il avoit dit assez publiquement que si Pie VI refusoit de préconiser l'archevêque de Milan, il assembleroit les évêques de Lombardie, et, suivant les usages de la primitive église, feroit donner par eux l'institution canonique aux sujets que l'empereur auroit nommés; que si la cour de Rome persistoit dans ses refus, on romproit avec elle.

Telle étoit la situation de la cour de Vienne à l'égard du saint-siége, dans le courant de décembre. Elle avoit à Rome pour ministre le cardinal Herzan, homme bien intentionné mais foible et timide, qui étoit effrayé de la tâche qu'on lui donnoit à remplir. Incertain et flottant entre ses devoirs de membre du sacré collége et ceux que lui imposoit sa place, il consultoit, hésitoit, trembloit lorsqu'un incident qui le prit lui-même au dépourvu, vint, pour un temps du moins, le tirer d'embarras.

L'empereur étoit parti de Vienne le 6 décembre, après avoir nommé le prince de Kaunitz directeur-général de toutes les affaires courantes, et avoir annoncé à tous ses dicastères qu'il alloit partir pour un voyage *qui lui étoit nécessaire*. Le seul indice que l'on eut sur l'objet présumé de ce voyage, fut qu'il emporta avec lui plusieurs des actes relatifs à ses démêlés avec la cour de Rome. Il prit sa route par Clagenfurt, où il passa quelques heures avec sa sœur l'archiduchesse Marie-Anne, traversa le Tyrol, Mantoue Bologne, et arriva le 18 à Florence. Le roi de Suède, qui voyageoit alors sous le nom de comte de Haga, se trouvoit dans cette ville à la même époque, et alloit partir pour

Rome. Pie VI en étoit informé et avoit envoyé un courrier à sa rencontre. Joseph, qui avoit un penchant décidé pour les choses extraordinaires, et qui n'étoit pas fâché de faire une espiéglerie à Gustave, qu'il n'aimoit pas, le devança de quelques heures, rencontra le courrier, se laissa prendre pour le comte de Haga, et entra dans Rome sous ce nom, dans l'après-midi du 23 décembre. Il alla descendre chez son ministre, le cardinal Herzan, qui, dans son extrême surprise, vit plutôt en lui son libérateur que son souverain.

Joseph n'avoit pas paru à Rome depuis 1769. Parmi les personnes qu'il y avoit connues, le chevalier Azara, qui alors étoit agent de la cour d'Espagne, avoit sur-tout fixé son attention. Il avoit conçu la plus favorable idée de sa sagacité, de son caractère énergique, et de toutes les autres qualités qu'il a déployées depuis. Sans s'annoncer à personne, il lui écrit pour lui demander une conférence dès le soir même, et le prie de lui indiquer l'un des théâtres de Rome pour rendez-vous. Le chevalier Azara avoit des loges à tous les spectacles; il lui en envoie toutes les clefs, en l'invitant à choisir, et en lui promettant de les parcourir les unes

après les autres jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé. Dans l'intervalle, l'empereur s'étoit fait conduire par son ministre chez le pape. La nouvelle de son arrivée n'étoit pas encore parvenue au Vatican; on n'y savoit que celle du roi de Suède : on s'y attendoit d'un moment à l'autre à le voir paroître. Tout-à coup, on vient dire au cardinal Pallavicini que l'Empereur est arrivé. Le cardinal doute encore; le pape est frappé d'une surprise qui approche de la terreur. On se hâte de lui préparer une réception convenable; on en étoit encore occupé, lorsque Joseph II, en uniforme, se présente à la porte du saint-père.

Pie VI, quoiqu'interdit d'une visite aussi brusque, le reçut avec tous les témoignages de l'empressement. Ils eurent un entretien assez long, mais assez vague, et descendirent ensemble à l'église de Saint-Pierre. Le pape lui offrit un prie-dieu à côté du sien. Joseph qui savoit à merveille affecter la simplicité, se refusa modestement à cet honneur; et se mit à genoux à deux pas derrière le pontife. Ils se séparèrent peu-après. « Cette église, dit l'empereur au pape, » n'est pas un lieu propre aux complimens, » permettez-moi d'aller faire une visite à

» votre muséum ». Les deux neveux du pape l'y accompagnèrent ; mais le rendez - vous qu'il avoit donné au ministre d'Espagne l'intéressoit bien davantage. Il quitta tout pour aller s'établir dans la loge qu'il avoit choisie. Le chevalier Azara vint l'y trouver. Cette première conversation fut, au grand dépit de Joseph II, troublée par plusieurs importuns empressés de lui faire la cour, et qui furent assez froidement reçus. Le roi de Suède se trouva de ce nombre, et ne fut pas mieux traité que les autres. *Bon soir, monsieur le comte*, lui dit brusquement l'empereur ; et aussitôt après il sort de la loge en emmenant le chevalier Azara, fait avec lui quelques visites à des dames romaines qui assistoient au spectacle, rend sèchement au roi de Suède celle qu'il venoit d'en recevoir, et impatient d'échapper à la foule indifférente, et de reprendre le fil de son entretien avec le ministre d'Espagne, il l'entraîne dans un endroit retiré où ils passèrent quelques heures tête-à-tête.

On a su depuis, ce dont le crédule Pie VI étoit loin de se douter, que, dans cet entretien, Joseph avoit développé avec une extrême chaleur un plan qui alloit étonner l'Europe.

Il ne s'agissoit pas de moins que de rompre entièrement avec la cour de Rome. Joseph avoit tout prévu, tout combiné; il étoit sûr de l'aveu et du concours de trente-six évêques de ses états. Le dogme, la hiérarchie ecclésiastique restoient intacts; mais il soustrayoit ses sujets à cette suprématie pontificale qui ne tenoit pas à l'essence de la religion, et qui n'étoit propre qu'à causer des troubles civils, et à ramener, peut-être, les fureurs du fanastisme. Pour lui, l'église étoit dans l'état; et c'étoit au souverain à la subordonner aux loix temporelles, à tenir ses ministres dans la même dépendance que les autres sujets. Il ne pouvoit reconnoître plus long-temps l'autorité de Rome; il se rioit de ses foudres, qui autrefois avoient bouleversé le monde, mais qui à présent n'imposoient qu'aux enfans et aux vieilles femmes. Les papistes l'appelleroient schismatique. Peu lui importoit. Les églises seroient moins riches, les prêtres plus exemplaires, les moines beaucoup plus rares; tout y gagneroit: la tranquillité publique, la morale et la religion même. On prétend que Joseph II ne fut jamais plus éloquent, plus ferme, ne prouva mieux qu'en cette occasion la force

de son génie et l'étendue de ses lumières.

Le chevalier Azara qui l'avoit écouté avec attention, et sans l'interrompre (car c'étoit ainsi que l'on causoit avec Joseph II), obtint enfin la parole. Ce ne fut pas sans peine qu'il lui fit sentir les inconvéniens d'une résolution aussi brusque. Elle n'étoit pas encore devenue indispensable, lui dit-il; l'éclat qu'elle alloit provoquer pouvoit avoir de fâcheuses suites pour l'empereur lui-même. S'il ne craignoit pas le fanatisme de Rome, celui qui régnoit encore dans une grande partie de ses états, n'étoit-il pas à redouter? Le pape étoit obstiné, parce qu'il étoit mal entouré; mais n'étoit-il pas possible de le convertir ? l'empereur ne pouvoit-il pas en venir à ses fins à moins de frais ? ne falloit-il pas réserver les remèdes violens pour les maux tout-à-fait incurables ? etc.

Ces argumens de la part d'un homme que l'empereur estimoit, et dont il ne pouvoit suspecter ni les principes ni les intentions, firent impression sur lui. Il sortit de l'entretien avec des dispositions plus conciliantes. Peu de personnes surent dans le temps celles qu'il avoit apportées à Rome. Il paroît même qu'il n'en dit rien au cardinal de Bernis,

pour lequel il avoit d'ailleurs estime et affection ; mais il ne pouvoit s'expliquer avec un prince de l'église aussi franchement qu'avec un ministre laïc, qui ne devoit avoir ni les mêmes intérêts ni les mêmes préjugés. A cela près, il traita le cardinal avec les plus grands égards, et lui marqua une confiance que celui-ci auroit pu croire illimitée. N'avez-vous pas été bien surpris, lui dit-il, de mon arrivée inattendue à Rome ? — Assurément répondit le cardinal. — Je n'ai pas voulu que les Romains pussent croire qu'ils me faisoient peur, et que je serois embarrassé de répondre aux argumens contenus dans une lettre que le pape m'a écrite en dernier lieu, et que je lui ai renvoyée parce qu'elle étoit indécente pour moi, et qu'elle n'étoit pas capable de me faire changer de résolution ; car je n'en change jamais quand je les ai prises avec réflexion. Un autre motif de mon voyage à Rome, a été de restituer au pape la longue visite qu'il m'a faite à Vienne. *J'aime la personne de Pie VI. C'est un bon homme.* Vous ririez si vous pouviez entendre ce qui se passe dans nos conférences : il s'échauffe souvent ; il se fâche quelquefois ; je le laisse faire, et je conserve

mon sang-froid et mes résolutions. Je sais bien qu'il me donneroit actuellement l'indult qu'il m'a refusé pour nommer à l'archevêché de Milan, et à tous les bénéfices consistoriaux de la Lombardie; mais je ne veux pas accepter comme un présent, une chose qui m'appartient par les droits de la souveraineté. Ce n'est pas ma faute si mes prédécesseurs ont été négligens ou trop timides. J'avois demandé au pape cet indult par égard pour lui, et non pas comme une grâce. Il me l'a refusé par de mauvais conseils; et cependant un pareil indult a été accordé sans difficulté, à Louis XV, pour la Corse.

Le cardinal essaya de le calmer, de lui faire sentir qu'il y avoit quelque différence entre le cas présent et celui qu'il citoit; que Pie VI étoit peut-être excusable d'insister sur la conservation des droits dont il avoit trouvé le saint-siége en possession. — J'ai pris mon parti, répliqua Joseph avec chaleur, et je serois fâché que le pape me forçât à en venir à de certaines extrémités... (Il s'arrêta, le chevalier Azara en avoit entendu davantage), puis poursuivant: Dans le fond, je le répète, le pape est *un très-bon homme*, il ne manque pas même d'esprit; mais il ignore que les

temps sont changés. Je ne me presserai pas ; mais je reculerai encore moins. —

Pendant les six jours que Joseph passa à Rome, il eut plusieurs conférences de ce genre, tant avec le cardinal de Bernis qu'avec le chevalier Azara. Il en eut aussi une avec le pape, qui fut très-longue et très-animée. Chacun y fit valoir avec chaleur ce qu'il appeloit *ses droits*. Pie VI convint qu'il n'avoit pu parvenir à le convertir ; mais Joseph avoit eu soin de caresser son amour-propre en même temps qu'il affligeoit son cœur ; et il le laissa plus enchanté de lui que jamais. Il fut sur-tout fortement question entr'eux de la nomination à l'archevêché de Milan, et de tous les bénéfices consistoriaux de la Lombardie. Joseph étoit arrivé à Rome, bien décidé à ne plus recevoir l'indult qu'il avoit bien voulu demander et qu'on lui avoit refusé : les sollicitations des ministres de France et d'Espagne l'ébranlèrent cependant. Eh bien, leur dit-il prêt à partir pour Naples, je ne répugnerai pas à l'accepter cet indult, mais à condition qu'il sera irrévocable, et conçu de manière qu'on voye que c'est uniquement par amitié pour le pape que je l'ai accepté.

Joseph

Joseph partit de Rome pour Naples le 29 décembre, en laissant des pleins pouvoirs au cardinal Hersan, pour signer une convention dans laquelle le pape céderoit à l'empereur la nomination aux évêchés de la Lombardie, *conformément au droit inhérent à la souveraineté.*

On peut dire que ce voyage de l'empereur à Rome fut bien plus utile au saint-siége que ne l'avoit été celui de Pie VI à Vienne, et qu'il servit à éviter une rupture. Joseph étoit arrivé avec des intentions tout-à-fait hostiles. Mais les représentations du cardinal de Bernis et du chevalier Azara dont la sagesse, tout en appréciant les usurpations de la cour de Rome, craignoit les orages qui accompagnent toujours les changemens même les plus désirables, des réflexions plus mûres sur les suites du bouleversement dont il alloit donner le signal, peut-être quelques mouvemens de bonté pour ce vieux pontife qui n'avoit aucun titre personnel à la malveillance et en avoit à la compassion, calmèrent cette première effervescence. Chacun des deux adversaires apporta dans le combat qu'ils se livrèrent un mélange de fermeté et de condescendance, et chacun crut

s'en être tiré à son honneur. S'ils ne se fussent pas connus personnellement, la rupture étoit inévitable. Il y eut cependant quelques scènes assez vives entr'eux lorsque l'empereur, revenant de Naples, passa encore plusieurs jours à Rome. Ils disputèrent sur la forme de cette convention qui avoit été presqu'entièrement arrêtée avant leur séparation. Joseph en rédigea lui-même une autre. Pie VI trouva que l'honneur du saint-siége n'y étoit pas assez ménagé et refusa de l'admettre. Cette fois Joseph ne put contenir son humeur, et serrant son brouillon avec dépit; *Pourquoi des conventions*, lui dit-il; *nous sommes amis, nous le serons toujours*, et *chacun de nous fera dans ses états ce qui lui convient.* Le pape eut un instant de courage — *Eh bien*, répliqua-t-il, *si votre majesté fait sacrer l'archevêque de Milan sans l'institution canonique, toute union avec ce prélat sera rompue, et son église sera traitée comme celle d'Utrecht.* — Il ne se doutoit pas du danger qu'il couroit en poussant l'empereur à bout. Cependant Joseph parut un peu déconcerté. Il se retrouvoit dans la crise à laquelle la prudence de ses conseillers l'avoit fait échapper. Après un moment

de réflexion, il reprit son brouillon, corrigea, discuta, disputa même avec quelque chaleur; et enfin les deux négociateurs rédigèrent eux-mêmes en latin le concordat qui devoit terminer leurs différends. Il fut sur-le-champ mis au net, copié et échangé entr'eux. Mais ces deux illustres personnages, en empiétant sur les fonctions de leur chancellerie, avoient laissé échapper dans leur production latine des solécismes d'écolier. Ils convinrent qu'on la corrigeroit; et Joseph en reçut un exemplaire, le 20 Janvier, la veille de son départ.

Dans les trois conférences qu'ils eurent ensemble, le pape eut la prudence de ne pas parler à l'empereur de cette lettre renvoyée d'une manière si choquante; et Joseph respecta son silence. Il l'embarrassa cependant beaucoup en l'entretenant d'un des projets qu'il se proposoit d'exécuter incessamment. Il vouloit avoir dans ses états plusieurs vicaires généraux, et pour les doter il prétendoit, dit-il au pape, s'approprier la dîme et quelques autres revenus que des évêques voisins possédoient en Autriche. Pie VI osa lui dire avec fermeté : *ils refuseront de se prêter à cet arrangement.* — *Eh bien*, répliqua l'empe-

reur, *je saurai bien les forcer à me donner leur consentement.* Nous verrons plus bas qu'il lui tint parole.

A ces petits orages près, l'empereur et le pape furent fort contens l'un de l'autre. Pie VI, dont Joseph avoit caressé les foiblesses avec son adresse ordinaire, se plaisoit à raconter les détails de leurs conversations. A l'entendre, l'empereur lui avoit témoigné la plus grande confiance, lui avoit fait les confidences les plus délicates sur les principaux cabinets et sur le personnel des souverains de l'Europe. Il étoit impossible d'être plus disert, plus spirituel que lui. *En un mot*, ajoutoit-il, *l'empereur dit tout ce qu'il veut, mais non pas toujours tout ce qu'il pense.* Sur les objets qui n'intéressoient pas les prérogatives du saint-siége le pape s'étoit mis fort à son aise avec lui: un jour, Joseph lui parlant des personnes qu'il avoit connues dans l'Etat de l'Eglise, entreprit l'éloge pompeux du cardinal Buoncompagni, légat de Bologne, homme de mérite, que le pape cependant n'avoit jamais aimé. Il ne crut pouvoir mieux louer sa rare capacité, qu'en disant: *Il est capable de gouverner un empire.* — *Eh bien*, répliqua le pape, *prenez-*

le ; je vous le donne. Il fut cependant obligé quelque temps après, de le prendre pour lui-même. Quoique ce voyage de l'empereur eût coûté à Pie VI quelques douloureux sacrifices, et lui en fît présager d'autres, après avoir été fort déconcerté de sa visite, il en parut singulièrement flatté. Il ne savoit qu'imaginer pour rendre à Joseph II, *son ami*, le séjour de Rome agréable. Il lui proposa très-sérieusement de revenir le voir pour assister à une canonisation. On ne dit pas si Joseph le lui promit sérieusement, mais on sait qu'il se permit, à Rome même, de s'égayer sur cette invitation.

A son premier voyage dans la capitale du monde chrétien, il ne s'étoit pas fait connoître aussi favorablement qu'en 1784. A l'une et à l'autre époque, il s'étoit montré persévérant, ne perdant jamais son objet de vue, tour-à-tour complaisant ou sévère suivant les circonstances, toujours populaire, connoissant parfaitement le génie des Romains modernes, et y adaptant sa conduite. Dans son second voyage, il parut suivre ce plan avec plus d'adresse encore. Affectant une grande simplicité de mœurs, il évita les cérémonies, il échappa aux hommages. Mais

caressant tous les goûts des Romains dont il briguoit l'affection, peut-être par ambition plus que par vanité, il fréquenta les assemblées, les spectacles, et même les églises. Cette dernière assiduité lui parut sans doute nécessaire, pour détruire les préventions qu'avoient fait naître ses démêlés avec le pape. Pie VI eut la bonté de s'y méprendre. Il n'appercevoit pas que ces recherches de popularité, cachoient des projets qui auroient pu, si Joseph eût vécu plus long-temps, devenir bien plus dangereux encore, pour l'autorité temporelle de la cour de Rome, que ses réformes dans la la discipline ecclésiastique ne l'étoient pour l'autorité du saint-siége. Ses succès auprès des Romains furent tels, que plus d'une fois il entendit sortir de leurs groupes, ce cri d'enthousiasme dont un pontife plus méfiant auroit pu s'alarmer: *Viva il* NOSTRO *imperatore.* Pendant ce voyage il fit, pour leur plaire, un effort qui dut lui coûter plus que tous les autres et qu'il n'avoit pas fait en 1769; il fut généreux et libéral. Il visita les divers monumens, les établissemens publics, et n'épargna pas les présens. Il répandit près de trente mille florins dans les

hôpitaux et parmi le peuple. Bref, quand il quitta Rome le 21 janvier 1784, tout le monde étoit content de lui, et le pape plus que personne.

CHAPITRE XVII.

NOUVEAUX CHAGRINS QUE L'EMPEREUR DONNE AU PAPE.

PIE VI n'étoit cependant pas au terme des contrariétés que la cour de Vienne devoit lui faire éprouver. Il avoit accommodé provisoirement son principal différend avec l'empereur, d'une manière moins mortifiante qu'il n'auroit dû l'espérer. Il se félicitoit de ce triomphe qu'il croyoit devoir sur-tout à sa dextérité et à l'amitié qu'il avoit su inspirer à Joseph. « J'ai bien voulu, disoit-il, lui céder la nomination aux grands bénéfices de la Lombardie que le saint-siége étoit en possession de conférer, mais du moins les évêques ainsi nommés recourront toujours à moi pour obtenir leurs bulles » —. De l'aveu même des cardinaux les plus raisonnables, cette transaction sauvoit encore un peu l'honneur de la cour de Rome. Mais quand il fut question de la mettre en exécution à l'égard de l'archevêque de Milan, de nouvelles difficultés s'élevèrent, difficultés pué-

riles aux yeux des sages, et auxquelles on est étonné que Joseph ait pu attacher de l'importance. On fut quatre mois à s'accorder sur la forme sous laquelle le nouveau prélat seroit annoncé au consistoire. C'étoit une formalité indispensable, suivant les usages du saint-siége. Mais, comment la remplir, sans choquer l'empereur? On convint enfin que le pape proposeroit pour le siége archiépiscopal de Milan, monsignor Visconti, *nommé* par l'empereur, *en vertu de la convention amiable passée entre sa sainteté et ce monarque*; et c'est ainsi que Pie VI annonça cette nomination au sacré collége. Le reste de l'année 1784 se passa sans orage.

La suivante, fut pour le pape une nouvelle époque de tracasseries de la part de l'Allemagne; mais il en provoqua lui-même très-imprudemment quelques-unes par cette manie de vouloir par-tout étendre les rameaux de son pouvoir, et par le désir de réparer une partie de ses pertes. Il n'étoit pas paisible possesseur du terrain qui lui restoit, et il aspiroit à de nouvelles conquêtes!

Sans prendre l'avis de l'empereur, sans ménagement pour les princes ecclésiastiques,

il eut la fantaisie de créer une nonciature pour la cour de Munich, et par conséquent un nouveau rival à l'autorité spirituelle des prélats d'Allemagne. Aussitôt l'électeur de Mayence et l'archevêque de Saltzbourg se plaignent amèrement à l'empereur de cette atteinte portée à leurs droits diocésains. Le pape réveilloit ainsi une question fort délicate pour lui, sur laquelle Joseph II s'étoit déjà très-énergiquement expliqué. Il répondit aux réclamations des deux archevêques que les nonces ne devoient être que de simples envoyés du pape comme souverain temporel, mais qu'il ne souffriroit jamais qu'ils exerçassent dans l'empire, pas plus qu'à sa cour, aucune juridiction dans les affaires ecclésiastiques. Son ministre à Rome, le cardinal Hersan, fut chargé de s'expliquer dans ce sens avec le pape.

Pie VI et son conseil furent interdits de cette déclaration, à laquelle ils auroient dû s'attendre. Mais ils savoient qu'on ne résistoit pas à Joseph II. Le pape répondit d'une manière ambiguë à son ministre ; qu'il ne pouvoit renoncer aux relations qu'il avoit désiré établir avec l'électeur de Bavière ; mais qu'il s'étoit cru en droit de déléguer à un

autre l'autorité qu'on ne lui disputoit pas.

Il y avoit alors à Rome un certain marquis Antici, italien adroit, qui, à force de souplesse et d'intrigues, étoit parvenu à se donner un sorte d'importance. Il étoit accrédité auprès du saint-siége de la part des électeurs de Bavière et de Cologne. Il voulut se faire, auprès de la cour de Munich, le mérite de lui procurer un nonce. C'étoit une espèce de relief pour les puissances catholiques du second ordre. Quel fut l'embarras du prélat Antici, lorsque l'un de ses commettans, l'électeur de Cologne, aussi opposé que l'empereur son frère aux prérogatives de la nonciature, lui enjoignit de s'opposer de toutes ses forces à l'innovation qu'il avoit provoquée lui-même! Le pape, quoique fort affligé du double contre-temps, ne put s'empêcher de rire en voyant le double plénipotentiaire obligé de jouer à-la-fois deux rôles aussi contradictoires. Car, comme le disoit Joseph II, Pie VI étoit au fond *un bon homme*. Il n'étoit susceptible d'aucun sentiment bien profond. L'humeur, le chagrin, l'affection, la haîne, tout étoit passager en lui. Son ame étoit très-souvent agitée, jamais pénétrée. De là, les nombreuses inconsé-

quences et plusieurs des calamités de son pontificat. De là, en revanche, cette inaltérable impassibilité et cette santé florissante qu'il a conservées au milieu des plus violentes contrariétés.

Au mois d'octobre 1785, la nonciature éprouva une atteinte mortelle par une ordonnance de l'empereur, qui enlevoit aux nonces, en Allemagne, toute espèce de juridiction, et rendoit aux évêques tous leurs anciens droits. L'électeur de Cologne, qui, comme archevêque, étoit personnellement intéressé à cette ordonnance, se hâta de la publier dans ses états, au grand dépit des ex-jésuites et de tous les avocats du saint-siége. L'électeur de Mayence qui n'avoit pas de nonce auprès de lui, mais qui craignoit les prétentions du nouveau nonce de Munich, prit dans ses états des mesures conformes aux vues de l'empereur, et tarit une des sources où la daterie alloit puiser à différens titres. Plus de dispenses désormais, plus de juridiction étrangère exercée en Allemagne. Le saint-siége se voyoit successivement dépouillé de ses ridicules prérogatives et de ses scandaleux revenus; et les princes catholiques, grands et petits, sans prévoir

qu'ils travailloient à d'autres égards contre leurs intérêts, réveilloient la raison des peuples, les dégageoient de leurs chaînes sacrées, et préparoient les esprits à ces changemens que la France opéra depuis avec tant d'éclat.

L'électeur de Bavière étoit le seul prince d'empire qui s'efforçât d'opposer des marques signalées de bienveillance aux affronts que la cour de Rome recevoit de toutes les autres parties de l'Allemagne. Il accueillit le nouveau nonce Zoglio avec toute la magnificence de sa cour. Il annonça à ses sujets que désormais ils auroient à s'adresser à ce nonce, au lieu de recourir, comme par le passé, à ceux de Vienne, de Cologne ou de Lucerne. Mais les quatre archevêques d'Allemagne, ceux de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Saltzbourg, jetèrent les hauts cris contre cette innovation, et dans leurs ordonnances parlèrent le langage de l'empereur. Zélés partisans de l'autorité spirituelle, ils étoient également prêts à la revendiquer pour eux-mêmes et à la disputer aux usurpateurs. Ils défendirent donc très-énergiquement à leurs diocésains de s'adresser, *sous aucun prétexte*, ni au nonce Zoglio, ni au nouveau nonce Pacca, qui venoit de rem-

placer Bellisoni à Cologne. Les deux nonces n'osèrent résister. Ils recoururent au pape, qui les avoit mis dans l'embarras et qui devoit les en tirer. Pie VI avoit alors pour principal écrivain l'ex-jésuite Zaccaria, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois. C'étoit un fanatique qui avoit l'espèce d'habileté, ou du moins d'érudition qui le rendoit propre à une pareille tâche. Il se met à travailler à une savante déduction, dans laquelle, si on l'eût laissé faire, il auroit prouvé, d'une manière *irréfragable* sans doute, que *de tout temps* le saint-siége avoit été *en droit* d'envoyer *à son gré* et *par-tout où il lui convenoit*, des nonces revêtus de pleins-pouvoirs, sans avoir besoin pour cela des évêques et archevêques diocésains.

Malgré la rapidité de sa plume éloquente, Zaccaria fut gagné de vîtesse par les quatre archevêques. Ils formèrent une sorte de congrès à Ems près Coblentz, et délibérèrent hardiment sur des questions que le saint-siége avoit cru jusques-là exclusivement de son ressort, sur les bornes à mettre aux préceptes du jeûne, sur les empêchemens de mariage, sur l'organisation des chapitres, etc. L'électeur de Trèves, plus scrupuleux que ses col-

légues, auroit bien voulu ne pas donner des chagrins à ce pontife qu'il avoit accueilli à Augsbourg avec tant de témoignages d'affection et de respect; il fit donc quelques difficultés, mais finit aussi par se rendre. Plusieurs évêques d'Allemagne, et même quelques princes séculiers, d'ailleurs assez dévoués à la cour de Rome, épousèrent les principes du congrès d'Ems : et Pie VI, dans ces temps déjà si difficiles, provoqua ou laissa provoquer par ses aveugles conseillers, un orage qui eut un effet tout opposé à celui qu'il s'en étoit promis. Chacun examina des questions sur lesquelles on éveilloit l'attention publique, et que par politique au moins on auroit dû laisser indécises. On se familiarisa avec une sorte d'indépendance qui eût paru un siècle auparavant porter les caractères du schisme ou même du sacrilége. Ainsi la cour de Rome sembloit appeler les mains qui devoient saper les fragiles fondemens de son trône; et ces princes ecclésiastiques encouragés dans leur audace par l'exemple et les conseils d'un empereur philosophe, accéléroient cette grande crise qui devoit renverser ce trône et les atteindre eux-mêmes. Ils ne pouvoient ni mieux calculer pour les

progrès de la raison, ni plus mal pour leurs propres intérêts.

En cette occasion la cour de Rome accumula les imprudences. Au lieu de chercher à soutenir ses prétentions à une époque où les sages en étoient révoltés, où les dévots même commençoient à les soupçonner entachés d'usurpation, elle eut dû se borner, comme le lui conseilloient Bernis et Azara, comme l'eût fait Benoit XIV, à jouir du droit dont on vouloit bien la laisser en possession ; mais, ainsi que les joueurs désespérés, elle s'est exposée à une ruine totale, pour réparer quelques pertes légères ou disputer quelques terrains litigieux.

Croira-t-on qu'au lieu de céder à cette réunion de résistances, elle voulût leur opposer de la ténacité et même des voies de fait, comme au temps où les prétentions les plus absurdes étoient consacrées par l'aveugle docilité des peuples? Mal-adroite dans le choix de ses agens, elle avoit vu son nonce Zoglio irriter par ses prétentions l'archevêque de Saltzbourg, qui étoit un Collorédo, fils du vice-chancelier, et qui par conséquent étoit assuré, plus que tout autre, de l'appui de l'empereur.

Son

Son nonce Pacca fut encore plus effronté. Il s'avisa d'expédier de sa nonciature un manifeste adressé à tous les prélats et curés de l'électorat de Cologne, et dans lequel il *leur ordonnoit* de ne pas reconnoître les dispenses pour mariage à certains degrés qui pourroient avoir été accordées *sans l'indult du pape.* L'electeur de Cologne, frère de l'empereur, réprima cette insolence en *ordonnant* à son tour, à tous ceux à qui des exemplaires du manifeste avoient été adressés de la part *d'un soi-disant nonce*, de le renvoyer sous la même enveloppe, et de se faire donner par les maîtres de poste un certificat de ce renvoi. L'electeur de Mayence, apprenant que les curés de son archevêché avoient reçu aussi les mêmes ordres du nonce, leur fit écrire qu'il espéroit qu'ils auroient une juste horreur pour cette impudente entreprise, *qui n'avoit pour objet que de troubler le repos des consciences*, et qu'ils renverroient à Cologne les manifestes qui leur auroient été envoyés *par un prétendu nonce.*

Il n'y eut pas jusqu'à la chancellerie de l'électorat de Trèves qui ne s'offensât de la hardiesse du nonce Pacca, et qui ne pro-

fessât avec énergie ce principe évident, selon elle, que personne, *de quelque titre brillant qu'il fût revêtu,* ne pouvoit exercer la puissance législative dans un évêché étranger. Ainsi le pieux électeur de Trèves lui-même, professoit, propageoit ces mêmes principes dont la philosophie s'est ensuite emparée avec tant d'énergie, pour détruire, du moins en France, tout l'échafaudage de la superstition.

Le nonce Pacca ne se laissa pas imposer par tant d'oppositions. En dépit des souverains qui ne vouloient pas le reconnoître pour nonce, il continua à en exercer les fonctions. Il chercha à exciter de la fermentation dans ces pays où il trouvoit encore bien des ames crédules et timorées. Les archevêques d'Allemagne adressoient au pape les réclamations les plus vives, les protestations les plus énergiques. Ils ne pouvoient obtenir de réponse. Le marquis Antici, maudissant plus d'une fois son double caractère, étoit obligé de présenter à la cour de Rome ces actes si douloureux pour elle, et, comme il arrive en pareils cas, on le rendoit responsable de leur contenu. Les audiences qu'il recevoit étoient des scènes d'humeur et de reproches

violens. Son ambitieuse patience céda enfin. Il renonça au titre de plénipotentiaire d'un électeur si difficile et si dangereux à représenter.

Les électeurs ecclésiastiques persistèrent dans leur conduite courageuse à l'égard du saint-siége. Le premier d'entr'eux par le rang, celui de Mayence, alla même jusqu'à présenter à l'empereur des propositions qui firent frémir la cour de Rome, et qui, selon lui, étoient l'expression du vœu de tous les Allemands. Il y disoit que ces fameuses décrétales d'Isidore, dont la fausseté n'étoit plus un doute, étoient la seule base sur laquelle posoient les immunités de la cour de Rome. Il y demandoit la convocation de ce nouveau concile, promis par elle depuis plus de deux cens ans, et qui devoit tarir la source des richesses qu'elle avoit usurpées. Eludant sans cesse ses promesses, et frustrant l'espoir de l'Empire Germanique, elle continuoit de violer les concordats provisoires qu'elle avoit faits avec les princes d'Allemagne; et la nation allemande étoit déliée de tous ses engagemens envers elle. Il étoit temps qu'elle fît un autre usage de toutes ces sommes qu'elle envoyoit à Rome pour le pallium de ses archevêques,

et qu'elle les consacrât à sa propre prospérité et au soulagement des malheureux, etc. On auroit pu se croire à la veille d'une nouvelle réformation. Trois ans après, les orateurs de l'assemblée constituante ne s'exprimèrent pas avec plus d'énergie sur les usurpations de la cour de Rome. Et c'étoit un archevêque de Mayence qui préludoit à ce langage! Il ne se doutoit pas qu'il préparoit ainsi les esprits à cette grande secousse, qui, en ébranlant l'Europe et la religion catholique, devoit, d'entreprises en entreprises, conduire à la sécularisation d'une grande partie de ses propres états.

Une pareille doctrine ne pouvoit que plaire à Joseph. Mais, non moins courageux que ces prélats qui, après tout, plaidoient leur cause, plus encore qu'ils ne desservoient le saint-siége, il étoit plus prudent qu'eux. Suivant toujours la route qu'il s'étoit tracée, il y marchoit d'un pas ferme, mais non d'un pas précipité. Il accueillit les vœux des princes ecclésiastiques, mais crut devoir en retarder l'accomplissement. Peut-être vouloit-il se réserver, à tous égards, l'honneur de l'initiative, et aimoit-il mieux donner dans ses propres états des exemples à

imiter, que concourir, comme chef de l'Empire, à une réforme dont il n'auroit pas eu tout le mérite.

Il signala encore l'année 1786 par des mesures qui désolèrent la cour de Rome. Les prélats avoient fait jusque là une partie essentielle des états d'Autriche. Il les exclut et leur substitua les abbés commendataires, qui étoient entièrement de son choix. Il sécularisa certains ordres religieux, celui des Camaldules, par exemple. Il supprima la plupart des couvens de quelques autres. Il dépouilla les plus opulens, de leurs biens fonds, de leurs trésors sacrés ou profanes. Leurs plus beaux tableaux allèrent ajouter aux richesses de sa galerie. Tous ceux de leurs livres, qui pouvoient ne pas déshonorer la fameuse bibliothèque de Vienne, y trouvèrent leur place. Les autres furent abandonnés aux épiciers, ou servirent à faire des cartouches. Tous leurs meubles de prix, quel qu'eût été auparavant leur usage, furent vendus à l'enchère, et les sommes qui en provinrent, furent versées dans la *caisse de religion*. Ce n'étoit pas un vain nom qu'il avoit donné à cette caisse. Elle étoit consacrée toute entière à payer les pensions des religieux des

deux sexes qui ne vivoient plus en communauté, à fournir à l'entretien de plusieurs des nouveaux évêques et des nouveaux curés qu'il établit en grand nombre, à des écoles et à des fondations pieuses. La fainéantise dépouillée devoit gémir de ces transformations, l'aveugle fanatisme devoit s'en indigner; l'orthodoxie sans passion ne pouvoit qu'y applaudir. Mais le saint-siége, qui voyoit s'appauvrir successivement ses satellites et diminuer leur nombre, en fut profondément affligé. Aucune vaine crainte, aucune affection personnelle n'ébranloit l'empereur dans ses résolutions. Il avoit établi qu'aucun évêque de ses états ne posséderoit à-la-fois deux bénéfices considérables. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, étoit en même temps administrateur d'un riche évêché de Hongrie. Il fut obligé d'opter. S'étant décidé pour l'archevêché de Vienne, il envoya au pape la résignation de son autre bénéfice. Pie VI, qui dévoroit en silence tant de chagrins, renvoya cet acte à l'empereur, sans se permettre aucune observation.

Mais peu après il survint un incident qui réveilla son impatience, et pensa lui susciter une querelle très-sérieuse avec Joseph.

Cet empereur, toujours persévérant dans sa prétention d'être l'administrateur suprême des églises de ses états, venoit d'ériger en archevêché l'évêché de Laybach, en Carniole, et il y avoit nommé le comte Charles de Herberstein. En vertu de la dernière convention passée à l'occasion de l'archevêché de Milan, le pape devoit, pour la forme, confirmer cette nomination. Il osa s'y refuser: et quels étoient les titres du comte de Herberstein à la disgrace du saint-père? Quatre ans auparavant, dans une instruction pastorale, il avoit énoncé des maximes que la cour de Rome ne pouvoit lui pardonner. Il avoit osé dire: *Chacun est maître de choisir la religion qui lui convient.* Le pape exigeoit, qu'avant d'obtenir sa confirmation, il rétractât *ces pernicieuses maximes.* Joseph et son principal ministre conçurent d'abord beaucoup d'humeur de cette étrange prétention. Le vieux prince de Kaunitz alla lui-même chez le nonce Caprara, et lui dit de ce ton sévère qui lui étoit assez familier: « La » résistance du pape sur cet objet éleveroit » une barrière insurmontable entre le siége » de Rome et les états de sa majesté impériale, » et mettroit pour toujours un terme aux

» ménagemens qu'elle a eus jusqu'ici pour » la considération du pape. Rien ne pouvoit » l'empêcher de faire désormais, de sa seule » autorité impériale, tous les arrangemens » ecclésiastiques, ainsi qu'il étoit d'usage » dans les premiers siècles du christia- » nisme. »

Le nonce, effrayé, expédie aussitôt un courrier à Rome. Il n'avoit jamais que de fâcheuses nouvelles à donner; et, soit maladresse de sa part, soit injustice de la part du pape, il en avoit tout l'odieux. C'est sans doute une des causes de la prévention que Pie VI eut toujours contre lui, et qu'il manifesta jusqu'au jour de sa chute. Les représentations d'un interprète aussi peu agréable, ne firent que l'affermir dans sa résistance : il eut, ce qu'on n'eût guère attendu de lui à cette époque, le courage d'écrire à l'empereur une lettre dans laquelle il déclaroit *hérétique* le nouvel archevêque, et prouvoit, par plusieurs passages de sa pastorale, qu'il méritoit ce titre. Joseph, que cette opiniâtreté auroit dû irriter, se montra plus patient que son ministre. Il permit au prélat d'envoyer à Rome des explications sur les passages qu'on lui

reprochoit, mais en lui enjoignant de n'en révoquer aucun.

Cette espèce de déférence ne fit que rendre le pape plus obstiné. Sous différens prétextes, il retarda la confirmation de l'évêque de Laybach; et avant la fin de l'année, la mort vint le délivrer de cet adversaire redoutable. La querelle fut ainsi terminée : mais l'empereur, l'année suivante, fit payer cher au pape et au sacré collége, ce triomphe accidentel. Le ressentiment sembla ranimer son zèle pour les réformes.

Il commença par donner son plein assentiment à la conduite des quatre archevêques; et il exprima le désir qu'elle fût adoptée par les autres prélats. Vers le même temps, parut à Vienne, sans doute avec son aveu, un écrit qui invitoit tous les évêques d'Allemagne à faire cause commune avec les archevêques; et plusieurs évêques, celui de Spire à leur tête, se plaignirent à l'empereur de n'avoir pas été appelés au congrès d'Ems. Joseph voulut prévenir la division qui pouvoit s'établir à cette occasion entre ces deux classes de prélats; et au lieu de répondre aux longues et lamentables représentations de Pie VI, sur cette guerre li-

vrée au saint-siége par tout le haut clergé germanique, il écrivit aux évêques pour les exhorter à concourir au plan salutaire qu'avoient conçu les archevêques; et le conseil aulique; sous la dictée de l'empereur, prit un arrêté par lequel, s'élevant contre les démarches du nonce Pacca, il cassa l'*insolente* circulaire qu'il avoit osé répandre; et blâmant la condescendance de l'électeur de Bavière, il lui ordonna de ne pas souffrir que le nonce Zoglio, reçu à sa cour, exerçât aucune juridiction dans les états de Juliers et de Berg.

La cour de Rome fut très-affectée de ce concert, qu'elle voyoit s'établir dans toute l'Allemagne, pour attaquer des prérogatives que la prescription du moins devoit, selon elle, rendre incontestables. Il sembloit lui annoncer des mortifications encore plus cruelles. Un concile national pouvoit la dépouiller des droits qui lui restoient encore. Tant de souverains, tant de particuliers de toutes les classes, des prélats même, intéressés cependant au maintien de son autorité, s'érigeoient en philosophes ! Qu'alloit devenir la religion aux prises avec la philosophie ?

Ce ne fut cependant pas de l'Allemagne que vinrent toutes ces calamités, que la cour de Rome redoutoit alors. La jalousie, la rivalité de pouvoirs prévinrent cette réunion qui eût accéléré le renversement de son autorité déjà si affoiblie. Les quatre archevêques persistèrent dans leur plan d'indépendance et de réforme, contrarièrent les deux nonces dans toutes leurs tentatives; mais les évêques, à-peu-près unanimes dans leurs prétentions à une sorte d'indépendance de leurs métropolitains, ne combinèrent que lentement leur marche avec ceux-ci. Sur ces entrefaites, arriva cette révolution française, si hardie, si rapide dans la sienne, cette révolution qui fit suspendre tant d'entreprises ébauchées, renversa les plans les plus solides, calma les petites animosités, ajourna les petites rivalités, et à l'aspect d'un commun danger, rapprocha les esprits les plus disposés à se diviser.

Cependant Joseph II suivit, jusqu'à la fin de son règne, son penchant irrésistible pour les réformes. Il fit composer ou laissa circuler des écrits conformes à ses maximes. Il ordonna que, du moins dans quelques portions de ses états, les sacremens fussent

conférés dans la langue vulgaire. Il donna pour les protestans de Hongrie, une grande extension à son édit de tolérance. Il laissa établir une église calviniste dans cette même ville de Constance qui avoit vu, trois siècles auparavant, le malheureux Jean Hus expier dans les flammes, ses principes précurseurs de la réformation si fatale à la cour de Rome. Mais ce fut sur-tout dans les Pays-Bas que se déploya son zèle, qu'il éprouva de vives résistances et qu'il fit éprouver au pape, *son ami*, de violens chagrins.

Il n'est pas de notre but de retracer ici toutes les innovations qu'il voulut introduire avec une ardeur peu réfléchie, dans ces Pays-Bas autrichiens, moins mûrs encore que les Etats héréditaires d'Allemagne pour des réformes philosophiques, plus disposés à la révolte, plus difficiles à contenir. Il nous suffira de dire que là il trouva des oppositions, non-seulement dans le peuple, dans le clergé, mais aussi dans les états de ces pays qui avoient encore soustrait une ombre de liberté aux envahissemens du despotisme. Ils étoient déjà préparés aux mécontentemens par des griefs purement politiques. Ils écla-

tèrent lorsque l'empereur voulut toucher aux couvens, aux confréries, aux séminaires, aux processions, aux pélérinages, en un mot à tout ce qui étoit pour eux, *la religion.* Ils trouvèrent de puissans appuis ou plutôt d'ardens imitateurs dans le haut clergé, et sur-tout dans le cardinal Frankenberg, archevêque de Malines. Le pape avoit alors pour nonce à Bruxelles un monsignor Zondadari, homme fanatique et fougueux, qui ne laissa pas échapper cette occasion de jouer un rôle. Il plaida avec chaleur la cause de la cour de Rome, dont Joseph n'avoit tenu aucun compte dans ses innovations en matière de discipline. On entama sur ces questions, que les circonstances rendoient si délicates, une discussion dans laquelle Pie VI non encore détrompé, espéroit triompher: car une de ses prétentions étoit d'avoir et de déployer les talens d'un grand théologien, talens fort indifférens pour Joseph dans les temps ordinaires, mais qui ne pouvoient que lui être odieux quand on vouloit les employer à contrarier ses vues. Zondadari cependant colportoit, commentoit les savans mémoires de son infaillible souverain, encourageoit les Brabançons dans leur résistance.

Joseph, livré alors à des embarras de plus d'un genre, prit de l'humeur contre l'ouvrage, contre l'auteur, et sur-tout contre le commentateur, et fit chasser de Bruxelles le nonce Zondadari, avec des formes très-peu respectueuses pour le représentant du saint-siége. Zondadari fut obligé de se retirer à Liége, d'où il continua ses intrigues plus secrétement, mais non avec moins de succès. Les troubles qu'occasionna dans le Brabant l'établissement du séminaire de Louvain lui fournirent de nouvelles occasions d'échauffer l'esprit des peuples par l'entremise de leurs prêtres. Efforts impuissans que Joseph dédaigna. La vigueur de son gouverneur-général le comte de Trautmansdorf, sa propre fermeté le firent triompher des nonces, des prélats, et de tous les fanatiques dont les Pays-Bas étoient remplis.

En Allemagne, la même persévérance eut les mêmes résultats dans le courant de l'année 1788. Les nonces vouloient soutenir leur lutte contre les quatre archevêques; mais ceux-ci étoient liés d'intérêt. Ils s'étoient trop avancés pour reculer; et sans les événemens de l'année suivante, on n'auroit pu prévoir à quelle extrémité les eût conduits leur ré-

sistance à la cour de Rome. Ils se virent puissamment appuyés par l'empereur, qui fit porter à la diète de Ratisbonne un décret impérial, dans lequel cette cour étoit fort maltraitée. Joseph y disoit sans ménagement que la manière violente dont la cour de Rome et ses nonces s'étoient roidis *contre ses énergiques avertissemens*, l'autorisoit à prendre les mesures les plus sérieuses pour faire prévaloir les principes incontestables qu'il professoit à l'exemple de ses prédécesseurs; qu'en couséquence, il invitoit la diète de l'Empire à délibérer sur cet objet important.

Ce n'étoit au reste qu'une vaine formalité qui ne devoit pas effrayer beaucoup le saint-siége. Il connoissoit, comme le reste de l'Europe, la lenteur des délibérations du congrès germanique et l'impuissance de ses loix. Mais cette démarche étoit étayée par des écrits où l'on justifioit la conduite des quatre archevêques opposés aux prétentions de la cour de Rome; et ces prélats eux-mêmes ne se bornoient pas à une guerre de plume et à de vaines menaces. Ils prouvoient qu'ils savoient se passer du pape dans les choses qu'ils croyoient être de leur ressort.

De sa propre autorité, l'électeur de Trèves relevoit des moines de leurs vœux. Celui de Cologne leur permettoit même de se marier quand ils avoient à alléguer des motifs valables. Le pape prétendoit à cette époque pouvoir exiger la dîme des terres nouvellement défrichées. Il osa charger un prince séculier de la percevoir dans l'électorat de Cologne. Ce prince les avoit affermées à des sujets même de l'électeur. Une pareille bravade ne pouvoit rester impunie. Ces nouveaux fermiers furent tout-à-coup arrêtés et mis en prison. Il ne fut plus question de la perception de la dîme, ni des prétentions du pape.

Dans toute cette affaire des nonces et des quatre archevêques (affaire qui mériteroit à peine une petite place dans le tableau général de l'histoire moderne, si elle ne servoit à prouver d'un côté l'obstination incurable des ultramontains, et de l'autre la tendance de l'esprit humain vers tous les genres d'indépendance), Pie VI, comme entraîné par un génie malin qui eût conspiré contre les restes de son autorité, accumula les fautes : il ne les expia que par des mortifications. Des torts qui n'étoient pas plus

graves

graves l'ont renversé de son trône. Et puis, que la prudence humaine prédise encore *d'infaillibles* résultats, et puise dans l'expérience des règles de conduite !

Les querelles des nonces, les troubles des Pays-Bas, excités en grande partie par le saint-siége, duroient encore lorsque Joseph II mourut. S'il avoit régné entre Pie VI et lui une véritable amitié, comme l'un et l'autre s'en vantoient, il faut convenir que chez l'un, aussi bien que chez l'autre, il y avoit une grande distinction à faire entre l'homme et le souverain, et que ce que chacun des deux croyoit être son devoir l'a souvent emporté sur le sentiment.

Pie VI, arrivé au trône pontifical avec des principes qui, pour un pape, paroissoient modérés, a eu le sort de tous ceux qui gouvernent long-temps. Il s'étoit gâté par l'exercice du pouvoir. Les flatteurs avoient corrompu son caractère et l'avoient préparé au rôle qu'il a joué dans ses dernières années d'une manière si odieuse pour une partie de l'Europe, et si désastreuse pour lui-même. Son fanatisme s'est accru en proportion des progrès de la philosophie et l'a conduit à de coupables imprudences, qui ont rendu sa

chûte inévitable autant qu'elle étoit méritée.

Cependant vers la fin du règne de Joseph, Pie VI, soit par condescendance pour ce prince, soit que sa conscience lui reprochât d'avoir concouru à mettre les Pays-Bas en feu pour de vaines disputes scholastiques, avoit essayé son ascendant auprès du haut clergé de ces provinces pour les ramener à la soumission. Joseph II ne recueillit pas les fruits de sa bonne volonté, mais lui sut gré de ses efforts. Au commencement de 1790, son ministre le cardinal Hersan se présenta chez le pape. Il venoit le consulter sur les moyens de remédier aux désordres des Pays-Bas, qui étoient alors portés au dernier période. Le cardinal trouva Pie VI occupé à une fervente prière et baigné de larmes. Gémissoit-il des maux dont il étoit l'auteur ou de ceux dont il étoit menacé d'être la victime? car c'étoit peu de temps après l'émission des décrets de l'assemblée nationale de France contre le clergé. Le pape reprit un visage serein, en apprenant la marque de confiance que lui donnoit l'empereur. Nous avons observé plus d'une fois avec quelle facilité il passoit de la tristesse à la joie, et combien des hommages rendus à son amour-

propre étoient pour lui de puissans motifs de consolation. Flatté de voir cet empereur, si obstiné, si impérieux, invoquer une fois son entremise, il se hâta d'écrire aux évêques de la Belgique pour les presser de travailler à ramener à l'obéissance leurs ouailles indociles. La réponse des prélats au bref du pape partit pour Rome le 8 mars 1790. Elle respiroit un ressentiment profond pour toutes les atteintes que l'empereur avoit portées aux libertés de la Belgique, et une ferme détermination de ne plus reprendre le joug qu'on l'avoit forcée de secouer; et les prélats qui se disoient les interprètes du peuple Belge, terminoient leur réponse en priant le pape lui-même d'embrasser sa cause, à l'exemple des puissances avec lesquelles ce peuple avoit déjà formé des liaisons. Ainsi, malheureux dans toutes ses entreprises, Pie VI, qui n'étoit pas toujours sans volonté pour faire le mal, étoit sans moyens pour le réparer. Joseph II n'eut pas le chagrin de se convaincre de l'impuissance de son intercesseur. Il étoit mort quelques jours avant le départ de la lettre des prélats belges.

Son successeur Léopold sembloit appelé à rendre à la Belgique des jours plus sereins;

mais on sait qu'il ne conserva pas long-temps cet espoir. Il débuta aussi sur le trône impérial en annonçant des dispositions plus bienveillantes pour le clergé et la cour de Rome. Il prouva même, par quelques faits, la sincérité de ses promesses. Il restitua à plusieurs évêques des états héréditaires les revenus que Joseph leur avoit enlevés. Il rétablit plusieurs institutions ecclésiastiques que son frère avoit détruites. Ce qui se passoit en France lui prouvoit, mais trop tard, que l'autorité des souverains étoit liée à celle des prêtres. Sans cette expérience il eût probablement porté sur le trône de Vienne l'esprit réformateur qu'il avoit déployé en Toscane, et qui, pendant quinze ans, avoit beaucoup tourmenté le pontificat de Pie VI, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES CHAPITRES,

Contenus dans ce premier Volume.

AVANT-PROPOS. page 1

CHAP. Ier. *Fin du Pontificat de Clément XIV. Dispositions du Sacré-Collége.* 5

CHAP. II. *Détails sur le Conclave de* 1774. 18

CHAP. III. *Début de Pie VI. Ses premières Relations avec l'Espagne et avec le Roi de Prusse.* 32

CHAP. IV. *Relations embarrassantes de Pie VI avec Catherine II.* 49

CHAP. V. *Des Jésuites, et du vénérable Labre.* 74

CHAP. VI. *Caractère de Pie VI. Son goût pour les choses d'éclat. Sa vanité.* 89

CHAP. VII. *Desséchement des Marais Pontins.* 125

CHAP. VIII. *Vices de l'Administration Romaine, et en particulier de celle de Pie VI.* 157
CHAP. IX. *Népotisme de Pie VI.* 187
CHAP. X. *Causes du Renversement du Gouvernement Romain.* 215
CHAP. XI. *Relations du Saint-Siége avec la Cour de Vienne.* 225
CHAP. XII. *Voyage du Pape à Vienne.* 251
CHAP. XIII. *Retour du Pape à Rome.* 288
CHAP. XIV. *Arrivée du Pape à Rome, et comment il y est reçu.* 308
CHAP. XV. *Suite des Relations du Pape avec l'Empereur.* 317
CHAP. XVI. *Voyage de l'Empereur en Italie.* 326
CHAP. XVII. *Nouveaux chagrins que l'Empereur donne au Pape.* 344

Fin de la Table du premier Volume.

B. N. Publique
550/33